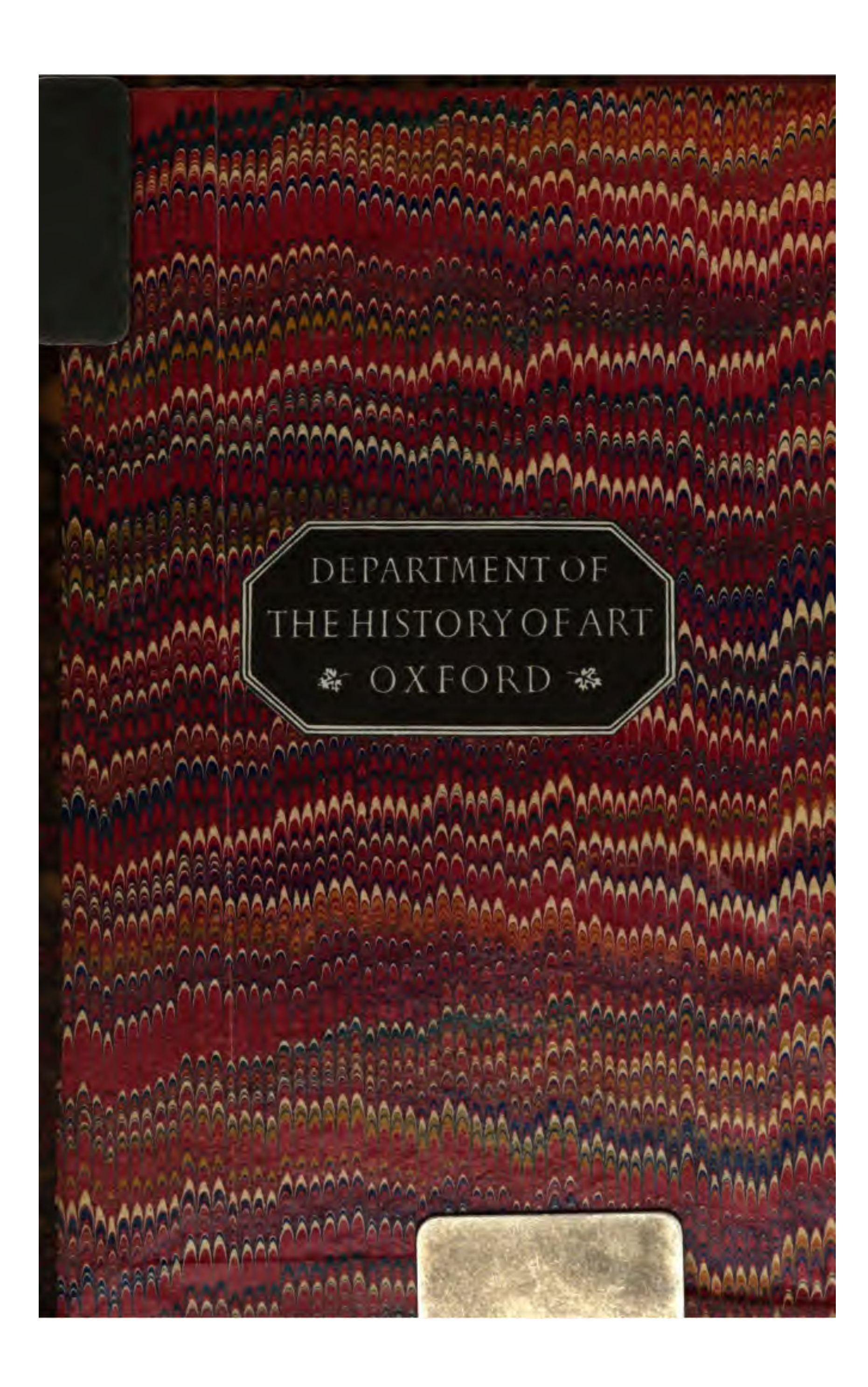
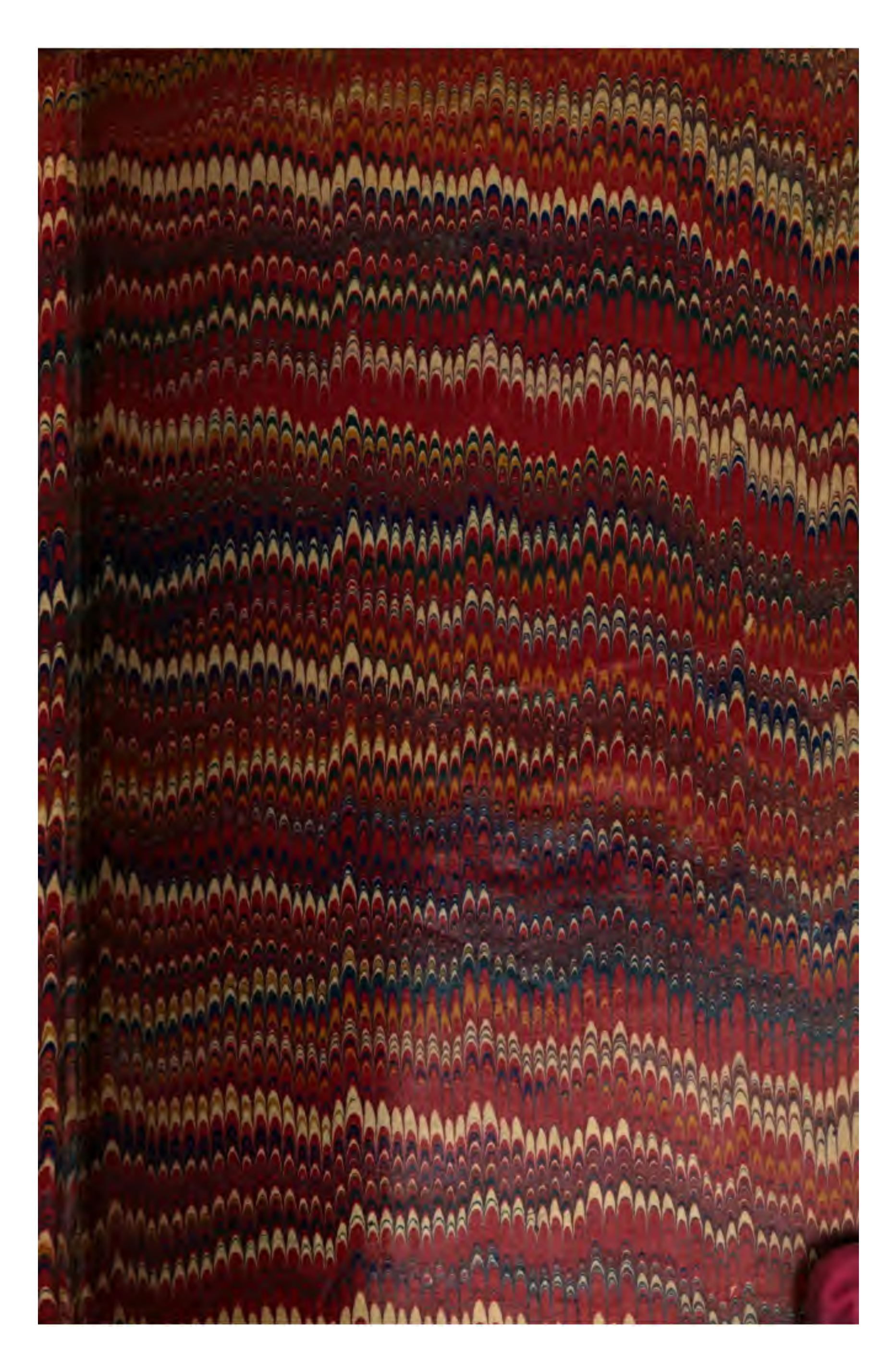



DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD



HISTOIRE

DES

FAIENCES PATRIOTIQUES

SOUS

LA RÉVOLUTION

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DE M. CHAMPFLEURY

HISTOIRE DE LA CARICATURE ANTIQUE. 1 volume gr. in-18 illustré. 60 gravures . . . . 4 fr.

HISTOIRE DE LA CARICATURE MODERNE. 1 volume gr. in-18 illustré. 80 gravures . . . . 4 fr.

MONSIEUR TRINGLE. 1 volume gr. in-18 jésus. . . . . 2 fr.

En préparation :

HISTOIRE DE LA CARICATURE AU MOYEN AGE, SOUS LA RENAISSANCE, LA LIGUE, LOUIS XIV, LA RÉPUBLIQUE ET LA RESTAURATION. 3 vol. gr. in-18, avec de nombreuses vignettes.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

HISTOIRE

DES

FAIENCES

PATRIOTIQUES

SOUS

LA RÉVOLUTION

PAR

CHAMPFLEURY

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

Libraire de la Société des Gens de lettres

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1867

PRÉFACE

Il y a vingt ans, un ami me fit cadeau d'une assiette peinte représentant un coq perché sur un canon avec la légende : *Je veille pour la nation.*

Cela, au premier aspect, me sembla bizarre & je ne m'en inquiétai pas davantage; mais le hasard ayant voulu que d'autres céramiques datées de la période révolutionnaire me tombassent plus tard sous la main, je fus frappé des nombreuses variantes qu'offraient ces emblèmes.

J'arrivai ainsi à grouper une certaine quantité de pièces qui toutefois m'irritaient par leurs lacunes chronologiques. Il devait avoir été fabriqué sous la Révolution des faïences patriotiques sans interruption marquée ; peut-être, pensais-je, pourrait-on donner, à l'aide de ces humbles monuments populaires, une

interprétation particulière des *Principes de 1789*, que la presse & la tribune remettent chaque jour en question.

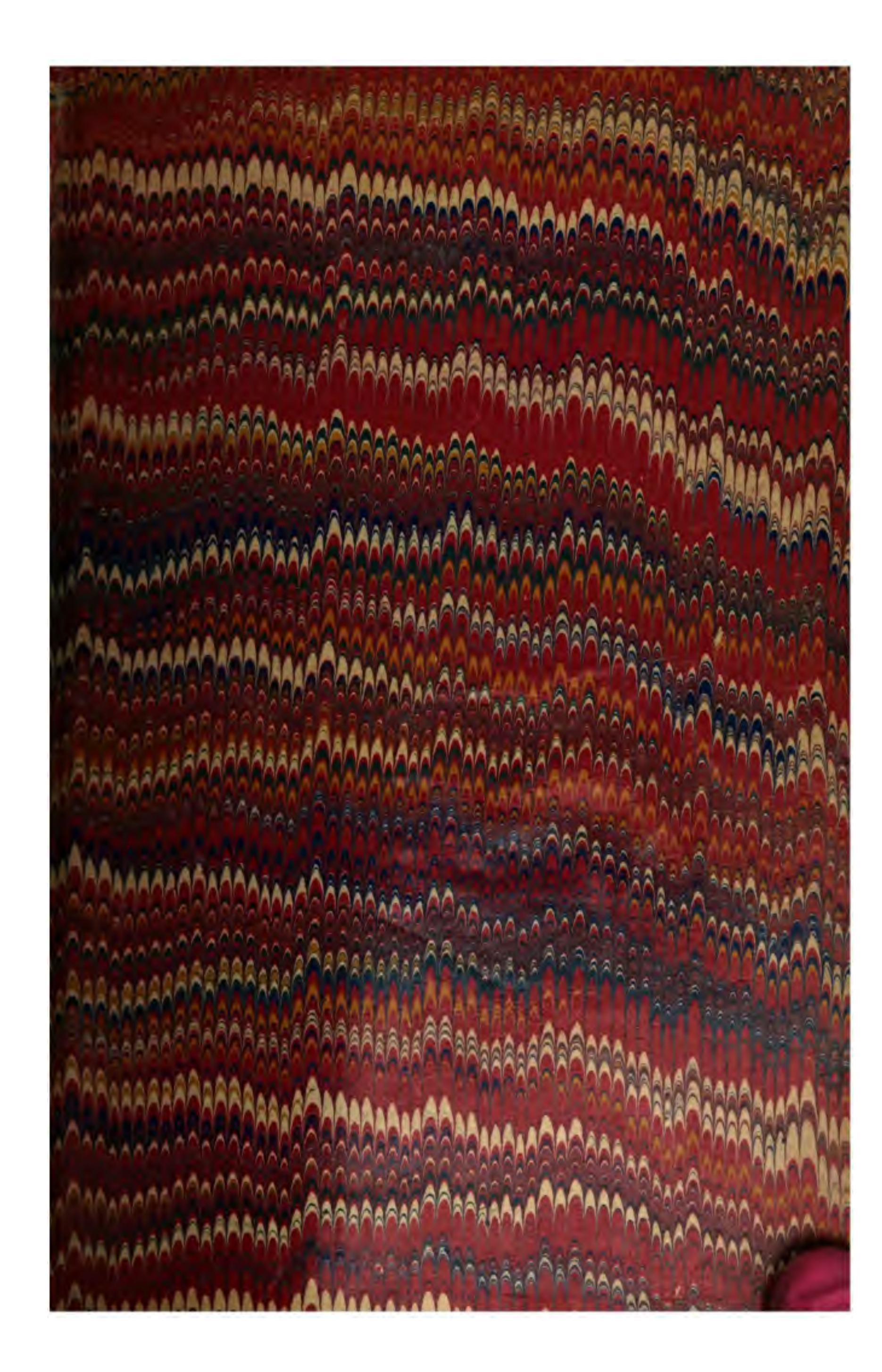
En suivant les bords de la Loire & de la Nièvre, je fis des trouvailles intéressantes qui plus tard me poussèrent en Normandie, dans le Bauvaisis, le Midi & ailleurs.

L'idée fixe, si souvent elle dévore celui qui en est possédé, a pour privilége d'étonner certaines gens & de faire partager quelquefois aux indifférents les croyances des enthousiastes.

La mode de la faïence, peu à peu, avait gagné la plupart des collectionneurs, qui ornaient leurs appartements de riches & coûteuses céramiques.

Cette manie eut son utilité. Les marchands firent rabattre sur Paris, par les *chineurs* qui parcouraient la province, tout ouvrage de terre émaillée, splendide ou médiocre. Et, comme mes demandes avaient été adressées à la plupart des trafiquants d'objets d'art, la *faïence de la République*, enlevée aux dressoirs de paysans, fut cotée dès lors à un certain prix.

J'ai dit ailleurs que dans tout travail d'éru-



HISTOIRE

DES

FAIENCES PATRIOTIQUES

SOUS

LA RÉVOLUTION

gendes, les traditions, les noëls & les chansons populaires dont il a la saveur.

Sur les principes d'ornementation classique, chacun est d'accord : ils sont vulgarisés & accessibles à tous; mais les symboles révolutionnaires peu connus frapperont les esprits préoccupés de la phase la plus importante de notre histoire.

Par ces faïences, on suit la marche de la Révolution. Les principes de 1789 résonnent sur le cœur du peuple comme sur un timbre. La maladresse du dessin s'efface devant la conviction du sentiment populaire. Dans cet art, je lis comme dans un livre, plus clairement encore.

Les nomenclateurs peuvent qualifier cette période d'*art de décadence,* je l'appelle *art de rénovation.*

Il y a deux arts distincts sous la Révolution : l'un, quotidien, affecté à conserver le souvenir des événements du jour; l'autre, symbolique. Tous deux se donnent la main. C'est cette liaison que je tente de montrer pour venir en aide aux patients chercheurs, qui ne pensent pas, avec les collectionneurs de tabatières, que la Révolution n'a laissé,

à la porte de son château de Barbe-bleue, qu'un fossé sanglant rempli de têtes coupées.

La majeure partie des symboles qui ont concouru à la formation du blason révolutionnaire [1] passe dans ce volume sous les yeux du public, qui n'aura pas de peine à se prononcer. Chaque chapitre contient ses preuves gravées en regard.

Je pourrais remplir ces pages de polémique à propos des hommes de 1789 & des monuments qu'ils ont laissés.

Sans doute de grands citoyens, obéissant à des principes opposés, ont péri victimes de leurs discordes.

« Quand le feu dévore une forêt de sapins & de bouleaux en Amérique, dit Mackensie, il y croît des peupliers, quoique auparavant il n'y eût, dans le même endroit, aucun arbre de cette espèce. »

Il en est des humains comme des arbres & des plantes. Leur destruction est commandée par des lois mystérieuses. La nature n'en

1. Le père Ménétrier, dans sa *Philosophie des Images*, fait entrer non-seulement le blason et les généalogies, mais aussi les *emblèmes*, qui, dit-il, « sont les enseignements moraux, *politiques* et académiques mis en usage. »

continue pas moins son évolution créatrice.

Si des hommes de la Révolution je passe aux objets fabriqués par eux, je trouve que ceux-ci, malgré leur humilité, n'ont pas été mieux traités.

« Enfin, dit un critique mal informé, la faïence mourut de la Révolution, dont elle avait accepté les emblèmes pour en souiller ses poteries d'un galbe ignoble & d'une abjecte pesanteur. »

Les lecteurs jugeront ces *galbes ignobles* & ces *abjectes pesanteurs*.

Manque de sérénité que l'insulte. Ne vaut-il pas mieux chercher un enseignement au fond de ces monuments populaires?

Je trempe ma plume dans un encrier sur la face principale duquel est écrit : *Vivre libre ou mourir*.

C'était un avertissement à l'écrivain, une sorte de cri : Écrire libre ou mourir!

Une autre écritoire de taille majestueuse porte sur ses flancs la devise attribuée à Chamfort : *Guerre aux châteaux; paix aux chaumières*. (Voir page VII.)

Ces encriers monumentaux marquent le respect du peuple pour la science. Le peuple

sent qu'il y a dans la plume quelque chose de plus fertile que dans le sabre.

Et le moment n'est-il pas venu, après tant d'accumulations de tableaux de batailles, de recueillir les objets fabriqués pour & par le peuple, qui formeraient suite naturelle & logique au Musée des souverains :

Le Musée de 1789?

CHAMPFLEURY.

Château de Beauchêne, septembre 1866.

HISTOIRE

DES

FAIENCES PATRIOTIQUES

SOUS LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER.

LA FAIENCE PARLANTE.

Les recherches sur la fabrication de la céramique ont pris à notre époque un développement considérable qu'un philosophe regarderait peut-être comme frivole. « Appelez-vous oisif celui qui, avec une intention inquiète, s'occupe à ranger symétriquement des vases de Corinthe, que la folle manie de quelques curieux a rendus précieux ? » dit Sénèque. Mais le philosophe avait évidemment en vue quelque collectionneur enragé qui entassait toutes choses sans but.

Il en est autrement de la faïence *parlante* qui fournit des détails de mœurs, des témoignages d'aspirations patriotiques, des *cris* que les historiens seront étonnés de lire sous l'émail, qu'on n'avait pas été habitué à regarder jusqu'alors comme une source de documents.

Peu de collections qui ne renferment quelques-unes de ces pièces que personne n'a étudiées jusqu'ici. Diverses monographies ont été rédigées par les propriétaires de cabinets & par les spécialistes qui tiennent, les uns pour Rouen, les autres pour Marseille, ceux-ci pour Moustiers, ceux-là pour Nevers; mais traitées surtout au point de vue de l'ornementation de la terre, des émaux, de la forme & du fond, du contour & de la couleur, ces études devaient laisser de côté les manifestations écrites du peuple, quand d'ailleurs tout était à chercher : privilèges de potiers, marques, signatures, analogies qui font du curieux en céramique un chercheur infatigable, remuant la poussière des archives pour asseoir sur des bases positives la fondation des fabriques de faïence en France.

Avant d'aborder la question de la faïence parlante, il est bon de montrer ses racines, sa parenté avec les arts de l'antiquité & la raison de ces inscriptions de nature diverse.

Plus d'une fois les philosophes & les poëtes anciens durent s'émouvoir de la fragilité des papyrus qui contenaient les recherches, les sciences, la poésie des époques passées.

L'homme a conscience de sa misère & de la fragilité de ses monuments. Aussi le bronze, le marbre, la pierre, l'airain, le plomb, furent-ils couverts d'inscriptions, de devises, de noms, de dessins, de symboles que la statuaire, la gravure en médailles, le vase & jusqu'aux murailles elles-mêmes semblaient devoir mettre à l'abri de toute destruction [1].

1. Le papier était si cher à Athènes (4 fr. 80 c. la feuille), que le vase servait de livre, le pinceau de plume, la couleur d'encre; cette rareté du papier amena quelques écrivains, entre autres Apol-

Les Phéniciens, les Étrusques, les Grecs & les Romains ne s'étaient pas trompés. Des villes entières disparurent semblant emporter à jamais le secret de leur civilisation, jusqu'au jour où le hasard, enlevant à la terre son dépôt précieux, mit en lumière un morceau de vase, un tesson chargé d'une inscription à l'aide de laquelle les épigraphistes montraient que là avait été une ville, là un temple, là un dieu adoré.

L'Assyrie, l'Égypte, la Chine, l'Arabie, la Grèce & l'Italie ancienne employèrent ce procédé qui devait passer naturellement chez les peuples modernes. Sur les petites tasses arabes on lit : « *Bois en paix ;* » sur l'un des fameux vases de l'Alhambra est écrit : « *O vase, tu es comparable à un roi, tu portes comme lui la chaîne et la couronne.* »

Ce furent d'abord des maximes morales ; plus tard, en Italie toute inscription traita généralement de l'amour.

Le galant qui envoyait un vase à sa bien-aimée, le jeune fiancé qui commandait au faïencier une coupe de mariage contenant le portrait de sa future, voulurent consacrer, à un exemplaire seulement, leurs sentiments amoureux, sans prendre l'imprimerie pour confidente.

On voit au musée Correr, à Venise, des coupes, connues sous le nom d'*amatorii*, portant pour légende sous de jolis portraits : A la belle Sylvie, à la divine Laure (*Laura diva*).

Passeri rapporte que les amoureux d'alors avaient soin de faire peindre, au centre de petits bassins, le portrait de

lonius Dyscole, à écrire leurs ouvrages sur des pots ou des fragments de pots. (Voir *Mémoires d'histoire ancienne & de philologie*, par M. Egger. Paris, Durand, 1863, 1 vol. in-8°.)

leurs maîtresses avec leurs prénoms « très-bien inscrits alentour; » qu'ils envoyaient à ces belles ces bassins remplis de fruits, bonbons & autres gentillesses, que cela était tenu en grande faveur, & que c'était « gage de constance. »

Le moyen âge abusa du *parlé*. L'inscription se faisait jour partout, sur les objets mobiliers, sur les monuments publics, tant l'art des copistes de manuscrits était borné. Tous, n'ayant pas de moyens rapides & durables, voulaient léguer leur pensée aux siècles suivants; le peigne de la noble demoiselle, la hache du bourreau étaient couverts d'inscriptions galantes & miséricordieuses pour appeler le pardon du ciel sur les malheureux décapités ou pour remettre en mémoire le nom de l'amoureux à la belle qui nattait ses cheveux.

Je passe rapidement sur les inscriptions de l'Inde & de l'Orient, de l'Italie moderne, de l'Allemagne, de la Hollande, qui pourraient fournir de nombreux détails [1], mon but étant de traiter spécialement de la faïence parlante dans les diverses provinces de France.

A partir de la fin du XVIIIe siècle, la faïence subit un arrêt de développement dont les causes provenaient de la vulgarisation de la porcelaine. Dans les grands centres, à Rouen, à Nevers, la plupart des fabriques furent fermées par suite de la popularité d'une industrie nouvelle dont l'émail transparent faisait particulièrement la fortune.

1. Les Hollandais surtout ont prouvé leur nature plaisante par des rimes & légendes placées sur leurs poteries populaires. On en trouve quelques-unes patriotiques dans le *Guide de l'Amateur de faïences* de M. Demmin. (Paris, Renouard, 1863.)

La couleur divorça d'avec la céramique. Dès lors les gaietés du pourpre de Cassius de Strasbourg, la solennité monochrome des grands plats à rayonnements de Rouen, les élégants lambrequins de Moustiers furent laissés de côté pour la porcelaine, dont les mérites semblent avoir été chantés par M. de Planard :

« Une robe légère,
D'une entière blancheur. »

La porcelaine étant devenue d'un usage européen, les mariniers de la Nièvre, qui chargeaient des bâtiments de faïences destinées au centre de la France, constatèrent qu'une nouvelle souveraine, polie mais froide, venait d'ordonner la fermeture des ateliers.

Les nobles, les bourgeois se servirent de la même vaisselle translucide, d'un émail fin. Si la lourdeur des terres de faïence fut supprimée, les yeux y perdirent le ramage des couleurs; en même temps disparurent d'inappréciables gaietés de coloration.

Heureusement la province est entêtée.

Dans d'immenses greniers la faïence fut reléguée en compagnie des portraits des aïeux; & si les rats poussaient l'impertinence jusqu'à grignoter le nez d'un président au bailliage, leurs dents durent s'arrêter devant la solidité des émaux.

Les paysans, sans s'inquiéter des modes de la ville, continuaient à égayer leurs chaumières par la vivacité de couleur des faïences rangées sur les grands dressoirs.

C'est une joie dans la cabane d'un paysan qu'un bahut chargé d'assiettes.

Le jour entre péniblement à travers les culs-de-bouteille verdâtres de grossières vitres. Que voit-on dans cette cabane? Est-ce le lit enseveli dans sa sombre serge verte? Ce ne sont pâs non plus les deux maigres tisons qui, enfouis dans la cendre, s'embrassent d'un pâle baiser. Seuls attirent les regards les images d'Épinal collées au mur & les grands saladiers pendus au manteau de la cheminée. Voilà le musée du pauvre, l'art qui récrée les yeux du peuple, car la simplicité des couleurs est en harmonie avec la naïveté des sentiments du paysan.

Les civilisés ne comprennent pas certaines assonances de coloration qu'ils sont tentés d'appeler dissonances; mais le paysan a un regard plus exercé que l'habitant de la ville, comme son oreille est plus délicate.

En musique le paysan a créé une gamme particulière & compliquée, pleine de quarts & de dixièmes de tons que la notation officielle est incapable de constater. Là où le citadin n'a qu'un mot pour rendre la *verdure* des gazons, la *verdure* des forêts, la *verdure* des masses humides, l'homme des champs perçoit mieux qu'un peintre d'immenses combinaisons de vert que son œil réfléchit.

Il en est de même pour la céramique populaire dont les tons naïfs froissent les gens de la ville. Le paysan ayant des sens robustes, fortifiés & développés sans cesse par le spectacle de la nature, goûte les charmes du naturel, & les associations des couleurs primitives ne révoltent pas ses organes.

Avec les sauvages & les enfants il est admis à comprendre la juxtaposition de couleurs en apparence ennemies; & toute combinaison, tout trait d'union qui adouci-



Nº 1. *Pot de fabrique présumée nivernaise.*
Décor bleu. H. 24c; dia. 20c.

raient ce que nous appelons *crudité*, enlèveraient aux idoles des uns, aux jouets des autres, la plus vive partie de leur saveur.

La coloration ne suffit pas toujours au paysan. Pas d'homme plus fier que lui de ce qui lui appartient : *sa* cabane, *son* coin de terre, *son* jardinet. Dans le Nord, le cultivateur dit : *mon domaine*, dans le Midi : *ma propriété*.

Tout ce qui servait à l'usage du paysan dut être marqué à son nom (peut-être était-il jaloux des armoiries du seigneur de l'endroit). C'est ainsi que le potier du pays inscrivit sur les faïences populaires ces noms d'hommes & de femmes, à l'aide desquels, dans la Normandie & le Nivernais, on pourrait reconstituer en partie les registres de l'état civil.

Les mariniers faisaient peindre l'ancre de leurs bateaux; les charpentiers, leurs équerres & leurs compas; les maçons, leurs truelles. Comme dans l'antiquité, nos ouvriers ont l'orgueil des instruments de leur profession :

« Ces outils de menuisier, des râpes dentelées, de rapides tarières, des cordeaux, des boîtes de vermillon, des marteaux qui frappent des deux côtés, des règles enduites de rouge, des manches, une racloire, & cette lourde hache bien ajustée, la reine des outils, des forets agiles, d'actifs vilebrequins, ces quatre coupe-chevilles & une doloire pour racler circulairement, voilà ce que Léontichus consacre à la laborieuse Minerve, en cessant d'exercer son état. »

On peut rapprocher de cette citation de *l'Anthologie* le dessin d'une gourde où les vivat en l'honneur du roi se mêlent à des cris bachiques (voir fig. n° 1). Qu'on remplace les outils de menuisier par des outils de couvreur, le

nom de *Léontichus* par celui d'*André Terrier*, l'épigramme de Léonidas de Tarente, qui vivait 280 ans avant notre ère, servira de légende à un pot à boire daté de 1757.

Le paysan obéit aux mêmes sentiments qui poussaient les Phéniciens & les Étrusques, les Chinois & les Japonais à inscrire des maximes morales, des prières, des noms consacrés ou des paroles ayant trait à des mythes religieux.

Signes de propriété, vaisselle destinée à conserver le souvenir d'un mariage ou d'un baptême, chansons grivoises, proverbes & dictons, telles sont les bases d'un art particulier qu'à défaut d'autre titre on peut désigner sous le nom de *faïence parlante*.

J'entends par faïence parlante celle qui, ne se contentant ni de la forme ni de la couleur, y ajoute l'écriture pour expliquer le drame, & quelquefois emploie cette inscription comme unique ornementation.

Assiettes, cruches, saladiers, gourdes, plats à barbe, ont été les pièces destinées à être recouvertes de légendes par le *patouilloux* nivernais, car Nevers fut surtout le berceau de la faïence parlante, & ce n'est guère qu'à l'état exceptionnel qu'on trouve quelques rares inscriptions sur les produits des trois grandes branches de l'arbre céramique français.

L'art à la fois radieux & sévère de Rouen se contente de ses dessins rayonnants.

Moustiers vit par son élégance italienne & la pureté laiteuse de ses émaux.

Strasbourg & toute l'Alsace égayent les yeux par le *pinculur* emprunté à l'Allemagne.

Pourtant les potiers de Moustiers, qui étaient originaires d'Italie, ne devaient pas manquer à ces inscriptions. La ba-



N° 2. *Gourgouline polychrome de Moustiers.* H. 29^c.

taille de Fontenoy, en 1745, fut le prétexte des premières faïences patriotiques.

Les Autrichiens avaient assiégé la ville de Moustiers, & leur invasion est constatée par les produits du faïencier Olery. *Vive la paix!* Tel est le cri que poussent de petits bancroches à têtes d'âne, à nez de Polichinelle, à dos de Mayeux, les uns habillés en moines, les autres en Scaramouche, qui agitent dans les airs des drapeaux fleurdelisés où la paix est invoquée [1].

La plus curieuse de ces céramiques est une *gourgouline* destinée à rafraîchir le gosier des paysans. Sous le bicron [2] pointu de la gourgouline, au milieu de la panse, se lit l'inscription suivante : *Antoine Guichard de Moustiers, 1763, le 10 décembre* (voir fig. n° 2).

Le motif principal est un camaïeu vert pâle avec quelques rares rehauts d'ocre jaune. Près d'un château ombragé par de grands arbres, deux grotesques représentent un homme & une femme, l'homme portant un haut étendard avec hampe fleurdelisée; sur l'étendard est écrit : *Vive la paix, 1763.*

Ainsi les vœux de 1745 ne furent pas exaucés. Une fatale guerre de sept ans avait ruiné le pays, & sans doute l'industrie céramique en souffrait encore quelques années après dans les Basses-Alpes.

Je m'attache à ce cri du peuple sur les faïences de Moustiers, parce qu'il éclate rarement & que le patriotisme de

1. Davillier. *Faïences & porcelaines du Midi.* Paris, 1863, in-8°.

2. J'emploie un terme particulier au centre de la France, pour décrire la forme d'un vase du Midi; mais *goulot* rend-il, comme *bicron*, ce fin appendice qui goutte à goutte laisse tomber l'eau dans le gosier altéré des moissonneurs ?

ces provinces, qui ne furent vraiment françaises qu'à la Révolution, n'est pas fréquent.

Le Midi, peu prodigue de légendes appliquées à la céramique, a surtout fabriqué, en matière de symboles parlants, des plats aux armes des francs-maçons. J'en connais un nombreux service avec l'inscription : *Loge de la triple harmonie de l'Orient de Béziers*, entourant un médaillon où sont groupés l'équerre, le compas, le marteau, le niveau, &c. De Moustiers à Marseille, dans les différents centres de céramique, sortirent des emblèmes maçonniques exécutés avec un grand soin par les faïenciers. Les instruments mystiques des grands jours de réception sont traités finement & comme par un peintre de miniature [1].

Nevers arborait plus ouvertement le drapeau de la faïence parlante, art plaisant où le sentiment du potier se fait libre comme les ciseaux des tailleurs de pierre au moyen âge.

Nevers est un pays vignoble : le vin y est abondant, agréable, peu coûteux; les gens sont spirituels, vifs, alertes. C'est ce qui explique la différence de l'art nivernais & de l'art normand. Le cidre n'égaye pas l'homme comme le vin. Si la Normandie a donné naissance à Olivier Basselin, trouve-t-on dans ce poëte une pièce égale à la solennelle ivrognerie de maître Adam :

Aussitôt que la lumière, &c.?

Malgré mes recherches, je ne trouve guère trace d'*esprit*

1. Le cabinet de M. le vicomte de Liesville contient un certain nombre de ces emblèmes, fabriqués sans doute pour de hauts dignitaires de l'ordre.

dans la faïence de Rouen, sauf sur les flancs d'un gros broc qui porte cette malice :

Le demy septier
Du frère Louis Germain.

Une raillerie contre les moines grands buveurs, tel est le rare spécimen que quinze ans d'études dans les musées & les collections particulières m'ont fait rencontrer chez les faïenciers de Rouen [1].

On en trouvera certainement d'autres types quand l'art populaire sera mieux étudié; mais il est à peu près certain qu'aux époques de sa splendeur la céramique de Rouen dut repousser toute écriture, sauf les noms des propriétaires qui se lisent avec les dates sur le cordon des riches bouteilles. L'irradiation des majestueux dessins de Poirel de Grandval n'avait que faire de la gausserie. La fameuse *corne* d'abondance qui lance des gerbes de fleurs & de fruits au milieu des grands plats chasse également toute inscription.

Ce fut à cette époque que Nevers, se débarrassant à la fois de l'imitation japonaise & italienne, trouvait un style vraiment gaulois, non pas distingué ni séduisant, mais gai comme un pont-neuf.

Dès lors Nevers égaya la France par sa faïence bachique, facétieuse, gaillarde & patriotique.

1. Pendant la correction de ces épreuves, un plat m'est signalé, représentant un cerf dont les bois sont tombés. Une légende porte en gros caractères : « *Je pleure ce que Bien d'Aultre voudray A'voire perdu. 1778.* » Cette facétie, à propos de cornes, fut très-répandue en Normandie & ailleurs.

Un type des plus populaires, sans contredit, est l'*Arbre d'amour*, qui obtint un tel succès parmi les paysans, qu'il fut peint à de nombreux exemplaires [1].

Un débat si vif a séparé les hommes & les femmes, que rupture complète s'en est suivie. Réfugiés sur les branches d'un gros arbre, les hommes passent des jours heureux, hors d'atteinte des exigences des femmes. C'est le renversement de la fameuse comédie d'Aristophane, où les femmes ont cessé tout commerce avec les hommes : dans la légende française les femmes, lassées de cet état de choses, courent en foule autour de l'arbre, se lamentent, gémissent, supplient les hommes de descendre, & apportent des cadeaux pour les décider à une réconciliation.

L'une crie en vers que je n'ai pas à défendre :

« — Monsieur, d'agréables manières,
Recevez cette tabatière. »

A un autre galant

« La charmante Ysabeau
Présente un beau chapeau. »

Les charmes d'Ysabeau, la tabatière de celle-ci, le chapeau galonné de celle-là n'ayant pas réussi, non plus que les pleurs, les reproches, les tendres coups d'œil, les supplications & les sourires, c'est alors que les femmes se laissent

1. J'en connais une cinquantaine dans diverses collections. Les curieux peuvent le voir au musée de Sèvres.



N° 3. *L'Arbre d'amour, d'après une estampe du* XVIIe *siècle.*

aller à une vive colère attisée par un petit amour qui leur a lancé une flèche au cœur.

« — Courage, Margot,
Nous aurons pièce ou morceau, »

s'écrient les femmes, en s'emparant d'une grande scie, avec laquelle elles scient l'arbre pour en faire tomber ces êtres récalcitrants.

Je cite ce spécimen de faïence facétieuse de 1738, pour montrer qu'à cette époque les ouvriers potiers ne créaient pas.

Le sujet de l'*Arbre d'amour* est emprunté à l'imagerie populaire du XVII[e] siècle. C'était un *canard* qui se vendait dans les rues de Paris du vivant de Molière [1]. Sujet éternel que les débats de l'homme & de la femme, qu'on retrouve constatés par les sculptures des cathédrales, les miniatures, les soties & qu'un potier, voulant éterniser à jamais, enferma sous un émail inaccessible à l'humidité & au soleil.

Ainsi, aux débuts de la faïence parlante, les sujets importants peints sur la vaisselle sont tirés de l'imagerie. L'imagination du potier n'est pas assez riche pour enfanter un sujet si compliqué que celui de l'*Arbre d'amour*. Les premiers essais sont plus simples. Un saint au milieu d'un paysage avec le nom patronymique de celui qui commandait le plat, telle était la mode vers le milieu du XVIII[e] siècle,

1. Voir au Cabinet des Estampes les portefeuilles d'estampes facétieuses recueillies par l'abbé de Marolles. Depuis le premier Empire, Épinal, Metz, ont tiré des milliards d'exemplaires de cette facétie avec les variantes apportées à chaque époque par les costumes.

à Rouen comme à Nevers, de faire ajouter chez le faïencier, avec le portrait du saint dont on portait le nom, soit la date de la naissance d'un enfant, soit celle d'un événement important, tel que baptême ou mariage.

J'ai sous les yeux le saladier d'épousailles de *Bernard Groslier* et de *Marie Préponier, femme Groslier,* avec la date : *1804 an XII.* Le nom du mari est inscrit sous le portrait en pied de saint Bernard; la femme Groslier, jadis demoiselle Marie Préponier, s'est placée sous l'égide de la figure de la vierge Marie. Une ancre est dessinée dans un coin. A l'aide de ces noms & de l'ancre, un biographe peut suivre la vie des époux Groslier, mariniers de la Nièvre.

Rien de plus gai que cette faïence au bord de laquelle un éclatant soleil darde ses rayons sur un grand pont à dix arches où circulent hommes & femmes.

Qu'on ne sourie pas de cet art naïf. L'œil est frappé à jamais par la claire ornementation du potier. Sous le pont de la Nièvre bleue, chargée de barques, la rivière s'enroulant autour des bords ondulés du vase encadre les figures de saint Bernard & de la vierge Marie, & rompt l'uniformité du fond blanc par les pavillons de couleur flottant au mât des barques.

C'est le tableau du pauvre. L'enfant ne saurait se lasser d'admirer le pont sur lequel passe tant de monde, & le grand réverbère planté au milieu, & la maison de péage au bout du pont.

Les faïenciers de Nevers, même dans les pièces communes, sont harmonistes. Dans la céramique actuelle, deux tons principaux, le jaune & le bleu, sont employés avec un tact que plus d'un peintre pourrait étudier. Entre ces deux tons

se glissent avec précaution le violet & le verdâtre, qui en alternent les dissonances trop brusques.

Accroché à un mur, le saladier met les yeux en fête.

L'art se contente des plus naïfs hommages, & le paysan en a un sens latent profond, de même qu'il a d'exquises qualités de cœur que constatent ces touchantes paroles inscrites sur le couvercle d'une écuelle de ménage :

Bourdault Joseph
aspire à ce que le nom et le cœur
de Cel s'y desou passe au sien. 1764.

L'homme de la ville apporte souvent moins de délicatesse dans l'envoi d'une corbeille de mariage.

Sous le couvercle est peinte en camaïeu bleu sainte Cécile, avec le nom en exergue : *Mademoiselle Colinau;* au fond de l'écuelle, Joseph Bourdault a fait représenter son patron saint Joseph.

Ces vases de campagne à l'usage des ouvriers sont quelquefois d'une forme élégante, et l'art populaire d'autrefois pourrait donner des leçons à l'art civilisé d'aujourd'hui. Combien de tableaux, de statues de gens qui s'intitulent *artistes*, ne valent pas ces produits de potiers obscurs!

L'art se glisse partout, dans les chaumières comme dans les palais, & il faut l'épier dans toutes ses manifestations, à la chapelle Sixtine ou à l'étalage d'un marchand de nouveautés, dans la cabane du paysan comme au Louvre.

Sans doute un bas-relief de Phidias donne d'autres émotions que le dessin d'un châle de l'Inde, & l'imagerie d'Épinal ne vaut pas un portrait d'Holbein ; mais pourquoi méconnaître des saveurs naturelles?

On repousse l'art populaire parce qu'il est constamment sous les yeux ; qu'un Goethe recueille une ballade de campagne, le caillou devient diamant.

Un jeune antiquaire normand, signalant les céramiques exposées à l'exposition artistique d'Elbeuf en 1862, disait, non sans raison :

« Aux pièces de Moustiers nous préférons, peut-être par amour national, les plats immenses à rinceaux réservés, les sucrières monumentales dans leur petitesse & les brocs peints de la grande fabrique rouennaise. Une de ces cruches où nos bons aïeux buvaient à la fois le cidre pétillant & la gaieté gauloise porte la date de 1721 & représente des scènes burlesques accompagnées de jeux de mots dans le goût du temps. Au-dessous de l'une de ces caricatures figurant un paysan tenant une oie dans ses bras, sont inscrites ces malignes paroles : *Monnoie est tout*[1]. Ne dirait-on pas que cette charge de l'autre siècle est une plaisanterie du nôtre ? & n'a-t-elle pas gardé à travers le temps cet aspect de franc regain d'antique satire dont s'inspirèrent Villon & Rabelais ? »

Le même archéologue, en face de la faïence populaire de Nevers, n'étant plus poussé par un patriotisme de clocher, se contredisait tout à coup :

« Comme conséquence de cette période désastreuse (1792), il faut citer ces caricatures grossières & ces scènes populaires

1. Encore une faïence qui se rattache à l'imagerie populaire, car dans la fameuse estampe de *Credit est mort* (dont malheureusement l'origine m'est inconnue) une oie majestueuse s'avance prononçant ces paroles, qui servent de bible aux sociétés modernes : *Mon oie fait tout.*

bizarres, peintes par des mains inhabiles & destinées, paraît-il, à l'ébahissement de nos bons aïeux. »

Et il ajoutait : « La couleur & le dessin, pour se vulgariser & descendre davantage, sont autant de platitude & d'ineptie. »

Et il s'écriait : « Plus de style, plus d'aspirations vers le beau, partout la trivialité mise à la place de l'élégance ! »

Et il terminait : « Là où il n'y a ni labeur de la pensée, ni recherche dans l'exécution matérielle, il est inutile d'arrêter l'attention & le regard[1]. »

Victor Hugo avait, dans son cabinet de toilette à Paris, une pièce de faïence représentant un buveur sur un tonneau. Figure blanche, grosses couleurs sur les joues, chapeau à cornes, habit bleu, culottes jaunes. Les délicats auraient passé devant ce joyeux *pichet* sans le regarder, & celui-là eût passé pour un mystificateur qui eût avancé qu'un grand poëte s'amusait de cet art naïf ; mais l'homme qui a écrit la *chanson de Gavroche* n'est pas de ces dégoûtés qui font fi de l'art populaire. Toute forme & toute coloration sont étudiées par les grands esprits dans leur essence ; ils vont du sublime au petit art, demandant à tous deux leurs raisons d'être : après avoir passé une journée en contemplation devant Notre-Dame, un broc de cabaretier les arrête par sa forme & son dessin. Nous en avons la preuve par deux vers que Victor Hugo composa en l'honneur de son pichet & qu'il inséra pour le rehausser & le faire apparaître dans toute sa joyeuseté :

1. Gustave Gouellain. *Le Musée céramique de Nevers*, broch. in-8°. Rouen, 1862.

Je suis fort triste, quoique assis sur un tonneau,
D'être de sac-à-vin devenu pot-à-l'eau.

La faïence parlante de Rouen, dans ses rares types, est certainement d'une ornementation supérieure à celle de Nevers. Mais pourquoi dédaigner un art qui met en lumière le véritable caractère d'une province? On recueille aujourd'hui avec zèle les légendes, les chansons & les noëls de chaque province. Avec la riche moisson qu'y fera la langue, l'histoire enregistrera des faits, des coutumes, l'état des esprits à diverses époques.

C'est à la même classe d'études que se rattache la faïence parlante. Elle sera plus tard la curiosité du Nivernais. Nevers est proverbial par sa grande production, son centre de fabrication, ses premiers essais; mais les emprunts faits à l'étranger ne sont pas entrés dans le sang nivernais.

Nevers n'a de caractère particulier que dans la faïence populaire, celle à l'usage des vignerons & des mariniers; si Rouen l'emporte par ses colorations où le rouge sonne une note éclatante, inconnue au potier nivernais, au point de vue populaire Nevers triomphe de Rouen, l'historien pouvant étudier à livre ouvert les sentiments patriotiques du peuple, aussi transparents que l'émail qui les recouvre.

CHAPITRE II.

L'ART SOUS LA RÉVOLUTION.

Il est du destin des grands événements comme des grands hommes d'étonner leurs contemporains & jusqu'aux générations suivantes.

La Révolution de 1789, mal comprise même aujourd'hui, excite une certaine défiance malgré les recherches des historiens & les nombreux Mémoires concernant les principales figures du grand drame. La Révolution, qui fit tout pour les classes moyennes, a été reniée surtout par ces mêmes classes dont les sentiments sont exprimés par les écrivains & les artistes.

Les lettres & les arts ayant besoin de tranquillité & ne croyant trouver, dans le jeu des passions politiques, aucun germe de développement, ne se prêtèrent pas à faire amnistier la grande époque des quelques crimes qui l'ensanglantèrent. On dut à cette rancune instinctive des lettres nombre de récits romanesques où la chouannerie jouait constamment le beau rôle, & la peinture, loin de glorifier les faits héroïques de la Révolution, montra des scènes où le plus souvent dominait une niaise sensiblerie.

Combien de *Dernier banquet des Girondins*, combien de *Famille royale au Temple*, combien de jurés & d'honnêtes gardes nationaux furent peints sous d'horribles couleurs ! A-t-on vu, depuis quarante ans, une exposition de peinture sans trois ou quatre Louis XVII mal peints, mais attendrissants? Peintures qui n'ont qu'un but, d'émouvoir, par des moyens en dehors de l'art, l'esprit d'un public dont la sentimentalité bourgeoise tressaille en face de tableaux mensongers où le peuple joue le rôle de bourreau sanguinaire.

D'éminents historiens défendirent la Révolution; mais leurs travaux ne s'adressaient pas au public des romans & des gravures à la manière noire. Ces historiens, d'ailleurs, accablés sous l'énorme masse de matériaux écrits & imprimés, ne cherchaient pas la Révolution dans ses monuments: ainsi le mouvement artistique de 1789 fut complétement méconnu. Bien plus, cette période glorieuse passa non-seulement pour ne pas avoir apporté sa pierre à l'art, mais encore fut accusée d'avoir ravagé & détruit les chefs-d'œuvre des siècles passés. Double erreur !

L'Art exista sous la Révolution.

La Convention prit sous sa sauvegarde les monuments.

Les artistes reçurent de la Révolution l'étincelle électrique qui communique encore un frissonnement à leurs œuvres.

Un être vulgaire, aux prises avec la douleur ou l'enthousiasme, trouve tout à coup un cri passionné. La Révolution fit pousser de ces cris enthousiastes à des hommes qui auraient pu rester vulgaires.

Rouget de l'Isle eût-il été poëte sans la Révolution?

La Révolution eut une courte durée; dans ce bref espace

de temps, elle imprima si profondément son cachet dans le cœur, le cerveau & les gestes des hommes de l'époque, qu'elle força, pour ainsi dire, la nature à créer des airs de tête, une certaine bouche, un certain profil, un certain front, comme la race des Bourbons avait perpétué le nez bourbonnien. Qu'on regarde une suite de portraits de conventionnels : ce sont des bouches résolues, des fronts audacieux, des natures actives & décidées.

Les enfants d'alors, qui vivent encore, sont restés des vieillards enthousiastes & pleins de verdeur.

Dans une petite ville du Jura, il est sur la place un arbre isolé & touffu. De cette plate-forme les yeux suivent les étages de vignes qui se perdent dans les horizons de la montagne.

Un jour, à l'aube, je vis arriver un vieillard qui, le dos voûté, marchait à pas lents, appuyé sur sa canne. D'une main tremblante il tenait, appuyée contre sa poitrine, une jatte qu'il avait remplie au ruisseau voisin. De grands cheveux blancs flottaient sur la houppelande du vieillard : sa figure n'était plus qu'une ride; mais le regard était encore ferme. Un instant, le vieil homme s'appuya contre le tronc de l'arbre pour reprendre ses forces, & de sa main tremblante versa sur les racines l'eau de la jatte.

Chaque jour — c'était la prière du matin du vieillard — il venait arroser l'arbre son contemporain, l'arbre de 89, l'arbre de la liberté (voir fig. nº 4).

Tous les hommes qui ont vu la Révolution en ont gardé un religieux et profond souvenir. Une époque qui modela ainsi ses enfants devait communiquer sa flamme aux artistes.

Sans doute, les *ouvriers* de l'art n'en furent pas échauffés; mais ceux qui sentent vivement, ceux que le bruit du tam-



N° 4. *Assiette de fabrique lorraine.*

bour fait tressaillir, ceux qui sont émus au spectacle des scènes populaires, ceux-là, quelque mince que fût leur talent, se trouvèrent agrandis par la fièvre révolutionnaire.

Wille fils, qui ne fut certainement pas un homme de génie, a laissé, sous le coup des impressions qui suivirent la Terreur, une estampe patriotique, pleine d'ingénuité & d'attendrissement.

Sur des gerbes de blé sont portés deux vénérables époux, au-dessus de la tête desquels flotte une bannière avec l'inscription : *Respect à la vieillesse.* Des jeunes filles couronnées de roses précèdent le cortége, portant un drapeau sur lequel est écrit : *Nous jurons de n'épouser que de jeunes républicains, défenseurs de la patrie.* Au pied de la statue de la Liberté, des citoyens présentent au peuple les Tables de la Loi. Des jeunes gens & des jeunes filles dansent autour du Mai patriotique, au son d'un orchestre de violons, de hautbois, de trompettes & de tambourins. Les officiers municipaux, en écharpe, président cette fête qu'acclament les citoyens, se découvrant devant le char de la Vieillesse. Les bourgeois se jettent dans les bras des laboureurs. L'aïeule, appuyée sur les bras de ses petits-enfants, veut voir une dernière fois les hommages rendus par tout le canton à ceux que le travail & les années ont rendus sacrés désormais. Seul, dans un coin du tableau, un aristocrate détourne les yeux de cette fête populaire.

Touchante image! L'amour de la liberté, de la patrie, le respect dû à la vieillesse, ont inspiré le burin de Wille. La pénétrante influence de Jean-Jacques, de Greuze & de Diderot, s'est développée en passant par la Révolution, & a dicté à l'artiste la religion des sentiments domestiques, le culte de la patrie, de l'agriculture & des actions héroïques.

Voilà une des faces de la Révolution qu'on n'a pas assez montrée; voilà un sujet qu'il faut recommander à ces *artistes*

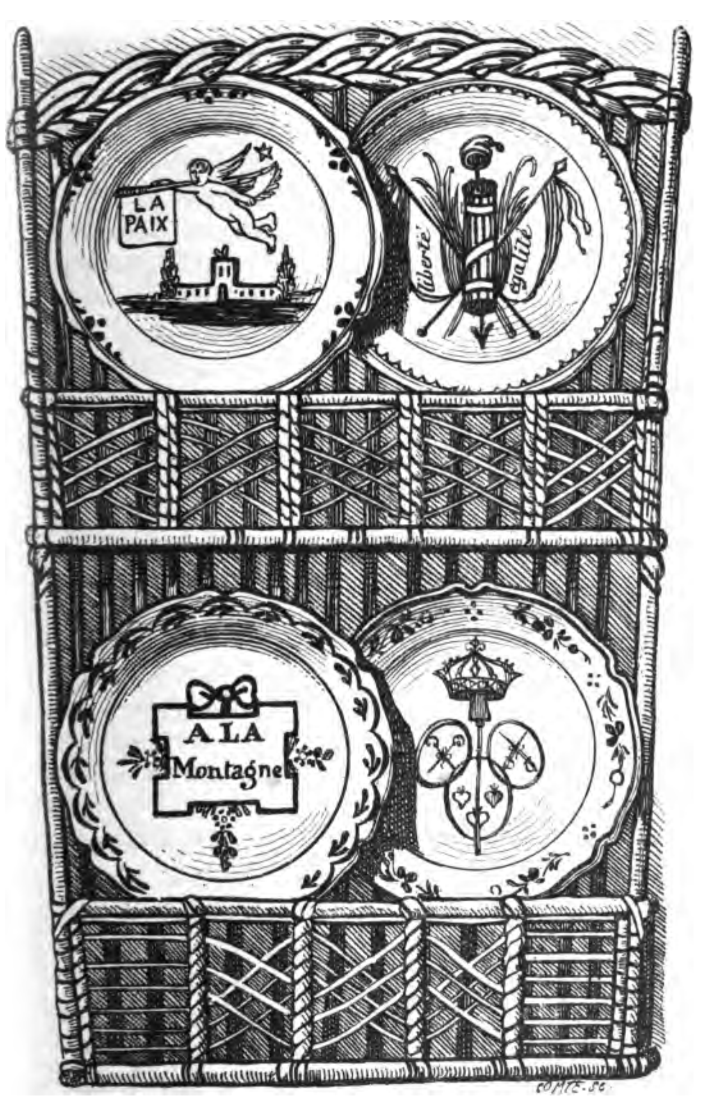
qui, spéculant sur les larmes faciles d'un public ignorant, nous fatiguent de leurs héroïnes assassinant Marat, quand David a laissé ce sombre chef-d'œuvre, plus dramatique avec l'homme seul, étendu dans sa baignoire ensanglantée, qu'en présence d'une Charlotte Corday du théâtre du Gymnase.

L'art de la gravure fut développé considérablement à cette époque. Scènes de la rue & scènes officielles, portraits des principaux acteurs, représentation des fêtes publiques, apparaissent sans cesse sous nos yeux, à tous les coins de rues. Pas un marchand d'estampes qui, par son étalage, ne propage le souvenir révolutionnaire, & cet enseignement par les images est un des plus durables.

En face de ces estampes apparaissent les convictions qui animaient l'âme des artistes. Quelques gravures sont barbares; d'autres, cruelles; la plupart symboliques, & cependant l'être le plus indifférent s'arrête devant cet enthousiasme « à la fois naïf & sombre, » comme l'a dit Louis Blanc, avec une sorte de respect comparable à celui que font éprouver les forêts. Il y a là quelque chose! Ce quelque chose, c'est le souvenir de la Révolution qui agit en nous & dont nous ne pouvons nous débarrasser, à quelque parti que nous appartenions.

Cet art a sa griffe. Il est étrange; il est redevenu naïf; il ne se rattache en rien au passé; il ne s'inspire ni de l'antique ni de l'école italienne; il est parlant, convaincu, veut agir sur l'esprit du peuple, et craint qu'une scène, un acteur, un mouvement, ne soient pas compris. La légende, le texte, la banderole, renfermeront, comme au moyen âge, les paroles explicatives du drame.

L'art sous la Révolution, dit M. Renouvier, fut *hiéra-*



Nº 5. *Dressoir de campagne avec assiettes de diverses fabriques.*

tique. C'est cette forme qu'il importe de faire comprendre, car elle change les idées modernes sur le Beau. A partir de 1789, l'art ne vit plus de sa propre essence; il fait corps avec le mouvement politique, entre dans le domaine des institutions & en ressort avec une idée de civisme, d'enseignement direct. C'est comme un alphabet d'images pour des yeux d'enfants (voir fig. n° 5).

Les législateurs, en maîtres bienveillants, répètent sans cesse : ***Liberté, Égalité, Fraternité, Concorde, Nation, Paix, République, Indivisibilité, Union, Force, Patrie,*** & l'art, élève soûmis, épelle ces abstractions avec le pinceau, le burin, le ciseau, le crayon.

Dans sa chaumière, sur le dressoir aux faïences, le paysan avait sans cesse sous les yeux : ***Vive la Liberté! vive la Nation! vive la Constitution!*** Peu de meubles où ne fussent sculptés les symboles de la République, le triangle égalitaire, le bonnet phrygien. Au cabaret, le paysan lisait, inscrits en gros caractères sur son broc : ***Unité et indivisibilité.*** Il allait se faire raser; au fond du plat à barbe que tenait le frater, était écrit : ***Vivent les Droits de l'homme!*** Celui qui ne savait pas lire était frappé par ces devises parlantes; celui qui savait écrire trouvait jusque sur les flancs de son encrier les mots de ***Liberté*** & de ***Nation.***

L'art égyptien qu'à peu d'années de là le général Bonaparte allait faire connaître à la France semble le patron de l'art de 1789. Mêmes lisières, même austérité. Comme en Égypte, les prêtres qui enseignent l'art révolutionnaire sont des philosophes, des poëtes, des orateurs, des savants. Les vaudevillistes peuvent sourire des fêtes ordonnées par la Convention, des Plans d'Éducation, de la Réforme du

Calendrier, du symbolisme patriotique qui s'accroche aux meubles, aux étoffes & jusqu'à la vaisselle du paysan, le temps, qui fait justice des railleries faciles, a consacré le nom des Lakanal, des David, des Romme, des Grégoire, des Prudhon, des Lalande, des Gérard, des Lamarck, des Vicq-d'Azyr & des savants, philosophes, artistes, écrivains, naturalistes, poëtes, musiciens, qui prirent part à ces réformes.

Tout ce qui est grand porte de grandes ombres. La Révolution m'apparaît comme un de ces vieux arbres touffus sous lesquels vont s'abriter du soleil les petits rentiers de province. Qu'on juge des pauvres propos qui se tiennent pendant une après-midi inoccupée! L'arbre n'en étend pas moins son ombre bienfaisante sur ces parlottes inutiles : de même la Révolution laisse parler ces dénigreurs de province qui tantôt condamnent les choses par les hommes, tantôt font des hommes les metteurs en œuvre de choses mystérieuses, & toujours les associent dans d'injustes condamnations.

On nie l'art de la Révolution. L'art deviendra l'éloquent défenseur de la Révolution. On l'a vu, élève soumis, épelant un symbolisme nouveau : l'élève dévoué défendra plus tard ses précepteurs. Déjà un livre a paru, un catalogue d'estampes, mais quel catalogue & quel enseignement pour les catalogueurs[1]! Une âme ardente, un esprit philosophique, une conscience, un vif amour de la liberté, éclatent à chaque page de ce livre qui fait de l'art un initiateur & un conciliateur de 1789.

1. J. Renouvier, *Histoire de l'Art pendant la Révolution*, 2 vol. in-8°. Renouard, 1863.

« Ici il y a une source, » s'est écrié M. Renouvier, qui, le premier, s'arrêtait sur un terrain qu'on croyait aride.

Par un rapport adressé à la Convention, David avait proposé un jury chargé de juger le concours des prix de sculpture, peinture, architecture de l'année 1793 ; jury composé de Fragonard, Prudhon, Chaudet, Naigeon, Gérard, Talma, en compagnie d'écrivains, d'architectes & de comédiens. Grave & sérieux jury dont personne ne saurait mettre en doute les grandes & nobles aspirations. Suivant MM. de Goncourt, à ce jury avaient été joints « des cultivateurs, des jardiniers & jusqu'à *des* cordonniers. » . .

Comment les grands artistes cités plus haut acceptèrent-ils pour confrères *des* cordonniers ? Je reviendrai sur la réalité du fait, laissant pour un moment le compte rendu de ces séances à MM. de Goncourt frères :

« Le programme du prix de sculpture était : *Le maître « d'école des Falisques renvoyé dans la ville par Camille, à qui « ce traître avait voulu livrer ses disciples.* Le moment est « celui où les pères & mères des jeunes Falisques viennent « au-devant des enfants qui ramènent leur maître d'école en « le fustigeant. La discussion s'ouvre. Caraffe demande « d'abord que les artistes concurrents mettent à côté de leurs « talents ce qu'ils auront fait pour la Révolution. — Les bas- « reliefs, — dit le substitut de l'accusateur public Fleuriot, « — ne sont pas imprégnés du génie que fomentent les grands « principes de la Révolution.

« Eh ! d'ailleurs, — fait-il en s'animant, — qu'est-ce que « des hommes qui s'occupent de sculpture pendant que leurs « frères versent leur sang pour la patrie ? Mon opinion est « qu'il n'y ait pas de prix. — La mienne aussi, exclame

« Hébert. — Je vais parler franchement, — c'est Hassen-
« fratz qui saisit la parole, — tout le talent de l'artiste est
« dans son cœur; ce qu'on acquiert par la main est petit.
« — A cette hérésie artistique du mathématicien, le groupe
« des quelques artistes du jury ose un chuchotement. —
« Neveu s'enhardit presque jusqu'à l'objection : Je dois dire
« à Hassenfratz qu'il faut avoir égard au faire & à l'expres-
« sion. — Hassenfratz : Citoyen Neveu, le faire de la
« main n'est rien. On ne doit pas juger sur le faire de la
« main. — Et Jouvenet, crie Dufourny, le vice-président,
« raillant l'opinion osée de Hassenfratz, & Jouvenet n'a-
« t-il pas perdu un bras sans perdre son génie? Il a peint du
« bras gauche. Voilà tout! Nous ne donnons pas de prix
« à l'habitude, nous en donnons au mérite. Sur cet empor-
« tement de logique & d'éloquence la discussion ferme, &
« sur quarante & un votants, quarante décident qu'il n'y
« aura pas de prix de sculpture. »

Dans ces scènes d'interpellations éclate l'opinion du mathématicien Hassenfratz : « *Tout le talent de l'artiste est dans son cœur, ce qu'on acquiert par la main est petit.* » Belles paroles, quoique MM. de Goncourt les tiennent pour une « hérésie artistique ». Prudhon ne dut-il pas applaudir à ce cri d'un citoyen qui, sans s'inquiéter du *métier*, faisait du cœur de l'artiste le foyer des grandes œuvres? Cependant quelques membres du jury se récrient, & Hassenfratz répond : « *Le faire de la main n'est rien.* » Tel est souvent l'effet de la discussion, que la parole va plus loin que la pensée. Certainement, la plupart des membres du jury se seront gendarmés contre cette négation de l'acquis de l'atelier par un mathématicien, un sectaire du cordeau, de l'équerre

& du compas; mais les véritables artistes, Prudhon, Fragonard, Talma, comprenaient la pensée de Hassenfratz, dont l'impression n'était choquante que pour les médiocrités qui, ayant pris péniblement leurs grades dans les écoles, en sortent sans qualités ni défauts, & par rang d'ancienneté.

Dans Prudhon, dans David, dans Hennequin, dans Lethière (je parle de l'œuvre de ces artistes pendant la période révolutionnaire), le cœur domine. Qu'on le traduise par flamme, inspiration, spontanéité, enthousiasme, le cœur & non la main conduit le pinceau. C'est ce que MM. de Goncourt frères ne voient pas, étant affriolés par des *touches* spirituelles, de tendres *glacis* & autres chétives curiosités de palette & de pointe, dont on commence à se fatiguer.

Cette peinture m'émeut : elle est belle. Devant ce paysage, je songe aux verdures du printemps : il est beau. Une figure vengeresse poursuivant un livide criminel personnifie le remords : admirable tableau ! il fait penser. L'appel aux sensations, leur naissance, leur réveil, sont le rôle de l'art élevé.

Dois-je m'inquiéter si la peinture est obtenue par des *frottis?* Que m'importe combien il y a de bémols à la clef dans une symphonie de Beethoven, si mon âme répond aux tressaillements de l'âme de l'artiste. Oui, lorsque j'ai affaire à un homme qui de l'art ne connaît que les procédés, *ce qu'il a acquis par la main n'est rien*, dirais-je — hérétiquement — avec le mathématicien.

MM. de Goncourt frères donnent encore une autre séance du même jury :

« A la seconde séance du jury national des arts, Pache posa « la question : Y a-t-il lieu à accorder des prix de peinture? « On ne répond que par un long silence ; chacun se regarde.

« Les artistes, voyant bien que l'art n'est pas l'affaire du jury,
« & que le talent n'est guère ce que cherchent les couronnes
« de la Convention (opinion des frères de Goncourt), se
« taisent. Les autres jurés attendent. Fatigué de cette per-
« sistance de mutisme, le bouillant Hassenfratz se jette à la
« tribune : Puisque personne n'ose parler, j'estime que l'on
« peut donner des prix. — Les sujets me semblent traités
« d'une manière républicaine, — hasarde Dorat-Cubières,
« qui se hâte d'avoir un avis après un autre.

« Fleuriot reprend son dithyrambe sur les citoyens ar-
« tistes qui se battent, & opine pour qu'il n'y ait qu'un second
« prix. La discussion va et vient, buttant de ci de là. Au bout
« de quoi une voix crie : que les concurrents sont aux
« frontières. — Mais, riposte une autre voix, sont-ils
« réquisitionnaires ou enrôlés? — Oui, ajoute un autre,
« supportent-ils les fatigues de la guerre depuis six mois
« ou depuis dix-huit mois? Là-dessus, l'avis de Fleuriot
« adopté, la discussion commence sur les numéros 1, 2 & 3.
« Hassenfratz reprend d'assaut la tribune : Je suis peut-être
« un sot, commence-t-il modestement; — cependant j'ai
« senti une plus forte impression à l'aspect du nº 2 qu'à
« l'aspect des deux autres. Il n'existe dans les tableaux aucune
« obéissance aux lois de la perspective, si ce n'est dans le
« nº 2. J'ai l'habitude de la règle & du compas, & j'ai une
« intime conviction que tous les objets de peinture peuvent
« être faits avec la règle & le compas. — A cet aperçu origi-
« nal, le côté des hommes spéciaux de l'assemblée part d'un
« éclat de rire. — Oui, reprend le Winckelmann de la géo-
« métrie avec plus de chaleur, les peintres ne mériteront ce
« nom que quand ils rendront l'expression avec le compas,

« que l'idée seule ne peut rendre avec autant de justesse. « Les rires recommencent, &, après une grande apprécia- « tion des nos 2 & 3 faite par Fleuriot, qui commence par « confesser : Mon âme n'éprouve rien quand je vois un « tableau, le no 3 obtient quarante-quatre voix sur qua- « rante-sept votants. L'auteur était un nommé Harriette, « élève de David. Comme il était à l'armée, Michot crie « d'une façon assez romaine : A-t-il un père? Harriette « père monte au bureau & reçoit l'accolade pour son « fils. »

Sans doute, Hassenfratz, avec son compas, prête au comique. Mais un homme parmi les grands artistes cités plus haut n'a pas été sans jeter quelques mots au milieu de débats qu'il faudrait connaître dans tous leurs détails. Les peintres & les statuaires d'alors étaient élevés pour la discussion, par la formation de clubs artistiques. Nous savons que les séances du jury national étaient consacrées à l'étude des beaux-arts. Chaudet demandait que les ouvrages indécents fussent interdits; Lesueur lisait un mémoire : *Éducation dans les arts;* Gérard appuyait sur le principe de leur utilité; Prudhon prononçait un discours où il considère les arts sous les rapports philosophiques, & il en parle en élève de Jean-Jacques. Les procès-verbaux de ces séances montrent que les grands artistes de l'époque étaient de taille à tenir tête à un mathématicien. Dans la discussion, je ne vois que MM. de Goncourt frères, sténographes & juges à la fois, sténographes inexacts, juges prévenus. Quoi de plus touchant que de voir un père appelé sur l'estrade à recevoir la récompense décernée à son fils qui, à cette heure peut-être, est mort pour la patrie?

« Michot crie d'une façon *assez* romaine : — A-t-il un père ? »

Cet *assez* dédaigneux montre le peu de connaissance qu'ont de la Révolution MM. de Goncourt frères. Je veux bien accepter la véracité de certains de leurs documents, quoique aucune note n'indique où ont été puisées dix mille bribes de citations accrochées les unes aux autres par des guillemets, comme des wagons vides à la queue d'un train de voyageurs.

Qu'on entasse caquetages sur cancans, qu'on m'apprenne que les femmes portaient « des robes de couleurs rayées à la nation ; »

Que « d'un effort acharné, continu, incessant, quotidien, la République de l'an II travaille à l'anéantissement de la civilisation, » et qu'alors « un forte-piano de 6,000 livres est vendu 100 écus ; »

Que « *les* guichetiers ne permettent *aux* filles de voir *leurs* mères qu'à deux conditions : la première, de manger du chat ; la seconde, de boire dans leur verre. »

En présence de tels *renseignements* historiques, je ne demande pas dans quels anas ils ont été puisés & je les laisse dormir tranquilles dans leurs guillemets ; mais le temps est passé où les gardes nationaux, les geôliers, les représentants du peuple doivent être peints sous les traits d'hyènes altérées de sang, en costumes déguenillés, la tête coiffée de bonnets de poil de loutre se confondant avec des barbes abominablement hérissées.

Un tableau récemment exposé, le *Triomphe de Marat*, par Boilly, prouve que le peuple en fête était gai, ouvert, vêtu proprement. Sans doute, il y eut des scènes sanglantes,

& à la piste des massacreurs se glissèrent quelques êtres altérés de sang, semblables aux corbeaux flairant le champ de bataille qui planent au-dessus d'une armée en marche. N'en a-t-il pas été ainsi à toutes les époques ?

Les guerres civiles, les émeutes, les insurrections, sont sœurs des bouleversements de la nature. Des pierres tombent du ciel, le feu jaillit des volcans, les rochers se détachent des montagnes, les eaux sortent de leur lit, la tempête abat des forêts tout entières ; une vaste prairie est couverte de sables ; la vase souille de riches moissons ; sous les ruines disparaissent des villes tout entières. Et aucun calcul de la science ne pouvait faire prévoir ces révoltes de la nature, de même qu'aucun effort des gouvernements ne peut s'opposer à la trombe d'un peuple irrité.

La Révolution fut. Il faut l'étudier aujourd'hui, sans parti pris, sincèrement ; mais l'ombre étant jetée sur un tableau, j'y veux sa part de lumière. Pourquoi les frères de Goncourt n'ont-ils pas donné dans leur livre une seule belle parole, une seule belle action de 1789 ? Elles ne manquent pas. A l'aide de petits récits, coupés dans les almanachs du temps, ils ont pour singulière méthode de généraliser d'après le moindre fait. Une feuille royaliste rapporte sans doute qu'*un* cordonnier assistait au jury des arts ; gravement MM. de Goncourt attestent que *des* cordonniers faisaient partie du jury. De même ils transforment un misérable profitant de sa position en « *les* guichetiers qui ne laissent entrer *les* filles dans *les* prisons pour voir *leur* mère qu'à condition de *manger du chat*. »

Ayant donné une séance & un discours de mathématicien comme le modèle de toutes les séances & de tous les dis-

cours, comme s'ils ignoraient qu'une assemblée contient plus d'esprits étroits que d'intelligences [1], MM. de Goncourt se gardent bien de citer Vicq-d'Azyr, s'écriant dans un rapport officiel :

« Et toi, peuple français, déclare-toi l'ennemi de tous les ennemis des lettres ! Couvre surtout les arts de ta puissante égide, & sois le conservateur de leurs travaux afin que tu puisses dire un jour, comme Démétrius Poliorcète : « J'ai « fait la guerre aux tyrans ; mais les arts, les sciences, les « lettres, n'ont jamais en vain réclamé mon appui. »

Les ennemis de la Révolution ont répandu le bruit que la « barbare » période de 1789 à 1800 répudia les lettres, les arts & les sciences. La liste des écrivains, des savants, des peintres & des musiciens pensionnés par la Convention qui les encourageait à faire de grandes œuvres, suffirait à amnistier les conventionnels de telles calomnies. Non, quoiqu'en l'an II « un forte-piano de 6,000 livres soit vendu 100 écus [2], » — hélas ! quel malheur ! — la République, loin de « travailler à l'anéantissement de la civilisation, »

1. Jugera-t-on des tendances de 1862 par une boutade du marquis de Boissy, qui s'écrie dans le Sénat, lors de la discussion du budget relatif à l'encouragement des lettres & des sciences : « *A quoi bon les lettres et les sciences ?* »

2. De Goncourt frères, *la Société française sous la Révolution*, un fort volume qui contient moins d'enseignement que le chapitre de trois pages de madame de Staël : *Ce qu'était la société de Paris pendant l'Assemblée constituante* (voir *Considérations sur la Révolution*). Il eût été plus simple de ne pas troubler le repos de MM. de Goncourt ; mais ils ont été les premiers à s'inquiéter de l'art sous la Révolution, & lui-même, M. Renouvier, n'a pu s'empêcher de relever ces naïfs frères siamois.

encourage, récompense & appelle à l'étude[1] des naturalistes & des philosophes : Adanson, Anquetil, La Harpe, Lamarck, Lalande, Barthélemy; des poëtes : Saint-Lambert, Andrieux, Parny, Sedaine; des peintres & des statuaires : Prudhon, Ramey, Carle Vernet, Gérard, Vien, tous ceux qui ont marqué ou qui marqueront, ceux qui ont donné des gages & ceux qui donnent des promesses.

Ainsi la Convention répondait aux détracteurs de l'avenir.

Que disait le ministre de l'intérieur Benezech aux artistes (9 floréal an IV)?

« La liberté vous invite à retracer ses triomphes... Ayez un caractère national, & que les générations qui vous succéderont ne puissent vous reprocher de n'avoir pas paru Français dans l'époque la plus remarquable de cette histoire. »

En étudiant les institutions de la période révolutionnaire, on verra que la recherche du Beau & du Vrai ne fut pas un vain mot.

Boilly, signalé par Wicar à la Société des arts pour des gravures obscènes, dit pour sa défense que « jamais il n'a dicté les titres qui sont au bas, que ses tableaux ont été composés avant la Révolution, & qu'il a expié les erreurs d'une composition un peu libre en exerçant son pinceau d'une manière plus digne des arts; & il invite les artistes à venir dans son atelier reconnaître la vérité de ce qu'il avance. »

Les jacobins n'avaient pas attendu la proposition de Wicar pour se prononcer énergiquement contre cette démoralisation par les images.

Bonneville est dénoncé à la Commune pour sa galerie de

1. Rapport de Chénier & de Daunou.

portraits révolutionnaires, qui ne sont pas flattés ; mais qu'aurait pensé la Convention des portraits pseudo-historiques publiés plus tard par Gabriel, un vieillard maniaque, qui prétendait avoir dessiné d'après nature ces figures pendant les débats de l'Assemblée ?

Tout jeune, passant mes après-midi sur la place du Carrousel, où le curieux s'initiait d'un rapide coup d'œil à tout ce qui intéresse les lettres & les arts, j'étais attiré à la montre d'un marchand de gravures par de singulières eaux-fortes représentant des bossus, des idiots & des gâteux. C'étaient les portraits de Marat, de Couthon, de Léonard Bourdon, de Lebon, d'Hébert, de Henriot, de Maillard; pour mieux faire ressortir la grotesque monstruosité de ces êtres, au milieu d'eux une charmante Lamballe & une touchante Marie-Antoinette apparaissaient avec le charme de leur beauté & la poésie de leur fin sinistre. Étranges portraits que ceux-là, qui sans cesse m'attiraient & sans cesse m'irritaient par une fausseté dont j'avais le sentiment. Le mensonge est maladroit! Ces monstres bancroches, bossus, boiteux, n'avaient pas encore satisfait le dessinateur : leurs habits, leurs chapeaux, subirent la même déformation que les physionomies. Par là, le maniaque royaliste dépassa le but & dévoila son secret.

Ne grandissons pas outre mesure les hommes de 89, ne les abaissons pas.

Quel rôle joue l'homme dans une révolution ? Un bien petit, assurément. Combien de gros volumes portent pour titre *les Hommes et les Choses !* Il faudrait dire *les Choses et les Hommes*. Les hommes peuvent faire de grandes actions : les choses font pousser de grands hommes.

Là où les événements deviennent menaçants, un être s'élève qui serait resté dans l'obscurité sans de violentes tourmentes. Qu'on étudie la condition modeste d'où sortirent les hommes de la Révolution ; c'étaient la plupart des avocats de province, des journalistes, des fils d'artisans. Sans les cahiers du Tiers, ces hommes mouraient ignorés dans leur étroite sphère. Aussi je m'étonne toujours des singulières biographies de personnages politiques que les ennemis de la Révolution chargent de tant de crimes. Ces hommes ne sont que des instruments dont la Révolution se sert. Les diverses oppressions, longtemps muettes, ont pris corps & choisi des avocats.

La République eut à passer par de cruelles épreuves : si on compte quelques figures sinistres mêlées au grand drame, il ne s'ensuit pas que tous les acteurs étaient cruels ou sanguinaires. Il faut envisager les hommes de 89 avec sérénité, & ne pas imposer, comme l'a très-bien dit M. Renan, « nos petits programmes de bourgeois sensés à ces mouvements extraordinaires si fort au-dessus de notre taille. »

Le symbolisme est le caractère distinctit de l'art révolutionnaire. Nier le symbolisme & sa portée, c'est entrer dans un art nouveau, l'esprit garrotté par les préjugés.

Le symbolisme a existé de tout temps : il est le premier des arts primitifs, il appartient également à l'art le plus raffiné. De l'Inde ancienne, le symbolisme s'étend à l'Allemagne moderne. Le symbole parle aux yeux des enfants & des philosophes : il frappe les esprits vierges, il fait penser les esprits réfléchis.

Le symbolisme révolutionnaire a ses racines dans l'antiquité. Au XVI[e] siècle, la Révolution emprunte la personni-

fication du Tiers-État, qui, à partir du mot de Sieyès, devient le cri de la Nation & pénètre partout.

On voit à l'hôtel de ville d'Aix, en Provence, un tableau du XVIe siècle qui représente un laboureur courbé, portant sur les épaules un cœur, au milieu duquel une reine (peut-être la France), en manteau fleurdelisé, prie Dieu, avec cette inscription : *Nihil aliud in nobis.* Le paysan semble harassé par son fardeau. A ses côtés un jeune seigneur & un cardinal l'assistent; seul, le vilain a la charge. On ne peut se méprendre sur la volonté de l'artiste : le paysan courbe la tête, écrasé par ce poids, & demanderait volontiers l'aide du noble & du prêtre (voir fig. n° 6). Il fallait encore deux siècles pour que vînt le secours.

A partir de pareilles images la Révolution germa & dut aboutir [1]. Et quand je vois des écrivains insultant l'époque

1. Ce commencement de révolte du Tiers, que les peintres & les miniaturistes du XVIe siècle ont nettement représentée, on en pressent la conclusion par le chant des paysans que Robert Wace nous a conservé. Au XIIe siècle déjà, les paysans de Normandie se révoltent contre leurs seigneurs, qui n'ont pas de peine à vaincre une armée sans défense. On coupe les pieds & les poings des vaincus; mais leur bouche parlera plus tard :

Nous sommes hommes comme ils sont,
Tels membres avons comme ils ont,
Et tout aussi grands corps avons,
Et tout autant souffrir pouvons.
Ne nous faut que cœur seulement :
Allions-nous par serment,
Aidons-nous et nous défendons,
Et tous ensemble nous tenons.
Et, s'ils nous veulent guerroyer,
Bien avons contre un chevalier
Trente ou quarante paysans
Vigoureux et combattants.



Nº 6. *Fac-simile d'une estampe d'après un tableau du* XVIᵉ *siècle.*

qui nous a délivrés du fardeau sous lequel succombaient nos pères, je leur souhaite, pour les punir de leur ingratitude, de redevenir bêtes de somme.

Le symbolisme a pour mission, par son caractère hiéroglyphique, de frapper plus directement les yeux des masses. La plupart de ces emblèmes, nous en avons perdu le sens; mais qu'ils étaient significatifs pour le peuple de 1789!

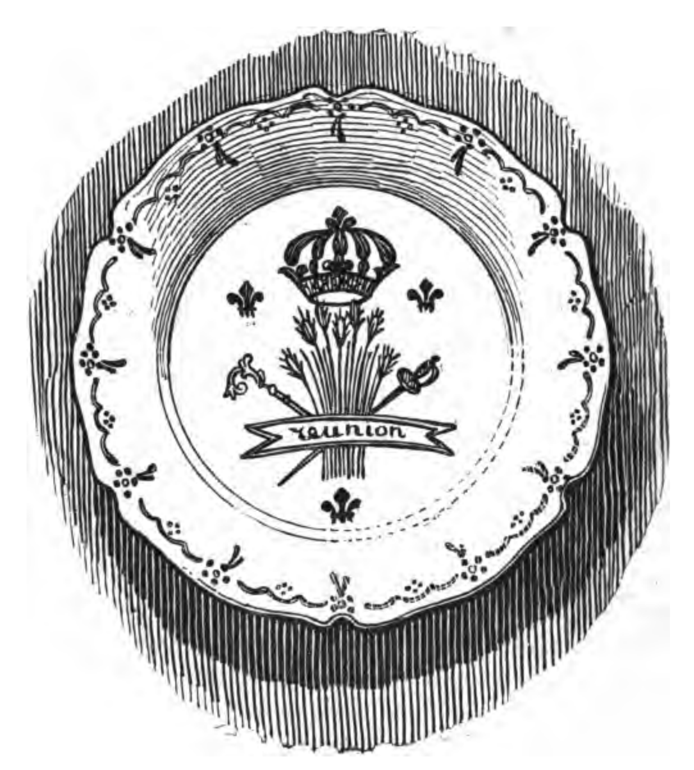
Le symbolisme révolutionnaire fut créé par des philosophes, des naturalistes, des historiens, des peintres & des poëtes, grands & nobles caractères dont un Lakanal est le type, qui imprimèrent l'admirable mouvement de l'instruction publique & eurent une forte part dans la direction des esprits. Le peuple semblait une cire molle sur laquelle il suffisait d'inscrire certains mots pour qu'ils ne s'effaçassent jamais.

Qu'on pense à la puissance de cris patriotiques répétés sans cesse & toujours sur les murs des monuments publics, sur les meubles, sur les bijoux.

L'enfant qui, bégayant à peine, trouva la *crosse*, la *gerbe* & l'*épée* réunies en un faisceau au fond de l'assiette qui contenait sa bouillie, conserva pour la vie le souvenir profond de la réunion des trois ordres : & quand plus tard il épela *réunion*, qui formait l'auréole de ce symbole, ne connût-il que cette légende & ce groupe où prêtre, laboureur & noble ne faisaient qu'un, l'enfant eut la Révolution gravée au fond du cœur (voir fig. n° 7).

Les peintres de la Révolution s'appellent David, Lethière, Hennequin, Thévenin, Prudhon, Regnault; leurs toiles, conçues sous le coup des événements de l'époque, doivent être étudiées l'histoire en main. Chaussard, un écrivain

contemporain de David, dit à propos du tableau des *Sabines :*



N° 7. *Les trois ordres.*

(Céramique nivernaise.)

« Je crus voir les Français des différents partis prêts à s'égorger de leurs propres mains, & la mère patrie se levant, se précipitant entre eux & criant : « Arrêtez !... » Ce rap-

prochement que je hasardais, je le communiquai à l'artiste; il me répondit : — Telle était ma pensée, lorsque je saisis les pinceaux; puissé-je être entendu ! »

Ce sont des artistes rigides & austères qui ne peignent pas seulement pour peindre, mais pour enseigner. Par son tableau des *Sabines*, David voulait concilier. De ces artistes, M. Renouvier a dit justement :

« Je voudrais examiner les ouvrages d'art produits pendant la Révolution, en acceptant toutes les conditions que leur firent les événements. Ces conditions sont complexes, les unes heureuses, les autres dures & difficiles : sentiments nouveaux, exaltés jusqu'à la passion; renaissance antique, aussi marquée qu'au seizième siècle; antécédents corrompus & séduisants; défection du patronage accoutumé de la cour, de l'Église, des seigneurs & des financiers; gouvernement forcé à la parcimonie; préoccupation du public; enfin misère inévitable des artistes. Dans cette crise cependant, l'art me paraît se renouveler, acquérir un idéal inconnu, des types de beauté rajeunis, des réalités plus saisissantes & des conceptions plus vastes; il me paraît surtout riche en éléments & en promesses auxquels le temps seul a fait défaut. »

Bustes des grands hommes victimes de la Révolution, figures pour les fêtes populaires, sentimentalisme puisé dans les écrits de Jean-Jacques, l'*Amour* mélangé à la *Nation*, tel est le foyer où s'inspire la statuaire de l'époque, dont on ne peut parler qu'avec réserve, la plupart des monuments de 1789 à 1792 ayant été détruits ou cachés, & nos connaissances incomplètes ne s'appuyant guère que sur des estampes. Il faudrait voir aujourd'hui les grandes toiles rou-

lées dans les greniers de nos musées [1], telles que celle d'Hennequin, le *Triomphe du peuple dans la journée du 10 août*. (Le Peuple est en Hercule, la Liberté en déesse : au fond se tiennent la Vérité & la Discorde.)

Pourquoi ne les exposerait-on pas ?

Le moment est venu de créer un musée de 1789 avec les peintures & les sculptures du temps, que chaque minute qui s'écoule nous permet de contempler avec plus de sérénité.

Avec les grands souvenirs, les batailles, les fêtes populaires, on y verrait les toiles sentimentales de l'an v : *Un représentant du peuple, entouré de sa famille, répandant des fleurs sur le tombeau de sa première épouse*, ou de gracieuses peintures, telles que l'*Heureux ménage*, la *Tendresse paternelle*, dont M. Renouvier a dit avec un juste sentiment : « Ce sont, sous des titres fort tendres, des airs, des costumes & un mobilier tout révolutionnaires ; les yeux brillent, les seins font peter le corsage, les enfants grouillent, le fourneau s'embrase, & la pique est prête au coin de la crédence. »

Étrange époque, où le lyrisme perce à travers l'emphase. Je regarde une estampe de Queverdo : *Maximes du jeune républicain*, & la légende d'une prose pleine de nombre me reste dans l'esprit comme un beau vers : « *Au sortir du sommeil que les yeux s'élèvent vers la voûte du firmament.* »

C'est pendant cette période que Baltard, paysagiste, prend

1. « Quelques-unes de ces toiles, avec beaucoup d'autres que le courant des réactions a emportées, sortiront peut-être de la poussière le jour où, pour former des musées historiques, on reconnaîtra que les seuls tableaux vrais sont les tableaux contemporains. » (Renouvier.)

pour la première fois le titre d'*élève de la nature et de la méditation.*

Déclamatoire & touchant, tel est le caractère général de l'art de l'époque où chacun, orateur, poëte, peintre, statuaire ou musicien, trouve le grand sans le chercher.

Autour des urnes sacrées,
Flottez, drapeaux! sonnez, clairons!

C'est le début d'un chant national de Davrigny & de Méhul pour la fête funèbre de Barra & de Viala. Et ces vers martiaux d'un poëte peu connu sont par eux-mêmes si sonores, qu'un musicien vulgaire eût trouvé l'harmonie nécessaire pour colorer une trame déjà lyrique.

Deux figures séraphiques traversent ces temps sombres, comme la voie lactée s'étend sur un ciel chargé d'orages. L'assonance mystérieuse de leurs noms en fait deux frères : André Chénier, Prudhon.

Les toiles & les dessins de Prudhon nous montrent un artiste épris des symboles de la Révolution & les traduisant avec une si poétique tendresse, que ces figures de la Liberté, de la Raison, du Civisme semblent destinées à orner les bocages de pays régis par l'utopie d'un Fénelon. La nature mélancolique de Prudhon passa dans des couleurs transparentes qui font penser à l'opale.

Poëte & peintre sont deux artistes en pleine possession des secrets de leur art. Plus de ces hasards qui emplissent de sons éclatants la trompette qu'embouche un Rouget de l'Isle.

Prudhon & Chénier, que l'avenir unira par un trait

d'union comme l'antiquité associa le nom de Pythias à celui de Damon, planent au-dessus de la Révolution, semblables aux archanges qui apparaissent aux souffrants du purgatoire. Ils sont l'idéal révolutionnaire, l'essence épurée, la blancheur, le lis & la colombe. Une tendre sérénité ressort de leurs ouvrages; épris de l'antique, ils y puisent la souveraine tranquillité en la recouvrant du charme moderne. Ce sont des litanies qu'ils chantent avec la lyre & le pinceau, litanies dont le charme ne peut être rendu par des mots. Un Chénier seul peut traduire les œuvres d'un Prudhon. Il faut un Prudhon pour rendre par le pinceau de tels vers :

La Liberté, du génie & de l'art
T'ouvre tous les trésors; ta grâce auguste & fière
De Nature & d'éternité,
Fleurit. Tes pas sont grands. Ton front, ceint de lumière,
Touche les cieux. Ta flamme agite, éclaire,
Dompte les cœurs.....

Jean Goujon personnifie la Renaissance; Prudhon, la Révolution. Dans la Révolution, la postérité ira chercher Prudhon, & cette époque calomniée sera représentée par la figure la plus idéale de l'art français.

On a fait de la période révolutionnaire une époque de destruction. Sans doute le peuple détruisit dans ses moments de fièvre ; mais la Convention est-elle complice de ces destructions? De nombreux décrets furent rendus pour la conservation des monuments. Les plans tracés prouvent combien les législateurs s'inquiétèrent de la réorganisation & de la fondation des musées.

Le livre de M. Renouvier met à jour la grandeur des Institutions républicaines. L'homme aimait la République telle qu'elle fut, sans vouloir l'idéaliser. Il a montré ses recherches du bien, du beau & du vrai, sans chercher à en dissimuler les misères. M. Renouvier les signale en esprit philosophique, &, s'il appuie davantage sur les grandeurs, c'est que trop longtemps l'ignorance & la mauvaise foi tendaient à faire croire que les massacres, les insurrections, les guerres, avaient seuls rempli une période de quelques années.

« L'art n'est l'imitation de la nature ou la création d'un beau idéal que par le prisme de la société, » dit M. Renouvier. Et il prouve la justesse de cette définition par l'art de 1789.

En quelques mots, de ceux qui illuminent un livre, M. Renouvier se prononce vivement pour le « jour où l'on tiendra plus de compte à l'art de ses *ingénuités* que de ses *prétentions.* »

A l'époque où M. Renouvier écrivait ces lignes, je suivais le même chemin, étudiant depuis vingt ans l'art ingénu & sans prétentions. L'érudit était préoccupé de l'art des villes, je m'intéressais à l'art des campagnes auquel on peut appliquer ce que cet esprit philosophique disait du *Journal de la Société populaire et républicaine des arts :* « On voit, comme dans une chaudière, bouillonner les principes de l'art nouveau. »

CHAPITRE III.

LE ROI.

Étudier la royauté par les symboles fleurdelisés conduirait à refaire les ouvrages de blason dans lesquels cet ornement héraldique joue un si grand rôle.

Le but qu'on s'est proposé est autre ; il s'agit plus spécialement ici des insignes du blason révolutionnaire, comment celui-ci remplaça le blason de la royauté, &, si je cherche à quelle date s'éteint *Vive le Roi*, je veux montrer d'abord l'enchaînement de la royauté avec la Nation, sa séparation ensuite.

Les souverains n'écoutent pas assez les cris de la foule. D'ailleurs, s'ils les écoutaient, ils courraient risque de s'y tromper, car entre eux & le peuple sont placés des groupes de courtisans qui en dénaturent la portée. Quand les princes s'inquiètent de ces cris trop énormes pour être comprimés, il est trop tard.

Le 21 juin, pendant le trajet que Louis XVI fit de Versailles à l'Hôtel de ville, il n'entendit d'autre cri que celui de *Vive l'Assemblée nationale!* poussé par deux cent mille hommes.

En revenant tous acclamaient : *Vive le Roi!* en signe de réconciliation, « comme si sa leçon eût été finie, » dit Dumont de Genève.

La *leçon*. Dur mot qui prend de la gravité sous la plume d'un témoin si modéré.



N° 8. *La royauté appuyée sur l'Église et la noblesse.*
(Assiette de fabrique inconnue.)

Il n'entre pas dans mon plan de juger le malheureux Louis XVI, ce bon & faible roi qui portait le fardeau des abus du passé; mais en regard de lui, une esquisse de

Franklin montrera l'irritation que dut produire dans les masses le mépris qu'une partie de la cour portait au grand citoyen.

Un économiste traversa les mers, qui, sans pompe ni escorte, vint se loger à Passy ; là, dans une modeste maison bourgeoise, Franklin, plus roi que Louis XVI, comme Voltaire avait été plus roi que Louis XV, semblait arriver des États-Unis pour recueillir l'héritage de la philosophie française, car Voltaire venait de mourir.

« On crut voir, dit un contemporain parlant de Franklin, un sage de l'antiquité revenu sur la terre pour rappeler aux hommes les idées de justice & de liberté. »

Tout ce qu'il y avait en France de savants, de philosophes, de penseurs, prit le chemin de Passy, comme quelques années auparavant ils suivaient le chemin de Ferney.

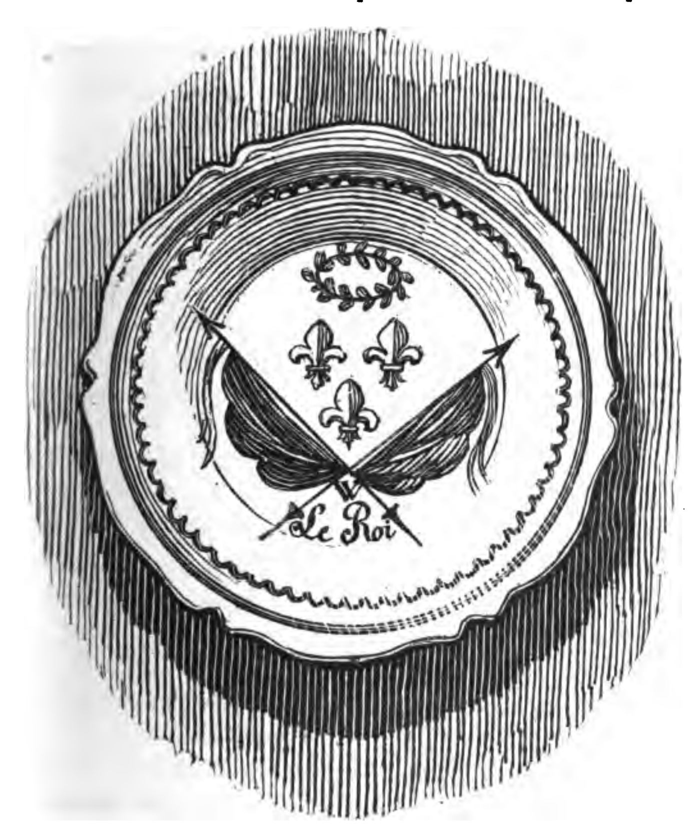
La cour ne vit pas sans dépit ce vieillard en habit de drap, les cheveux non poudrés, dont le costume semblait une protestation. En si modeste équipage, l'Américain recevait de tels honneurs, que les courtisans en devinrent jaloux. Visites, ovations, rien ne manquait au bonhomme Richard.

Si parfois les détails empruntés aux arts contemporains semblent menus en regard des grandes proportions de l'histoire, deux faits significatifs témoignent cependant de l'enthousiasme considérable qu'inspirait le philosophe.

Un sculpteur de médaillons, nommé Nini, était chargé habituellement de modeler les grandes dames & les personnages élevés de la cour, dont il a laissé des reliefs charmants.

Les admirateurs de Franklin commandèrent à Nini *cinq* médaillons différents, voulant laisser à la postérité un type certain des traits du philosophe.

L'autre fait relatif à un portrait de Franklin est plus



N° 9. *Assiette de Nevers.*

grave : depuis longtemps je le connaissais par une tradition de la Manufacture de Sèvres ; l'attestation d'un honorable écrivain a confirmé la tradition.

Il résulte des témoignages de vieillards de la Manufacture, qu'un grand personnage de la cour avait commandé à un peintre de la fabrique, Joseph Pithou, un vase de nuit avec le portrait de Franklin au fond, pour insulter à l'enthousiasme que la ville montrait pour le philosophe.

Singulières imaginations d'esprits désœuvrés qui s'imaginent abattre une réputation par de tels moyens !

L'ouvrier refusa.—Il avait des sentiments philosophiques, me dit un homme qui a connu Joseph Pithou (on me permettra de ne pas le nommer ; j'ai d'autres preuves d'ailleurs).

Malgré la curiosité de ce document céramique, je n'en aurais pas fait mention, si un rédacteur du *Journal des Débats* n'avait trouvé dans les Mémoires du temps trace de ce scandale.

« A Sèvres, à l'exposition des porcelaines, on vendait la médaille de Franklin avec la légende : « *Eripuit cælo* « *fulmen sceptrumque tyrannis.* » Louis XVI, qui voyait autour de lui cet enthousiasme sans le partager, entre autres chez la comtesse Diane, fit faire un vase de nuit avec cette médaille au fond & le lui envoya [1]. »

Quoique différant par certains côtés, la tradition orale & le document imprimé se confirment. On avait commandé ce portrait méprisant à l'ouvrier Pithou qui refusa de l'exécuter. Un autre s'en chargea. C'est par de tels actes que se perdait le roi. Le bruit en venait toujours par quelque côté aux oreilles du public. Insulter Franklin, c'était insulter la nation. La nation se vengea.

1. E. Bersot, *Études sur le* XVIII[e] *siècle*. Voir page 65, chap. *Étude générale*. Paris, Durand, 1855.

Qu'importe le repas des gardes du corps donné au régi-



N° 10. *Assiette de l'école de Nevers.*

ment de Flandre à Versailles, où la musique joue l'air : *O Richard, O mon Roi?* Qu'importe que Marie-Antoinette apparaisse portant le Dauphin sur ses bras? Qu'importe que

la cocarde nationale soit foulée aux pieds, pendant que les gardes du corps reprennent la cocarde blanche?

La ville est là qui veille à son blason.

« C'est ici, dit Camille Desmoulins, que ce qui pourrait passer pour une fête militaire dessine une conspiration manifeste & que ce repas fraternel se change en un repas fratricide. Un garde national de Versailles a la lâcheté d'ôter sa cocarde & de donner le premier exemple de l'apostasie... La cocarde nationale est foulée aux pieds, on en proscrit les couleurs. »

Et plus loin :

« Le jour même, tout Paris s'émeut; c'est une dame, qui, voyant que son mari n'était pas écouté au district, vint la première à la barre du café de Foi dénoncer les cocardes antinationales. M. Marat vole à Versailles, revient comme l'éclair, fait lui seul autant de bruit que les quatre trompettes du jugement dernier, & nous crie : O morts, levez-vous! »

A Versailles, « on se répand dans les rues à la chasse des cocardes d'une seule couleur. On use de représailles, elles sont arrachées, foulées aux pieds, avec menace de la lanterne en cas de récidive. Un militaire essayant de rattacher la sienne, cent cannes qui se lèvent lui en font perdre l'envie : tout le dimanche se passa à faire main basse sur les cocardes noires & blanches... etc. [1]. »

Au souvenir du repas des gardes du corps doit se rattacher une assiette représentant deux bras menaçants armés d'épées qui défendent les fleurs de lis (voir fig. nº 10). Le roi a des sabres pour le défendre; il lui manque une défense qui vaut mieux : l'amour de ses sujets.

1. *Révolutions de France et de Brabant*, 18 octobre 1790.



N° 11. *Bidon polychrome, école de Nevers.*
(On lit sur l'autre face : *Je bois à la santé de Claudine, 1756.*)
H. 12c; l. 10c.

En avril 1790, déjà on n'appelle plus le roi que *premier fonctionnaire public*, & le Dauphin, *premier suppléant.*

Qu'il est loin le temps où buveurs & amoureux associaient le souvenir de la famille royale à leurs plaisirs!

Vive Monseigneur le Dauphin, je bois à la santé de Claudine, telles sont les légendes inscrites sur le fond d'un bidon daté de 1756 (voir fig. n° 11). Un autre, un an après, 1757, porte d'un côté : *Vive le Dauphin*, & de l'autre : *Je bois à la santé de mes amis.*

C'en est fait du respect pour les insignes de la royauté. A ce propos un archéologue normand, signalant un ouvrage où il est question de Noël de la Morinière, un des rédacteurs du *Journal de Rouen*, s'exprime ainsi :

« Qu'on ne croie pas pour cela que Noël n'eut point d'opinion politique. Il en avait une assez ardente, à ce qu'il paraît bien, & tout à fait à la hauteur des circonstances. Le trait suivant va le prouver : il était venu à Dieppe pendant les beaux jours de la Terreur; invité à dîner chez M. M..., un des principaux & un des plus pacifiques bourgeois de la ville, on servit le repas dans des assiettes fleurdelisées.

« A la vue des emblèmes de la *tyrannie*, Noël sentit tout son sang de tribun lui bouillonner dans les veines; il se lève de table, prend les assiettes dans ses mains, les jette contre la muraille & les foule aux pieds. Qu'on juge de l'ébahissement du brave amphitryon, qui jura bien de ne plus se procurer les émotions d'un pareil convive [1] ! »

1. *Galerie dieppoise, Notices biographiques sur les hommes célèbres de Dieppe*, par l'abbé Cochet.

Et maintenant que l'auteur de ces lignes, qui ne sont pas empreintes d'un vif sentiment révolutionnaire, se prononce sur Noël de la Morinière cassant des assiettes fleurdelisées, & sur Louis XVI commandant le portrait de Franklin pour l'usage qu'on sait!

Les potiers ont brisé les moules royaux; c'est à Delft & non à Paris, en Hollande & non en France, qu'il faut chercher traces de la vive affection populaire pour les souverains.

Prier pour le prince et ne lui souhaiter aucun mal, est la devise d'une tasse représentant un prince & une princesse d'Orange.

Sur une assiette sont inscrits ces vers :

On voit planté ici l'arbre de vertu & de gloire!
Voici le prince de la Néerlande libre!

Sur le *marly* d'une autre assiette représentant un prince & une princesse de la même famille, on lit ces distiques se jouant dans des ornements :

Aussi longtemps que le soleil & la lune existeront,
La couleur d'orange existera aussi.
Ceci, je le dis à midi,
Juste sous le signe de l'union,
Et en louant Dieu avec respect,
Je crie : Vive Orange!

Un tel enthousiasme n'existait plus en France : les cœurs aigris étaient fermés à la royauté. Les couleurs nationales avaient été remplacées par d'autres, pour bien montrer qu'un nouveau règne allait commencer, celui de la Nation.

La flétrissure des lis qu'on jetait au coin de la borne fait songer à leur splendeur déchue : « Considérez les lis des champs comme ils croissent : ils ne travaillent pas, ils ne filent pas ; & Salomon lui-même dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. »

CHAPITRE IV.

NECKER.

Un homme se trouve singulièrement placé entre la royauté & la Révolution, M. Necker. Sa popularité ne dura qu'un moment, mais si grande, que, selon le témoignage des premiers acteurs du prologue révolutionnaire, la destinée de la patrie en juillet 1789 semblait liée à celle du citoyen genevois.

Necker s'occupa le premier, à sa rentrée au ministère, en 1788, de la convocation des États généraux, annoncée dès le mois de novembre. C'est à lui qu'on doit d'avoir obtenu la double représentation du Tiers état. Sans doute Target, Rabaud Saint-Étienne & l'abbé Sieyès avaient, par des brochures célèbres, démontré les droits du Tiers; « mais, dit Bailly dans ses *Mémoires*, si ces droits ont été recouvrés, il ne faut pas oublier qu'on le doit à M. Necker & au roi, au ministre qui l'a proposé & au roi qui y a consenti ; l'un & l'autre ont donné les moyens de la régénération de l'empire, on l'a quelquefois trop oublié. » Bailly ajoute : « Puisque nous parlons des causes de la régénération, disons que la première est dans le caractère de Louis XVI; un roi moins bon, des ministres plus habiles, & il n'y aurait pas eu de Révolution. »

Qui sait?

Ce dont on est certain, c'est qu'au lendemain des révolutions les hommes tels que Necker sont sacrifiés fatalement. Le parti de l'action entraîne dans son torrent le parti de la doctrine. Que deviennent les faiseurs de protocoles quand il s'agit de démolir la Bastille, & avec la Bastille les abus, & avec les abus la couronne? Autant sont lents les événements dans leur marche ascensionnelle, autant ils se précipitent avec violence, sans reconnaître soutiens ni défenseurs. Alors naissent du sein de la tempête des géants qui crient plus fort qu'elle & qui, jugeant d'un coup d'œil la situation menaçante, sont sans pitié pour les hommes de demi-mesures.

« C'est une horloge qui retarde, » disait Mirabeau de Necker.

L'horloge pouvait retarder, elle avait des qualités d'intégrité inconnues à celui qu'on a appelé le tocsin de la Révolution. Si Necker, à son arrivée au ministère, retrancha aux autres, il commença les réformes par lui-même; le Genevois désintéressé, qui supprimait six cents charges de cour & de finance, refusait pour lui les appointements attachés à la charge de directeur du Trésor national.

Aussi en cinq ans de ministère, d'un déficit de *trente-quatre millions,* Necker prouvait-il par son *Compte rendu* un boni de *dix millions.*

Le *sans impôts* de Necker passionna la ville comme le *sans dot* d'Harpagon. Les femmes à la mode prétendaient avoir sur leur table de nuit le *Compte rendu* de M. Necker; il faut les croire médiocrement.

« Je n'ai sacrifié, disait Necker en concluant, ni au

crédit, ni à la puissance. J'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent. Si quelqu'un doit à ma simple faveur une pension, une place, un emploi, qu'on le nomme. »

Caractère taillé à l'antique que M. Necker, dont la vie est digne d'un successeur de Turgot.

Les frères Hope, banquiers, avaient demandé la caution personnelle du ministre pour se charger de l'approvisionnement de Paris. On exile M. Necker; il écrit à MM. Hope qu'il continue la caution de deux millions sur sa fortune particulière.

De tels traits sont inconnus à Mirabeau; pourtant le peuple l'aime mieux dépensier qu'économe.

Dans son journal intime, à la date du 15 avril 1787, Mallet du Pan dit que Necker exilé put répondre aux calomnies de M. de Calonne : « Jusqu'aux harengères achètent cet ouvrage. »

Cela fut possible un jour, mais ne dura pas. M. Necker n'avait pas la fibre populaire; il le sait, il le dit.

Ginguené, dans une ode sur les *États généraux* (avril 1789), avait souhaité qu'

> Après ces tempêtes horribles,
> Vogue enfin sur des eaux paisibles
> Le cygne du lac genevois.

Le cygne fut bientôt secoué par de terribles vagues.

Deux fois exilé, deux fois Necker revint en triomphe. Après sa démission, Necker, n'ayant pas voulu paraître



N° 12. *Pot au lait décoré par impression, système anglais*

H. 12c; l. 10c.

au *lit de justice*, la reine & le roi le supplièrent de reprendre ses fonctions de ministre. Il accepta & le peuple le reconduisit en triomphe aux cris de *Vive le Roi! Vive Necker!*

« Je reste, dit-il à ses amis en entrant chez lui ; mais vous voyez le peuple & les bénédictions dont il m'accompagne ; avant quatre jours peut-être, c'est à coups de pierres qu'il me suivra. »

Necker ne fut pas poursuivi à coups de pierres, mais à coups de pamphlets [1].

Tel est le sort des hommes en évidence de s'étendre un court instant sur un lit de roses pour être étendus longuement sur une table de dissection. De leur vivant ils sont conduits au Panthéon comme à la voirie, & ceux qui entrent dans la vie publique sans la connaissance de ces triomphes & de ces chutes, ceux-là qui prétendent gouverner & instruire ne sont pas même dignes de délasser l'esprit de leurs contemporains.

Le buste de Necker fut promené triomphalement dans Paris.

On imprime le lendemain « *Le Roi Necker, criminelle Neckérologie.* »

Les spectacles sont fermés à l'occasion de son exil.

Quelques jours après se vend dans les rues un « *Dialogue entre un noble et sa femme qui fut fessée au Palais-Royal pour avoir gardé le portrait de Necker.* »

1. La collection Labédoyère de la Bibliothèque ne contient pas moins de *trente* cartons de brochures, plus haineuses que sympathiques, relatives à la vie & aux actes de M. Necker.

Necker avait été surnommé le Père du peuple.

Ce qui n'empêcha pas plus tard les Jacobins d'appeler ses censures : *insolences ministérielles ;* sa fidélité au roi : *apostasie liberticide.*

Des couronnes civiques furent tressées en son honneur. La colère du père Duchêne n'en éclate pas moins à propos du départ de Necker, & le cynique journaliste s'écrie : « *Pendez-moi ce j... f..... là, puisque vous le tenez.* »

Ces médailles & ces revers de médailles ont donné à M. Necker droit d'entrée sous le vestibule de la Révolution.

Pourtant je n'en aurais pas parlé si sa figure n'eût été reproduite sur un pot au lait, sans doute fabriqué en Angleterre par un nouveau système d'impression (voir fig. 12). Des assiettes furent également décorées de la même silhouette ; mais ce procédé de décalque en noir, à peine fut-il employé en 1789.

Le peuple ne goûtait pas ce système : il préférait traduire spontanément à la pointe du pinceau, en couleurs voyantes, les grands principes de rénovation.

M. Necker était un esprit froid & protestant. C'est à un procédé britannique & froid qu'on a demandé la reproduction de ses traits.

CHAPITRE V.

LA BASTILLE.

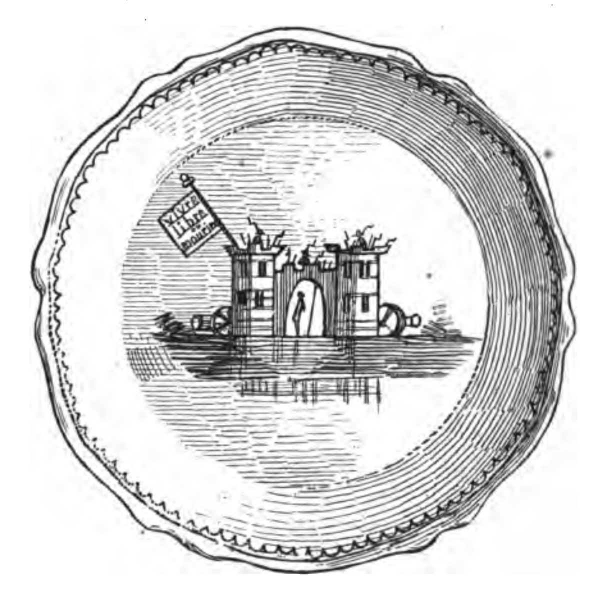
Un écrivain anglais, plus poëte qu'historien, Carlyle, a donné à l'Angleterre un tableau de la Révolution qu'il divise en trois actes principaux : la *Bastille*, la *Constitution*, la *Guillotine*.

Quelque arbitraire que puisse paraître la classification de cet artiste, chacun reconnaîtra avec lui que la formation des États généraux & la prise de la Bastille sont les deux événements considérables du prologue révolutionnaire. Tout fut fait en deux jours. Le peuple témoigna sa force en édifiant & en détruisant.

La prise de la Bastille ne doit pas être attribuée à une simple crise populaire. Bâtie au XIV[e] siècle, pendant quatre siècles elle ne désemplit pas. Combien de fois le pont-levis se leva-t-il devant des innocents ! Combien de femmes de la cour firent enfermer d'hommes dont elles avaient à se venger ! Combien de gens perdirent leurs noms dans les cachots ! Combien d'autres y furent oubliés ! Combien entrèrent qui avaient des cheveux noirs & qui en sortirent les cheveux blancs !

Les fossés étaient larges & profonds ; on les eût remplis

avec les larmes des prisonniers innocents. Les chaînes de fer étaient épaisses & dures, moins dures que les sentiments des princes qui envoyaient pourrir à la Bastille les victimes de leurs maîtresses & de leurs ambitions.



N° 13. *Assiette de Nevers.*

Aubriot, chef de la municipalité de Paris en 1370, pose la première pierre de la prison. C'est Aubriot qui inaugure ses cachots, ayant été condamné à une détention perpétuelle.

Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, y est enfermé pour crime d'État, en 1477.

Louis XI remplit de victimes les donjons de la Bastille.

Le maréchal de Biron y est jugé & exécuté sous Henri IV.

Richelieu y entasse les plus grands noms de la noblesse.

Louis XIV remplit de nouveau les cachots ; les portes s'ouvrent à tout instant devant les lettres de cachet, & le pont-levis s'abaisse devant un si grand nombre de protestants, avant & après la révocation de l'édit de Nantes, que la prison ne suffit plus à contenir les prisonniers, & qu'il faut en transférer une partie à Vincennes.

Sous Louis XV, on compte *quatre-vingt-quinze mille* lettres de cachet, qui, la plupart, vont aboutir à la Bastille.

Le général Lally, pour avoir triomphé des Anglais dans l'Inde, y est enfermé & sort de la prison le 9 mai 1766, *bâillonné*, afin qu'il ne parle pas avant de subir la peine capitale.

Quatre fois un écrivain, Lenglet-Dufresnoy, est arrêté & conduit dans ce sombre donjon où il passe une partie de sa vie.

Mahé de Labourdonnais, gouverneur des îles de France & de Bourbon, ne séjourne guère plus de huit ans à la Bastille. C'est peu pour l'époque.

Le prévôt de Beaumont dénonce le bail fait pour l'achat des grains par le ministre Laverdy, au nom de Louis XV, & demeure enfermé tantôt à Vincennes, tantôt à la Bastille pendant vingt-deux ans. Il ne sort de prison que le 14 juillet 1789.

En 1788, la noblesse bretonne, rassemblée à Vannes & à Saint-Brieuc, nomme douze commissaires chargés de présenter à Louis XVI un mémoire contre les atteintes portées aux prérogatives & priviléges de Bretagne par les gouverneurs de cette province.

Les commissaires vont à Versailles, attendant le jour d'audience qu'il plaira à Sa Majesté de leur accorder.

Dans la même nuit, du 14 au 15 juillet 1788, ils sont arrêtés dans leur hôtel & conduits tous les douze à la Bastille.

C'est le cardinal de Brienne, ministre principal, qui fait jeter en prison ces représentants de douze cents membres des plus nobles familles bretonnes.

L'indignation est si grande en Bretagne, que Brienne est obligé de relâcher les douze commissaires; mais il oublie que douze de leurs prédécesseurs sont enfermés à Charenton; c'est-à-dire que la place manquant à la Bastille pour douze nobles, on a fait sortir de leurs cabanons douze vilains qu'on a logés *en attendant* parmi les fous.

Le provisoire était devenu définitif & il fallut la prise de la Bastille pour qu'un comité[1], ayant mis la main sur les registres, s'aperçût que plus d'un an après les malheureux prédécesseurs des députés de Bretagne étaient encore à Charenton.

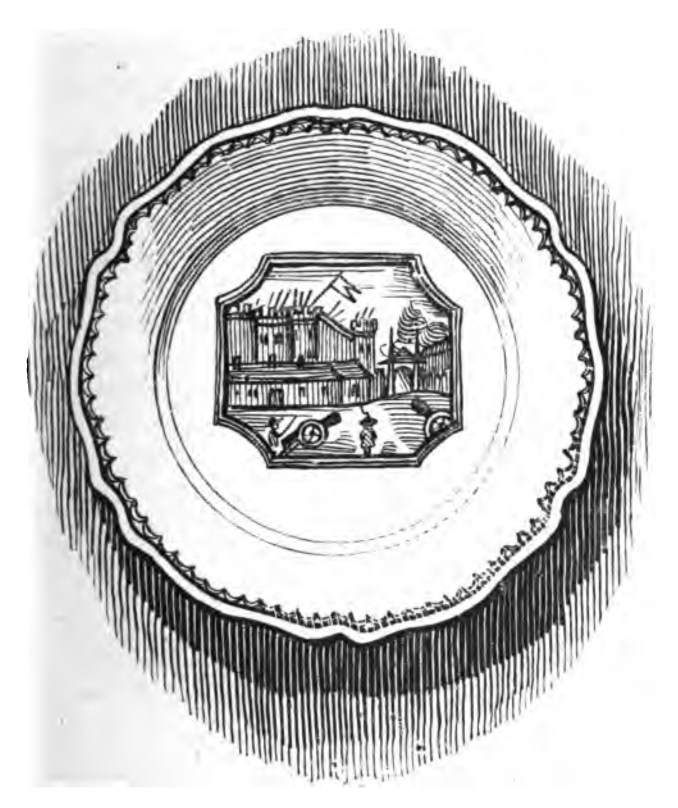
On comprend la colère du peuple longtemps amassée à qui il ne fallait qu'une étincelle. Cette étincelle ce fut la Révolution.

Je n'ai pas à raconter la prise de la Bastille. La lourde prison avec ses ponts-levis, ses fossés, ses murailles épaisses, ses troupes armées, ses canons, son gouverneur, semble une paille enlevée par la trombe populaire.

Paris seul ne dansa pas sur les ruines de la Bastille, mais toute la France.

1. Voir *Mémoires de Barrère*.

Ce fut la prise *nationale* de la Bastille.



N° 14. *L'attaque de la Bastille.*
(Assiette de Nevers.)

Pas de province qui n'eût fourni quelques victimes à la terrible prison.

Avec la symbolisation du Tiers la destruction de la Bastille

est l'événement qui a occupé le plus les peintres, les statuaires, les graveurs, les imagiers, les potiers, les ouvriers de toute sorte.

On emplirait un musée avec les souvenirs peints, sculptés & gravés de la prise de la Bastille.

Les assiégeants de la Bastille étaient nombreux, mais mal armés. Il n'est ni forts, ni troupes, qui puissent tenir devant les grandes révoltes populaires. Ce sont les cœurs bourrés de tempêtes & non pas les canons bourrés de poudre qui décident des révolutions.

Il semble qu'un potier l'ait compris ainsi, qui fait assiéger la Bastille par *deux* hommes & *deux* canons (voir fig. 14); c'est un des spécimens les plus répandus de la céramique patriotique. J'ai vu des milliers de ces assiettes, ce qui prouve combien la prise de la Bastille fut populaire & combien le peuple, quoique la représentation fût naïve, se plaisait à voir des tours hérissées d'armes prises par deux canons & deux hommes.

Il est un symbole plus rare, d'une fabrication tout à fait grossière & qui sort des ateliers d'Auxerre (voir fig. 15).

Une tour est traversée par un glaive à la pointe duquel se dresse, entouré de feuillage de chêne, le bonnet de la liberté.

Le glaive est solennel comme une arme du moyen âge.

Ce symbole peu usité, dont le dessin se trouve également sur des médailles, doit, par la présence du bonnet de la liberté, être postérieur à 89.

Un poêle monumental représentant la Bastille, — la plus grande pièce de faïence qui ait été fabriquée en France, — fut offert à la Convention nationale par Olivier, potier parisien.

Ce poêle ornait l'intérieur de la Convention, alors qu'elle



N° 15. *Assiette de l'école d'Auxerre. Rare.*

siégeait dans la salle du Manége. En avril 1793, ce local ayant été abandonné pour les Tuileries, le poêle, qui embarrassait par ses dimensions, fut abandonné & longtemps

ses débris restèrent enfouis dans un jardin, jusqu'au jour où un ami des arts, ayant connaissance de ce monument, put l'acquérir & en faire hommage au musée de Sèvres.

Combien d'heures ai-je passées en face de ce poêle, autour duquel apparaissent les nets profils, les yeux ardents, les froides volontés de ces hommes à principes ! Le poêle a brûlé pendant plus d'une séance. Qui sait si un conventionnel s'en est approché ? La flamme intérieure qui animait ces hommes chassait le froid de leurs veines.

CHAPITRE VI.

MIRABEAU TEL QUE LE COMPRENAIT LE PEUPLE.

Au seuil de la Révolution se dresse un colosse que ne peuvent rapetisser deux événements considérables, le Tiers-Etat, la Bastille. Tels sont les trois grands points de l'année 1789 : la reconnaissance des droits du Tiers, l'apparition de Mirabeau, la démolition de la Bastille.

Le peuple, pour essayer ses forces, renverse la prison d'État où la royauté se débarrassait de tout ce qui la gênait. S'il s'inquiète des classes nobles, c'est pour choisir dans ses rangs un paria, un déshérité. A la noblesse il dit : « Vous n'avez rien su tirer des qualités de cet homme, je le prends, » comme il dit à Mirabeau : « Tu seras le bourdon qui sonnera la Révolution. »

Le peuple aime les fortes natures pleines d'appétits, de sensualités & de vices : Mirabeau, Danton. Il se retrouve dans ces encolures de portefaix, propres à porter le fardeau des grands événements. Tout d'impression, spontanés plutôt que réfléchis, de tels hommes éclatent, déchaînent la tempête, & en faveur du moule robuste d'où ils sont sortis, plus d'une faute leur est pardonnée.

Un abbé Sieyès, qui parle peu, pense beaucoup, s'inquiète

de la logique des faits, les étudie à leur germe & à leur éclosion, ne pèse pas plus qu'une plume dans la balance qui contient un Mirabeau.

« Sachez, disait Mirabeau à Desmoulins, que c'est l'abbé Sieyès & moi qui sommes les pères de la Constitution.

— C'est un fait, ajoute l'humoriste Desmoulins, que quand Mirabeau eût voulu que je le regardasse comme une horloge que remontait Sieyès & qui ne faisait que sonner à la tribune les idées de Sieyès, il ne m'en aurait pas parlé plus pompeusement. »

Mirabeau ne cache pas la portée de son collaborateur; mais Mirabeau sait bien que l'abbé Sieyès parle une autre langue que celle de la foule frappée par le cheval qui hennit, le taureau que le rouge irrite, le lion dont la crinière se hérisse, le lutteur qui, dans la discussion oratoire, est appelé à donner le coup de poing de la fin.

On ne connaît pas de révolutions sans ces brasseurs qui ont l'encolure de leurs chevaux.

Mirabeau avait un frère, non pas sans vices non plus, mais quels vices! un mangeur & un ivrogne, attaché au parti de la cour, une sorte de Falstaff royaliste que ses amis appelaient Mirabeau-tonneau.

« Il faut appeler l'autre *Mirabeau-tonnerre*, » s'écrie Camille Desmoulins, que je citerai fréquemment, car la plume de ce grand journaliste a des bonheurs particuliers toutes les fois qu'elle s'attaque à l'orateur.

Un Mirabeau ne fait pas de concessions à ceux qui l'ont élu. Il sent le pouce fiévreux de la nature qui l'a modelé puissamment, & il marche avec calme au milieu de l'orage, forçant par sa soudaineté tous les autres à le suivre.

La grossièreté de ses traits le servait. « On ne connaît pas; disait Mirabeau, toute la puissance de ma laideur. »

Mirabeau se plaçait volontiers devant une large glace & se regardait parler avec plaisir, rejetant la tête en arrière, fier de ses trous de petite vérole.

Alors donnant un tour de main à son épaisse chevelure :

« *Quand je secoue*, disait-il, *ma terrible hure, personne n'oserait m'interrompre.* »

On ne prête pas habituellement de telles paroles aux héros.

Étienne Dumont, de Genève, esprit éclairé, qui fut l'ami & le secrétaire de Mirabeau, & qui nécessairement connut l'homme dans ses vanités & ses faiblesses, a laissé de lui un portrait à la Holbein, ne retranchant rien des verrues du modèle.

« Il avait, dit Dumont, ce tic des hommes vains que le son de leur nom frappe avec plaisir & qui aiment à le répéter eux-mêmes : il supposait des dialogues où il se nommait toujours comme interlocuteur : Le comte de Mirabeau vous répondra, etc. »

Voilà le tragédien dans sa loge, au moment où il met son fard, répétant le morceau qui tout à l'heure fera bondir le cœur des spectateurs.

Grand comédien porté par un drame plus grand encore!

Son père avait écrit de lui dans sa jeunesse : « C'est un esprit de travers, fantasque, fougueux, incommode, penchant vers le mal avant de le connaître. » Et dans une autre lettre : « C'est une intelligence, une mémoire, une capacité qui saisissent, ébahissent, épouvantent. »

Le père ne s'était pas trompé. Mirabeau se sent une telle

puissance, qu'il agit naïvement dans la vie, étalant devant le public ses vices, comme l'enfant qui, sans rougir, montre ses nudités.

Il tient du géant; ceux qui parlent de lui sont obligés de s'exhausser. Grand, il force les hommes au grand. Pour rendre sa personnalité, il faut des images fortes & éclatantes; le père de Mirabeau n'est-il pas digne de l'orateur le jour où il écrit qu'il « ressentait les idées qui se remuaient dans la tête de son fils, comme la racine sent l'ébranlement des feuilles? »

De même que dans la Bible, toute chose qui le peint doit être empruntée aux objets naturels & familiers. De Mirabeau, le marquis de Ferrières dit dans ses *Mémoires :*

« Son éloquence rude, rapide, animée, remplie d'images gigantesques, maîtrisait les délibérations de l'Assemblée. Son style dur, rocailleux, semblable à un fort marteau entre les mains d'un artiste habile (ouvrier vigoureux serait mieux encore), façonnait les hommes à sa volonté. »

Quel curieux *Mirabeauana* pourrait être fait avec un choix des mots qui résument l'homme & l'orateur!

Dumont, parlant de Mirabeau à la tribune :

« Il était éloquent jusqu'à ce qu'il fût animé & que les *soufflets de la forge* fussent en fonction. »

Un Louis XIV commande aux peintres & aux poëtes de son temps de le représenter dans toute sa majesté : costumes de cour, grands cordons, airs d'apparat. Le poëte remplit ses odes d'adulations que personne ne relira, le prince mort; le peintre cherche le solennel & trouve l'empesé.

J'aime mieux Cromwell disant à un peintre : « Si tu me retranches une ride, tu n'auras pas un liard. » Ces révolu-

tionnaires ne veulent pas tromper les générations qui auront à juger leur mission. Étant hommes, ils ne se soucient pas d'être traités en anges, car ils sont de l'école de Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête. »

Un jour, dit Pline le Jeune, qu'Eschyne lisait à Rhodes la harangue que Démosthènes avait faite contre lui, les auditeurs charmés applaudissaient. « *Que serait-ce donc,* s'écria Eschyne, *si vous eussiez entendu cette bête féroce elle-même?* » Voilà le meilleur portrait de Mirabeau.

Si, comme l'affirme Champcenetz, Mirabeau « a la petite vérole à l'âme, » j'en cherche les boutons.

Il faut parler de son rôle à l'Assemblée. Mirabeau fut quelque temps hésitant, méconnu, sentant bouillonner en lui l'orage dont la première explosion fut la réponse à M. de Dreux-Brézé, mots qu'il est inutile de répéter; la nation tout entière les sait par cœur. En refusant de sortir de la salle des séances autrement que par la force des baïonnettes, nos pères se vengeaient des humiliations subies par leurs aïeux dans les précédents États généraux.

Un contemporain juge ainsi Mirabeau : « Il est le premier homme du monde pour parler de ce qu'il ne sait pas. » Le trait est souvent applicable à l'orateur; mais quand il faisait corps avec le peuple, qu'il ressentait les sensations de la foule, que le *monstre*, ainsi l'appelle Garat, devait être beau à la tribune! Je me représente la séance où il imposa les couleurs du nouveau drapeau. Pour parler du drapeau, il faut une âme vibrante, un de ces cœurs que le son des trompettes & des tambours fait bondir.

Mirabeau avait l'amour du drapeau. C'est à Mirabeau qu'est dû le triomphe des trois couleurs.

Le drapeau blanc était glorieux. Il avait assisté à plus d'une victoire. Mais il était dans la politique de la Révolution de changer de couleurs nationales, pour indiquer qu'un nouveau règne se préparait.

Le 21 octobre 1790, à l'Assemblée nationale, la droite demandait la question préalable sur la proposition suivante de Le Chapelier :

« Le pavillon des Français portera désormais les couleurs « nationales. L'Assemblée renvoie à son comité de marine « les dispositions nécessaires pour l'exécution du présent « décret. »

Mirabeau se lève et dit :

« Aux premiers mots proférés dans cet étrange débat j'ai ressenti, je l'avoue, comme la plus grande partie de cette assemblée, les bouillons de la fièvre du patriotisme, jusqu'au plus violent emportement. (*Murmures à droite; applaudissements à gauche. L'orateur s'adresse à la droite.*) Messieurs, donnez-moi quelques moments d'attention; je vous jure qu'avant que j'aie cessé de parler, vous ne serez pas tentés de rire... Mais bientôt j'ai réprimé ces justes mouvements, pour me livrer à une observation vraiment curieuse & qui mérite toute l'attention de l'Assemblée. Tout le monde sait quelles crises terribles ont occasionnées de coupables insultes aux couleurs nationales; tout le monde sait quelles ont été en diverses occasions les funestes suites du mépris que quelques individus ont osé leur montrer; tout le monde sait avec quelle félicitation mutuelle la nation entière s'est complimentée, quand le monarque a ordonné aux troupes de porter & a porté lui-même ces couleurs glorieuses, ce signe de ralliement de tous les amis, de tous les

enfants de la liberté, de tous les défenseurs de la Constitution; tout le monde sait qu'il y a peu de mois, il y a peu de semaines, le téméraire qui eût osé montrer quelque dédain pour cette enseigne du patriotisme eût payé ce crime de sa tête. (*Violents murmures à droite; applaudissements dans toute la salle.*)

. . . .

« Eh bien, parce que je ne sais quel succès d'une tactique frauduleuse dans la séance d'hier a gonflé les cœurs contre-révolutionnaires en vingt-quatre heures, en une nuit, toutes les idées sont tellement subverties, tous les principes sont tellement dénaturés, on méconnaît tellement l'esprit public, qu'on ose dire à vous-mêmes, à la face du peuple qui nous entend, qu'il est des préjugés antiques qu'il faut respecter, comme si votre gloire & la sienne n'étaient pas de les avoir anéantis, ces préjugés qu'on réclame! Qu'il est indigne de l'Assemblée nationale de tenir à de telles bagatelles, comme si la langue des signes n'était pas partout le mobile le plus puissant pour les hommes, le premier ressort des patriotes & des conspirateurs, pour le succès de leur fédération ou de leurs complots! On ose, en un mot, vous tenir froidement un langage qui, bien analysé, dit précisément : Nous nous croyons assez forts pour arborer la couleur blanche, c'est-à-dire la couleur de la contre-révolution (*la droite jette de grands cris; les applaudissements de la gauche sont unanimes*), à la place des odieuses couleurs de la liberté. Cette observation est curieuse sans doute, mais son résultat n'est pas effrayant. Certes, ils ont trop présumé. Croyez-moi (*l'orateur s'adresse à la droite*), ne vous endormez pas dans une si périlleuse sécurité, car le réveil serait prompt

& terrible. (*Au milieu des applaudissements et des murmures on entend ces mots : C'est un factieux!*) Calmez-vous, car cette imputation doit être l'objet d'une controverse régulière ; nous sommes contraires en faits ; vous dites que je tiens le langage d'un factieux. (*A droite : Oui! oui!*)

« M. le président, je demande un jugement & je pose le fait. (*Murmures.*) Je prétends, moi, qu'il est, je ne dis pas irrespectueux, je ne dis pas inconstitutionnel, je dis profondément criminel de mettre en question si une couleur destinée à nos flottes peut être différente de celle que l'Assemblée nationale a consacrée, que la nation, que le roi ont adoptée, peut être une couleur suspecte & proscrite. Je prétends que les véritables factieux, les véritables conspirateurs sont ceux qui parlent des préjugés à ménager, en rappelant nos antiques erreurs & les malheurs de notre honteux esclavage. (*On applaudit.*) Non, messieurs, non! leur folle présomption sera déçue ; leurs sinistres présages, leurs hurlements blasphémateurs seront vains : elles vogueront sur les mers les couleurs nationales ; elles obtiendront le respect de toutes les contrées, non comme le signe des combats & de la gloire, mais comme celui de la sainte confraternité des amis de la liberté sur toute la terre, & comme la terreur des conspirateurs & des tyrans... »

Voilà un discours de Mirabeau sur le papier, froid, glacial, sans chaleur & sans éloquence, tant est grande la misère de la parole ; le comédien est mort. « Il fallait le voir dans ce rôle! » disent les vieillards. En effet, je me représente Mirabeau aiguillonné par les interruptions.

« C'est la couleur du lis! » s'écrie Virieu qui défend le drapeau blanc.

« C'est le panache de Henri IV! » dit Foucault.

Des injures éclatent de toutes parts contre Mirabeau.

L'abbé Maury monte à la tribune. « Aux voix! » s'écrie-t-on. Il entre en fureur, saisit la tribune & l'ébranle, comme pour la lancer sur le côté gauche. (*Sic* dans le *Moniteur*.)

La proposition de Mirabeau est acceptée. Un grand tumulte s'élève au milieu de la salle. M. Guilhermy monte à la tribune. On lui crie de descendre à la barre. Enfin, saisissant un moment de silence, Menou s'écrie :

« M. Guilhermy a traité M. Mirabeau d'assassin & de scélérat; je demande que, pour l'honneur de l'Assemblée, elle autorise son président à faire arrêter sur-le-champ M. Guilhermy. »

La gauche se lève & crie : « Aux voix! »

M. Guilhermy. « D'après la motion que M. Menou vient de faire contre moi, il me paraît qu'il n'a entendu que la moitié de ma phrase. Toute l'Assemblée a été témoin de la manière dont M. Mirabeau a empoisonné le discours de M. Foucault. Il l'a accusé d'avoir méprisé les couleurs nationales. »

La gauche s'écrie : « Il a eu raison de l'accuser! »

Après une longue et orageuse discussion à laquelle prennent part Menou, Rœderer et Cazalès, après la demande faite par Mirabeau qu'on passe à l'ordre du jour, diverses propositions sont faites pour ou contre M. Guilhermy.

Sur la demande de Regnault de Saint-Jean-d'Angely, M. Guilhermy est condamné par l'Assemblée à trois jours d'arrêts.

Ce discours mit le feu dans Paris, & la discussion fut peut-être plus vive dans les journaux qu'à l'Assemblée.

Le journaliste Durosoy disait :

« La tunique de nos rois est blanche au moment de leur sacre ! *Leur cheval est blanc.* On ose y substituer les trois couleurs de la livrée d'Orléans. »

Il n'y avait plus de sacre, plus de lis, plus de cheval blanc. Il y avait les trois couleurs.

Ce fut un moment d'ivresse.

« Quand je lis le discours admirable que notre *Mirabeau* a improvisé pour hisser au milieu des voiles de l'escadre la cocarde nationale & ces trois couleurs qui vont crier sur les mers à tous les peuples : *Vive la nation ! Vive la liberté !* je ne suis plus maître de ma reconnaissance, je lui jette alors à la tête toutes les places de la République de France & j'ai regret de ne pas disposer, comme les poëtes, des places du ciel. »

Il faut un écrivain tel que Desmoulins, & je l'ai choisi à dessein, pour qu'on comprenne bien la puissance d'un discours qui répondait aux sentiments révolutionnaires de l'instant.

La force, c'est d'avoir imposé les trois couleurs, c'est d'avoir été appelé *assassin* pour une telle motion.

Les discours de Mirabeau ne sont pas faits pour les cours de littérature ; on ne peut les séparer du geste, de la chevelure, de la petite vérole de l'homme & alors on s'explique leur entraînement.

Une autre face de Mirabeau est à étudier : l'absence d'imagination. Il écrivassait sans cesse, livres, brochures, pamphlets, ouvrages libertins, & ne se fatiguait pas le cer-

veau par ses inventions. Ayant grand besoin d'argent, il faisait des livres de compilation. De même l'orateur perdait peu de temps à combiner ses discours : le fond, l'idée, quelquefois les détails lui étaient préparés, mâchés ; mais ce qu'on ne lui soufflait pas, c'était la flamme, & le peuple dansait en ronde autour de cette flamme, comme les paysans autour d'un feu de la Saint-Jean.

La vénalité de Mirabeau est encore mal expliquée.

Le 10 mai 1790 il écrit au roi :

« Je donnerai mon opinion écrite sur les événements, sur les moyens de les diriger, de les prévenir s'ils sont à craindre, d'y remédier s'ils sont arrivés. Il me faut deux mois pour me faire mes moyens. Ma marche sera insensible ; mais chaque jour je ferai un pas. Un empirique promet une guérison soudaine, & tue ; un vrai médecin observe, agit par le régime, dose, mesure & guérit quelquefois. Il ne faudra jamais juger ma conduite partiellement, ni sur un fait, ni sur un discours. On ne peut juger que sur l'ensemble & influer que par l'ensemble. Il est impossible de sauver l'État jour par jour. Je promets au roi loyauté, zèle, activité, tout, hors le succès qui ne dépend jamais d'un seul. »

A cette époque on pouvait encore s'illusionner sur le sort de la royauté.

Mirabeau reçut de la cour de grosses sommes pour la défendre. Pourtant la Révolution n'a pu le répudier. Et Camille Desmoulins a trop spirituellement peint les intrigues de l'orateur, pour que ce joli morceau ne soit pas cité.

« Tout observateur attentif, en considérant les intelligences que Mirabeau avait dans tous les partis & les espé-

rances que formaient sur lui tant de gens qui marchent en sens contraire, ne pourra comparer Mirabeau qu'à une joueuse coquette, attentive à la fois à tenir son jeu & à occuper trois amants ; elle a ses deux pieds sous la table, posés sur ceux de ses deux voisins & tourne ses regards languissamment vers le troisième, en sorte que tous jouissent d'une préférence qu'ils regardent comme unique. Chacun des trois rit des deux autres & les prend pour dupes, ce qui n'empêche point la belle de prendre du tabac d'un quatrième près d'elle, d'appuyer ses doigts dans sa tabatière incessamment & longtemps, & de serrer la main d'un cinquième, sous prétexte de voir le point de sa manchette. Tel fut Mirabeau au milieu de tous les partis. »

Mirabeau parlait avec insouciance de ses prétendues trahisons.

« Depuis que je me vends, je dois avoir gagné de quoi acheter un royaume ; je ne sais comment j'ai toujours été si gueux, ayant tous les rois & tous leurs trésors à mon commandement. »

M. de Narbonne a dit qu'il lui avait entendu avouer : « Un homme comme moi pourrait prendre cent mille écus, mais on n'a pas pour cent mille écus un homme comme moi. »

Témoignages à charge & à décharge qui doivent faire partie du dossier de l'orateur.

« La cour, dit Rivarol, comptait peu sur un homme avec qui il fallait toujours compter. »

Mais Rivarol fait partie de la bande des roquets royalistes aboyant après le gros dogue qui tranquillement les laissait faire.

L'ami qui l'a le mieux connu avant & pendant la Révolution, qui ne s'est pas épargné à cacher de dures vérités, l'honnête Étienne Dumont, comment conclut-il ?

« Il y avait en lui une sorte d'enthousiasme du beau qui ne se laissait point dégrader par ses propres vices ; c'était comme une glace qui pouvait être obscurcie & qui reprenait ensuite son éclat. »

Mirabeau meurt. C'est alors que chacun est frappé de l'immense perte que vient de faire la Révolution.

Nécessairement les adversaires ne s'entendent pas. Ce que Cerutti appelle des *principes*, une *conduite*, un *génie constitutionnel*, Marat l'appelle *duplicité*, *vénalité*, *coquinisme*. Mais où se trouve-t-il le citoyen pur aux yeux de Marat ?

Les uns disent : « Mirabeau est mort pour la liberté ! — Et contre la liberté, » répondent les autres.

Il semble qu'on assiste au jugement d'un Machiavel.

« La mort de Mirabeau parut, dit Brissot qui souligne, *utile à la liberté*. » Et il ajoute : « *Les hommes de cette trempe font les révolutions et les perdent*. »

Le public connaissait par les gazettes ces opinions si diverses. Une députation des quarante-huit sections n'en demande pas moins à l'Assemblée « un deuil public pour ce citoyen éloquent & vertueux. »

Hébert lui-même suspend ses injures, & dans la soixante-quatrième *lettre bougrement patriotique du véritable père Duchesne*, s'écrie :

« Mirabeau est mort ! ! ! O toi, maître des pauvres humains, qui jusqu'alors t'es déclaré le grand soutien de notre liberté, toi qui ne fis rien pour être enchaîné, à commencer

par le soleil qui galope depuis il y a trois mille ans sans



N° 16. *Assiette de l'école nivernaise. Rare.*

s'arrêter, jusqu'à la fourmi qui vit libre & toujours agissante, que n'as-tu bombardé la mort au moment où la b...

de camarde a grippé Riquetti ?... Avais-tu peur qu'il gâtât sa gloire, & qu'un seul jour fût de trop contre lui & la liberté ? Est-ce pour cette raison, qui me paraît b...ment sérieuse, que ta main pesante est tombée sur lui ?... Cette f... perte est un malheur que mon cœur a senti fortement ; je n'ai pas pleuré l'homme, mais j'ai pleuré sa tête. Cette nuit j'ai rêvé que je visitais le tombeau du mort célèbre que la France regrette, que l'Europe admirait ; j'y lisais ces mots :

« Vil apôtre de l'esclavage,
N'approche pas de ce tombeau ;
Ton souffle serait un outrage
A la cendre de Mirabeau. »

Mauvais vers que ceux du marchand de fourneaux. L'ode de Marie-Joseph Chénier vaut-elle mieux ? Suivant le poëte, on a trop porté jusqu'alors le deuil des monarques :

« Un seul grand homme vaut cent rois ! »

Et il s'écrie :

« Et toi, muse patriotique,
Chante le funèbre cantique :
Un grand homme vient d'expirer ! »

Quels accents autrement éloquents sont ceux de la muse de Camille Desmoulins !

« *On gagne à mourir d'être loué généralement*, dit La Bruyère. Qui l'a mieux éprouvé que Mirabeau ? Comme

Homère, dont sept villes après sa mort se disputèrent la naissance, il semblait que toutes les passions & tous les partis se disputassent à qui l'avait eu de son côté & dans ses principes. Nègres, monarchiens, quatre-vingt-neuvistes, jacobins, tous l'ont honoré d'une oraison funèbre à leur manière ; mais on peut remarquer que les patriotes le regrettaient & que les aristocrates le pleuraient, & j'ai fait convenir quelques-uns que leur deuil était peu honorable au défunt.

« Pour moi, lorsqu'on m'eut levé le drap mortuaire, à la vue d'un homme que j'avais idolâtré, j'avoue que je n'ai pas senti venir une larme & que je l'ai regardé d'un œil aussi sec que Cicéron regardait le corps de César percé de vingt-trois coups. Je contemplais ce superbe magasin d'idées, démembré par la mort ; je souffrais de ne pouvoir donner des larmes à un homme qui avait un si beau génie, qui avait rendu de si éclatants services à sa patrie, & qui voulait que je fusse son ami. Je pensais à cette réponse de Mirabeau mourant à Socrate mourant, à sa réfutation du long entretien de Socrate sur l'immortalité par ce seul mot : *dormir.* Je considérais son sommeil, ne pouvant m'ôter l'idée de ses grands projets contre l'affermissement de notre liberté ; & jetant les yeux sur l'ensemble de ses deux dernières années, sur le passé & sur l'avenir ; à son dernier mot, à cette profession de matérialisme & d'athéisme, je répondais aussi par ce seul mot : *tu meurs.* »

Voilà une page qu'on ne met pas d'habitude dans les cours de littérature à côté de celles de Bossuet, de Fléchier, de Massillon, & qui les vaut.

« Mirabeau se meurt ! Mirabeau est mort ! *De quelle*

immense proie la mort vient de se saisir! » s'écrie Desmoulins en terminant.

De telles paroles qui jusqu'alors s'échappaient de la bouche d'illustres dignitaires de l'Église s'adressant aux monarques, un simple journaliste les trouve dans son éloquence & les crie au peuple.

Mais ce n'est pas un vulgaire panégyrique. Entre le jour de la mort & le jour de la fête de la translation des cendres du grand homme, ses actes furent évoqués. Sans doute Desmoulins admire l'homme ; mais quoiqu'il fasse graver dans sa feuille du 11 avril une vignette représentant le tombeau de Mirabeau pleuré par la royauté à qui la Nation tend une couronne, le journaliste se réserve le droit de discuter plus tard l'influence de Mirabeau.

La *Chronique de Paris* imprimait : « Une société de patriotes a juré de faire mourir sous le bâton les écrivasseurs aristocrates qui auront la lâche insolence d'insulter aux cendres de Mirabeau. »

« Quelle liberté ! s'écrie Camille, *défense de parler librement d'un mort!* » Et comme Mirabeau avait dit : *J'emporte avec moi le deuil de la monarchie, les factieux s'en partageant les lambeaux !* Desmoulins voyait dans ce mot l'explication des attentions de la cour à faire corps autour du convoi de l'orateur.

La mort de Mirabeau fut courageuse. Il avait demandé à son chirurgien de lui dire la vérité sur son état. Petit ne lui cacha pas qu'il devait s'apprêter à mourir :

« On m'a accusé, dit Mirabeau, d'être poltron ; il me semble pourtant que la poltronnerie est la crainte de la mort. Je l'attends avec certitude & je la vois sans crainte. »

Sous ses fenêtres les crieurs vendaient les bulletins de sa maladie heure par heure.

« Soulève ma tête, dit dans un moment de crise Mirabeau à son valet de chambre, tu n'en porteras pas une pareille. »

Ayant cru qu'on tirait le canon : « Seraient-ce déjà, s'écria-t-il, les funérailles d'Achille ? »

Suivant Desmoulins, Robespierre tira un bon augure de ce mot. « Achille est mort, dit-il, Troie ne sera pas prise. »

Le peuple, dans sa douleur, ne tirait pas de telles inductions. Pour lui l'homme était mort en odeur de patriotisme. Rien ne manqua au convoi de Mirabeau. Le Paris populaire était descendu dans la rue; une boutique ouverte ce jour-là eût été défoncée. Les croisées, les arbres, les toits étaient chargés de spectateurs. Des témoins de l'époque ont porté le nombre des assistants à plus de quatre cent mille.

« Quel roi, s'écrie Camille, alla jamais à Saint-Denis escorté d'autant de chevaux, d'esclaves & d'ânes que Mirabeau d'hommes libres en allant à Sainte-Geneviève ! »

De telles funérailles payaient les discours de l'orateur. Mirabeau, c'était l'Assemblée. On ne parlait que de Mirabeau. Un étranger venait à Paris pour entendre Mirabeau. Et rien ne fait mieux connaître sa nature & sa réputation que le mot d'un postillon dont l'attelage allait médiocrement :

« Mes deux chevaux de trait sont mauvais, disait-il, mais mon Mirabeau est excellent. »

C'était le cheval de charge, celui qui porte tout le poids, qu'on appelait le *Mirabeau*.

Le nom de *Mirabeau* donné alors à une rue par la municipalité n'est pas si glorieux que le mot du charretier. C'est par là qu'on voit comment sa réputation avait pénétré jusqu'aux dernières couches du peuple. Mais quelle attitude à l'Assemblée & comme ses colères de lion répondaient à la foule !

Le 28 février, combattant la loi proposée contre les émigrés, il s'écrie en dominant les murmures :

« Messieurs, la popularité que j'ai ambitionnée, & dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre, n'est pas un faible roseau : c'est un chêne dont je veux enfoncer la racine en terre, c'est-à-dire dans l'inébranlable base de la raison, de la justice & de la liberté.

« Au traître ! à la vénalité ! » crie la gauche.

Se redressant de sa haute taille :

« Silence aux trente voix ! » crie Mirabeau d'une voix tonnante.

C'est dans ces impétuosités qu'il faut chercher le secret de sa popularité.

A sa mort on prêta au peuple des mots comme le suivant.

Le jour du convoi de Mirabeau, des élégantes se plaignaient de l'excessive poussière & accusaient la municipalité de ne pas avoir fait arroser le boulevard : « *Elle a compté sur nos pleurs,* » aurait répondu une poissarde.

De telles paroles sentent la tragédie.

Elle a compté sur nos pleurs

est un vers apprêté. Le mot n'est pas vrai, je le conteste,

il est faux ; mais celui-ci, cité par un contemporain, voilà une réponse qu'on n'invente pas.

Un orateur diffus parlait contre Mirabeau. D'une tribune une femme du peuple s'écrie :

« Qui est-ce qui parle là-bas? Faites taire ce bavard ! Il ne s'agit pas de ça, il s'agit d'avoir du pain ! Qu'on fasse parler *notre petite mère Mirabeau*, nous voulons l'entendre. »

On pourrait en citer d'autres aussi caractéristiques. Je m'en tiens là, pour arriver à l'idée que se faisaient de Mirabeau les potiers de 1791.

Pour la première fois un grand deuil public étendait son crêpe sur toute la France.

Les potiers voulurent consacrer ce triste événement par de nombreux exemplaires qui se répandaient dans toute la France.

Aux mânes de Mirabeau
La patrie reconnaissante,

est la devise de céramiques où deux tons mélancoliques, violacé & vert, colorent le monument & les ifs qui l'entourent. Ici le patriotisme d'un potier ne l'a pas poussé lui seul à cet hommage. Ce sont des centaines d'assiettes que j'ai vues avec le même décor ; par le nombre des exemplaires qui restent, on peut juger du nombre considérable qui fut fabriqué.

Quelques-uns offrent une variante dans la légende.

Aux mânes de Mirabeau
La patrie élève ce tombeau,

sont deux vers comme en improvisaient les Nivernais.



Nº 17. *Saladier polychrome de Nevers.*

Il est une assiette plus rare. Un cénotaphe d'une forme à peu près grecque avec ces simples paroles : *Mirabeau n'est plus* (voir fig. 16); mais celle-ci, à en juger par la rareté des exemplaires, n'eut pas le succès de la première. J'en ai rencontré peu de spécimens.

Les bibliophiles jugent de la portée d'un écrivain par l'étendue qu'il tient pendant sa vie dans la table du *Journal de la librairie.* L'art d'une époque est la jauge des grands citoyens. Après Voltaire Mirabeau est une des personnalités qui ont mis le plus en activité pinceaux, ébauchoirs et burins. Les bustes en faïence sont rares. Mirabeau a été modelé en faïence coloriée, quelques années même après sa mort[1].

Un fait est à constater. *Mirabeau* fut l'unique personnalité acceptée par les faïenciers. C'étaient de sévères patriotes qui tenaient pour les principes, & non pour les hommes. En peignant Mirabeau, seul acteur de la Révolution, les potiers ont montré que l'orateur, quoiqu'il fût accusé de manquer de principes, n'en restait pas moins pour le peuple un principe.

1. On lit derrière ce buste, dont le lieu de fabrication échappe à mes recherches : *Amand Legendre m'a fait en 1799 vst* (août), *en l'an 7 nou est* (sans doute *nouvelle ère*).

CHAPITRE VII.

PREMIERS ÉTATS GÉNERAUX.

En étudiant les manifestations qui eurent lieu aux environs de 1788, les cahiers de plaintes du Tiers, les doléances du peuple, l'énorme quantité de gravures symboliques ayant trait aux décisions de l'Assemblée, on sent que l'historique de l'avénement du Tiers n'est explicable qu'avec un précis des autres assemblées de la même nature.

La bourgeoisie, en 1789, parut froide, prudente & réservée; elle arrivait le cœur plein de rancunes du passé, ayant recueilli toutes les humiliations de ses pères, fatiguée de porter le fardeau : n'en faisant rien paraître en apparence, elle se tenait sur ses gardes, résolue à ne rien laisser passer, & il est important de montrer l'enchaînement de ses rancunes.

Ce n'était pas seulement en France que l'inégalité dans les conditions se faisait sentir. Les fous en titre semblent avoir pour mission de représenter les classes pauvres à la cour : les hardiesses qui percent à travers leurs bouffonneries sont claires pourtant; mais les rois n'ont pas le temps de démêler ces enseignements.

Une chanson courait l'Angleterre en 1381 dont le refrain est significatif :

« Quand Adam bêchait & qu'Ève filait,
Où était alors le gentilhomme ? »

Ce n'est rien qu'une chanson. Le Tiers-État se sou-



N° 18. *Le paysan supportant le poids de la royaute. Rare.*
(Fabrique inconnue.)

viendra de la chanson. Pour épigraphe d'une brochure de

1788 : *Le dernier mot du Tiers-État à la noblesse de France*, on lit :

« Qu'avez-vous fait de tant de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître, & rien de plus. »

En 1301, les États généraux furent convoqués par Philippe le Bel, à la suite de l'affranchissement des communes; depuis ils ne furent plus appelés que dans des circonstances très-critiques, car, dit un historien, les membres sollicitaient trop de réformes & les députés du *Tiers* ne se faisaient jamais faute d'invectives hardies.

Une fois la monarchie reconstituée, les États ne reparaissent plus sous Charles VII. La politique des divers rois varia rarement à cet égard : ils ne recoururent aux États que dans les cas de nécessité pressante. Pendant les guerres civiles qui troublèrent le règne de Louis XI, le peuple chantait dans les rues de Paris une ballade ainsi terminée :

« Qui peut donner bon conseil maintenant?
Qui? Vraiment qui? Les trois États de France! »

Après la mort de Louis XI, dont l'œuvre n'avait pas été comprise, eut lieu une convocation des États généraux. Pour la première fois la représentation fut complète & vraiment nationale; toutes les provinces du royaume envoyèrent des députés nommés au chef-lieu de chaque bailliage. Les paysans eux-mêmes avaient pris part à l'élection. Cette assemblée se réunit le 5 janvier 1484.

La délibération eut lieu non par ordres, mais par têtes, dans six bureaux correspondant à autant de régions territoriales.

Le sire de la Roche, député de la noblesse de Bourgogne, prononça un discours, dont on peut extraire les propositions suivantes :

La royauté est un office, non un héritage.

C'est le peuple souverain qui, dans l'origine, créa les rois.

L'État est la chose du peuple ; la souveraineté n'appartient pas aux princes, qui n'existent que par le peuple.

Ceux qui tiennent le pouvoir par force ou de toute autre manière, sans le consentement du peuple, sont usurpateurs du bien d'autrui.

En cas de minorité ou d'incapacité du prince, la chose publique retourne au peuple, qui la reprend comme sienne.

Le peuple, c'est l'universalité des citoyens du royaume ; les États généraux sont les dépositaires de la volonté commune.

Un fait ne prend force de loi que par la sanction des États ; rien n'est saint ni solide sans leur aveu.

Hardies affirmations qui trouveront des oreilles attentives pendant quatre siècles.

En 1560, lors de l'avénement de Charles IX, les États généraux se tenant à Orléans, le tiers, qui avait sapé déjà la royauté, va s'attaquer au clergé & à la noblesse.

Il demande :

Le choix des évêques laissé au clergé & au peuple ;

La fondation d'hôpitaux & de colléges avec les biens du clergé ;

La suppression des tributs payés à la cour de Rome ;

La répression de la tyrannie des nobles sur les paysans.

Joachim du Chalard, avocat au grand conseil, prend la cause des « pauvres laboureurs, vignerons & mercenaires » qui poursuivent « le payement de leurs travaux & sueurs

Toutes fois à présent, ce sont les moins favorisés, & les plus foulés par toutes sortes de vexations, d'extorsions & pilleries. »

Son discours contient des traits vraiment éloquents :

« Les poures laboureurs & villageois, après avoir labouré, semé, fumé les terres, trauaillé tout le jour, enduré l'extresme chaleur du soleil, la rigueur du froid, quelquefois les morsures des serpens, sué sang & eau toute l'année pour accoustrer leurs champs, espérant en recueillir les fruits; soudain voicy une gresle, une gelée, une tempeste, une bruine, un frimas qui les défraudera de toute leur espérance; à l'un ses brebis & ses vaches mourront; à l'autre les gendarmes, pendant qu'il est au labeur, lui rauiront ce qu'il a, de sorte que quand il est de retour à sa maison, au lieu de receuoir consolation, & de trouuer repos, sa femme tempeste, les enfans pleurent, toute sa famille lamente & crie la faim. Outre ces vlcères & playes, qui leur sont cautères pénétrant jusques en l'ame de leur ame, ils sont tousiours en douleur perpétuelle : tantost ils ont matière & occasion de se plaindre d'vne chose, tantost de l'autre, tantost de la pluye trop abondante, tantost de la sécheresse excessive, tantost des chenilles, tantost des vents & tempestes; mais surtout des nobles, qui les rançonnent & battent, qui renuersent leurs bleds en chassant, & leur font mille autres inhumaines extorsions. Par cela se complaignant, disoit le rustique :

« Les nobles me mangent mon bien,
En outre, me font mille alarmes,
Puis les sergens & les gendarmes,
Me battant, vont pillant le mien.

« Je ne puis contenir de dire que de toutes les angoisses que pourroient receuoir les laboureurs, les plus poignantes procèdent des nobles (qui font comme le monstre Euridiaque, lequel suça & le lait & le sang de sa mère nourisse) : ils en tirent ce qu'ils peuuent arracher, ils les rongent jusques aux oz, & s'ils leur deuyent quelque chose, voyla leurs seruiteurs ou les gendarmes qui les vont tout de ce pas battre & piller. On seroit mieux traité des Scythes, Getthes, Esclauons, & toutes autres nations barbares, cruelles & felonnes. Les poures laboureurs sont ainsi mal menez, sont ainsi tourmentez journellement, & ne peuuent auoir raison de leurs droits autour des iuges, si les seigneurs s'en meslent; car les poures iuges n'oseroient bailler appoinctemens ou sentences qui leur désagréa, à quoy le Roy & ses officiers deuroyent donner ordre. Il faut esperer du Roy, puis qu'il commence à marcher de si bon pied, & zèle si feruent, qu'il y mettra bonne police. Je ne veux pas taxer tous nobles icy par vne inuectiue générale... Dieu maintienne & fasse prosperer les bons, ameliore les mauuais, & les excite à humanité, clémence & douceur, tant envers leurs subjets que les autres[1]. »

En 1561, trente-neuf députés élus par les États & réunis à Pontoise demandent :

L'interdiction des conseils du roi aux cardinaux & aux évêques ;

La convocation des États tous les deux ans ;

1. Joachim du Chalard : *Sommaire des ordonnances du roy Charles IX, sur les plaintes des trois estats de son royaume, tenuz à Orléans, l'an 1560.*

La pleine liberté du culte protestant;

L'abolition des juridictions ecclésiastiques;

La suppression de la vénalité & de l'inamovibilité des charges;

La réforme de l'Église par un concile national;

La vente des biens du clergé pour éteindre la dette publique;

La suppression des douanes à l'intérieur & aux frontières.

Catherine de Médicis promet la liberté religieuse & d'autres réformes, la plupart sans importance.

Il y avait alors dans le conseil du roi mineur, comme chef de la magistrature, un homme que son siècle a honoré d'une admiration respectueuse, & qui reste grand pour le nôtre, Michel de l'Hôpital, dont on peut dire qu'il eut le génie d'un législateur, l'âme d'un philosophe & le cœur d'un citoyen. Fils d'un bourgeois & devenu chancelier de France, c'est-à-dire premier ministre, il porta dans le gouvernement les principes traditionnels du tiers-état, l'attachement au maintien des libertés françaises & aux libertés de l'Église gallicane. Il sut faire accepter à la reine mère, Catherine de Médicis, sa politique, dont l'esprit était qu'au milieu des changements de l'Europe, la France demeurât elle-même & que sa personnalité ne fût absorbée ni par la révolution religieuse du Nord, ni par la réaction du Midi. Le chancelier aimait la vieille maxime : *Une foi, une loi, un roi;* selon lui, la foi devait être tolérante, la loi protectrice, le roi impartial pour tous. C'est le langage qu'il fit entendre aux États réunis à Orléans; son discours fut un appel aux sentiments calmes, sages & patriotiques de l'assemblée. Michel de l'Hôpital adjura d'une manière tou-

chante les croyants des deux partis de reconnaître leurs



N° 19. *Assiette de fabrique inconnue. Rare.*

devoirs mutuels comme concitoyens, & de s'arrêter à temps sur la pente fatale où un double fanatisme allait tout précipiter.

On a fait des encyclopédistes les pères de la Révolution. Michel de l'Hôpital peut revendiquer une part dans cette paternité.

« Quelque matin (que Dieu ne veuille !), l'on sera tout esbahy que le paysan, après en avoir bien enduré, jouera à quitte ou double, ne vouldra plus estre gourmandé par le gentilhomme de son village, encore moins par ses valets, & ne vouldra plus faire de corvées extraordinaires, ne vouldra plus veoir l'espargne de son labeur & petit mesnaige ravagé par son seigneur, par le picoureur soldat (le maraudeur), par le concussionnaire & outraigeux sergent ; le bourgeois & peuple des villes ne vouldra plus estre le jouet & le passe-temps des gros milords & de messieurs de la noblesse qui nourrissent encore ung nombre excessif de laquais barbus, insolens & outraigeux au possible, pour le voler, rapiner, mastiner & violenter ; & tournera sa trop longue patience en fureur & désespoir ; & le pis sera que l'on ne se prendra pas seulement aux valets & aux grands laquais, qui sont façonnez aux mœurs & au goust de ceux qui les commandent, mais *on s'adressera directement aux maistres, et on leur fera sentir à leurs dépens qu'une prospérité et grande ou médiocre fortune conduicte par audace, par orgueil ou pétulance, n'est jamais guères loin d'une triste repentance, misère et désolation* [1]. »

Le tiers, peu soucieux des droits acquis contre le droit, demanda qu'il fût dressé registre de toutes les pensions & libéralités faites depuis quarante ans, & que les sommes

1. *Traité de la réformation de la Justice*, par le chancelier L'Hospital.

excessives fussent restituées. A cette occasion un de se défenseurs s'éleva contre la prodigalité royale :

« Vos pauvres sujets vous supplient de modérer vos dons accoutumés, vous proposant que, n'ayant vous-même deniers pour les grandes affaires du royaume, il n'est pas raisonnable de donner aux particuliers. Vous plaise considérer que, pour lever les deniers sur votre peuple, il faut bien souvent ôter aux pauvres gens leur lit & leur arracher le pain de la main, de sorte qu'ils meurent de faim & de froid, & couchent sur la dure pour les deniers qu'un importun courtisan & hardi demandeur emporte en un moment. »

Toujours, dans leurs remontrances, les députés du tiers manifestaient de chaleureuses sympathies pour le *pauvre peuple,* pour le *Bonhomme* [1].

En 1576, par ordre du roi, le tiers (ces gens sont d'une telle insolence qu'il est bon de leur rappeler leur basse condition) reste *debout et tête nue :* le clergé & la noblesse *s'assoient et se couvrent* par ordre du roi.

Le tiers humilié n'en refuse pas moins les impôts destinés à soutenir la guerre civile. Il demande en outre la tolérance en faveur des protestants.

Sous Henri IV il n'y eut pas d'États généraux, sauf une assemblée de notables à Rouen. Le gouvernement large & bien intentionné de Henri IV suffisait à la nation, qui n'avait plus de doléances à exprimer.

1. *Le pauvre peuple, le menu peuple, les pauvres gens, le bonhomme,* expressions naïves qui servaient d'ordinaire, dans les édits royaux & dans les cahiers des États, à désigner la partie de la nation qu'on a depuis appelée *basses classes, classes inférieures.*

En 1614, « les États, dit M. Henri Martin, ne furent point à la hauteur de leur mission; les trois ordres passèrent le temps à des querelles intestines suscitées en partie par la cour; les nobles attaquèrent la vénalité des charges de judicature, qui profitait à la haute bourgeoisie; le tiers-état attaqua les pensions qui profitaient à la noblesse; les querelles religieuses se renouvelèrent, mais sans éclat & sans grandeur; le clergé & la noblesse étaient ultramontains, le tiers était gallican. Le tiers, moins peut-être par zèle monarchique que par hostilité contre la cour de Rome, proposa de décréter, comme loi fondamentale, qu'aucune puissance sur la terre n'avait droit de déposer les rois pour quelque cause que ce fût. Le clergé, entraînant avec lui la noblesse, repoussa vivement cet article qui condamnait toute la théorie catholique du moyen âge sur l'hérédité: la cour elle-même, moins monarchique que le tiers, s'entremit pour étouffer la question & la querelle. »

Le tiers envoya une députation au roi pour demander un allégement sur les tailles. Savaron, président de Clermont, s'exprima avec sévérité sur l'avidité de la noblesse, « dont le Roi avait été obligé d'acheter à prix d'argent la fidélité, tandis que ses dépenses excessives avaient réduit le peuple à paître & brouter l'herbe comme des bêtes. »

Le tiers se plaignait; la noblesse était blessée de ces plaintes. Il faut lire avec attention le discours prononcé devant Louis XIII par le baron de Saint-Pierre, qui ne cache pas son mépris pour le peuple:

« ... C'est, Sire, l'espérance que nous avons que cette assemblée sera très-utile; oui, elle le sera, Dieu aidant; car, d'un côté, elle fera paraître la sincérité de vos affec-

tions vers votre peuple ; & de l'autre, remédiera, sous



N° 20. *Assiette de fabrique inconnue. Rare.*

votre autorité, à quelques désordres qui se sont glissés dans cet État depuis quelque temps ; votre peuple en sera soulagé & votre noblesse, comme nous croyons, reprendra

sa première splendeur : cette noblesse autrefois si relevée, maintenant si abaissée par quelques-uns de l'ordre inférieur, sous prétexte de quelque charge. Qu'ils apprennent que, bien que nous soyons tous sujets d'un même roi, nous ne sommes pas tous, néanmoins, également traités; *ils verront toute la différence qu'il y a d'eux à nous; ils le verront et s'en souviendront, s'il leur plaît.* »

Enfin les États furent dissous. La reine avait accordé « qu'ils demeureraient & ne se sépareraient pas de cette ville avant que les réponses à leurs demandes fussent au préalable rendues; » mais elle leur avait interdit de se réunir dans la salle des Augustins, & tandis que le clergé & la noblesse continuaient à se rencontrer à la cour ou dans les salons des chefs de leur ordre, le tiers n'avait plus de lieu de réunion.

« Dès le grand matin, dit un député du tiers qui a laissé une relation de ces États généraux, toutes les tapisseries & les bancs furent ôtés de la chambre où nous avions accoutumé de faire nos assemblées & délibérations; & tenait-on la porte fermée, tant on craignait l'assemblée de tout le corps[1]. »

Après que les États paraissaient congédiés, les députés du tiers se rendirent au Louvre pour se plaindre de la proposition que les commissaires du roi leur avaient faite, de mettre un impôt de 3 livres par minot de sel, pour remplacer les 1,500 mille livres que la suppression de la

1. Les mêmes faits ont lieu en 1789. Portes fermées, députés du tiers exposés à la pluie. On ne les laisse entrer que par des escaliers de service; mais quelques jours suffiront pour montrer que les députés sont serviteurs de la nation & non de la royauté.

vénalité des offices faisait perdre au roi. Cet impôt atteignait directement & presque exclusivement le tiers-état. Le roi répondit à la députation :

« J'ai eu avis que le tiers-état s'était assemblé aux Augustins, depuis la clôture des États, sans ma permission. Je lui défends de continuer. Je veux soulager mon peuple autant qu'il me sera possible, & je vous ai fort bien entendus. J'en conférerai avec la reine, ma mère, & avec mon conseil. »

La reine mère ajouta :

« Messieurs, il y a longtemps que vous êtes à Paris à grands frais & incommodités ; vous pouvez à présent faire procéder à vos taxes, & vous retirer en vos provinces. »

Le rôle du tiers-état sous Louis XIV peut se résumer dans le récit de l'anecdote si connue.

Le Parlement arrêta de faire des remontrances sur un édit concernant les monnaies ; le ministre prétendait qu'une cour des monnaies étant instituée, le Parlement n'avait rien à voir dans cette affaire. Le roi apprend ce fait, part de Vincennes, entre tout botté dans le parlement &, le fouet à la main, prononce ces mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. M. le premier président, je vous défends de les souffrir ; & vous, messieurs les conseillers, je vous défends de les demander. »

Chacun sait à quels épouvantables malheurs & à quelles misères cette manière de gouverner conduisit la France.

Le Parlement se tut, mais il cassa plus tard le testament de Louis XIV & ressaisit son pouvoir au lendemain de la mort du roi. Il reprit & conserva son nom de Cour sou-

veraine, intervint plus que jamais dans les affaires de l'État, devint agressif & usurpateur des pouvoirs de la royauté, & fut, en définitive, la chaîne légale qui, à travers les États généraux dont il provoqua la dernière convocation, conduisit au nouvel ordre de choses.

Par cet ensemble de faits on arrive au règne du malheureux Louis XVI, qui devait payer fatalement la dette contractée par ses prédécesseurs.

CHAPITRE VIII.

TIERS-ÉTAT.

En 1777, un poëte de cour chansonna les encyclopédistes et les économistes à propos des édits que venait de rendre Turgot. Cette raillerie, rimée assez gaiement pour égayer un souper, se répandit à la cour & à la ville, où elle était désignée sous le titre de *prophétie Turgotine.*

Le vaudevilliste se moquait de l'égalité & de l'anéantissement des titres & des priviléges prêché par les philosophes.

Du même pas marcheront
  Noblesse & roture.
. . . .
. . . .
Adieu, parlements & lois;
Adieu, ducs, princes & rois,
La bonne aventure, ô gué!
  La bonne aventure!

Ce pronostic facétieux n'atteignit ni Voltaire, ni Rousseau, ni Diderot, ni d'Alembert. On ne renverse pas des idées avec des chansons de table. Malesherbes, Raynal, Quesnay, Mirabeau le père, Condorcet, Dupont de Nemours durent sourire des malices du pont-neuf; naturellement la noblesse s'en amusa beaucoup.

Cependant les événements marchaient. Dans son cabinet, se tenait un homme faible & maladif, peu communicatif, ne discutant jamais, donnant son opinion & répondant rarement, qui à la même heure traduisait en ferme prose les légèretés rimées du chansonnier. Cet esprit réfléchi, que ses contemporains ont comparé à une taupe qui laboure un gazon & le soulève, se nommait l'abbé Sieyès.

Froid, positif, grand calculateur, il comptait qu'en l'année 1576 la noblesse & le clergé avaient envoyé aux États généraux 176 membres quand le Tiers-État[1] n'en comptait que 150.

Une addition l'amena à se rendre compte qu'en 1588 le Tiers-État ne pouvait défendre ses droits, ses députés étant seulement 191, quand leurs adversaires formaient une majorité presque du double, 314.

Il en était de même en 1614 où les prêtres & les nobles comptaient 274 membres unis, alors que le Tiers disposait seulement de 192 voix.

Et pourtant la plupart des défenseurs du Tiers se plaignaient doucement; Guy Coquille, membre des États de 1576, a laissé ses *Plaintes sur ce qu'il y avait vu et ce qui ne lui plaisait pas...*

« Toutes ces fortunes, faites en si peu de jours, sans risques, sans labeurs, qui ne viennent ni d'héritages, ni de donations authentiques, quelle en est la source? » s'écrie Guy Coquille.

Une autre pièce s'arrête brusquement inachevée :

1. C'est avec intention qu'à partir de ce chapitre j'emploie une majuscule pour caractériser le Tiers, si minuscule avant 1789.

« J'en suis resté là, dit Guy Coquille; le Roi venait de nous congédier, la bourse vide d'argent, le cœur vide d'espérance. »

Telles sont les plaintes accumulées pendant cinq siècles! Vaines plaintes, croyaient les courtisans, que celles d'une classe qui, depuis les assemblées du champ de mars sous les rois de la première & de la seconde race, avait perdu toute importance.

Sieyès seul n'avait pas ces idées. Necker les partageait avec quelques autres; aussi la pensée première de la convocation des nouveaux États généraux fut-elle une pensée de destruction d'abus & d'une source de liberté conciliable avec le gouvernement monarchique; mais le cardinal de Brienne voulant en écarter la tenue, irrita les esprits. De cette irritation naquit la défense, & ce qui semblait un obstacle impossible à franchir devint le plus utile auxiliaire de la liberté.

Diverses formes de représentation ayant été proposées qui choquaient la noblesse, on en arriva à former trois classes : celle des nobles, celle du clergé & celle des non nobles, d'où le mot de Tiers-État.

Dans l'assemblée extraordinaire tenue en 1614, les députés de la noblesse avaient prétendu que les plébéiens, étant sujets des nobles, ne devaient pas porter les mêmes vêtements qu'eux; toutes sortes de privilèges étaient réclamés par les nobles qui voulaient conserver le droit absolu d'acheter des fiefs, de porter des armes, d'être revêtus de marques d'honneur.

En 1789, les députés du clergé étaient opposés à la tolérance religieuse, à la liberté de la presse.

On s'imagina que les trois ordres réunis en arriveraient

à des concessions, & que les membres éclairés de la noblesse & de l'Église soutiendraient les réclamations des communes.



N° 21. *Fabrique de Nevers.*

Pour la première fois depuis le commencement de la monarchie, les députés du Tiers furent désignés comme devant être égaux en nombre à ceux réunis de la noblesse

& du clergé, dont la majorité s'opposait à la double représentation des communes.

Ainsi commença en 1788 la Révolution, le peuple réclamant une constitution libérale & de bonnes lois; ce qui força la cour à écouter les réclamations parties de tous les points de la France, et à accorder aux communes la double représentation.

Mais déjà se pressaient les innombrables publications qui montraient l'agitation des esprits; on en aura une idée par un fragment tiré du *Catéchisme du Tiers-État*, publié en novembre 1788.

Il était dit dans la préface :

« Il faut des livres aux hommes et des catéchismes aux enfants. Le Tiers-État n'est encore qu'un enfant bien faible & bien mal instruit : affaibli par ses malheurs, maltraité par ses supérieurs, il ne connaît ni leurs devoirs ni les siens. Ce petit catéchisme le rendra bien savant s'il l'instruit de ce qu'il doit aux autres, & bien puissant s'il l'instruit de ce que les autres lui doivent. »

Le catéchisme commence ainsi :

« D. Qui êtes-vous?

« R. Un manant.

« D. Qu'est-ce qu'un manant?

« R. Un homme, un citoyen, un membre du Tiers.

« D. Qu'est-ce que le Tiers?

« R. Le père nourricier de l'État, son défenseur le plus généreux.

« D. Comment en est-il le père nourricier?

« R. Par l'agriculture, le commerce, les arts, qu'il cultive lui seul pour le profit de tous.

« D. Comment son défenseur le plus généreux?

« R. En se vouant à tout, en sacrifiant tout, sans autre rétribution, sans autre espérance que cinq sols, l'hôpital & la mort, » &c., &c.

Toutes les questions à l'ordre du jour & les réponses semblent copiées dans Sieyès[1].

Les litanies du Tiers se terminent ainsi, pleines de confiance dans la royauté :

« Sire, écoutez-nous,

« Et que nos cris parviennent jusqu'à vous.

« *Oremus.*

« O vous, le plus vertueux des rois! vous qui ne voulez que le bonheur de vos sujets, qui nous aimez comme Henri IV aimait nos pères & nous regardez tous comme vos enfants! Daignez, Sire, achever avec une fermeté intrépide ce que vous avez si courageusement commencé. Ne voyez dans tous les ordres de l'État que des sujets indistinctement appelés à concourir au bien général. Que nous n'ayons tous, Sire, que les mêmes droits comme nous n'avons qu'une même loi & une même patrie. Éprouvez le patriotisme & la fidélité inébranlable de votre peuple. Et si la noblesse & le clergé osent trahir les vœux de votre cœur & briser les liens qui les attachent à la nation, qu'ils

1. Le titre exact est : *Catéchisme du Tiers-État à l'usage de toutes les provinces de France et spécialement de la Provence.* — Dans les pays d'État, il y avait des assemblées partielles, où se débattaient les points que bientôt devaient élucider les États généraux.

apprennent par notre exemple que la nation ne dut jamais sa gloire à d'orgueilleuses chimères; que ce n'est pas d'eux qu'elle attend son bonheur; que la véritable noblesse consiste non à se glorifier d'une longue suite d'aïeux auxquels on a cessé de ressembler, mais à se dévouer sans réserve & sans intérêt au bien de l'État, & on saurait faire la différence qu'il y a entre un corps d'hommes actifs, industrieux, éclairés & courageux, & une foule d'illustres fainéants & de dévots égoïstes.

« Ainsi soit-il! »

Toutes les corporations, tous les malheureux, tous les écrasés de l'ancien régime remplissent des cahiers de leurs doléances particulières. On lit dans la brochure : *Nouvelles diverses de ce qui s'est passé relativement à la nomination de plusieurs députés du tiers-état :*

« C'est demain que la noblesse s'assemble dans les arrondissements qui lui ont été assignés; mardi ce sera le tour du tiers-état. On s'attend qu'il y aura un peu de bruit du côté des halles, vers les quais, &c. Les portefaix, les charbonniers, &c., veulent présenter leurs cahiers; et quoique la plupart d'entre eux ne payent pas 6 livres de capitation, il sera difficile de leur fermer la porte des assemblées. On pourra donc les recevoir, si véritablement ils se présentent. D'ailleurs, on a pris les plus grandes précautions. »

Le roi commit la faute de rester indécis dans la question de l'appel des États généraux. En 1787, il se tint une assemblée des notables à Versailles; La Fayette demandait que les députés fussent promptement convoqués. Louis XVI accorda la convocation, — à cinq ans de là ! Ce délai excita

de si vives réclamations que la tenue des États fut fixée au 1er mai 1789; mais que de tiraillements, que d'intrigues de cour avant d'arriver à cette date!



N° 22. *Assiette de l'ecole nivernaise. Peu commune.*

Les mêmes indécisions fâcheuses se représentèrent lors de la question de la formation du Tiers.

« Si le roi, dit Étienne Dumont dans ses *Souvenirs*, avait

ordonné la réunion, il avait pour lui le tiers-état; s'il avait ordonné la séparation des chambres, il avait pour lui la noblesse & le clergé. On n'aurait pas osé commencer les États généraux par une désobéissance ouverte contre le roi, qui était regardé comme le législateur provisoire. Mais en ne prenant aucun parti décidé, on avait ouvert la lice aux combattants, & l'autorité royale devait rester en proie aux vainqueurs. »

Toutes ces conjectures données après coup semblent de médiocre valeur & ne peuvent rien contre la logique des événements. Il y a dans le renversement d'une dynastie, dans le bonheur & le malheur des peuples, des causes lointaines dont les effets ne peuvent être combattus quand ils se présentent menaçants.

Les principes de la régénération nationale dataient de plusieurs siècles; à cette heure, le Tiers sentait sa force & ne voulait rien laisser passer aux classes privilégiées.

Le Tiers réuni, c'est alors que recommencent de puériles questions d'étiquette qui devaient le blesser ou l'aigrir. En 1576, lors des États généraux de Blois, les députés du Tiers avaient demandé « à siéger honorablement & non pas derrière le clergé & la noblesse. » Ce qui ne l'empêcha pas d'être relégué derrière les deux ordres.

En 1614, le chancelier se découvre en s'adressant à la noblesse & au clergé & remet son bonnet carré en s'adressant au Tiers. Le prévôt des marchands prononça son discours à genoux devant le roi, quand les deux autres ordres, qui étaient tenus au même cérémonial, restaient debout.

Ces misères furent remises sur le tapis en 1789 : le récit en est puisé dans les *Mémoires* de Bailly, homme

prudent et ferme, qui évita au Tiers de s'agenouiller devant le roi.

« J'allai le matin (5 juin 1789) de bonne heure chez M. le garde des sceaux pour l'audience du roi, que nous sollicitions vainement depuis longtemps. Il me dit que nous ne tarderions pas à l'obtenir ; que ce qui avait empêché qu'elle n'eût lieu, c'était la difficulté de régler le cérémonial. — Ce n'est pas, dit-il, que l'on veuille insister sur un vieil usage qui blesse le tiers-état, & que le roi n'a pas l'intention d'exiger. Cependant, ajouta-t-il, cet usage a subsisté depuis un temps immémorial, & *si le roi le voulait*... — Et *si 25 millions d'hommes ne le veulent pas*, s'écrie Bailly, où seront les moyens de les contraindre? »

D'autres questions de cérémonial aigrirent le Tiers. On faisait attendre à la pluie les membres. Ils entraient par de petites portes de service quand la noblesse & le clergé entraient par la grande.

Les courtisans, plus que le roi, mettaient en avant ces vieilles questions de cérémonial qui devaient aboutir au triomphe du Tiers. Chaque pas qu'il faisait était une conquête; le Tiers-État s'emparait de la faveur populaire. Peu d'objets de l'époque qui ne célèbrent sa victoire. On connaît des cadrans de montre avec l'épée, la crosse & la bêche. Les femmes portaient sur le devant de leurs coiffes, brodés en soie verte, les symboles des trois ordres : la bêche, l'épée, la crosse, entremêlés de branches d'olivier.

A sa durée tient le bonheur public est une devise qu'on retrouve fréquemment sur diverses céramiques. La couronne est soutenue par les trois ordres (voir fig. 23)

Brissot rapporte que le domestique d'un de ses amis se

suicida en 1790, laissant un papier dans lequel il fait ses adieux : « Au magnanime tiers-état, à la noblesse qui



N° 23. *Assiette de Nevers.*

doit se féliciter de la clémence de ses vainqueurs, au clergé qu'il exhorte à quitter son costume & ses superstitions. »

Qu'on s'étonne encore après ces cahiers, ces brochures, ces chansons, ces pamphlets, ces images enthousiastes, de l'éducation que recevait le peuple!

Je ne sais si, à aucune époque, chez aucune nation, on constate un mouvement d'un tel ensemble.

Un serment fraternel unit ensemble l'épée, la bêche & la crosse, qui pour la première fois rapprochaient le seigneur, le paysan, le prélat, sous un cœur, symbole allégorique qui signifie : amour brûlant.

Toute trace de haine en 1789 était effacée du cœur de ces hommes qu'envoyaient les diverses provinces non pas réclamer, mais faire valoir leurs droits. Ils ne voulaient plus se souvenir de ce qu'avaient souffert leurs pères, offrant une généreuse conciliation à leurs anciens adversaires.

Nous avons vu dans les premiers jours de 1848 des bandes d'hommes du peuple, de séminaristes & de bourgeois qui se donnaient le bras, poussant des cris sincères en faveur de la nouvelle République. Au début des graves commotions sociales, les cœurs de tous les citoyens battent à l'unisson; la fierté des hommes qui ont renversé un trône, les barricades encore debout, l'ivresse de la victoire, le mouvement de la rue, le mot *liberté* qui s'étale en gros caractères sur les murailles, l'enthousiasme des chants patriotiques, autant de causes qui grisent les masses en attendant qu'arrive l'heure de la réflexion.

Les premiers rayonnements de la liberté en 1848 permettent de juger de l'état des esprits en 1789, comme une miniature donne l'idée du Vésuve.

Il est important de suivre dans leurs variantes les emblèmes de 1789.



N° 24. *Fontaine des ateliers de Nevers. Rare.*

H. 42c; l. 28c.

Tout d'abord le Tiers, en affichant son blason, y introduit la trace de son respect pour la royauté. La crosse, l'épée, la bêche, se groupent autour de la fleur de lis, & des cœurs enflammés voltigeant autour de ce symbole brûlent encore pour le roi.

A ce titre une céramique, qui montre deux bras sortant de la couronne comme pour étreindre une bêche, un râteau, un fléau, est certainement une pièce caractéristique [1]. En ce moment la royauté semblait faire des avances au peuple seul. La crosse & l'épée avaient été assez soutenues & favorisées; les regards du roi s'arrêtaient complaisamment sur le peuple. Du moins ainsi raisonna le potier qui symbolisait les événements actuels & on pense quelle attache, quel ralliement les citoyens éprouvaient pour Louis XVI, préoccupé des misères de ses sujets. Ou je m'illusionne, ou ces humbles monuments montrent les véritables aspirations de la foule. C'étaient des élans de tendresse & de reconnaissance qui, tracés par un homme du peuple, étaient l'expression de ses concitoyens, le potier mettant au jour ses sentiments patriotiques & en éveillant d'analogues.

Tres in uno fut un cri que le peuple poussait encore en 1790; même en 1791, la croix, la bêche, l'épée, servent d'appui, de défense à la constitution, à la liberté représentée par une cage ouverte (voir fig. 24).

W. (vive) *l'Utilité* inscrit au fond d'une assiette avec la date de 1792, est curieux en ce sens que ce cri, quoiqu'il s'applique au Tiers, ne trouve pas d'écho dans la nation.

1. Voir le dessin au chapitre de la *Franc-Maçonnerie*.

Constamment le symbole du Tiers se mêle à diverses abstractions.

Par *l'Équité,* le peuple entend des balances avec une bêche & une houe dans un plateau, tandis que l'autre porte l'épée & la crosse.

Fidelitas, pax et concordia inscrits sous les emblèmes du Tiers rappellent les symboles de la franc-maçonnerie.

Bientôt la fleur de lis disparaît, laissant les trois ordres en présence.

Dans ces divers symboles la bêche tient le premier rang. Cette bêche a l'apparence tranquille ; je songe qu'ayant enterré les fleurs de lis, elle enterrera à un moment la crosse & l'épée.

Tels sont les véritables cahiers du peuple.

Il existe un accord parfait entre ces céramiques, qu'elles soient fabriquées au nord ou au midi, au centre ou aux frontières de France. Naïves, enthousiastes, elles suivent le cours des événements & semblent les tables de la loi.

Aussi est-ce une anomalie que l'assiette où se lit : *le tiers nuit* (voir fig. 26). J'y vois l'imprudence de l'aristocratie. Pas d'autres emblèmes que trois cœurs. Trois mots soufflés par la rancune d'un parti : *le tiers nuit*. On ne m'accusera pas d'imagination si je mets cette céramique au compte de la noblesse. Quelque aristocrate, pour se venger de la dépossession de ses moyens d'abus, a commandé à un potier de retracer ces dangereuses paroles. Ce n'est pas le peuple qui inscrirait une telle accusation contre ses représentants. Il semble que le potier en ne dessinant pas les trois ordres, suivant la coutume, ait craint de faire reconnaître sa main. C'est une assiette anonyme, qui peut mettre en danger celui qui l'a commandée, celui qui l'a fabriquée. Aussi est-



N° 25. *Saladier des fabriques du centre de la France. Très-rare.*

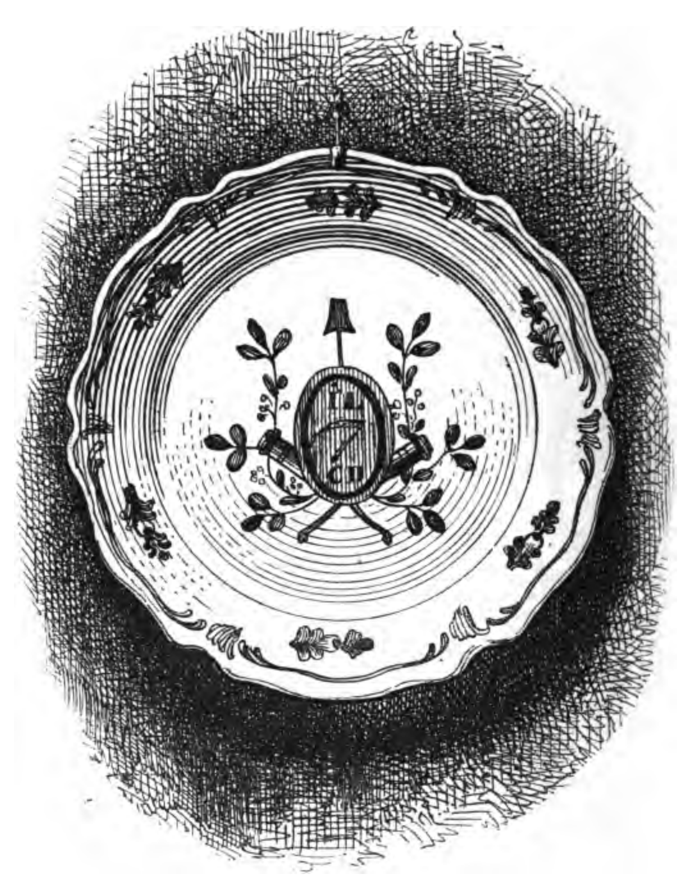
elle rare, car un fabricant n'eût pas osé étaler cet appel à



N° 26. *Ceramique royaliste.*

(Fabrique inconnue.)

la haine, cette insulte pour le Tiers, quand le Tiers était l'espérance de la France entière.



N° 27. *École nivernaise. Fabrication peu commune.*
(Assiette de 1792).

Ainsi peut-on suivre la marche des événements par ces divers symboles & surtout par deux céramiques, l'une qui

représente un paysan ployé sous la crosse & l'épée (fig. 20). L'homme a longtemps porté son fardeau sans se plaindre, quoique cette charge le fatigue.

L'autre est plus menaçante.

« *Je suis las de les porter,* » s'écrie-t-il.

En 1791, le Tiers qui s'est déjà séparé de la fleur de lis, ne veut plus porter la crosse & l'épée sur son dos meurtri. Il les jette de côté (fig. 25), donnant raison au pronostic de Mallet du Pan, qui, dans une note de son journal particulier, datée de janvier 1789, écrivait :

« Le clergé & la noblesse, en résistant aux rois, se sont fait exempter des impôts; le tiers devait en faire autant. Aujourd'hui, il veut assommer ces deux ordres de ses chaînes, au lieu de les rompre en commun. »

Il faut céder, c'est la bêche triomphante (fig. 27), s'appuyant sur les canons. Voilà le grand mot de l'époque. Ici finit le rôle du Tiers.

CHAPITRE IX.

LA NATION.

Vive la nation! est le cri le plus significatif de la Révolution. Toute la population, formant corps & union pour remplacer une royauté qui abandonnait ses droits, donna naissance à un cri qui depuis longtemps tendait à s'échapper de toutes les poitrines.

Ce cri subit des modifications, & j'entreprends de le montrer dans ses diverses combinaisons :

Vive le roi et la nation!

Vive le roi, la nation et la loi!

Vive le roi, la nation, la loi et la constitution!

Ainsi s'exprime le peuple tant qu'il n'a pas perdu confiance en celui qui est à sa tête. Puis vient le renversement :

Vive la nation et le roi!

Vive la nation, la loi, le roi et la constitution!

Vive la nation, la loi et le roi!

On peut étudier les quatre premières années de la Révolution par la logique populaire qui préside au classement de ces diverses appellations. D'autres suivront plus brèves, plus patriotiques encore; mais il est utile de montrer comment le cri de *Vive le roi!* fut remplacé tout à coup par *Vive la nation!* de même qu'il importe de décrire ces cris

allant du peuple à l'orateur, prenant une consécration à la tribune, affirmés par des décrets officiels & dès lors imprimés pour toujours au fond des cœurs.

Les cahiers des États de 1576 contiennent déjà le germe du cri qu'adopta la Révolution. Il y est dit que les lois sont de deux sortes : lois du roi & lois du royaume, les premières toujours révocables, les secondes auxquelles on ne peut toucher que du consentement des États.

On n'avait pas toujours pensé ainsi.

Dans un manuscrit, *Cours de droit public pour la France*, composé pour l'instruction du duc de Bourgogne, il est dit:

« La France est un État monarchique dans toute l'étendue de l'expression. Le Roi y représente la nation entière, & chaque particulier ne représente qu'un individu envers le Roi. Par conséquent toute puissance, toute autorité résident dans les mains du Roi, & il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celles qu'il établit..... La nation ne fait pas corps en France, elle réside tout entière dans la personne du Roi[1]. »

Les princes paraissent moins coupables lorsqu'on étudie leur éducation. Celui qui s'écriait : « L'État c'est moi! » formulait brièvement le manuscrit dans léquel il avait appris à connaître plutôt ses droits que ses devoirs. Aussi Mercier a-t-il dit avec raison dans son *Nouveau tableau de Paris*, au chapitre des droits de la Nation :

« Ce n'était autrefois qu'un simple terme de géographie ou de phrasier qui voulait enfler son style. Vous ne trouvez point sous la plume des écrivains du siècle de Louis XIV

1. Lemontey, *Œuvres complètes*, t. V, p. 15.

les mots : l'intérêt de la *Nation*, le trésor de la *Nation*, parce qu'en effet il n'existait point de *Nation :* la France n'était qu'un vaste parc de moutons, que celui qui s'en était rendu maître faisait vendre ou tondre, *car tel était son bon plaisir.* »

Les historiens n'ont pu prêter attention à ces cris & surtout à leur date ; aussi suis-je obligé de les rechercher partout, à Paris, en province, sur les décrets, les monuments, les drapeaux, les mentionnant d'où qu'ils partent.

Le *Courrier de Villeneuve-lès-Avignon* paraît le 1er décembre 1789 avec cette épigraphe : *La Loi et le Roi.*

Un fait si mince peut paraître sans importance ; il est grave. Quand une abstraction marche avant une personnalité telle que celle du *Roi*, on peut dire que la personne royale deviendra bientôt elle-même une abstraction & par là paraîtra moins humaine & plus périssable.

Dans ses *Mémoires*, Bailly écrit à la date du 10 août : « L'Assemblée a ordonné aux troupes nationales & de ligne, officiers & soldats, de prêter serment d'être fidèles *à la Nation, à la Loi et au Roi.* »

C'est Bailly lui-même qui souligne cette formule, & il ajoute : « Voilà le premier exemple d'un serment fait en France à la Nation. »

Le 20 août, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, l'Assemblée fait prêter serment aux officiers de demeurer fidèles *à la Nation, au Roi, à la Loi et à la commune de Paris.*

« Il faut remarquer, dit Bailly, que le roi est mis ici avant la loi, & cela est conforme à la formule décrétée par l'Assemblée nationale, le 10 août, pour le serment des troupes. Cet ordre a été changé depuis. »

Un brave Allemand un peu badaud (il était graveur), Wille, a laissé un journal des événements qui le frappèrent



N° 28. *Assiette de Nevers.*

pendant la Révolution. Ces Mémoires, récemment imprimés, sont d'une sincérité qui ne peut être mise en doute. L'homme n'avait pas d'intérêt à mentir. Il a peu vu du

drame révolutionnaire, & ressemble à ces témoins assignés dans un lugubre procès, qui égayent l'auditoire, car des faits principaux auxquels ils furent mêlés ils ne sont frappés que des misères.

Toutefois, le 14 juillet 1790, Wille note dans son *Journal* que les troupes de Paris & de la province crient en se rendant à la cérémonie de la Fédération : *Vive la Nation!*

Le graveur confirme la déposition de l'enthousiaste Camille Desmoulins, qui, mêlé à la foule, prend part au drame, se passionne, & n'entremêle pas comme Wille, chaque soir, à la prise de la Bastille la mention du jambon qui vient de lui arriver d'Allemagne.

C'est dans l'éloquent article sur la fête de la Fédération que Camille Desmoulins dit : « J'ai remarqué parmi les enfants, toujours amis de l'égalité, que les moins patriotes ne criaient jamais : *Vive le Roi!* qu'après avoir crié quatre-vingt-dix-neuf fois : *Vive la Nation!* »

De l'inscription tracée en gros caractères sur le soubassement de l'autel de la Fédération, Desmoulins tirait la conclusion :

« *Songez aux trois mots qui garantissent vos droits : la Nation, la Loi & le Roi. La Nation c'est vous; la Loi c'est encore vous, c'est votre volonté; le Roi c'est le gardien de la Loi.* »

Quel démenti à l'éducation donnée au duc de Bourgogne!

On a remarqué, suivant Bailly, combien l'ordre de ces appellations fut difficile à établir.

Le 10 août l'Assemblée décrète que les troupes prêteront serment de fidélité *à la Nation, à la Loi* & *au Roi.*

Le 20 du même mois, les troupes prêtent serment *à la Nation, au Roi, à la Loi* & *à la Commune de Paris.*

Le Roi passe avant la Loi. La Fédération avait rejeté la royauté au dernier rang : *La Nation, la Loi* & *le Roi.*

Un provincial propose au rédacteur du *Courrier de Lyon* (le 30 mai 1790) de retrancher le *Roi* du cri patriotique :

« C'est maintenant aux Parisiens de surpasser les fêtes de Lyon & de Draguignan. On nous a fait passer différents projets. Chacun se demande comment on célébrera cette fête, quel objet frappera nos sens? C'est, dit M. Bailly, dans sa lettre rogatoire de convocation, c'est pour crier tous ensemble : *Vive la Nation, la Loi* & *le Roi!* Cela est très-bien, & serait encore mieux, si c'était pour crier : *Vive la Nation, la Loi* & *l'Assemblée nationale!* »

Il est juste de donner toutes les opinions, même celle des royalistes.

Un certain vicomte de Toustain-Richebourg avait écrit à Desmoulins de proposer en public, par la voie de son journal, de substituer pour la fête de la Fédération la journée du 17 juillet à celle du 14 :

« Est-ce bien à l'ancien procureur général de la *lanterne*, s'écrie ironiquement Camille, que cette lettre est adressée? Le 14 juillet, écrit le vicomte de *Toustain-Richebourg* (qui devrait pourtant avoir appris qu'il n'y a plus de vicomtes) a l'inconvénient de mêler à la plus éclatante cérémonie, à la plus majestueuse fête *de la plus auguste famille*, des ombres nécessairement dures. C'est le 17 juillet qu'il faut choisir, en mémoire de l'*héroïque* abandon avec lequel *Louis XVI* vint se constituer au Louvre. C'est le 17 juillet que doivent célébrer des

citoyens qui jurent de rester fidèles : 1° à la Loi, 2° au Roi, 3° à la Nation.

« A la *Nation* après le *Roi*, vous êtes un aristocrate, M. Toustain, » ajoute Desmoulins, qui prend la lettre du vicomte sur le ton plaisant[1].

A Londres, dans le Strand, un immense banquet présidé par lord Stanhope fut donné à la taverne de la *Couronne & de l'Ancre*.

Le président porta un toast *à la majesté du Peuple, la Nation, la Loi et le Roi.*

Le banquet se termina par une chanson dont le refrain était : « Salut, ô sainte Liberté ! Anglais, célébrez ce jour glorieux. Il a délivré la France des mains du pouvoir arbitraire. »

En septembre 1790, une vive discussion s'engagea à l'Assemblée sur la formule à graver pour les boutons d'habit de la garde nationale. Il n'y avait pas de décret sans importance à cette heure.

Camille Desmoulins résumera le débat :

« L'Assemblée a décrété la forme du bouton des gardes nationales & a écrit dessus la *Loi* & le *Roi*. Sauf mon adhésion provisoire, c'est un décret inconstitutionnel, en ce qu'il cache la Nation derrière le Roi, en ce qu'il ne présente avant le roi que la loi ; or la loi est un être abstrait qu'on ne voit pas toujours....... D'ailleurs la loi est un véritable caméléon, dont la nature est de changer & de devenir noir ou blanc selon que dans la législature domine l'une ou l'autre couleur ; au lieu que la

1. *Révolutions de France et de Brabant*, t. III. 21 juin 1790.

Nation ne change point, elle est toujours animée du même objet, qui est l'intérêt général, & ne peut pas même en avoir d'autre. Si ce nom, la Nation, avait quelque chose de trop indéterminé & si on voulait une devise qui rappelât aux 83 départements l'unité, l'indivisibilité, il fallait avec le numéro du district & du département graver sur le bouton le *peuple français*. Combien cette devise eût été plus noble! La fierté romaine y eût respiré & elle eût planté la liberté & l'esprit public dans tous les cœurs, au lieu d'y insinuer le royalisme auquel nous ne sommes que trop enclins [1]. »

N'est-il pas naturel qu'après ces manifestations populaires de Paris, de la province & de l'étranger, un homme donne corps à ces aspirations & consacre dans un discours éloquent la formule définitive?

Le 21 octobre 1790, à la suite de la tempête soulevée par son discours sur les couleurs nationales, Mirabeau demande, au milieu des applaudissements, que le cri accoutumé dans la marine de *Vive le Roi!* soit remplacé par celui-ci : *Vive la Nation, la Loi* & *le Roi!*

On n'avait contesté jusqu'alors au roi que son rang dans le cri patriotique, ce fut Louis XVI lui-même qui perdit son titre en abandonnant la nation.

La formule : *Vive la Nation, la Loi* & *le Roi!* ne disparut qu'après l'arrestation du roi à Varennes, & dès lors fut adoptée l'appellation que, le premier, Grégoire avait prononcée à la tribune :

« *Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi.* »

1. *Révolutions de France et de Brabant,* 13 septembre 1790.

La Nation ayant repris la couronne à partir du 21 juin 1791, le peuple & les bourgeois crièrent *Vive la Nation!*



N° 29. *Fabrique inconnue. Décor très-rare.*

Pourtant, le 26 septembre 1791, Wille inscrit sur son cahier qu'on entendait encore *Vive le Roi* & *la Reine!* &

que ces cris retentissaient partout sur le passage du roi allant avec sa famille à la Comédie-Nationale ; mais c'était déjà une formule antipatriotique, comme on le verra par une lettre du ministre de l'intérieur.

Vers le milieu de février 1792, des désordres éclatèrent au Vaudeville à propos d'une pièce de Palissot. Les royalistes criaient *Vive le Roi!* Dans la salle, & à la sortie, le peuple formant la haie répondait *Vive la Nation!* ce qui amenait du tumulte & des collisions.

Le ministre de l'intérieur écrivit au département une lettre où il montrait le danger des cris *Vive le Roi!* « Ce sont des conspirateurs, dit-il, qui osent exprimer des vœux impies en souhaitant au roi un bonheur indépendant du bonheur national. »

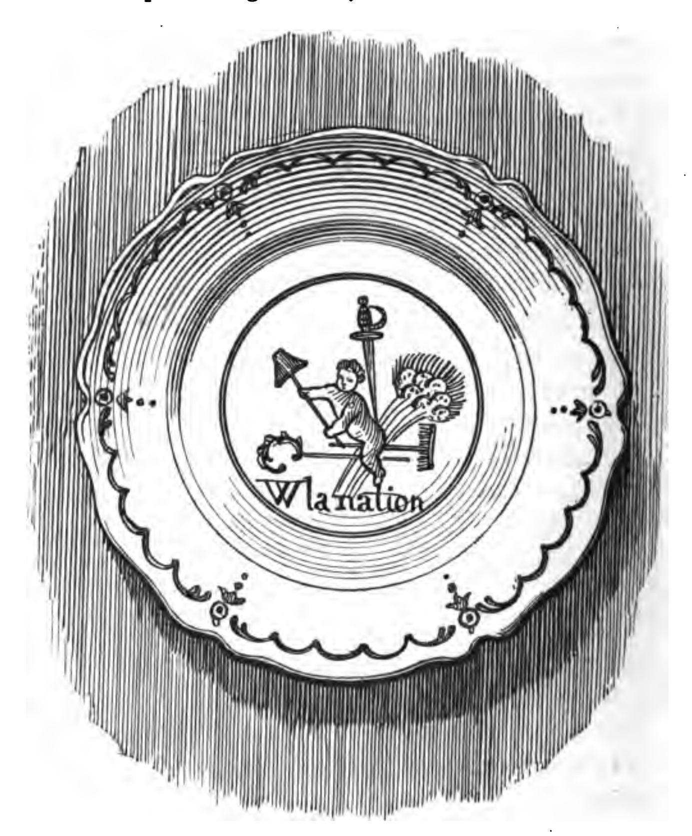
Ainsi, en février 1792, l'acclamation *Vive le Roi!* est inconstitutionnelle; au contraire celle de *Vive la Nation!* devient un brevet de patriotisme.

L'histoire de la Révolution, qu'on commence à étudier en province par les monuments, a fait retrouver récemment à Amiens un singulier document.

« Les publications de feuilles volantes & de brochures ne firent que s'accroître à la Révolution; il fallait alors familiariser le peuple avec les idées nouvelles, & la distribution allait son train. Dans un moment d'enthousiasme on mit en musique ces mots : *Vive la Nation, la Liberté, la Loi et la Constitution,* pour les mieux graver dans les cœurs des citoyens [1]. »

1. F. Pouy. *Recherches sur l'imprimerie dans le département de la Somme,* 1 vol. in-8°. Duprat, 1864.

J'ai obtenu communication de cette curiosité musicale, en tête de laquelle est gravé le symbole des trois ordres.



N° 30. *Assiette nivernaise.*

L'idée était heureuse de mettre en musique un cri patriotique ; mais où un Méhul eût été nécessaire pour

recouvrir d'une grave mélodie la formule constitutionnelle, il semble qu'un graveur de musique ait jeté au hasard des notes sans rapports harmoniques.

A cet essai je préfère ceux des potiers du Midi, de l'Alsace & du centre de la France. A Lyon, à Marseille, à Nevers, à Lille furent fabriquées de nombreuses céramiques acclamant *la Nation!* ou invoquant la force au moment où la Nation fut en danger.

Les femmes voulurent avoir le cri de *Vive la Nation!* peint sur leurs éventails; il faut se fier médiocrement au patriotisme des femmes. La femme a prouvé quelquefois son héroïsme; mais la force, en quelques mains qu'elle se trouve, la frappe trop pour que l'idée de dévouement civique soit solidement ancrée en elle.

Dans le nord de la France, entre Lille & Saint-Omer, population froide & pacifique, la Nation fut surtout symbolisée par le prêtre, le bourgeois & le noble; la céramique suivante, un peu grossière (fig. 31), ne peut donner une idée des brocs de grande dimension où fut représenté un bourgeois convenablement étoffé, servant de trait d'union entre la noblesse & le clergé. L'idée qu'on se fait du Tiers dans le Nord est une sorte de personnage à la Franklin.

Pourquoi faut-il que la Nation, par méprise, contribuât à la mort d'une femme dont le sang fait tache sur le blason de la Révolution! Les portraits qui nous restent de la princesse de Lamballe sont empreints d'un tel charme qu'on ne comprend pas que la colère du peuple ne soit pas tombée devant tant de grâce.

La mort de madame de Lamballe fut, dit-on, le résultat d'une erreur. Le fait est rapporté par un contemporain qui

n'est guère suspect d'enthousiasme révolutionnaire, le



N° 31. *Fabrique de Lille ou Saint-Omer.*

Genevois Mallet du Pan, & ce témoignage à propos d'un tel drame doit être cité :

« On dit que madame de Lamballe périt pour avoir perdu la tête. Lorsqu'elle sortait, on lui cria de dire *Vive*

la Nation! Deux gardes nationaux la tenaient sous les bras. Frappée d'effroi à la vue des corps entassés & palpitants dans des ruisseaux de sang, elle s'affaiblit & dit : Ah! quelle horreur !

« La nation crut qu'elle la maudissait. On lui porta les premiers coups, elle tomba & fut achevée en deux minutes[1]. »

Suivant Mallet du Pan, Robespierre fut blessé dans sa vanité par le même cri patriotique.

« Robespierre, dit le publiciste, visait réellement à rester seul maître de la France. Il avait espéré qu'on le proclamerait dictateur le jour de la fête de l'Être suprême, au moment où il alla brûler le mannequin de l'athéisme au milieu des bassins des Tuileries; mais la multitude ne lui donna aucun applaudissement & cria : *Vive la Nation!* »

Malgré leur puissance, les hommes de cette époque ne marchaient qu'après les principes.

Un des plus beaux élans de ce cri national part du camp français, alors que Kellermann commandait des recrues qui n'avaient pas encore essuyé le feu de l'ennemi. C'était à Valmy, le 20 septembre 1792. D'un côté Dumouriez, de l'autre le duc de Brunswick. En face des bataillons prussiens inébranlables, de jeunes soldats peu exercés au feu.

Kellermann n'était pas sans inquiétude sur le sort de la journée. Craignant que les recrues ne faiblissent au moment de la lutte, le général se dresse sur ses étriers,

1. *Miscellanées,* faisant suite aux *Mémoires & Correspondance de Mallet du Pan,* recueillis par Sayous. Paris, Cherbuliez, 1851, 2 vol. in-8°.

& élevant son chapeau sur la pointe de son sabre : « *Vive la Nation !* » s'écrie-t-il.



N° 32. *Assiette de Nevers.*

A ce cri patriotique les soldats répondent d'une seule voix :

« *Vive la Nation !* » & attendent de pied ferme les Prussiens.

« La victoire est à nous, mes enfants ! » s'écrie Kellermann.

Les Prussiens furent balayés. Le souvenir de la Nation a rendu les Français invincibles.

CHAPITRE X.

CONSTITUTION.

Le 13 septembre 1791, l'huissier de l'Assemblée nationale annonce le roi.

Les membres de l'Assemblée se lèvent.

Sans faste & sans cordon entre Louis XVI. Placé à la gauche du président, il dit :

« Messieurs, je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel. En conséquence, je jure d'être fidèle à la nation & à la loi. »

Un rédacteur du *Mercure de France* a fait remarquer[1] que pendant cette allocution le roi était debout, les conventionnels assis.

« Pour la première fois, dit-il, depuis la fondation de la monarchie, le roi de France jurait debout fidélité à ses sujets assis; mais ceux-ci, devenus le souverain, ne voyaient plus dans le roi que son premier fonctionnaire salarié, légalement soumis à la déchéance. »

Louis XVI jura encore d'employer tout son pouvoir « à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale constituante & à faire exécuter les lois. »

1. 14 septembre 1791, n° 37.

Le journaliste cité plus haut ajoute qu'après les mots : *Assemblée nationale constituante*, le roi ayant remarqué que lui seul était debout, s'assit & continua son discours.

Quelle revanche sur les États généraux du passé, où le Tiers se découvrait & s'inclinait quand prêtres & nobles restaient couverts & debout !

Tout, dans la Constitution, portait les esprits les plus timides à s'affranchir du joug de la royauté ; depuis les publicistes jusqu'aux chansonniers, la même idée de révolte contre le trône circulait.

> « Je crains, je respecte & j'estime
> Et la nation & la loi.
> Pour la raison & pour la rime
> J'aime & respecte mon bon roi. »

Quelques-uns avaient tenté de railler la Constitution, & l'appelaient dérisoirement la *Targinette*, à cause de Target, l'un de ses principaux auteurs. Ces facéties n'empêchèrent pas la *Targinette* de s'imposer.

Un bref sommaire des principaux travaux des membres de l'Assemblée constituante montre quelles idées de réforme avaient remué ces grands citoyens.

Introduction du jury dans la procédure criminelle.

Liberté des cultes complète.

Abolition des vœux monastiques & des lettres de cachet.

Liberté individuelle consacrée.

Liberté de la presse proclamée comme un des droits inaliénables de l'homme.

Égalité proportionnelle des charges publiques.

Division du territoire français en départements.

Abolition des dîmes & des droits féodaux.

Division des propriétés du clergé.

Suppression des maîtrises, jurandes, priviléges & entraves imposées à l'industrie.

Suppression de la vénalité des charges & des offices.

Constitution civile du clergé.

Abolition de l'hérédité nobiliaire & des ordres de chevalerie.

Emplois & grades accessibles à tous.

Organisation départementale, municipale, administrative & judiciaire.

Ordre, uniformité & simplicité introduits dans le système financier & dans les lois.

Bienfaits réclamés depuis longtemps par le peuple & dont les constitutions anglaise & américaine avaient fait comprendre la nécessité.

La déclaration des Droits de l'homme de 1789 contenait en germe ces bienfaisantes réformes sociales. Entre autres grands principes révolutionnaires, il y était dit :

Les distinctions sociales ne peuvent avoir d'autre but que l'utilité de tous.

Les pouvoirs politiques émanent tous de l'intérêt du peuple.

Les hommes naissent & demeurent libres & égaux devant la loi.

Articles qui n'avaient pas besoin d'être gravés sur l'airain. En un mot ils contenaient la liberté individuelle, le jugement par les citoyens, l'élection populaire, la liberté de la presse. Quoi qu'il ait pu arriver depuis, ces principes sont restés dans leur nette affirmation &, à mesure que

l'instruction se répandra dans le peuple, les travaux de l'Assemblée constituante prendront un nouveau rayonnement.

Un moraliste ancien disait : « Les peuples seront heureux quand les rois seront philosophes & quand les philosophes seront rois. »

Quelques années avant la Révolution, Frédéric II, Catherine de Russie, tentèrent de réaliser les vœux du moraliste; ils avaient trop longtemps été rois & empereurs pour arriver à la parfaite philosophie. Ce que voyant, les philosophes se firent rois pour le bonheur des peuples, car combien ne compte-t-on pas de grands esprits philosophiques parmi les premiers constituants !

Le peuple accueillit avec enthousiasme une Constitution qui, si on en excepte le *veto* permettant au roi de suspendre les décrets de l'Assemblée pendant deux ans, répondait aux vœux de la minorité des anciens États généraux.

Entre la nation & la royauté se dressait ce *veto* ennemi qui seul constatait la puissance de Louis XVI & seul suffisait à éloigner de lui le cœur de ses sujets.

Mais le *veto*, ce mot terrible dans sa concision, qui devait devenir la principale accusation contre Marie-Antoinette, ce terme bref qui choquait le peuple, allait lui-même disparaître sur la proposition de Collot-d'Herbois, le 21 septembre 1792, jour où la Convention décréta l'abolition de la royauté & proclama la République.

Les céramiques d'alors ont laissé de nombreux spécimens de la popularité qu'obtint la Constitution parmi les potiers.

Cette fois, chose rare, ce n'est plus seulement le centre

de la France d'où surgissent à de nombreux exemplaires les emblèmes relatifs à la Constitution.



N° 33. *Assiette nivernaise.*

J'en connais de fabriqués par l'Angleterre pour le Midi [1].

1. Voir au chapitre des *Diverses fabriques de faïences patriotiques.*

Les emblèmes de Nevers sont plus gais dans leur coloration, plus clairs dans leur concision.

J'en possède cinq différents, deux datés, trois sans date.

Le premier portant en exergue : *Constitution*, 1791, représente le livre de la loi supporté par une croix, une bêche & une épée. La Constitution s'appuie sur les trois ordres.

Un second, daté de 1792, est décoré pareillement. Seule, la date a été changée.

Au fond d'un grand saladier, un vieux mendiant, appuyé sur son bâton, crie : *W. la Constitution.*

Un autre type groupe en faisceau, sous le mot Constitution, avec la date de 1792, un sceptre, une pique & au bout un bonnet rouge.

Mais la pièce la plus rare est une coupe d'accouchée, fabriquée à Moustiers ou dans les environs de Marseille. C'est une pièce élégante décorée d'Amours tenant enchaînés des cœurs. Une branche d'arbre chargée de feuilles & de fruits sert d'anse au couvercle, & on se douterait d'autant moins que le patriotisme s'est glissé sous cet émail laiteux que les potiers du Midi ont rarement (& peut-être seulement cette fois) fait entrer la Révolution au milieu de leurs imitations du Bérain.

Le couvercle porte les trois inscriptions :

Vive la nation 1791.
Vive lamourd (l'amour) *1791.*
Vive la constitution 1791.

Si on soulève le couvercle, au fond de la coupe apparaît

un Amour de grande dimension qui, porté sur des nuages, montre d'une main deux cœurs brûlants & de l'autre tient un drapeau sur lequel est écrit : *Vive la Nation, vive lamourd.*

Il a été dit combien les Italiens étaient galants & fertiles en imaginations dans le décor de leurs coupes d'*amatorii.* Le potier du Midi a défini clairement le but de cette céramique où se lit une troisième inscription en plus gros caractères :

Coit (c'est) *le moment de faire un petit*

ENFENT.

1791.

On trouvera peut-être ces paroles crues; mais le paysan ne voit pas le mariage au même point de vue que le citadin. L'enfant, pour lui, est chose purement matérielle. J'ai noté, à la campagne, un mot de paysanne. Elle était sur le seuil de sa cabane, veillant sur un marmot bien portant qui se roulait dans le fumier, en compagnie des poules. Près d'elle passa une femme élégante, suivie de sa domestique portant dans ses bras un enfant pâle & chétif, un enfant du boulevard des Italiens. La Parisienne admira le marmot de la paysanne & dit combien elle souhaiterait au sien sa vivacité & ses riches couleurs. « Ah! madame, dit la paysanne, votre enfant est d'une *pâte plus fine.* »

Ne croirait-on pas qu'il s'agit d'une gaufre?

Un enfant de paysan, c'est un être qui se pliera en deux pour moissonner, fendra du bois, sèmera, récoltera à la sueur de son front, ne connaîtra ni le chaud ni le froid; c'est une chose, une machine.



N° 34. *Coupe d'accouchee, avec son couvercle.*

(Fabrique du Midi.) H. 16c; l. 24c.

On peut trouver dans l'inscription trace des besoins de la République. 1791 n'est pas loin de 1793. De grandes guerres vont sortir du volcan révolutionnaire ; il faudra des hommes pour combattre.

C'est le moment de faire un petit enfant !

CHAPITRE XI.

SERMENT CONSTITUTIONNEL DES PRÊTRES.

La Constitution civile du clergé, décrétée le 12 juillet 1790, ne passa pas sans une vive opposition.

Dans certaines brochures où on demandait des améliorations pour le peuple, on en réclamait également en faveur du bas clergé. C'est surtout au superflu des prélats, des bénéficiers, des chanoines *oisifs* qu'on en veut; le malheureux prêtre de village, à la *portion congrue*, excite presque autant d'intérêt que le laboureur & l'artisan. Ainsi dans la brochure *Les quatre États de la France*, on lit :

« Sire, les curés sont les premiers ecclésiastiques de votre royaume, ils sont les plus utiles, les plus estimés & les moins récompensés. La plupart, dans les provinces reculées de la capitale, n'ont pas de quoi soutenir leur misérable existence, eux qui doivent être en état de secourir tant de malheureux. Otez, ôtez aux chanoines oisifs une partie de leur superflu, pour accorder le nécessaire aux recteurs des âmes. »

Le bas clergé en général se montra reconnaissant vis-à-vis de la Révolution.

La plupart des curés de village acceptèrent le serment; c'étaient les prêtres de ville qui refusaient. Ce fut une haine à mort entre les deux camps.

Les prêtres constitutionnels étaient traités par leurs adversaires de *sermentaires, prêtres jureurs, intrus, schismatiques, apostats.*

A leur tour ceux qui refusaient le serment étaient dits : *insermentés, ultramontains, insoumis, réfractaires, noirs, rebelles.*

Les prêtres qui refusaient le serment niaient par là même l'essence, les principes & les bienfaits de la nouvelle Constitution. Les assermentés disaient : « Hors la Constitution, point de salut. »

Les insermentés répliquaient : « Hors l'Église point de salut. » S'ils avaient le courage de témoigner hautement de leurs sentiments, ils se mettaient en travers de la Révolution. Un fétu de paille ne s'oppose pas à un torrent !

Aussi la réaction de certains prêtres amena-t-elle de graves désordres. On verra au chapitre *Ça ira* que, si le pont-neuf révolutionnaire fut chanté à l'église, ce fut au refus de serment du curé de Saint-Sulpice que la chanson dut de pénétrer dans le sanctuaire. Et à ce propos Camille Desmoulins a dit :

« Si M. l'abbé *Violet* fait des façons pour prêter le serment civique, l'orgue majestueux remplira aussitôt les voûtes de l'église de l'air : *Ah ! ça ira ;* tout le peuple, dont la voix est celle de Dieu même, répète le refrain *Ça ira* [1]. »

Esprits à courte vue que de ne pas voir ce que désire la nation, que de ne pas entendre ses cris, que de ne pas

1. *Révolutions de France & de Brabant*, 1790. Une gravure en tête du numéro représente *le curé de Saint-Sulpice faisant refus de prêter son serment.*

deviner ses aspirations, le feu qui bouillonne dans ses veines.

Je rapporterai ici le jugement d'un témoin qui, dans son *Journal*, retrace le mécontentement que laissait dans l'esprit de la classe moyenne le refus de serment :

« Comme nous étions curieux de voir faire dans quelques églises le serment civique à des prêtres selon la loi, nous allâmes à Saint-Roch, où il y avait déjà un monde immense & des gardes nationales très-nombreuses pour le maintien du bon ordre. Le monde impatient criait que les prêtres devaient monter en chaire pour y faire le serment, afin d'être vus & entendus d'un chacun. Enfin un bon ecclésiastique monta en chaire en priant l'assemblée de se tranquilliser, qu'ils n'étaient qu'un petit nombre de prêtres dont elle aurait lieu d'être contente. Après lui, un membre de la municipalité, portant l'écharpe aux trois couleurs, monta également en chaire : il fit un discours & de plus instruisit le peuple que, selon le décret de l'Assemblée nationale, le serment des prêtres devait se faire à la porte du chœur ; cela fut fait, après la lecture que fit un membre de la municipalité, à haute voix, des décrets concernant le serment civique des prêtres ; il n'y eut cependant qu'environ douze ecclésiastiques qui firent le serment prescrit par la loi. Mais le curé de cette paroisse ne daigna pas s'y soumettre, il y en eut murmure & mécontentement du reste & par toute l'église, & autant qu'il y eut de claquements de mains lorsque les bons prêtres firent leur serment [1]. »

Je m'attache surtout à faire entrer le plus de témoignages

1. *Memoires et Journal* de Wille. Renouard, 2 vol.



N° 35. *Saladier de Nevers.*

contemporains pris dans diverses classes; & les lecteurs des Mémoires de Wille m'accorderont que ce patient graveur est un mince défenseur de la Révolution, qu'il entrevoyait en bourgeois ébahi, sans se rendre compte de la portée des événements. L'homme qui conduit son burin comme une machine finit par devenir machine lui-même.

Le philosophe Mercier y met davantage de son âme, & l'anecdote qu'il conte, à propos des prêtres insermentés, en même temps qu'elle met à nu les sentiments du peuple, a le mérite d'être courte & comique.

« Madame, dit-il, avait publié que tous les jours il y aurait chez elle, à son dîner, deux couverts pour deux prêtres qui n'auraient pas fait le serment civique. Son cuisinier, apprenant l'invitation de sa maîtresse, dit : — Les mauvais prêtres n'ont qu'à venir; je leur prépare un régal meilleur qu'ils ne pensent : j'écrirai le serment civique dans de petits billets qui seront enfermés dans de petits pâtés. S'ils ne veulent pas prononcer ce serment civique, ils l'avaleront du moins. »

Les villes témoignèrent plus d'irritation que les campagnes du refus de serment des prêtres. Le curé de village est en communion directe avec son troupeau. Il n'a d'autre ambition que de mourir dans sa cure. Sans cesse entouré de paysans, de pauvres & d'infirmes, il est à l'unisson de leurs désirs, de leurs besoins.

Les principes de 1789 avaient plus pénétré au village que les hommes; l'ambition, source de haine entre les citoyens, existe à peine dans les campagnes, sauf l'ambition d'arrondir le coin de terre provenant de l'héritage paternel.

Les journaux à l'usage des paysans étaient, il faut le dire,

plus modérés que ceux à l'usage des villes. Des esprits conciliateurs dirigeaient ces feuilles, avec le désir d'instruire & de moraliser, & un extrait du *Journal des Laboureurs*, de Le Quinio, membre de la seconde législature, montre quels sentiments de concorde l'écrivain cherchait à répandre parmi ses lecteurs.

« Tous les jours on reçoit de nouveaux avis, non-seulement que les prêtres des différents départements prêtent le serment, mais que ceux qui avoient refusé d'abord ont reconnu qu'ils avoient eu tort, & qu'ils demandent maintenant à être admis à le prêter ; le 18 de ce mois, la plupart des curés du département de la Charente ont fait dire à l'Assemblée nationale qu'ils n'avoient refusé de prêter le serment que parce qu'on les avoit trompés ; ils ont dit qu'ils se repentoient, qu'ils étoient prêts à le prêter, & ils ont prié de conserver les paroisses à ceux d'entre eux qui n'avoient pu encore être remplacés. M. l'Évêque de ce diocèse a demandé que non-seulement les curés de ce département, mais même ceux de tous les autres départements qui n'auroient pas voulu prêter leur serment d'abord & qui viendroient à repentir avant qu'on les eût remplacés, fussent conservés dans leurs places, & cela a été décrété de même. Ainsi, si notre curé a refusé, mais qu'on n'eût pas encore nommé à sa paroisse, il n'a qu'à prêter son serment, il sera conservé. Quand une fois on aura nommé, il ne sera plus temps : celui qui sera nommé sera bien nommé [1]. »

Cet article, sans doute envoyé à Le Quinio par quelque maire de campagne, a le mérite, à défaut d'élévation dans

1. *Journal des Laboureurs*, 3 mars 1791.



Nº 56. *Saladier. École nivernaise. Peu commun.*

le style, de rendre la façon de raisonner des gens de campagne : *Celui qui sera nommé sera bien nommé !*

Tel était alors le véritable sentiment des paysans à l'égard des prêtres assermentés.

Nécessairement les potiers prirent part au débat. A de nombreux exemplaires furent peintes les céramiques relatives au serment constitutionnel des prêtres.

Le peuple voulut garder le souvenir des bons prêtres qui défendaient la Constitution. Ce mot prononcé en chaire : *Je vous annonce le bonheur de la France*, il y croyait & se montrait reconnaissant vis-à-vis de ceux qui portaient la bonne nouvelle.

CHAPITRE XII.

VENERANDA NUTRIX.

Les esprits, fatigués par le spectacle des abus des villes, se tournaient déjà vers la campagne du temps de Louis XV. Une estampe d'alors représente *Monseigneur le dauphin labourant :*

« O terre ! ouvre ton sein... L'utile agriculture,
L'objet de nos dédains, s'ennoblit en ce jour.
L'humanité sourit & toute la nature
En voyant travailler l'objet de notre amour. »

L'image est grossière & la poésie ne vaut guère mieux que le burin ; mais on sent que les idées de nature semées par Diderot & Jean-Jacques remuaient les esprits. La corruption avait fatigué jusqu'aux corrupteurs. La cour elle-même favorisait ces aspirations à la nature, & les bergeries aujourd'hui fanées du Petit-Trianon sont encore là pour témoigner que derrière les décors de ferme & sous les costumes de campagne portés par les courtisans se cachait un vague désir d'échapper aux sensualités mythologiques.

Ce fut une heure d'universelle joie que celle qui annonça l'égalité aux paysans, victimes des abus de l'ancien régime. Leurs cris d'allégresse sont parvenus jusqu'à nous, répandus sur toutes les productions des arts populaires. On dirait

qu'ils ont hâte d'affirmer leur indépendance, eux qui si longtemps supportèrent tant de misères.

Une brochure : *Lettre des bourgeois aux gens de la campagne, fermiers, métayers,* &c. [1], montre la situation des paysans avant 89.

« Ils (les nobles) se sont dit : Nous autres nobles, nous sommes bien peu pour régner sur tant de roturiers. A peine sommes-nous un contre cent; cependant si nous savons nous entendre, il y a moyen de les subjuguer, & voici comme il faut nous y prendre. Supposons-nous être quatre frères, tous bien d'accord & bien unis; il faut que l'un vive en campagne dans sa paroisse, que l'autre soit conseiller au parlement, le troisième sera colonel & le quatrième deviendra évêque. Quand le bien d'un roturier conviendra au seigneur de paroisse, il s'en accommodera sans façon : le roturier fera un procès; le conseiller en sera juge & le fera perdre comme de raison; si la paroisse se révolte, le colonel y mènera son régiment; s'il arrive conjuration, l'évêque la découvrira, par le moyen de ses prêtres à qui l'on raconte tout en confession; il fulminera des monitoires, des excommunications. Le bon peuple aura peur du *diable;* il deviendra doux comme un mouton; on lui fera entendre qu'il est ici-bas pour qu'on le tonde & qu'on l'écorche; on l'exhortera à la patience; &, maîtres des corps & des âmes, nous régnerons, quoique peu nombreux, sur toute la nation. »

Un tel complot n'est pas exagéré! Je continue à citer :

« Nos biens ne sont-ils pas sujets au rachat, au retrait

1. Paris, 1789, in-8°.

du seigneur, aux lods & ventes dus simples & perçus doubles? Nos bestiaux ne sont-ils pas sujets aux saisies vexatoires des gardes, & nos champs aux déprédations des bêtes fauves, &, qui pis est, aux ravages des chasses, quand, semblables à une troupe de Tartares, trente gentilshommes & autant de laquais mènent à travers nos guérets une armée de chiens & de chevaux, pour un plaisir barbare & frivole? »

La chasse, droit féodal, était un des grands griefs du paysan contre la noblesse. Le roturier devait nourrir sur son champ le gibier destiné au plaisir du seigneur.

« La capitainerie de Chantilly, dit Arthur Young[1], avait plus de 33 lieues de circonférence, c'est-à-dire que tous les habitants de ce canton sont infectés de gibier, sans avoir la permission de le détruire, & cela pour le plaisir d'un seul homme, le prince de Condé. »

En présence de tels abus, *pour le plaisir d'un seul homme*, veut-on savoir ce que désire le paysan?

« Nous demandons qu'ils (les nobles) enclosent leurs parcs & leurs bois & ne puissent faire saisir de bestiaux dans les terres ouvertes. » (*Lettre des bourgeois*, déjà citée.)

Un des principaux griefs du paysan contre son seigneur, du manant contre le noble, était cet excès de privilége qui forçait à moudre au moulin du seigneur, à cuire le pain dans son four.

« Nous demandons que l'on supprime les servitudes de moulin, de four, de pressoir, les droits de fuie & de garenne. »

1. *Voyage en France pendant les années* 1787-90. Paris, 2 vol. in-8°, 1793.

On voit qu'outre la taille, les aides & la gabelle, qui constituaient la manière à peu près régulière de percevoir les impôts, il ne manquait pas de moyens de soutirer l'argent du paysan qui devait :

Au *roi :* l'impôt direct & indirect, ordinaire & extraordinaire, taille, taillon, gabelle, capitation, impôt du gros, du vingtième, du huitième, du quatrième, du jaugeage, du courtage, de la traite foraine, de franc-fief, du joyeux avénement, du don gratuit, du don de ceinture, &c. ;

Au *clergé :* dîme en argent sur les bois, sur les champs, les vignes, les maisons, les briques, les pots de terre, les pierres de taille, sur tout en un mot; de plus la dîme en nature & de toute nature, dîme de la sixième gerbe, de gâteaux de miel, de poulardes, de jambons, d'anguilles, de lapins, &c. ;

A la *noblesse :* à part les droits d'échange, de monnayage, &c., droits de pulvérage (pour un troupeau), chiennage (pour un chien), droit de taureau (pour féconder une vache), droit de verrat (pour féconder une truie), &c.

On n'en finirait pas. Si quelque chose surprend plus que la patience de ceux qui payaient tant d'impôts accablants, c'est certainement l'imagination de ceux qui les inventèrent.

Il y avait enfin les justices seigneuriales, fléau des campagnes, car le juge seigneurial, aux gages du seigneur, prononçait plutôt selon les fantaisies de son maître que selon la justice.

Aussi que de luttes terribles la France n'eut-elle pas à subir !

On connaît la jacquerie, ses effroyables excès, sa répression non moins effroyable. « Dans ces jours de crise & d'agitation, dit M. Augustin Thierry, le frémissement

universel se fit sentir aux paysans & rencontra en eux des passions de haine & de vengeance amassées & refoulées



N° 37. *Assiette de Nevers.*

durant des siècles d'oppression & de misère. Le cri de la France plébéienne : « *Les nobles trahissent et déshonorent* « *le royaume,* » devint, sous les chaumières du Beauvoisis, un signal d'émeute pour l'extermination des gentilshommes.

Des gens armés de bâtons & de couteaux se levaient & marchaient en bandes grossies de proche en proche, attaquant les châteaux par le fer & le feu, y tuant tout, hommes, femmes & enfants, &, comme les barbares de la grande invasion, ne pouvant dire où ils allaient, ni ce qui les poussait [1]. »

Sans remonter si haut dans l'histoire, au commencement de ce XVIIIe siècle qui devait voir tant de misères & tant de grandeurs, les impôts écrasaient tellement le cultivateur, qu'il ne cultivait plus. Un édit royal, de la fin du règne de Louis XIV, porte :

« Tous les propriétaires de terre labourable seront tenus, dans la huitaine, de déclarer s'ils entendent faire cultiver ou ensemencer leurs terres; sous faute par eux de le faire, permettons à toutes sortes de personnes de faire donner les façons nécessaires auxdites terres, pour les ensemencer en blés & en recueillir les fruits sans être tenues d'en remettre une part ou portion auxdits propriétaires ou fermiers. »

Les agriculteurs découragés abandonnèrent la terre à elle-même. Un siècle avant ces misères, un grand ministre, Sully, s'était écrié : « Le labourage & pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrayes mines & trésors du Pérou. »

« Il est plus d'un pays en France, dit Michelet, où le cultivateur a sur la terre un droit qui certes est le premier de tous, celui de l'avoir faite. »

1. Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État.* Paris, 1853, in-8°.

Et un autre esprit distingué :

« Sur cette terre fécondée par vos sueurs, sur ce sol que vous avez bâti, que vous avez planté, vous avez un droit que chaque année rend plus sacré, le droit du travail, origine de la propriété même [1]. »

Lors du mouvement de 89, le Tiers trouva pour caractéristique du peuple la *bêche*, le plus frappant symbole de l'agriculture. Alors les esprits se tournèrent vers cette source de toutes les richesses nationales, & ses emblèmes se multiplièrent en se répandant partout.

Un député de la Bretagne, Gérard, siégea toujours à l'Assemblée nationale, non-seulement avec le costume de son pays, mais avec les sentiments du paysan breton.

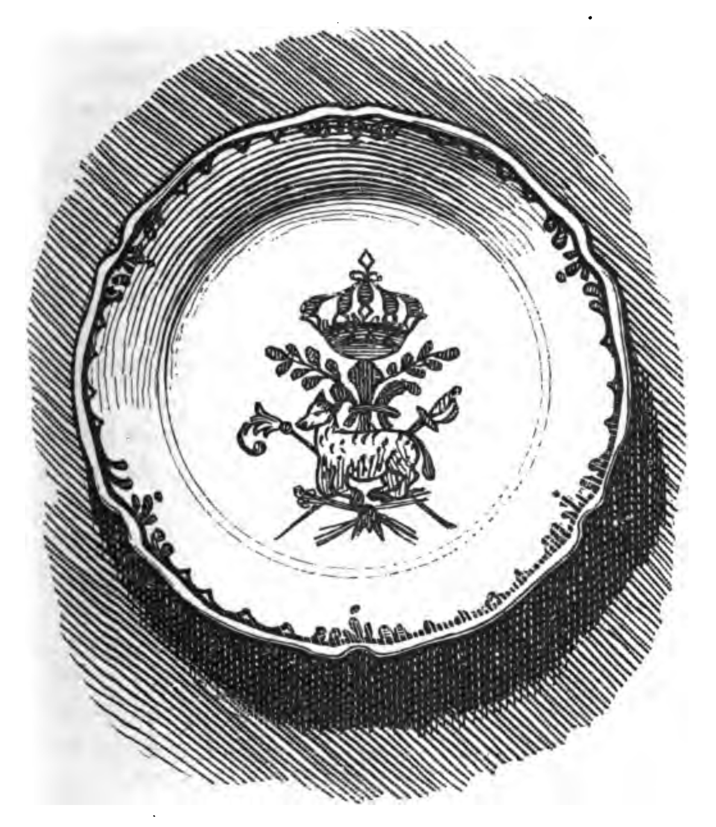
« Que puis-je faire, s'écria-t-il un jour en séance publique, au milieu d'une foule d'avocats qui croient tout savoir, quoique la majeure partie d'entre eux ne possède pas un pouce de terre sous le soleil, & qui ne peuvent que gagner à la subversion totale de la France ? »

J'ai réuni quelques céramiques ayant plus particulièrement trait à l'agriculture, celles où l'idée de campagne a préoccupé vivement le potier. La gerbe de blé joue un grand rôle dans ces faisceaux. J'en ai donné divers exemples, planches 7 & 30.

On lit sur quelques-unes de ces poteries des devises latines écrites correctement par des ouvriers qui ne savaient pas le premier mot de leur langue. Sans doute un savant se glissait dans les humbles ateliers où se peignaient ces symboles ? *Vis unita fortior*, comme *tres in uno*, étaient des

1. E. Laboulaye, *Histoire de la propriete au moyen âge.*

mots d'ordre en 1789; ils se répétaient partout : la désinence latine avait quelque chose de sacramentel, & le



Nº 38. *École de Nevers.*

mystère de cette concision frappait d'autant plus l'esprit du peuple. Tous sentaient la valeur des mots *tres in uno*

& se répétaient : *Vis unita fortior*, comme le mot qui allait changer la face de la France.

Le peuple aime les paroles mystérieuses, son imagination travaille ; de pacifiques représentations le frappent, telles que l'agneau (fig. 38), symbole de l'agriculture, reposant en paix sous la garde des lis, de la crosse, de la couronne & de l'épée.

J'arrive à une imposante céramique : la charrue tient tout le fond, qui m'intéresse autant que le plus beau paysage. Et cette courte légende, je ne peux la relire sans qu'elle me remplisse d'émotion :

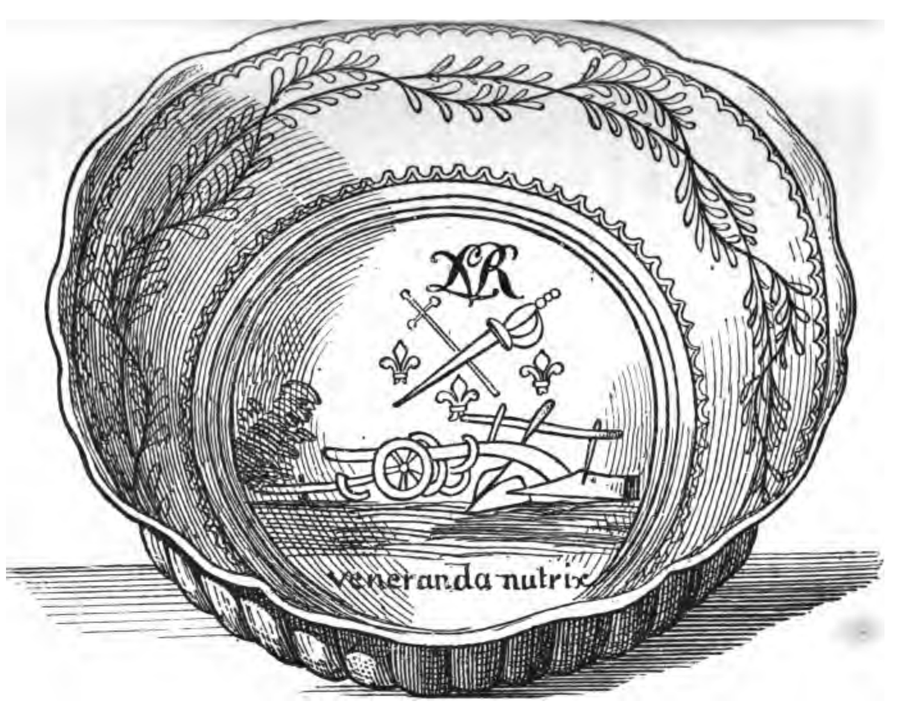
Veneranda nutrix.

Voilà deux mots que la langue française est incapable de rendre, surtout le majestueux *veneranda*.

Il y avait alors en province de jeunes hommes nourris des souvenirs de l'antiquité, qui dirigeaient l'opinion, organisaient des clubs, &, se préparant à jouer un grand rôle, ne devaient rien oublier pour frapper l'esprit du peuple, d'ailleurs si facile à émouvoir.

Le dessin du saladier est d'une main exercée & vivement conduit. Il faut savoir que chaque coup de pinceau donné sur terre avant la cuisson ne peut être corrigé [1]. L'ouvrier qui dessina ce symbole avait le sentiment de l'art ; le ton général en est doux & faible, d'un jaune effacé. Seules sont d'une ocre plus voyante les fleurs de lis placées entre la jonction de la croix & de l'épée. Le chiffre entrelacé de *Vive le Roi* est inscrit en traits accentués. Dans les nuages sont les *fleurs de lis*, *la croix*, *l'épée*, comme le *V. L. R.*

1. C'est ce qu'on appelle *peint sur cru*.



Nº 39. *Saladier de Nevers. Rare.*

(Dia. 35c.)

flotte dans le vide. Devant ces symboles des oiseaux s'enfuient à tire-d'aile! (Le dessinateur les a omis.) Invitent-ils les fleurs de lis, la croix, l'épée à les suivre dans des régions plus tranquilles? La charrue, ne craignant pas la tourmente, reste attachée au sol que la nation révère & qu'elle consacre par ce grand mot respectueux : *Veneranda nutrix*.

L'agriculture tenait une place importante dans les arts populaires de cette époque. Des esprits éminents encourageaient cette tendance & plus d'un seigneur se plaisait à patronner les arts agricoles. En 1785, le maréchal de Vaux admet à sa table un cultivateur auquel les comices agricoles de Tonnerre avaient décerné une médaille d'encouragement. Le cultivateur, ayant reçu sa médaille des mains de madame la marquise de Louvois, n'osait s'asseoir à table à côté du maréchal de Vaux. « Monsieur, dit le noble au laboureur, vous professez avec honneur un art utile; les marques de distinction que vous venez de recevoir rendent votre personne recommandable. Asseyons-nous & buvons ensemble. »

On peut mettre en regard de ces belles paroles du maréchal de Vaux un discours de M. Dupin prononcé en 1833, devant plus de trois mille cultivateurs :

« Il fut un temps, pour les campagnes désolées & avilies, où tout homme avait un maître, toute terre un suzerain; jusqu'en 1789 (vos grands-pères ont dû vous le redire), il y avait encore des serfs dans quelques cantons du Nivernais! — Voilà pour vous l'*ancien régime!*

« A la longue, & par degrés, les agriculteurs sont devenus fermiers à meilleur titre, propriétaires, hommes libres, citoyens! Et à un grand jour de notre histoire, le

4 août 1789 (jour de grande fête patronale dans vos souvenirs, *si vous n'êtes point ingrats !*), une Assemblée nationale, à l'élection de laquelle vous aviez concouru, a proclamé l'affranchissement universel des personnes & des choses, — l'abolition de tous les priviléges, — un droit commun, le même pour tous les Français !

« De sorte qu'au même instant tout homme est devenu libre, toute terre est devenue franche, & chacun de vous, dans sa demeure, sur son champ de labour, appuyé sur le soc de sa charrue, est devenu aussi indépendant, aussi assuré de son droit, que le plus fier gentilhomme, l'épée au côté. — Voilà pour vous, habitants des campagnes, ce qu'a produit notre grande & glorieuse *Révolution de* 1789 ! »

CHAPITRE XIII.

LIBERTÉ.

Au premier rang des principes de 1789 la liberté est inscrite, symbolisée nettement par trois formes différentes :

La Liberté, principale figure du Panthéon révolutionnaire ;

Le Bonnet phrygien ou bonnet de la liberté ;

Les Arbres de la liberté.

Sur les places des grandes villes une statue de la Liberté fut érigée qui remplaçait les représentations de figures royales ; au village, devant l'église, un peuplier élancé portait son ombre sur les tombes des anciens placées habituellement en avant de la façade.

Malgré les conseils de Robespierre, le peuple continuait à se coiffer du bonnet phrygien [1].

Partout éclate ce cri de liberté que le peuple garde en lui comme les Vestales gardaient le feu sacré.

Le mot est écrit sur les proclamations, en tête des imprimés officiels, sur les ceinturons des soldats, sur la plaque des gardes champêtres. Cela ne suffit pas au peuple. On dirait qu'il pressent des époques où la liberté sera restreinte

1. Voir plus loin, au chapitre xv.

& comprimée. A défaut de symboles, il écrit lui-même le mot à la craie, au charbon, avec la gouge & le pinceau. On effacera le mot neuf fois sur dix. Qu'importe, s'il reste sur un pan de mur! Les enfants ont épelé le mot, un de ceux qui ne s'oublient pas.

La figure de la Liberté fut à la fois empruntée par la Révolution à l'antiquité & au moyen âge, car au nombre des vertus sculptées sous les porches des cathédrales figure la Liberté.

« Les iconologistes du XVIIIe siècle, dit M. Renouvier, n'avaient fait que reprendre la donnée antique. Moreau, dès 1775, avait représenté la Liberté sous la figure d'une jeune femme, au milieu d'une gloire, vêtue d'une tunique, tenant un joug brisé & le bonnet au bout d'une pique.

« Sous leur costume antique, ajoute le même historien, leur bonnet phrygien, leur casque athénien ou leur diadème romain, avec leur tunique, leur péplum ou leur chlamyde; qu'elles tiennent un joug brisé, une pique, une stèle, la foudre ou le gouvernail; qu'elles soient assises, debout, ou ailées & rayonnantes, près du coq en alerte, du chat, du pélican ou de l'aigle; au milieu des épis, des cornes de fruits ou des rameaux de chêne; on y peut toujours voir la même femme, dont l'œil s'illumine & dont le bras se tend au souffle de la passion qui commence. »

Dans mon enfance, deux choses frappaient mes yeux quand je traversais un village : sur la route, non loin des premières maisons, un grand Christ en croix; sur la place du village, un peuplier s'élançant majestueusement vers le ciel.

Le Christ en croix, j'en connaissais le symbole, mais

celui du peuplier resta longtemps mystérieux pour moi.



N° 40. *Assiette nivernaise.*

On me dit que c'était l'*arbre de la liberté*, & ce bel arbre ne s'effaça pas de ma mémoire.

Il est peu de communes de France où n'ait été conservé

l'arbre de la liberté, quelquefois en face de l'église, le plus souvent sur la place du village, à l'endroit où se forment les danses des jours de fêtes.

L'enfance n'oublie pas ces symboles, & les anciens comprirent la force que les choses de la nature prêtaient à la religion.

A combien d'emblèmes divers donna lieu la liberté, c'est ce qui nécessiterait un trop grand nombre de spécimens gravés. Une des premières manifestations vint des imprimeurs, qui, étant en contact avec les écrivains, chez lesquels se trouvent le plus d'hommes libres, se montrèrent aux travaux du Champ de Mars, portant pour légende sur leur bannière : *Imprimerie, premier drapeau de la liberté.*

Les potiers donnèrent une forme palpable à l'abstraction de la liberté par le symbole d'une cage ouverte (voir fig. 40), au-dessus de laquelle voltige un oiseau. Ce symbole fut répété à l'infini avec de nombreuses variantes, suivant le caprice de l'ouvrier.

La liberté, à chaque année de la Révolution, les potiers l'entendaient diversement; avec les symboles relatifs au Tiers, elle préoccupait singulièrement l'esprit populaire.

Il importait de se faire comprendre des masses par des emblèmes saisissants; l'imagination naïve les trouva plus facilement qu'un esprit académique. Ce n'est pas le savant qui sait se faire comprendre d'un enfant, c'est la nourrice.

En 1789, le cri *Vive la liberté* éclate sous des entrelacements de lauriers & de fleurs de lis. Supplique adressée humblement au roi.

D'autres céramiques, avec la même légende, représentent

un paysan tenant haut le drapeau qui protége les fleurs de lis. La liberté n'offre encore rien de menaçant pour le trône;



N° 41. *Assiette de l'école de Nevers.*

mais, en 1790, le bonnet phrygien a remplacé les fleurs de lis. La royauté a déjà reçu plus d'une leçon; le peuple com-

mence à se rendre compte de sa puissance. Sa couronne, c'est un humble bonnet de laine, & puisqu'on entoure de lauriers les fleurs de lis dynastiques, lui aussi veut que sa couronne soit parée de verdures triomphales.

Voilà la liberté de 1791. L'horizon politique s'est obscurci; le sentiment de la nature n'en reste pas moins puissant. Un drapeau flotte dans les airs annonçant aux peuples étrangers que dans ses plis la liberté est cachée; à côté de ce symbole de guerre sont le râteau & la bêche, symboles de paix. De riantes guirlandes de fleurs entourent le cartouche.

Une autre céramique est plus menaçante. Le bonnet phrygien, le faisceau de licteur, la hache, couronnent la légende de la liberté. Ce dessin significatif porte sa date. Il s'agit de repousser les ennemis de l'extérieur, de punir ceux de l'intérieur. Et cependant brûle encore un *cœur,* symbole d'amour & d'effusion.



Nº 42. *Plat à barbe de Nevers.*

(H. 30c ; l. 20c.)

CHAPITRE XIV.

ARBRES DE LA LIBERTÉ.

Dès la plus haute antiquité, les arbres tinrent une place importante dans le langage symbolique des nations.

L'arbre en compagnie des animaux & des plantes sur les monuments, sur les médailles, figure la reproduction des êtres : c'est l'emblème de la nature vivante, expirante & renaissante [1].

Le christianisme renversa la plupart des croyances antiques; mais l'esprit du peuple est tenace, & sa vénération pour les arbres se fit jour par de nouveaux chemins. Dans les Gaules, où la religion druidique avait imprimé cette vénération profondément dans les cœurs, les populations se réunissaient autour de certains arbres sacrés. Plus tard les villes, les bourgs, & jusqu'aux simples demeures féodales, voulurent avoir le leur. Le plus souvent ce fut un orme. A son ombre, pendant le moyen âge, le seigneur communiquait avec ses vassaux, les convoquait pour leur dicter ses ordres, leur faire donner lecture par quelqu'un de ses officiers de la longue liste des impôts à

1. *Histoire patriotique des arbres de la liberté,* par Grégoire, membre de la Convention nationale, 1794, in-24.

payer, ou bien pour leur vendre, à beaux deniers comptants, ces chartes qui furent le point de départ des émancipations communales.

Attendez-moi sous l'orme (sub ulmo), formule qu'on retrouve dans les chartes anciennes, devint un proverbe. Sous l'orme se donnaient les rendez-vous d'affaires & les rendez-vous d'amour; le créancier assignait son débiteur sous l'orme, devant la justice seigneuriale. La vie publique se passait sous l'orme; à son ombre se célébraient les fiançailles. Il y avait des bancs autour de l'arbre sacré; souvent, sous son abri vénéré, les vieillards discutaient, à voix basse, les intérêts du pays, en déplorant les injustices du temps.

Au moment où éclata le mouvement de 89, l'orme des époques féodales n'existait plus [1], ou du moins il était singulièrement déchu de son antique destination. Mais l'observation d'une fête d'origine païenne était restée générale. A Rome & dans toute l'Italie, au moment de l'équinoxe de printemps, la jeunesse des deux sexes courait aux champs, & en rapportait joyeusement des rameaux fleuris, qu'on suspendait à la porte des gens importants du pays. C'est là l'origine des *Mais*. Cette coutume n'avait pas peu contribué

1. « Dans un village du département de l'Hérault, à Saint-Paul, près de Gignac, m'écrit M. A. Cabrol, il y avait encore en 1855 un orme que les paysans du lieu appelaient, je ne sais trop pourquoi, l'*arbre d'Henri IV*. Il était énorme de tronc, ou plutôt d'écorce, car tout le bois avait disparu; souvent je me suis demandé par où montait la séve, qui alimentait deux ou trois rameaux étiques & rabougris, juchés sur l'une des verrues de ce tronc noir & déchiqueté. Saint-Paul est un village perdu au pied des dernières ondu-

à conserver, dans l'esprit des populations de la campagne, l'idée d'un arbre, symbole vivant & verdoyant de la cité. Aussi est-ce à propos d'un *Mai* que naquit l'idée d'un arbre de la liberté.

Dès le début de la guerre de l'indépendance américaine, les citoyens de Boston désignèrent, pour servir d'emblème à la liberté, un arbre dont la grosseur & la vétusté imprimaient une sorte de respect.

Il fallait s'attendre à voir la Révolution, avec sa tendance à se rapprocher du naturalisme & de la simplicité rustique des républiques de l'antiquité, chercher à son tour quelque symbole de la liberté dans la nature féconde; elle n'y manqua pas.

Dans une lettre signée Reynier, insérée au *Moniteur* du 25 mai 1790, on trouve le récit de la plantation du premier arbre de la liberté :

« Dans ce moment, monsieur, il est intéressant de voir les curés de campagne donner l'exemple du civisme. M. Pressac de la Chassagnaye, dont j'ai déjà publié différents traits de patriotisme, a fait, le jour de la formation de la municipalité, une action qui mérite d'être citée. »

M. Pressac de la Chassagnaye était curé de Saint-

lations de la chaîne qui relie les Cévennes à la Montagne-Noire; il est à penser que cet orme a été, dans ces pays de féodalité, l'orme sacré de l'endroit. En 1855, des vieillards se souvenaient de l'avoir vu transformé en arbre de la liberté sous la Révolution; moi-même je l'ai vu, en 1848, jouer le même rôle. »

Dans le nord de la France se trouvent également de ces anciens ormes contemporains d'Henri IV & qu'on appelle des *Sully*, sans doute en mémoire de l'appui que ce ministre prêta à l'agriculture.

Gaudens, près de Civray, dans le département de la Vienne. En mai 1790, le jour de l'organisation de la municipalité, il fit arracher un jeune chêne de la plus belle venue & les jeunes gens le plantèrent au milieu de la place du village. Ensuite le digne curé harangua ses paroissiens sur les avantages de la Révolution & de la liberté.

« Au pied de cet arbre, dit Pressac, vous vous souviendrez que vous êtes Français, &, dans votre vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté. »

« Alors, continue le correspondant du *Moniteur*, tous les citoyens qui avaient des procès consentent, sur la demande de leur curé, à les terminer par arbitres; ils s'accordent sur le choix, s'embrassent après avoir entendu leur sentence; & les chants de l'allégresse terminent cette fête digne d'un peuple libre. »

Ainsi l'enthousiasme révolutionnaire avait assez d'empire pour imposer silence même à l'esprit procédurier des paysans, & pour leur faire oublier ce qu'ils n'oublient jamais, l'intérêt.

L'impulsion était donnée. Des arbres de la liberté surgirent de tous côtés; mais ce fut surtout au moment où les ennemis du dehors, alliés aux traîtres du dedans, redoublaient d'efforts, en mai 1792, que les fêtes qui accompagnaient la plantation de ces emblèmes de la liberté se multiplièrent.

Un contemporain assure que le nombre de ces arbres montait à plus de *soixante mille*.

Partout le même enthousiasme éclatait pendant ces cérémonies patriotiques.



Nº 43. *Grand broc des ateliers de Nevers.*

(Larg. de la panse 17c; haut. 25c.)

Ginguené composait pour la plantation de l'arbre de la liberté l'hymne :

« Puissions-nous, au déclin de l'âge,
Te voir en tous lieux respecté,
Et mourir sous ton doux ombrage,
Bel arbre de la liberté ! »

Dans le *Chant des Victoires*, par Chénier, il est un couplet :

« Rois conjurés, lâches esclaves,
Vils ennemis du genre humain,
Vous avez fui, le glaive en main,
Vous avez fui devant nos braves.
Et de votre sang détesté,
Abreuvant ses vastes racines,
Le chêne de la liberté
S'élève aux cieux sur vos ruines. »

Et le chœur reprenait :

« Gloire au peuple français ! il sait venger ses droits.
Vive la République & périssent les rois ! »

Sans doute ces couplets sont emphatiques, & les menaces adressées aux rois, qui se retrouvent dans toutes les poésies de l'époque, semblent d'un goût douteux ; mais la coalition explique ces hymnes régicides, & il en est des chants patriotiques comme de la poésie populaire, ils sont inséparables de la musique. Méhul, par ses graves harmonies, rehaussait le ton de couplets faits pour être chantés par des masses & non pour être lus froidement.

Je ne veux rien cacher de la Révolution : ni les exagérations, ni lès misères.

Louis XVI était enfermé au Temple ; les conventionnels retardaient le moment du jugement qu'ils pressentaient sinistre. Le peuple réclamait le jugement du roi, des députations assiégeaient la Convention.

Barère, répondant à une de ces députations, fit présager le sort de Louis XVI :

« L'arbre de la liberté, s'écria-t-il, ne peut croître qu'arrosé du sang des rois ! »

Pour la première fois l'arbre sacré perdait son caractère pacifique. Barère trempait les racines d'un symbole de conciliation dans le sang humain. Cette parole doit être mise au compte d'*un* homme & non de la Révolution. Les nombreux documents à propos de l'arbre de la liberté prouvent quel caractère pacifique il conserva ; c'est ce caractère de paix & de concorde qui l'a fait respecter.

On a dit souvent, & on ne saurait trop le répéter, que les hommes de la Révolution furent universels, que rien, des grandes & des petites choses, ne leur échappa. Rien plutôt ne fut petit pour eux.

Tout marchait de front ; on pensait à tout. Le procès de Louis XVI s'instruisait ; le Comité de salut public était créé ; les citoyens de dix-huit à vingt-cinq ans étaient mis en réquisition permanente ; on décernait à Descartes les honneurs du Panthéon ; l'esclavage disparaissait des colonies françaises ; en face de l'Europe coalisée la proposition d'un armistice de deux ans & la reconnaissance provisoire de la République étaient rejetées avec dédain ; par un effort gigantesque & unique dans l'histoire la France lançait une masse

énorme de combattants à la frontière. Au milieu de ses grands travaux, la Convention nationale trouvait le temps de promulguer le décret suivant (3 pluviôse) :

« Dans toutes les communes de la République où l'arbre de la liberté aurait péri, il en sera planté un d'ici au premier germinal. Elle confie cette plantation & son entretien aux soins de tous les bons citoyens, afin que dans chaque commune l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la liberté française. »

De son côté, l'abbé Grégoire veillait à la conservation des arbres sacrés :

« Il faut, disait-il, que cet arbre soit :

« 1° Assez robuste pour supporter les plus grands froids, sans quoi un hiver rigoureux pourrait le faire disparaître du sol de la République.

« 2° Il doit être choisi parmi les arbres de première grandeur, & qui s'élèvent de 80 à 130 pieds; car la force & la grandeur d'un arbre inspirent un sentiment de respect qui se lie naturellement à l'objet dont il est le symbole.

« 3° Sa circonférence doit occuper une certaine étendue de terrain; ce qui, ajoutant au sentiment qu'aura fait naître le sentiment de sa force, le rendra plus capable de remuer les sens & de parler fortement à l'âme.

« 4° L'ampleur de son ombrage doit être telle, que les citoyens trouvent un abri contre les pluies & les chaleurs sous ses rameaux hospitaliers.

« Or le chêne réunit tous ces avantages. »

Sous l'influence de la première impression, & poussées par leur enthousiasme, les communes avaient, dans le désir de se procurer des tiges gigantesques, planté des arbres

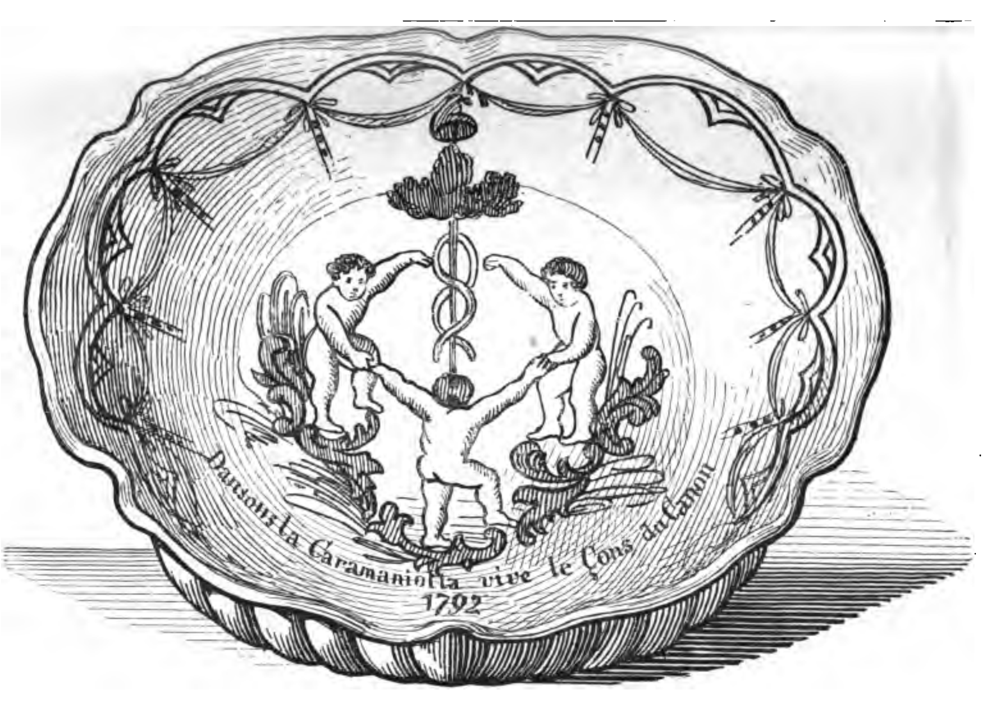
qui se trouvaient dans de mauvaises conditions d'âge ou de terrain. La plupart dépérirent ; mais la Convention réglementa la plantation & l'entretien des arbres de la liberté. Chacun s'occupait de la question avec l'ardeur qu'on mettait alors à toutes choses, & l'esprit des législateurs, ardent au bien de la patrie, entrevoyait déjà, comme conséquence de la plantation des arbres de la liberté, le développement des intérêts de l'économie rurale, le reboisement des forêts.

« L'intérêt national, disait Grégoire, commande impérieusement de multiplier les espèces de végétaux sur notre sol. Cette vérité acquiert un nouveau poids quand on pense que la dévastation progressive des forêts est effrayante. »

Il voulait que chaque section de chaque commune eût un arbre particulier, placé au milieu d'un bosquet de végétaux tuteurs qui abriteraient l'arbre sacré des vents, des orages & de la poussière, & que la commune, collectivement considérée, eût le *chêne, arbre de la liberté*, dans le lieu destiné à réunir tous les citoyens pour les fêtes nationales. Le législateur apercevait ainsi la possibilité de planter plusieurs millions de pieds d'arbres, tout en développant, dans le cœur des citoyens, l'amour de la nature, de la patrie & de la liberté.

Les potiers s'emparèrent de ce symbole. On connaît de nombreuses céramiques représentant l'arbre de la liberté, quelquefois seul avec une courte légende : *Vive la liberté!* ou couronné du bonnet phrygien, entouré des mots : *La liberté ou la mort!* (Voir fig. 4.)

Il est des céramiques pacifiques, il en est de martiales. Les premières montrent l'arbre de la liberté planté en avant



N° 44. *Saladier polychrome de l'école d'Auxerre. Très-rare.*

du village ; la fumée tranquille s'échappe de la cabane du laboureur. Sur les flancs d'élégantes fontaines de Nevers l'arbre de la liberté semble protéger un camp avancé ; une sentinelle veille auprès de l'arbre sacré pendant que les citoyens armés dorment sous les tentes.

Ces céramiques sont de différentes fabriques : les unes grossières & sans art, les autres, celles des fontaines entre autres, d'une forme, d'une coloration & d'un émail attestant que dans le Nivernais restait trace de l'ancien art.

Le *rouge* éclatant des bonnets phrygiens sur d'autres faïences prouve que les potiers normands ou lyonnais, lorrains peut-être, ont voulu consacrer ce symbole national.

Dançons la caramaniole. Vive leçons du canon 1792.

Telle est, au fond d'un saladier, la légende entourant une représentation d'enfants dansant autour d'un arbre de la liberté. L'orthographe, aussi barbare que le dessin, constate les rondes qui se chantaient alors autour de l'arbre de la liberté, & la date de 1792 explique ces vivat pour « le son du canon. »

A la frontière les ennemis menacent la France. Qu'on fonde des canons, que le tambour fasse dresser les piques, plus haut que les piques le drapeau, plus haut que le drapeau l'arbre de la liberté, & qu'un cri immense de *vivre libre ou mourir* apprenne aux ennemis quels hommes vont combattre pour défendre le sol de leur patrie !

CHAPITRE XV.

PIQUES ET BONNET DE LA LIBERTÉ.

Parmi les emblèmes que la Révolution devait emprunter à l'antiquité, celui dont la signification datait de plus loin & se trouvait le plus universellement reconnue, était sans contredit le bonnet. Chez les Grecs &, avant eux, chez les Troyens & les Phrygiens, il est à peu près incontestable qu'il avait été le symbole de la liberté.

C'est à tort que Gibelin s'insurge contre les artistes « séduits par le galbe recherché de ce bonnet efféminé, que les monuments nous ont conservé sur les têtes gracieuses des Pâris & des Ganymèdes ; ils n'ont pas réfléchi, ajoute-t-il, que rien n'est moins fait pour désigner la liberté que le bonnet phrygien[1]. » S'il eût un peu réfléchi lui-même, Gibelin n'aurait pas écrit ces lignes, car aucun symbole ne fut d'un usage plus général dans l'antiquité, & il en est peu dont la signification ait été aussi bien définie & se soit conservée plus entière & mieux déterminée.

A Rome le bonnet était le signe de l'affranchissement. L'esclave mis en liberté se rendait au temple de la déesse Féranie, & s'y coiffait d'un bonnet de feutre. Pendant les

1. Gibelin, *De l'origine et de la forme du bonnet de la liberté,* 1794.

saturnales, cette époque de liberté si grande qu'elle dégénérait souvent en licence, le peuple romain entier prenait le bonnet. Appien raconte qu'après le meurtre de César les conjurés promenèrent dans toute la ville, en signe de liberté, un bonnet au bout d'une pique. Des médailles furent frappées avec l'image d'un bonnet entre deux poignards.

Après la mort de Néron, le peuple romain célébra des fêtes pour sa délivrance ; son premier soin, à Rome comme dans les provinces, fut de prendre le bonnet. On en trouve fréquemment l'image sur les statues & les monnaies de ce temps.

La symbolisation de la liberté dans le bonnet se perpétua à travers le moyen âge. Pour les écoliers il devint le signe de l'indépendance dans l'exercice de leur art ; les apprentis passant à la maîtrise s'en coiffèrent également. Pendant la Renaissance la tradition se conserva dans toute sa pureté : on connaît des médailles du règne de Henri II, où le bonnet est représenté comme le signe de la liberté de l'Allemagne & de l'Italie. Alciat proposa pour emblème de la république délivrée un bonnet entre deux poignards ; il convient que le bonnet était le signe de l'affranchissement & le symbole le plus généralement admis de la liberté [1]. Il nous apprend que, de tous temps, les Grecs qui fuyaient le despotisme des Turcs avaient conservé l'usage d'un bonnet comme symbole de leur liberté.

Le bonnet se glissa donc naturellement dans le blason

1. Alciat, *les Emblèmes*, traduits en vers français par Claude Miguant. In-12, 1584.

révolutionnaire, où il avait sa place marquée d'avance. On le trouve, dès la première année de la République, sur le



N° 45. *Assiette de fabrique inconnue.*

sceau de la municipalité de Paris, commandé par Bailly à Dupré. Il y remplace la couronne royale, comme il l'avait remplacée un moment le 20 juin, aux Tuileries, sur la tête

de Louis XVI. Au théâtre de la Nation le buste de Voltaire fut couronné du bonnet de la liberté, après une représentation de la *Mort de César*. Dès 1792 on rencontre le bonnet sur les monnaies de cuivre, gravé au-dessus du faisceau, des balances & de la couronne de chêne. Il fut placé en outre dans les tableaux emblématiques de la Déclaration des droits de l'homme, au-dessus du mot *Dieu*[1]. Peu à peu le bonnet devint la coiffure obligée de toutes les représentations de la Liberté; sur le sceau du timbre il remplaça la couronne royale, & ce symbole de l'indépendance fit évanouir les emblèmes de la royauté.

Les hommes qui dirigeaient les premiers mouvements de la Révolution attachaient de l'importance à ces mutations allégoriques. Ils pensaient que l'éducation des peuples se fait surtout par le cœur & par les yeux.

La couleur du bonnet fut le rouge, adoptée, selon M. Michelet, *comme la plus gaie*. On a voulu en faire une invention des Montagnards; or, Robespierre était Montagnard & Robespierre le repoussait, tandis que les Girondins répudiaient le chapeau.

A ce propos Brissot dit dans ses *Mémoires* : « Ce sont les prêtres & les despotes qui ont introduit le triste uniforme des chapeaux, ainsi que la ridicule & servile cérémonie d'un salut qui dégrade l'homme, en lui faisant courber devant son semblable un front nu & soumis. Celui-ci triste, morose, monotone, est l'emblème du deuil & de la morosité magistrale; l'autre égaye, dégage la physionomie, la rend plus ouverte, plus assurée, couvre la tête sans la cacher,

1. J. Renouvier, ouvrage cité.

en rehausse avec grâce la dignité naturelle, & est susceptible de toutes sortes d'embellissements. »

Or Robespierre était loin de trouver un si beau galbe à ce bonnet susceptible de tant « d'embellissements. »

Au moment où le bonnet rouge couvrit toutes les têtes, Robespierre, qui avait horreur du débraillé des sans-culottes, protesta à la tribune.

« Je respecte, dit-il aux Jacobins, tout ce qui est l'image de la liberté ; mais nous avons un signe qui nous rappelle sans cesse le serment de vivre libre ou mourir, & ce signe le voici (il montre sa cocarde). En déposant le bonnet rouge, les citoyens qui l'avaient pris par un patriotisme louable ne perdront rien. Les amis de la liberté continueront à se reconnaître sans peine au même langage, au signe de la raison & de la vertu, tandis que tous les autres emblèmes peuvent être adoptés par les aristocrates & les traîtres. »

Robespierre ajoutait encore : « C'est le dégrader (le peuple), que de croire qu'il est sensible à des marques extérieures.

Ce furent donc les Girondins, grands partisans du costume, & non les Montagnards, qui donnèrent naissance au bonnet rouge, devenu depuis un signe de terreur & de démagogie pour les ignorants.

S'il avait ses partisans, le bonnet plus tard ne manqua pas de détracteurs. Mercier l'appelle en propres termes : « *Étendard de perfection jacobinique.* »

La Harpe, lui aussi, prétendait que le bonnet rouge « faisait fondre sa tête. » Il est vrai que quelques années auparavant il avait dit de ce même bonnet : « Il me pénètre & m'enflamme. » Effets différents de la même cause !

« Pendant qu'on massacrait dans les prisons, dit Brissot, La Harpe, le bonnet rouge sur la tête, ouvrit la séance du



N° 46. *Assiette de Nevers.*

Lycée, en récitant, à l'occasion du manifeste du duc de Brunswick, un hymne à la Liberté [1]. »

1. *Mémoires* de Brissot.

Ces misères de la contradiction humaine, par laquelle tant d'acteurs de la Révolution devaient passer, n'empêchaient pas le symbole de se populariser. Le bonnet rouge avait été adopté par le conseil général de la Commune ; en brumaire an II, il fut question de décréter qu'il serait exclusivement porté par les autorités constituées, par ce motif que plusieurs aristocrates le portaient & profitaient du signe de la liberté pour insulter les patriotes. Le peuple, reconnaissant ce symbole pour sien, se l'appropriait.

Le Girondin Grangeneuve entra un jour à l'Assemblée législative coiffé d'un bonnet rouge.

Aux Tuileries, la majorité des promeneurs portait le bonnet rouge vers 1792. Les femmes introduisaient de petits bonnets de la liberté dans leurs coiffures.

Le bonnet étant devenu un signe de civisme, les riches & les nobles faisaient gratter les armoiries de leurs voitures pour les remplacer par ces attributs de la liberté.

Les royalistes s'en moquaient par les vers suivants :

« Elle (la nation) arbore le bonnet rouge
En attendant le bonnet vert. »

A quoi le citoyen Selle répliquait par les *Voyages du bonnet rouge :*

« Tyrans, le sort en est jeté,
Le bonnet de la liberté
Fera le tour du monde. »

En attendant, le bonnet rouge faisait son tour de France, sculpté en creux sur les bornes milliaires des grandes routes.

Ce fut à partir du 1er août 1792 que le sceau de l'État porta officiellement une figure de la Liberté armée d'une



N° 47. *Assiette de l'école nivernaise. Très-rare.*

pique, surmontée du bonnet rouge, & pour légende : *Au nom de la nation.*

En juin 1792, les gardes nationaux qui défendaient les

Tuileries avaient hissé un bonnet rouge sur leurs canons. On citerait des faits à l'infini, relatifs à la popularité officielle de ce symbole d'indépendance.

J'ai longuement cherché un document important, l'ordre du jour de Kellermann, du 15 juillet 1792. Pour rehausser le bonnet de la liberté, il le faisait porter par le plus brave de ses vieux sous-officiers, ou celui de ses soldats qui avait fait quelque action d'éclat.

Malheureusement je n'ai pu me procurer ce document, & je le regrette, Kellermann ayant été un des officiers vraiment révolutionnaires de l'époque.

Le bonnet rouge devint populaire en même temps que la pique qui, elle aussi, fait partie du blason de la Révolution & répond mieux à l'époque que le faisceau consulaire. On manquait, en 1792, d'armes & de munitions de guerre. La pique fut inventée; dès lors elle devint inséparable du bonnet de la liberté, lui prêtant appui, l'exhaussant & le montrant aux citoyens.

Une fête patriotique à Lyon, le 30 mai 1790, est ainsi décrite dans le *Courrier de Lyon :*

« La statue de la Liberté, simple mais imposante, touchante & noble, tient d'une main la pique qui porte le chapeau, devenu son symbole depuis que les anciens en avaient fait le signe de l'affranchissement. »

En 1791, les citoyens se promenaient aux Tuileries avec des piques.

« Des piques, des piques & les flammes nationales, s'écrie Gorsas dans son journal, voilà nos moyens! »

Sans doute on pourrait trouver nombre d'emphases à propos de ces blasons, témoin l'improvisation de Manuel à



N° 48. *Bouquetière polychrome des fabriques de Lorraine.*

la séance de la Convention (16 juillet 1793), où il s'écriait :

« Le 15 juin, quelques-uns de ces patriotes tous purs qui conservent dans les faubourgs ce feu sacré de la liberté qui s'éteint si vite dans les villes, vinrent planter une pique dans le conseil de la commune : c'était là sa place, Minerve en eut toujours une. »

Mais il faut faire la part du langage du temps.

Les potiers s'emparèrent du symbole qui avait pénétré dans les villages. J'ai vu de grandes armoires de campagne où était sculpté le bonnet de la liberté.

On trouve nombre de céramiques où le bonnet est représenté quelquefois seul, quelquefois au sommet d'un arbre de la liberté ou d'une pique.

Ceux qui ne se sont pas occupés de questions céramiques seront sans doute étonnés de trouver quelquefois ce bonnet *bleu*, quelquefois *jaune*, ce qui va contre les lois de l'iconologie révolutionnaire.

« La couleur rouge, dit M. du Broc de Segange [1], a été peu employée dans la fabrication nivernaise. Comme elle est très-fragile, elle disparaîtrait nécessairement sous la température des fours de Nevers. » Et il ajoute : « La réussite de cette couleur était si incertaine, que, pendant la Terreur, à l'époque du bonnet rouge, les peintres nivernais étaient forcés de le faire jaune, n'ayant pas de rouge à leur disposition. »

1. *La faïence, les faïenciers et les émailleurs de Nevers.* Nevers, 1863, 1 vol. in-4°.

CHAPITRE XVI.

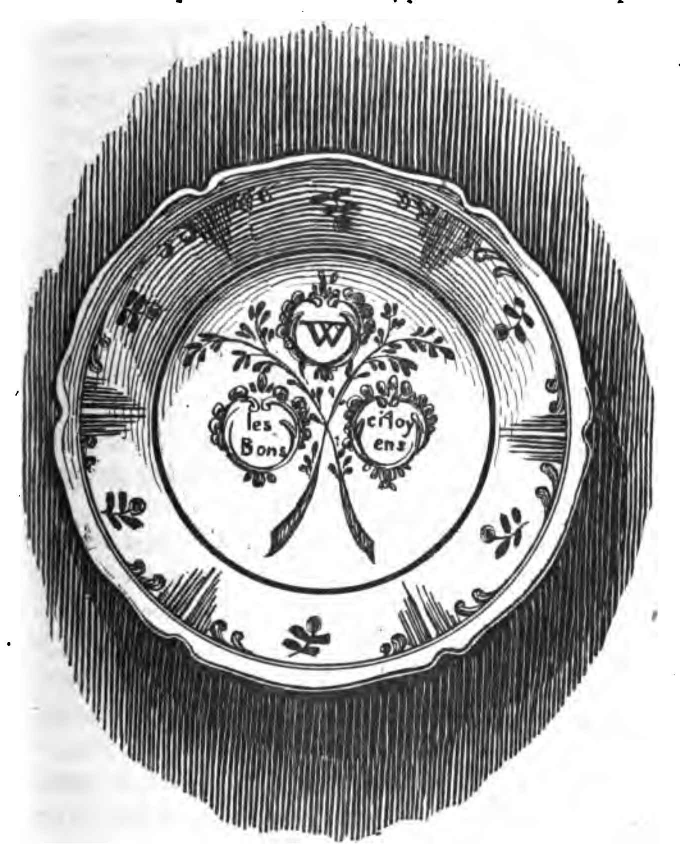
CITOYENS.

« J'eus un surnom que je crois mériter mieux que jamais, écrivait de Suisse Rousseau à son ami Dupeyron, à Paris on m'appelait le Citoyen; rendez-moi ce titre qui m'est si cher ; faites même en sorte qu'il se propage, & que tous ceux qui m'aiment ne m'appellent jamais monsieur, mais en parlant de moi, le Citoyen, & en m'écrivant, mon cher Citoyen. »

Rousseau eut une influence considérable dans la Révolution. Rousseau avait souffert; il était mort misérablement; son caractère, dont il fut la victime, le rendait impropre à se mêler au mouvement social. On doit sans doute à la pitié pour ce cerveau malade la trop grande importance du philosophe parmi les révolutionnaires. Je dis trop grande non à la légère, la langue si vantée du Genevois ayant donné naissance à des déclamations, des apostrophes, des enthousiasmes factices qui rempliront plus tard harangues, ordres du jour, discours de la tribune à la Convention.

Si on doit à cette école antivoltairienne l'abus de la *sensibilité* qui se glisse dans le dictionnaire révolutionnaire,

quoique sa place n'y semble pas marquée, le mot de *citoyen*, comme l'indique la lettre ci-dessus, prend racine en compa-



Nº 49. *Assiette de Nevers.*

gnie de *patriotisme* dans les premiers mouvements de 1789. Il devient officiel par la *Déclaration des droits de l'homme*

et des citoyens, affichée sur les murs de toute la France, & il reçoit sa consécration définitive à partir de la journée du 10 août, la commune ayant invité les ministres à ne plus employer que le mot *citoyen* dans les affaires administratives.

Tous y étaient préparés, grands seigneurs, bourgeois & gens du peuple.

A la fête des serments civiques, le duc de Chartres raya ses titres qu'on avait inscrits sur le registre aux signatures.

« Le titre de simple citoyen me suffit et m'honore assez, » dit-il.

Et il signa son nom suivi de ces mots : *citoyen de Paris*.

Si un prince comme le duc de Chartres s'en prévalait comme d'un titre, le peuple s'en servait pour abaisser la royauté.

Au bas d'une estampe du 8 février 1790, on lit pour légende sous le portrait du roi : « Louis seize, *premier citoyen actif*. »

A la fin de 1792 l'appellation de *citoyen* & de *citoyenne* avait remplacé définitivement dans le langage usuel le mot de *monsieur* & de *madame*. Les idées d'égalité poussaien à la popularité de ce terme républicain.

Les potiers consacrèrent le mot en l'entourant de rians cartouches champêtres, comme dans l'assiette où est célébré le patriotisme des bons citoyens (voir fig. 49).

On pourrait citer de nombreuses céramiques à ce sujet. Je possède une assiette qui représente, battoir en main, une essiveuse au bord d'une fontaine.

Marie Anne Pigu. 1793.
Citoyenne.

Telle est la légende à l'aide de laquelle les érudits qui s'occupent de l'historique des noms pourraient indiquer le territoire où habitait la lessiveuse.

On voit au musée de Nevers un saladier représentant les ébats de joyeux vendangeurs. La femme à qui fut offert ce saladier, ou qui le commanda, se fit décerner par le potier un brevet de civisme. Sous le drame de la vendange on lit :

Louise Brunete
Bonne citoyenne l'an 4.

Un autre monument plus curieux est l'assiette qui représente *Catherine Tetar bone citoyenne* (voir fig. 50), faïence qui vraisemblablement appartient à la même époque que la précédente.

A cette date la religion se mêlait encore au civisme parmi le peuple nivernais, car ces différentes pièces sont de fabrique nivernaise.

J'ai dit au chapitre 1er combien les mariniers des bords de la Nièvre aimaient à se faire peindre avec leurs femmes, leurs enfants, sous la figure de leurs saints.

Cette assiette offre le type le plus saillant de ces représentations. Catherine Tetar a voulu être représentée en sainte Catherine, & les potiers, qui connaissaient leur hagiographie comme les sculpteurs du moyen âge, n'ont pas oublié la roue sous laquelle la sainte périt martyre de ses croyances.

Depuis un siècle les yeux du peuple étaient familiarisés avec les représentations de légendes sacrées traduites en gai coloriage par le pinceau du potier. De pauvres gens à

table, se trouvant par l'assiette en communication avec leurs saints, se sentaient protégés par le trait d'union du prénom



N° 50. *Assiette de l'école nivernaise. Rare.*

entre leur basse extraction & celle de martyrs célèbres.

La Révolution pouvait poursuivre les prêtres révoltés, fermer les portes des temples où des paroles de haine contre

les nouveaux principes partaient de la chaire, le peuple n'en restait pas moins attaché aux pieuses légendes des saints.

En 1793, il en était des représentations du culte comme des peintures des Catacombes de Rome, où, à côté d'une fresque représentant Orphée, on voit une image de saint Luc. Au début le christianisme se fusionne avec le paganisme, chacun de ces cultes conservant ses symboles particuliers. Il en fut de même à l'époque révolutionnaire.

CHAPITRE XVII.

ÇA IRA.

De l'immense quantité d'hymnes, de chants & chansons patriotiques créés par l'époque révolutionnaire, quelques pièces seules sont restées, tant il est difficile de détacher poésie & musique d'avec les sentiments d'alors. Enflure, rimes plus brutales que sonores, patriotisme & révolte ne peuvent être analysés que par un esprit d'accord avec le diapason de 1789.

Ceux qui jugent au point de vue purement poétique la *Marseillaise*, le *Chant du départ* & les hymnes révolutionnaires, se trompent. De tels chants étaient destinés à ébranler les masses, à faire courir les citoyens à la frontière. A ces hymnes il faut la trompette & le canon pour accompagnement. Il faut se reporter au temps, partager les anxiétés politiques, se mettre à l'unisson de l'enthousiasme de 1792, se faire peuple; alors les hymnes de Chénier & des poëtes de la Révolution, entonnés par des millions de voix, retrouvent leurs accents primitifs, & la délicatesse moderne, se rendant compte des vibrations patriotiques que ces chants excitaient dans le cœur du peuple, respecte sans sourire ces accents du passé.

Parmi les hymnes on compte la *Marseillaise*, le *Chant du départ*, l'*Hymne à l'Être suprême;* parmi les chansons *Cadet Rousselle*, la *Carmagnole*, *Ça ira*. Rouget de l'Isle, Chénier, Desorgues, Méhul & Gossec ont gagné au contact des hymnes révolutionnaires : leur place a été étudiée dans plus d'un livre; mais personne ne connaît les auteurs des ponts-neufs dont la portée a été peu signalée.

Une des chansons les plus répandues au commencement de la Révolution fut celle de *Cadet Rousselle*. Tour à tour divers personnages devinrent Cadet Rousselle : c'était un masque grotesque qu'on prêtait à ceux des hommes au pouvoir que le peuple se plaisait à chansonner.

Lorsque Dumouriez, l'abbé Maury & La Fayette perdirent la faveur populaire, un vaudeville courut avec des applications satiriques pour chaque personnage. Je citerai le couplet relatif à La Fayette, un détail de céramique ressortant du pont-neuf :

« Cadet Rousselle a des plats bleus
Qui sont beaux, qui n'vont pas au feu;
Si vous voulez en faire emplette,
Adressez-vous à La Fayette.
Ah! ah! ah! mais vraiment,
Cadet Rousselle est bon enfant. »

Une énigme pour beaucoup que les deux premiers vers : Cadet Rousselle a des *plats bleus* qui ne vont pas *au feu*. C'était une double allusion au modérantisme & à la couleur des uniformes des gardes nationaux que le peuple appelait dérisoirement les *bluets*. Quelques pamphlets de cette époque appellent La Fayette tantôt général des bluets,

tantôt général *Faïence*, c'est-à-dire général facile à briser ou général des gardes nationaux gros & massifs, non sans rapport avec les épaisses céramiques de fabrique normande & parisienne en usage alors; mais une différence existait entre les faïences & les gardes nationaux: c'est que les premières allaient au feu, & le couplet de Cadet Rousselle constate que les boutiquiers prudents, grands-pères des fameux bonnets à poil de 1848, s'éloignaient autant qu'ils pouvaient de la bagarre.

Un autre pont-neuf, *la Carmagnole*, est moins innocent; les paroles qu'on y ajustait sont quelquefois sinistres, & l'auteur d'un travail curieux [1] fait observer avec raison que le refrain de la Carmagnole fut populaire & non national.

Il n'en fut pas de même du *Ça ira*, ou plutôt du *Carillon national*, qui est le véritable titre de la chanson. Il devint vraiment chant national; & si ses parrains furent illustres, non moins glorieux fut son avénement.

Les parrains & témoins du *Ça ira* sont, dit-on, Franklin, Marie-Antoinette & l'auteur de l'*Origine des cultes*, Dupuis.

Que de rapprochements ne pourrait-on pas tirer d'une réunion de tels personnages!

Suivant un contemporain, *Ça ira* était le mot favori de Franklin au plus fort de la Révolution américaine. Il le répétait à tout propos, comme les Anglais le proverbial *all right* (*c'est bien* ou *tout est prêt*). Les tics des héros sont parfois

1. Augustin Challamel, *Histoire des chants et airs nationaux de France*. Ces études, publiées en 1845 par la *France musicale*, n'ont pas été réimprimées.

ceux qui frappent le plus directement le peuple. Une expression banale prend tout à coup de la tournure dans la bouche des hommes en vue. Le liard devient or.

Quand Franklin méditatif murmurait un *ça ira* répondant à des préoccupations intérieures, ce mot, qu'il eût trait à une question de science ou de politique, devenait une réalité. Et c'est ainsi que trois courtes syllabes firent le tour de l'Europe, consacrées par un grand citoyen.

D'après une version de l'*Encyclopédie des gens du monde*, la musique du *Ça ira* fut empruntée à un air favori de Marie-Antoinette, & l'auteur de ce travail attache, sans l'affirmer, le nom de Dupuis aux paroles de ce pont-neuf national.

En marchant à l'échafaud Marie-Antoinette put entendre autour de la fatale charrette l'air qu'elle aimait tant; mais sur quelles paroles sinistres chantait le chœur!

« Ah! ça ira,
Les aristocrates à la lanterne ! »

Le fait de l'adaptation d'une mélodie de *brunette* à des imprécations populaires paraît probable, la musique de pont-neuf étant une fille qui se donne au premier venu & fait d'un air de corps de garde un refrain de cantique, d'une chanson amoureuse un hoquet bachique.

Mais il ne faut chercher la gloire du *Ça ira* ni dans le mot de Franklin, ni dans les paroles de Dupuis, ni dans l'emprunt musical à la *brunette* favorite de la reine.

Ce qui rend le *Ça ira* vraiment national, c'est sa date, le souvenir d'une glorieuse fête, son acclamation par tout

un peuple travaillant au Champ de-Mars pour la fête de la Fédération.

Le 14 juillet 1790, premier jour de l'an II[e] de la liberté, les bourgeois & ouvriers la pelle en main, les femmes traînant la brouette, chantaient le refrain de la chanson nouvelle : *Ça ira, ça ira.*

« Oui, ça ira, » reprenaient électrisés ceux qui les entendaient.

« Au milieu des deux cent cinquante mille personnes de la fête, dit Camille Desmoulins, les chartreux de la rue d'Enfer se demandent quel est ce psaume : *Ça ira*, & ce nouveau *Gloria Patri* que chante tout le peuple[1]. »

La chanson n'était pas alors une menace. Sur l'air d'un gai pont-neuf on improvisait des vers suivant la circonstance :

« Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Nous nous mouillerons, mais ça finira. »

Et à la fin :

« Ah! ça tiendra, ça tiendra, ça tiendra,
Et dans deux mille ans on s'en souviendra. »

Le peuple est quelquefois bon prophète.

Dans deux mille ans on s'en souviendra!

Quoique Mercier ne possède pas l'enthousiasme & les vives facultés d'écrivain de Desmoulins, dont le récit est malheureusement trop long pour être cité, il est utile de

1. *Revolutions de France et de Brabant*, t. III, p. 453 et suite.



N° 51. *Gobelet polychrome de Nevers.*
(Grandeur de l'original.)

donner un fragment du *Nouveau Tableau de Paris* de cet esprit observateur, qui est bon à consulter quand la réaction ne s'empare pas de sa plume. Mercier a bien vu le spectacle du Champ de Mars pendant les travaux relatifs à la Fédération, & son témoignage, pour ce qui se rattache aux élans patriotiques, est identique à celui d'autres témoins de cette scène.

« C'est, dit-il, un genre de spectacle si original, qu'il est impossible que les hommes les plus blasés n'en soient pas remués. Dans un espace immense, rempli de citoyens vraiment actifs & qui dévoraient le travail, s'offraient tout à la fois les scènes les plus variées : ici ils s'attendrissaient à la vue de leur général... là c'étaient des acclamations & des cris de joie à l'arrivée de la maison du roi: plus bas une musique militaire annonçait les Suisses, ces enfants de la liberté... A côté des jardiniers, distingués par des fleurs & des laitues attachées à leurs instruments, étaient les élèves de peinture qu'annonçait une bannière représentant la France. A leur suite venait l'espoir des races futures, les rejetons de nos législateurs... A travers un groupe de moines, de femmes, d'abbés & de charbonniers, j'aperçus le brave capitaine Kersaint avec une physionomie toute radieuse de liberté, poussant la brouette avec la même gaieté qu'il montait la Belle-Poule, ou qu'il irait combattre les ennemis de la patrie...

« Les étrangers qui arrivaient par Versailles disaient : « — Quels hommes que ces Parisiens! » Il fallait voir cette vaste fourmilière de citoyens occupés aux plus rudes travaux : il fallait voir la longue chaîne qu'ils formaient, attelés à des charrettes surchargées. Des pierres énormes cèdent

à leurs efforts; il semble qu'ils entraîneraient des montagnes.... Une musique militaire les précède. Tous les individus se tiennent quatre à quatre, portant avec gaieté la pelle & la pioche; leur cri de ralliement est ce refrain immortel d'une chanson nouvelle qu'on appelle : *le Carillon national*. Tous chantaient à la fois : *Ah! ça ira! ça ira! ça ira!* — Oui, pardieu! *ça ira!* répètent tous ceux qui les entendent..

« Cette chanson, qui n'est pas un modèle de poésie, mais qui a donné un exemple frappant du pouvoir de la musique, présida aux travaux du Champ de Mars & excita un transport universel dans tous les spectacles. Le sang ne coulait pas à cette époque, l'amour pour la Révolution était entier, l'énergie était pure, l'idée du meurtre ne s'y mêlait point; on répétait *ça ira*, d'un concert unanime. En vain le libertinage voulut profaner cette expression; on apprécia à sa juste valeur une plaisanterie d'un mauvais goût, pour ne s'attacher qu'au sens véritable : *Ça ira; la liberté s'établira; malgré les tyrans tout réussira.* »

Ça ira fit le tour de la France : le peuple, l'armée, la bourgeoisie, chantaient ce refrain partout, à l'église, sur les places publiques, dans les théâtres. Beaumarchais lui-même, âgé & affriandé de succès, ayant entrepris d'accommoder son opéra de *Tarare* au goût du jour, fit un dénoûment révolutionnaire dans lequel l'héroïne se débarrassait de son mari par le divorce, tandis que la liberté était rendue aux nègres & aux esclaves.

Un jeune compositeur, chargé des airs de danse, entreprit de rendre la gaieté patriotique des esclaves. Une mélodie sautillante représentait la nature remuante des

nègres & sous ce thème se détachait en manière d'accompagnement le fameux air : *Ah! ça ira!*

« Jamais, a raconté plus tard le musicien, chef-d'œuvre musical n'a obtenu un succès comparable à celui de cette niaiserie [1]. »

Les royalistes se gendarmaient d'un refrain qui appelait trop directement sur leurs têtes le reflet de la lanterne. Au lieu de sourire de ce naïf carillon dont la gaie musique adoucissait les paroles, ils voyaient dans la chanson une sorte de *Dies iræ* sans cesse menaçant.

« Ah! ça ira, ça ira, ça ira!
Les aristocrates à la lanterne!
Ah! ça ira, ça ira, ça ira!
Les aristocrates on les pendra,
La liberté triomphera;
Malgré les tyrans tout réussira. »

Tel est le principal couplet du pont-neuf révolutionnaire qu'on aurait tort de prendre au pied de la lettre. Camille Desmoulins, qui signait ses premiers écrits du titre de *procureur général de la lanterne*, a-t-il laissé la mémoire d'un bourreau?

Sans doute quelques hommes furent pendus sans jugement dans les premiers moments d'emportement populaire, mais la lanterne ne resta pas longtemps potence; & comme en France on rit de tout, les couplets sur la lanterne lui donnèrent une popularité plus satirique que sanglante.

1. Le mot fut aussi gravé sur des bagues dites « alliances nationales » dont on se faisait cadeau au jour de l'an. J'en ai vu une qui portait gravé : « *Unis; ça ira.* »

Entre autres hommes timorés, M. d'Espeyron, lieutenant-colonel de Soissonnais, arrivé avec sa troupe à Avignon, le 24 décembre 1790, voulut empêcher le peuple de chanter le refrain *Ça ira*. « Il a eu l'audace, dit un journaliste contemporain, de demander une proclamation qui défendît ce *refrain*, ce qui est le comble de la démence & du despotisme aristocratique. »

En agissant de la sorte, le lieutenant-colonel prolongeait la durée du *Ça ira* qui déjà à cette époque avait baissé dans l'opinion.

Toute chanson, politique, amoureuse ou bachique, a son temps de durée & de gloire, & disparaît ensuite si complétement qu'on a peine quelquefois à en retrouver le texte. Il en est ainsi du *Ça ira*, dont les exemplaires avec la notation sont impossibles à trouver. Le peuple n'avait pas besoin des notes; l'air était populaire, chacun y adaptait des vers ou des variantes suivant la fantaisie du jour.

Sillerey et Prieur, commissaires de l'Assemblée près de l'armée du Centre, écrivent dans leurs dépêches du 2 octobre 1792 :

« Nous avons trouvé l'armée du général Kellermann dans le meilleur ordre possible; la discipline y règne; le soldat est plein d'ardeur & de courage. » Le 7 octobre, ils ajoutent: « Nous ne chantons plus *ça ira*, mais nous chantons *ça va*, & le général Kellermann nous prie d'ajouter: *ça ira tout l'hiver*. »

Le témoignage qui reste de ce cri patriotique par la céramique se remarque seulement, à ma connaissance, sur trois faïences.

L'une tient pour l'union du Tiers, de la Noblesse, du

Clergé & de la Royauté; au-dessous de ces emblèmes est écrit en gros caractères : *Ça ira!* c'est-à-dire, la couronne, la bêche, l'épée & la crosse s'entendront.



N° 52. *Assiette de fabrique nivernaise. Rare.*

Un joli gobelet de faïence de Nevers (fig. 51) représente un riant paysage & un laboureur qui regagne sa chaumière. Au-dessus du toit est écrit : ***W.*** *la nation*, & sur le piédestal

du gobelet : *Ah! ça ira.* 1791. Grâce à la tranquillité de la nation, le paysan espérait cultiver en paix son champ & recueillir ses moissons. *Ah! ça ira* est le vœu des agriculteurs.

Le troisième monument est le cri des enrôlés volontaires défendant la patrie menacée. Une pique & un bonnet rouge, des canons, des tambours & des lauriers servent de décor au fameux *Ça ira*, qui peut se traduire par : nous combattrons, nous vaincrons. Ainsi parlaient les héroïques défenseurs de la France qui avaient sans cesse à la mémoire les paroles que Marie-Joseph Chénier prête aux jeunes filles :

« Qu'ils reviennent dans nos murailles
Beaux de gloire & de liberté,
Et que leur sang, dans les batailles,
Ait coulé pour l'égalité. »

CHAPITRE XVIII.

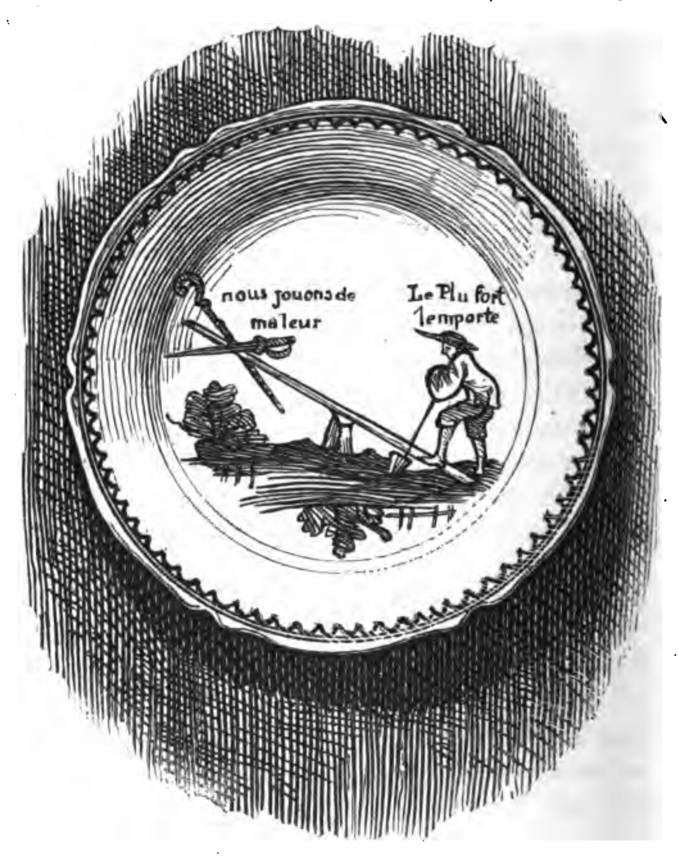
LES ÉMIGRÉS.

Le roi avait fui, le roi venait d'être arrêté à Varennes : l'irritation des Parisiens était au comble. C'était avec les précautions d'un prisonnier qui se sauve d'un cachot que Louis XVI abandonnait son trône. Ce départ coupable justifiait les rumeurs du peuple touchant les sentiments antipatriotiques de la cour. Par un tel acte de faiblesse, Louis XVI donnait raison à ceux qui l'accusaient d'entretenir des intelligences au dehors. En allant rejoindre les princes étrangers, le roi semblait leur demander aide contre la France.

Déjà avant cette fuite malencontreuse l'émigration avait commencé. L'arrestation de Louis XVI la détermina tout à fait. Des nobles & des prêtres, de hauts fonctionnaires & des riches quittèrent la France, se groupant en corps à la frontière & portant des sentiments de haine dans les capitales étrangères ; les nouvelles venues de la province ne laissaient aucun doute sur leurs intentions.

Madame de Staël, montrant la rancune que la noblesse conservait du triomphe du Tiers, fait toucher du doigt la plaie de l'émigration.

« Les nobles émigrés, dit-elle, ont voulu traiter la presque



N° 53. *Triomphe du Tiers. Fabrique de Nevers.*

totalité du peuple français comme des vassaux révoltés; & loin de rester dans leur pays, soit pour triompher de

l'opinion dominante, soit pour s'y réunir, ils ont trouvé plus simple d'évoquer la gendarmerie européenne pour mettre Paris à la raison. »

Voilà un mot que la noblesse n'a pas encore pardonné à madame de Staël : la *gendarmerie européenne!* L'auteur des *Considérations sur la Révolution française*, sans craindre la portée de ses mâles jugements, donne la réponse des émigrés :

« C'était, disaient-ils, pour délivrer la majorité du joug d'une minorité factieuse, qu'on recourait aux armes des alliés voisins. »

Minorité factieuse! Mettre Paris à la raison! Voilà de ces accusations menaçantes applicables à toutes les époques, & sous lesquelles se cachent, avec les rancunes des vieux partis, les effarements grotesques d'obstinés conservateurs qui ne peuvent comprendre que le cerveau de la France engendre des spontanéités & des grandeurs qu'a mises en lumière l'histoire à propos de l'émigration.

« Une nation, ajoute madame de Staël, qui aurait besoin des étrangers pour s'affranchir d'un joug quelconque serait tellement avilie, qu'aucune vertu ne pourrait de longtemps s'y développer : elle rougirait de ses oppresseurs & de ses libérateurs tout ensemble. »

L'Assemblée nationale s'émut de cette dangereuse émigration qui irritait le peuple. Les discours des orateurs furent modérés ; on voit par le *Moniteur* du 9 novembre 1791 avec quelle réserve & quelle gravité l'Assemblée étudia la question.

A cette date on admettait encore que la liberté d'émigrer fût *constitutionnelle*.

Un citoyen avait le droit de quitter sa patrie pour voyager à l'étranger, y vivre honorablement, y faire acte de commerce, ou s'y établir; un citoyen, dans ces conditions, n'était qu'un *émigrant.*

Autre chose était un *émigré.*

Sortis de France, la plupart des royalistes conspiraient contre leur pays. L'Assemblée jugea, dans sa sagesse, qu'un citoyen loin de sa patrie n'en doit pas moins obéissance aux lois qui la régissent.

Parce que la largeur d'une rivière séparait certains émigrés de la France, pouvaient-ils être traités en voyageurs & respectés ceux qui, sur un territoire ennemi, se rangeaient sous des baïonnettes étrangères?

Tout le chapitre de madame de Staël sur les émigrés serait à citer, tant l'esprit nouveau a rendu l'historien éloquent.

« Les émigrés, vivant toujours dans le même cercle, se sont persuadé que tout était rébellion hors de leurs anciennes habitudes; ils ont pris ainsi, par degrés, le même genre d'inflexibilité qu'ont les prêtres. Toutes les traditions politiques sont devenues, à leurs yeux, des articles de foi & ils se sont fait des dogmes des abus. Leur attachement à la famille royale dans son malheur est très-digne de respect, mais pourquoi faire consister cet attachement dans la haine des institutions libres & l'amour du pouvoir absolu? Et pourquoi repousser le raisonnement en politique, comme s'il s'agissait des saints mystères, & non pas des choses humaines? »

Cependant madame de Staël quitta la France en 1792, alors que le procès de Louis XVI devint le prologue de

cette Terreur, dont peuvent être accusés à la fois royalistes & révolutionnaires.



N° 54. *Assiette de Nevers.*

Jusqu'alors le peuple avait montré plus de pitié que de haine pour les émigrés.

Le malheur nous réunit (fig. 54) est la légende d'un dessin qui représente un prêtre & un noble accablés par le même sort.

On ne dira pas que le peuple insultât aux sentiments antipatriotiques de ceux qui fuyaient la France pour conspirer contre elle.

Avec quelque imagination, ne pourrait-on même pas donner cette céramique comme sympathique à la cause royaliste ?

Mais l'atelier nivernais d'où sort la pièce, les nombreux exemplaires qui en ont été peints, sont des gages que cette faïence fait partie du symbolisme du Tiers. Par ce dessin, le peintre voulait montrer au peuple l'isolement, l'inertie, l'accablement de la noblesse & du clergé qui tentaient de se soutenir & ne pouvaient désormais, sans la bourgeoisie, faire partie de la nation.

Ceux des prêtres & des nobles qui fuyaient en 1791 renonçaient à leurs droits de citoyens. Et je ne saurais mieux dire qu'en détachant encore une fois un passage du patriotique chapitre de madame de Staël :

« Les émigrés ont dû se convaincre, par leurs propres sentiments, dans différentes circonstances, que le parti qu'ils avaient pris était digne de blâme. Quand ils se trouvaient au milieu des uniformes étrangers, quand ils entendaient les langues germaniques, dont aucun son ne leur rappelait les souvenirs de leur vie passée, pouvaient-ils se croire encore sans reproche ? Ne voyaient-ils pas la France tout entière se défendant sur l'autre bord ? N'éprouvaient-ils pas une insupportable douleur en reconnaissant les airs nationaux, les accents de leur province, dans le camp qu'il fal-

lait appeler ennemi? Combien d'entre eux ne se sont pas retournés tristement vers les Allemands, vers les Anglais, vers tant d'autres peuples qu'on leur ordonnait de considérer comme leurs alliés! Ah! l'on ne peut transporter ses dieux pénates dans les foyers des étrangers! »

CHAPITRE XIX.

ARISTOCRATES ET SANS-CULOTTES.

Toute révolution fabrique son dictionnaire. Alors s'introduisent dans la langue certains mots forgés par le peuple, qui conservent la marque de leur origine.

Les uns, qui furent jadis des signes de grandeur & de puissance, endossent la livrée du mépris & sont signalés aux huées des masses; d'autres, ramassés dans les faubourgs, prennent au contraire, malgré la bassesse de leur extraction, une tournure d'audace & de fierté.

Ces mots, image des révolutions & des renversements de pouvoirs, appellent à l'esprit l'image de la bascule politique qui, aux époques de commotions, élève les petits pour abaisser les grands.

Entre tous les termes du dictionnaire révolutionnaire, je choisis deux de ceux qui forment antithèse naturelle & se rattachent particulièrement à mon sujet : *aristocrates* & *sans-culottes*.

Aristocrate représente les partisans de la royauté qui s'en va. *Sans-culotte* est le titre choisi par le peuple appelé à se mêler aux affaires de l'État.

Au seizième siècle, la République des lettres se débat

vivement pour les *mots dorés* & les *mots de la place Maubert.* Aristocrate & sans-culotte offrent une de ces dualités ennemies qui combattent jusqu'au triomphe de l'un ou de l'autre adversaire. *Aristocrate,* formé de deux mots grecs, appartient à la langue de la cour; *sans-culotte,* un mot né dans le ruisseau, répond aux plaintes des malheureux qui grelottent dans les greniers. L'un se dit à Versailles, l'autre au faubourg Saint-Antoine. Et de même que les mots de la place Maubert sont reconnus par les philologues comme l'essence la plus vive de la langue, celle qui se retrempe aux sources pures & a droit de service chez Rabelais & chez Molière, le mot du faubourg Saint-Antoine triomphe & reste attaché à la langue révolutionnaire.

Aristocrate fut employé à satiété par les poëtes de la Révolution avec de sombres couleurs.

> « Si les aristocrates conspirent,
> Conspirons la perte des rois, »

dit Chénier dans le *Chant du départ,* & l'exemple suffit, car la matière ne fait pas défaut dans les nombreux volumes de poésies patriotiques recueillies pendant & après la Révolution.

Dès 1789, le mot eut sa signification particulière; il s'appliquait aux nobles, aux prélats, qui s'élevaient contre les prétentions du Tiers. Les courtisans opposés aux projets de réformes présentées au roi par Necker étaient dits aristocrates. Le mot atteignait également les propriétaires de fortunes scandaleuses, les gros fournisseurs, les accapareurs de grains, auxquels il s'accrochait menaçant : *Les*

aristocrates à la lanterne! C'était à la fois un cri de misère, de révolte, de vengeance & de mort. Foulon, Berthier, sont les premières victimes de ce mot terrible. Le gouverneur qui défend la Bastille, aristocrate! Le prince de Lambescq chargeant à la tête de ses cavaliers le peuple aux Tuileries, aristocrate! Les gardes du corps foulant dans la nuit du 9 août la cocarde nationale, aristocrates!

Le roi fuyant n'était plus le premier des citoyens, mais le dernier des aristocrates. Quand nobles & riches quittèrent la France pour se grouper sous les drapeaux ennemis, le terme devint officiel & reçut une consécration définitive.

Celui qui écrit ces lignes a pris garde, pendant son travail, que la phrase ne l'emportât dans les régions imaginaires ou tant d'historiens qui se payent de mots se sont laissé entraîner. C'est pourquoi, laissant de côté pamphlétaires & gazetiers dans l'officine desquels on a été chercher tant de calomnies, il citera de nouveau un esprit ferme qui, pour avoir souffert de la Révolution, n'en a pas moins consacré de glorieuses pages au mouvement rénovateur.

« En 1791, le parti des aristocrates s'est séparé de la nation, de fait & de droit; d'une part en s'éloignant de France, & de l'autre en ne reconnaissant pas que la volonté d'un grand peuple doit être de quelque chose dans le choix de son gouvernement. Qu'est-ce que cela signifie, des nations? répétaient-ils sans cesse, il faut des armées. Mais les armées ne font-elles pas partie des nations? Tôt ou tard l'opinion ne pénètre-t-elle pas aussi dans les rangs mêmes des soldats; & de quelle manière peut-on étouffer

ce qui anime maintenant tous les pays éclairés, la connaissance libre & réfléchie des intérêts & des droits de tous? »



N° 55. *Assiette des écoles auxerroises. Très-rare.*

Madame de Staël reconnaît que la noblesse, un an avant la chute de la royauté, avait contribué par sa fuite

& l'abandon de ses droits civiques à pousser la royauté à l'abîme.

J'ai dit au précédent chapitre quelles furent les fautes des émigrés. Ils donnaient raison aux lyriques imprécations de Chénier, car à cette heure aristocratie n'était plus seulement synonyme d'émigration. Aristocrate voulait dire conspirateur.

Pour la première fois alors un potier poussa un cri menaçant. Deux cris de vengeance étouffés sous deux cents cris de concorde & d'amour sont un témoignage certain de la modération du peuple des campagnes.

L'une de ces céramiques (fig. 55), d'une facture grossière comme du pain de son, représente un Amour appuyé sur une massue, foulant aux pieds une couronne & une mitre. Il tient à la main un bonnet de la liberté & s'écrie : *Je térasse* (sic) *les aristocrates*.

Avant tout, je ferai remarquer que cette faïence est d'une excessive rareté, que je n'en connais qu'*un* exemplaire; elle ne répondait pas aux sentiments du peuple, médiocrement préoccupé d'excitations à la haine.

L'exécution de cette faïence, émail, dessin & coloration, est d'une grossièreté qu'un esprit prévenu pourrait attribuer à la violence du sujet. Il n'en est rien. Tel est le caractère particulier aux ateliers d'Auxerre ou de Varzy, de fabriquer la plupart des faïences communes avec une maladresse qu'explique la fondation subite de la manufacture[1].

Une autre pièce représente un Amour bourrant un canon. Le saladier au fond duquel se voit ce sujet

1. Voir à l'Appendice le chapitre consacré aux diverses fabriques.

sort d'une fabrique de Nevers. Le dessin en lui-même n'offrirait rien de caractéristique, sans la légende : *Je bourre les aristocrates*, qui me paraît plutôt facétieuse qu'irritée.

Ce sont les deux seules céramiques relatives à l'aristocratie. Si la première est rare, la seconde n'est pas commune.

Je ne connais qu'une faïence relative aux sans-culottes.

D'où vient le mot qui joua un si grand rôle sous la Révolution? Suivant Mercier, *sans-culotte* était une variante de *poëte crotté*, un terme de mépris par lequel on désignait les écrivains faméliques qui, à l'exemple du neveu de Rameau, demandaient leur nourriture quotidienne aux tables des traitants.

Le poëte Gilbert avait malmené quelques philosophes dans ses satires; un auteur, voulant leur faire sa cour pour entrer à l'Académie, lança contre Gilbert une diatribe intitulée : *le Sans-culotte*, & les riches adoptèrent cette qualification pour désigner les écrivains qui étaient méchamment vêtus. Lors de la Révolution ils désignèrent ironiquement par cette appellation ceux dont les écrits & les discours tendaient à la réforme des abus.

On dit aussi que la popularité du mot *sans-culotte* vint d'une exclamation de l'abbé Maury. Interrompu dans un de ses discours par Théroigne de Méricourt qui, accompagnée d'une autre femme, demandait au président d'admettre les citoyens & citoyennes des tribunes à prêter le serment civique (4 février 1790), l'abbé Maury se serait écrié :

« Monsieur le Président, faites taire ces deux sans-culottes! »

La popularité du mot, expliquée par ces deux anecdotes, semble naturelle. La forge d'où partent de telles appellations, on ne la voit jamais en activité : sans cesse elle fonctionne, fabriquant tropes & métaphores qui plus tard font pâlir le front des philologues.

Le mot *sans-culotte* resta, plus heureux que ses dérivés *sans-culottisme* & *sans-culottide* que les Jacobins ne réussirent pas à populariser.

En France, à l'intérieur, les sans-culottes représentèrent les habitants des faubourgs armés de piques; à l'extérieur, les soldats des armées révolutionnaires sans pain & sans souliers acceptèrent ce titre qui poussa résolûment sa pointe en Europe.

Pendant que pleins de courage nos soldats se battaient, les aristocrates répétaient piteusement : « *Si les choses ne changent de face, nous serons bientôt à la besace.* » (Fig. 56.)

Le mot *sans-culotte* se trouve exceptionnellement appliqué aux céramiques populaires; cela se comprend. Si on excepte la fabrique d'Ollivier, de la rue de la Roquette, dont les produits devaient se vendre plus particulièrement à Paris, les céramiques du centre de la France s'adressaient aux mariniers, au peuple des campagnes, qui s'intéressaient médiocrement aux appellations parisiennes.

Sans-culotte eût été une injure au village, chez les esprits simples qui n'entendent rien aux gouailleries de la capitale.

C'est au musée de Varzy (Nièvre) que j'ai vu, avec la légende sans-culottide, un des plus curieux monuments de l'époque révolutionnaire.

Il s'agit d'un vase élégant, ornementé de figures & cou-

vert d'inscriptions, de noms & de chiffres presque aussi difficiles à expliquer qu'un *ostracon* antique.



N° 56. *Assiette réactionnaire. Rare.*

Des Amours cueillant des roses, tel est le sujet peint par un artiste de talent qui a emprunté quelque chose à la

palette galante de Fragonard. Même liberté, même adresse de touche. Une exécution spirituelle, une tonalité non pas naïve comme dans les pièces nivernaises de la même époque, au contraire, rompue à tous les secrets d'un peintre habile, des tons violets d'une rare distinction courant autour du vase, sont les principaux caractères d'une céramique traitée sans doute par un artiste qui, passant en province, se plut à décorer un vase, sans s'inquiéter si le potier ajouterait à sa composition une légende en désaccord avec le charme de la peinture[1].

Ce jour-là, les sans-culottes ont trouvé leur peintre; mais, par un de ces renversements que le hasard se plaît à amener, c'est un artiste nourri des galanteries ornementatives de Louis XV qui a décoré un monument révolutionnaire.

1. D'un côté du vase se lit : *W les cent culôtes,* suivant l'orthographe particulière aux potiers.

Le vase a 24 cent. de hauteur, 68 cent. de circonférence. On lit dans une inscription qui forme cordon : *Desaint.* B 459 D 329. *Décharné. Pévaint.* Sous le nom de *Desaint* se voit, mêlée au décor, la désignation suivante : *Coutumier des pintres et tourneur.* J'estime que les noms Desaint, Décharné, Pévaint, représentent les peintres & tourneurs d'un atelier de céramique, que ces ouvriers se vantaient de leur patriotisme, que le mot *coutumier* signifie *habituel,* qu'il a rapport à *vase* sous-entendu, & qu'on doit voir dans ce monument le broc au bicron duquel se désaltéraient compagnons peintres & tourneurs.

Je renonce à décrire les initiales & les chiffres qui se mêlent aux noms, le digne conservateur du musée de Varzy, M. Grasset, quoiqu'il ait interrogé plus d'un fabricant de faïence, n'ayant pu, à son grand regret, trouver la grille de ces chiffres.

CHAPITRE XX.

VIGIL ET PUGNAX.

Il a une antique origine, le coq que la République introduisit dans son blason.

Aristophane l'appelle l'oiseau de Mars, à cause de son courage opiniâtre dans le combat.

Les Dardaniens firent graver sur leurs monnaies deux coqs combattant, en image de leur amour de la lutte.

Suivant le témoignage de Pline, l'athlète Milon de Crotone portait constamment sur lui un petit os extrait du ventricule du coq, s'imaginant que la partie distraite d'un oiseau si vaillant prédisposait à la vaillance.

Les anciens avaient dédié le coq à Apollon, à Mars & à Mercure, comme avant-coureur de l'aurore & symbole de lutte & de vigilance. Même les anciens naturalistes, croyant à son alliance avec le soleil, l'appelaient *animal solaire.*

Artaxerxès, roi de Perse, pour ennoblir un soldat qui avait vaillamment combattu, lui permit de porter en signe d'honneur un coq attaché au bout de sa javeline, & Phidias, voulant donner le dernier coup à une statue de Minerve, en tant que déesse des victoires, décora son cimier d'un coq.

En France, les L'Hospital, les de Vitry, descendants de

l'illustre famille napolitaine *Gallucia*, portaient dans leurs armes un coq soutenant de la patte un écusson fleurdelisé.

Si on en croit La Colombière [1], « l'on a accoustumé de mettre la figure de cet oyseau au plus haut du clocher des églises paroissiales pour donner à entendre aux Prélats qu'ils doiuent estre vigilants sur leurs troupeaux. »

Certains écrivains ont prétendu que ni le bonnet ni le coq ne furent des emblèmes de la liberté dans l'antiquité ou dans les Gaules [2]. Le coq était en tout cas un symbole de force & de courage chez les *Galli cristati* qui avaient pris ce nom à cause de leurs casques crêtés.

Camille Desmoulins, qui se riait volontiers de l'érudition & qui n'était autre qu'un érudit enthousiaste, partage les idées des anciens sur le coq :

« J'ai regret, dit-il (*Révolutions de France et de Brabant, 26 décembre 1790*), que l'idée si heureuse qu'on avait donnée d'une enseigne nationale n'ait pas été adoptée à l'imitation des enseignes romaines. Un soldat portait au bout d'une pique un coq aux ailes éployées, emblème moins insignifiant que les fleurs de lis, puisque *Gallus*, chez les Romains, signifiait un coq & un Gaulois. Aux pieds du coq on lisait : *Cantat expugnatque vicissim.* « Il chante & combat tour à tour. » Et au-dessus du coq : *Le peuple français*, à l'exemple de ces mots, sur les enseignes romaines, S. P. Q. R, « le Sénat & le peuple romain. » On

1. Marc de Vulson, sieur de La Colombière, *la Science héroïque*, Paris, 1644, in-fol.

2. *Le bonnet de la liberté et le coq gaulois, fruits de l'ignorance, lettre à M. Viennet*, par Pierquin de Gembloux. 1840, in-8°. Voir aussi Gibelin, déjà cité.

a publié cette idée il y a plus d'un mois, je me plais à en parer mon journal.

« Je défie, ajoute Desmoulins, de trouver dans tous ces



N° 57. *Fabrique de Nevers.*

in-folio qui ont coûté tant de veilles à l'Académie des inscriptions rien de plus ingénieux[1]. »

Hardi, vigilant, amoureux, fier & triomphateur, tel est

1. On trouvera dans les *Gemme antiche* de Mattei (t. II, p. 77), comme confirmation à ces paroles de Desmoulins, une cornaline romaine représentant un coq, la patte sur une boule, portant une armure au bout d'une pique. La planche a pour titre : *Gallo in marte.*

le coq, tels furent nos pères que les Hollandais, au dernier siècle, représentaient souvent sous la forme d'un coq aux prises avec le lion batave, l'aigle impériale ou le léopard anglais. Naturellement le coq jouait un triste rôle.

Ce fut peut-être ce qui poussa la République à reprendre pour emblème l'oiseau battu sur les médailles, & qui pourtant terrassa tour à tour lion, aigle & léopard.

En 1792, alors que la France était en danger, les potiers patriotes répandirent à de nombreux exemplaires ce symbole de la vigilance armée.

Un coq monté sur un canon, les ailes frémissantes, pousse le cri : *Je veille pour la nation*, que déjà depuis longtemps il répétait aux gardes nationaux parisiens[1].

Ce sujet n'est point une fantaisie de céramiste; il est le plus populaire. On en connaît des milliers d'exemplaires avec quelques variantes, certains sans légendes, tant l'emblème est parlant. C'est par douzaines qu'en trouve dans des villages cette représentation patriotique du coq. Les fours de Nevers en ont fourni d'immenses quantités; pourtant les variantes & les nombreux spécimens qu'on a découverts aux environs d'Alençon donnent à croire que les potiers normands imitèrent ce décor nivernais.

Jadis, lorsque deux époux entraient en ménage, chaque parent ou voisin leur faisait un cadeau de vaisselle, dit *cochelin*. Sous la République on offrait aux nouveaux mariés un cochelin patriotique, c'est-à-dire une douzaine d'assiettes représentant les idées populaires en vogue.

1. Le même motif patriotique se voyait sur la bannière de la 3e division du district de Saint-Martin.

On voit dans le cabinet de M. Delaherche, à Beauvais, un saladier où est peint un gros chien accroupi près d'un faisceau de drapeaux; un canon, une épée, des banderoles tricolores entourent l'inscription :

Je vé lié (veille)
Pour la nation.

Mais le chien, quoiqu'il soit un fidèle gardien, n'est pas un signe de vigilance comme le coq; aussi ce symbole a-t-il été peu reproduit par les potiers.

CHAPITRE XXI.

LE CHAT.

Avec le coq, le chat fut un des animaux symboliques de la République.

Le chat n'est-il pas le symbole de l'indépendance & de la liberté dès l'origine de la civilisation?

Plutarque, en son traité d'Isis & Osiris (ch. 39), dit que les Égyptiens adoraient les animaux pour « quelque image de leurs facultés divines. »

Aussi le chat, hardi, sans peur, ne se confiant qu'à demi à ses amis, ne reculant jamais devant l'ennemi, fut une des figures les plus vénérées de l'Égypte. Là où des fouilles font trouver un dieu, le chercheur est assuré de trouver vingt momies de chats. C'est par milliers qu'il a été conservé; dans le panthéon égyptien les autres animaux sont en minorité.

La Colombière [1] a recueilli différentes armoiries relatives au chat :

« Le chat, dit-il, est le symbole de la liberté : car il ne sçauroit être enfermé qu'il ne s'impatiente extrêmement & qu'il ne fasse tous ses efforts pour se rendre libre, d'où vient que les anciens Alains, Bourguignons & Suèues por-

1. *Science héroïque,* déjà citée.

toient dans leurs enseignes de guerre la figure d'vn chat, pour montrer qu'ils ne pouvoient endurer la seruitude; cet animal est aussi fort courageux, hardy & cruel enuers ses ennemis, & il ne cesse iusques à ce qu'il les ait entièrement exterminez; il est vigilant, adroit, léger, souple, & a des nerfs si bons, que, pour haute que soit sa cheute, il tombe toujours sur ses pieds, c'est pourquoy il peut dénoter ceux qui ont l'esprit si preuoyant, que, de quelque costé que la fortune les agite, ils se trouuent toujours en bonne posture; le chat peut aussi représenter ces vaillants guerriers qui défendent si bien les places où ils commandent, qu'il est impossible de les auoir sans beaucoup de peine & sans courir de grands dangers, d'où est venu le proverbe : *un tel chat ne se prend pas sans mitaines.* Les anciens Romains portoient la figure du chat dans les enseignes des Légions qu'on nommoit d'Auguste, & dans celles des Héreux des vieilles bandes, & des Alpins. »

Suivant Bara, les anciens Bourguignons portaient « d'or à un chat de sable tenant une souris de même. »

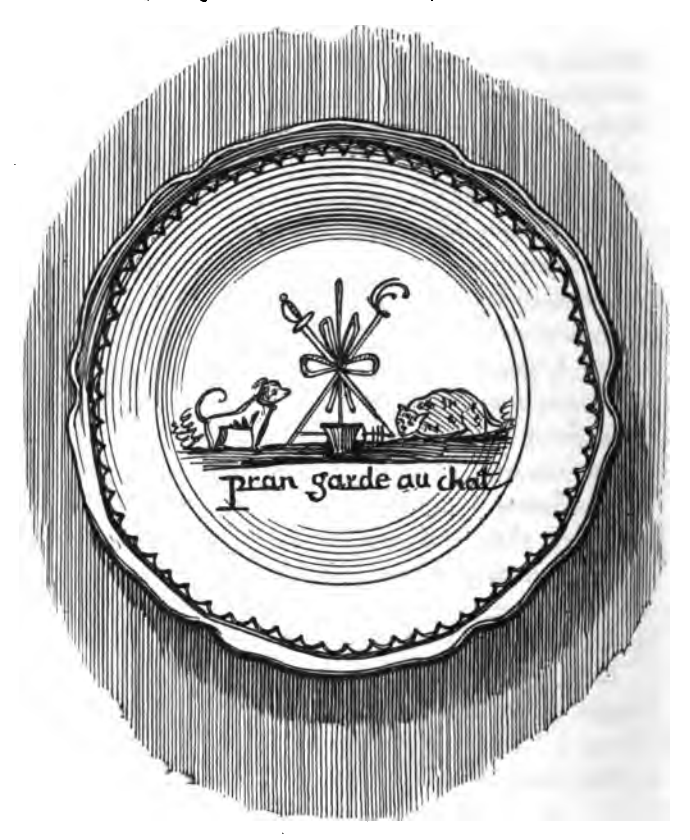
Gundicarus, roi de Bourgogne, avait un blason « d'azur à un chat effarouché d'argent armé de gueules. »

Les Katzbis, en Allemagne, étaient reconnaissables à leur blason « d'azur à un chat d'argent contourné & courant en barre. »

En France, les La Chetardie, d'origine limousine, avaient pour armoiries : d'azur à deux chats passants d'argent, armoiries que La Colombière explique ainsi : « Les chats montrent toujours leurs deux yeux & leurs deux oreilles, comme les léopards. »

Ces blasons & bien d'autres firent que le chat resta

dans l'armorial. Ce ne fut pas dans les traités de noblesse que la République alla chercher des symboles; mais elle se



N° 58. *Fabrique nivernaise. Peu commune.*

servit quelquefois de cet animal indépendant, quoiqu'elle lui préférât le coq vigilant.

Le dessinateur Boizot, qui plia les symboles patriotiques au goût du jour, a laissé une gravure de la Liberté. D'une main, elle s'appuie sur un joug brisé, de l'autre elle tient une baguette surmontée du bonnet phrygien; à côté d'elle se voient une corne d'abondance, un oiseau s'échappant le fil à la patte, & un chat, double symbole de liberté.

La céramique s'est rarement préoccupée du chat; je ne connais que l'assiette ci-contre. Un chien & un chat veillent sur les emblèmes du Tiers avec la légende : *Pran garde au chat.*

Ici le chat me paraît avoir été employé autant en signe de *défiance* que de *liberté.* L'animal accroupi semble dormir : mais qu'il a le sommeil léger! Si un traître osait toucher au faisceau sacré de la nation, aussitôt s'ouvrirait l'œil vert du chat, qui toujours filtre à travers les paupières, regarde en face au moment du danger, & ne s'abaisse jamais devant l'ennemi [1].

1. Au moment de mettre sous presse, un esprit judicieux me fait remarquer que le chat, représenté sur cette assiette, semble plutôt une sorte d'aristocrate méditant sournoisement des complots contre la République. Le chien, réveillé par une voix qui lui crie : *Pran garde au chat!* serait l'image du patriote aux aguets. Le lecteur choisira entre les deux explications.

CHAPITRE XXII.

LA LOI ET LA PAIX.

Simonneau, le maire d'Etampes, massacré pour avoir voulu s'opposer aux perturbateurs, mourut en disant :

« Ma vie est à vous, vous pouvez me tuer; mais je ne manquerai pas à mon devoir, la loi me le défend. »

Les Feuillants consacrèrent cette mort par la *fête de la Loi* (3 juin *1792*). Sur des bannières & des étendards était écrit : *Respect à la loi.*

« Voilà, dit un historien, ce qui constitue l'appareil & le matériel de cette fête où la loi frappe tous les regards, où la loi commande à tous. Elle apprend au peuple que les hommes vraiment libres sont esclaves de la loi; que sa force est dans la loi; que les enfants doivent être instruits dans la loi; que les filles doivent donner la préférence aux soutiens de la loi; que l'on doit aux vieillards & leurs fils & la loi; que les enfants chérissent leurs parents & la loi. Ici la *loi* passe avant *liberté.* »

On cite un saladier avec la légende : *Respect aux lois. C'est le premier devoir de l'homme. 1793.*

Un des plus élégants monuments révolutionnaires est le pot *à surprise* (*fig.* n° 59). Le drapeau fleurdelisé de la *loi*



N° 59. *Pot trompeur ou à surprise de Nevers.*
H. 20c; l. de la panse 10c.

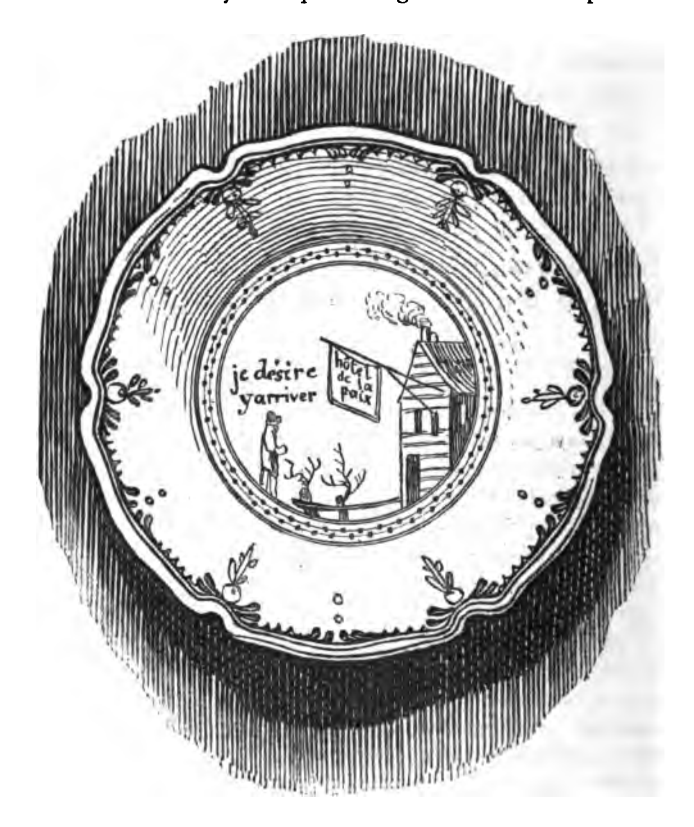
se mêle aux haches consulaires, à l'épée, à la houe, à la croix papale. Cette pièce, sans doute exécutée en 1790, appartient aux meilleures époques de l'art nivernais. Et lui-même, le pot, par son origine, remonte aux plus anciennes céramiques connues en France[1].

En province, dans les petites villes, les bourgs, les villages, les hameaux, la Révolution apparaissait modérée, conciliante, fraternelle.

Aussi pas un cri de haine, sauf pour les « tyrans. » Les sentiments qui dominent sont ceux de paix, de concorde, de liberté, d'amour de la nation, de respect des lois.

1. Ces pots sont dits *trompeurs* ou *à surprise*, à cause des rosaces découpées à jour placées au-dessus de la panse, tout à l'entour. Les paysans gausseurs ouvrent des paris qui consistent à boire le vin contenu dans le vase sans qu'il s'en échappe une goutte. Or le pot, étant percé en différents endroits, ne peut être penché sans que le vin ne s'en échappe aussitôt; mais les malins savent par tradition que l'anse du vase est creuse, qu'en bouchant avec les doigts certains trous du col & qu'en appliquant les lèvres à l'un des trous, on aspire par des conduits intérieurs le vin sans en répandre une goutte. Cette céramique était déjà connue au XVe siècle, à en juger par un vase à boire vernissé, du musée de Sèvres, qui offre un caractère oriental par son ornementation. (Le savant conservateur de la collection me fait remarquer que les têtes de serpent par lesquelles on aspirait la boisson ne sont pas sans analogie avec les gargouilles.) On fabriquait de ces terres vernissées grossières dans les villages. Au musée de Sèvres se voit un pot daté de 1752 avec cette légende : *Vase à boire de la Champagne;* la mode en passa sans doute dans les villes, car un *inventeur* du XVIII[e] siècle donna cette imagination plaisante comme sienne, à en juger par un pot que je possède, sur la panse duquel on lit : *Pot physique à la Beaulieu.*

Surtout la *paix* est réclamée par tous & pour tous. Des Amours symboliques voltigent dans les airs portant



N°. 60 *Assiette de Nevers.*

de petits drapeaux sur lesquels est écrit le mot *paix* (quelquefois *p.* en abrégé).

Sur d'autres céramiques un vaisseau sillonne des eaux tranquilles avec cette devise sur le pavillon : *Paix.*

Voici une assiette pâle comme l'aube. Les couleurs, d'une coloration affaiblie, sont charmantes & douces aux yeux (fig. 60).

Sur l'enseigne d'une auberge bleue au toit jaune, se détache l'inscription : *Hôtel de la paix.*

A quelques pas un voyageur appuyé sur un bâton (il semble dessiné par un enfant) se dirige vers l'auberge, & au-dessus de sa tête on lit : *Je désire y arriver.*

C'était le cri des révolutionnaires nos aïeux. Oui, ils voulaient que chacun pût arriver à l'hôtellerie de la Paix & vivre tranquille au foyer.

CHAPITRE XXIII.

CÉRAMIQUE MILITAIRE.

La dernière manifestation patriotique des Nivernais est éclatante. L'art populaire n'a pas voulu pousser son dernier cri sans le pousser fort.

Ce ne sont plus des acclamations en face du mausolée d'un grand citoyen, ni une réunion de symboles.

La campagne d'Italie se continuait, vers laquelle étaient tournés les yeux de toute la France. Plus de chansons bachiques, plus de propos joyeux, peu d'attention portée à la représentation de scènes domestiques & agricoles. Au delà des Alpes le canon fait entendre sa voix, qui trouve un écho dans le cœur des citoyens.

Les mères s'inquiètent de leurs fils, les jeunes filles pensent à leurs fiancés, les grand'mères prient pour leurs enfants enrôlés sous le drapeau tricolore. Seront-ils officiers ou manchots? Reviendront-ils, les garçons qui sont partis en chantant?

C'en est fait des luttes de la Convention qui remuaient les sentiments civiques. Ce sont des luttes autrement sanglantes que celles des champs de bataille.

Aussi la France accueillit-elle avec une joie immense la prise de Mantoue (1er fév. 1797). Les Français sont affolés de guerre : trois mois après, ils acclament la paix.

Mantoue venait de se rendre au général Sérurier. Succès inespéré ! Sérurier étant regardé comme perdu, pris entre deux armées ennemies, obligé de se défendre en même temps par devant & par derrière. Pourtant, après quinze jours de siége, Mantoue ouvrait ses portes, douze mille hommes déposaient les armes & le maréchal Wurmser rendait son épée au général Sérurier.

Ce succès pacifique détermina un enthousiasme considérable en France.

Les potiers s'emparèrent du sujet & couvrirent les flancs des saladiers de peintures dignes de musées historiques.

Les peintres de céramiques populaires jusque-là s'étaient tenus en dehors des sujets militaires; & cependant, avec une rare habileté de composition, ils arrivèrent à donner sur un espace limité la représentation de deux armées, l'une vaincue, l'autre triomphante.

Ce spectacle de la reddition d'une ville s'aperçoit d'un coup d'œil : murailles redoutables, camp français, ennemis en habits jaunes, soldats républicains en habits bleus, état-major, général ennemi remettant les clefs de la ville, drapeaux & canons rendus, & au-dessus un vaste soleil éclairant le drame de ses rayonnements.

On peut se faire une idée de l'enthousiasme qu'excita cette victoire en France par deux céramiques représentant le même sujet & fabriquées pour deux particuliers, à des dates différentes.

L'une a pour légende :

La prise et la capitulation de la ville de Mantoue.

François Cormeri, 1799.

Sur le drapeau français on lit : *Vive la République!*
L'autre, avec cette inscription :

Prise de Mantoue.
Marie Bonnat femme Jeanton.
1801, an neuvième.

Je connais deux autres répétitions du même sujet dans des collections particulières[1]; mais la légende ci-dessus prouve que quatre ans après la reddition de la ville assiégée l'enthousiasme subsistait assez pour qu'une femme voulût avoir à son nom & en sa possession le tableau de la prise de Mantoue.

Peut-être la femme Jeanton voulut-elle consacrer par cette peinture le souvenir d'une action à laquelle avait pris part un membre de sa famille. Peut-être un homme revenu de la guerre & vivant tranquille dans ses foyers offrait-il à sa femme l'image d'un fait d'armes dont il fut témoin. Hypothèse à part, il est certain que ces spécimens militaires consacrés par la céramique avaient obtenu un tel succès que, longtemps après la capitulation de Mantoue, un particulier demandait aux potiers la répétition d'un sujet compliqué qui certainement ne pouvait être livré à bas prix.

Même la composition du tableau annonce tellement un maître, qu'elle doit être attribuée à une imagination artistique plus développée que celle des potiers habituels. On pourrait presque affirmer que le sujet qui se déroule avec tant d'harmonie autour des flancs du saladier a dû être copié d'après une gravure de l'époque.

1. Le statuaire Pascal en possède un qui réunit deux noms différents : *Jean-Bernard Cataine 1799 famme Bernard.*



N° 61. *La prise de Mantoue,*
saladier des fabriques de Nevers.

Je n'ai pas trouvé l'estampe qui, de même que l'*Arbre d'amour*, a dû servir au peintre nivernais; quoi qu'il en soit, ce sujet reste unique dans les fastes de l'art céramique de Nevers, qui laisse la représentation des batailles aux imagiers.

C'est là surtout ce que je voulais indiquer, la poterie patriotique s'étant éteinte à l'avénement de l'Empire.

CHAPITRE XXIV.

ORIGINES DU BLASON RÉVOLUTIONNAIRE.

La Révolution eut un blason : à ce blason il a manqué jusqu'alors un D'Hozier. Drapeaux, cocardes, symboles, emblèmes en font partie, & les origines restent indécises, comme plus d'une chose de cette époque.

Pour ne prendre qu'un exemple, celui du drapeau tricolore, à combien de recherches & de commentaires n'a-t-il pas donné lieu depuis Henri IV? Alors le *blanc* était la couleur nationale. Indiquant aux Hollandais des couleurs pour leur drapeau, le Béarnais disait : « Prenez *bleu, rouge* & *blanc;* ce sont aussi les couleurs françaises. »

Les Hollandais acceptèrent ces couleurs, sauf que leur rouge se teinta d'orange. Les nôtres furent plus tard disposées parallèlement, celles du drapeau batave devinrent perpendiculaires à la hampe; mais le tricolore d'origine française nous valut une devise adoptée par l'Empire pour ses drapeaux : *Honneur et Patrie,* traduction du *Pro honore et patria* néerlandais.

On voit la migration à l'extérieur de ces emblèmes & devises; leurs évolutions à l'intérieur sont peut-être plus difficiles à fixer d'une façon certaine. A peine connaissons-

nous l'origine de la réunion des trois couleurs, que Mirabeau appelait : « la livrée de la liberté. »

Le discours de Mirabeau à l'Assemblée constituante (1790), à propos du pavillon des vaisseaux, imposa les trois couleurs & en fit un signe national définitif, quoique ces couleurs fussent déjà un symbole de rénovation avant l'improvisation de l'orateur. J'ai sous les yeux un journal, le *Club des observateurs,* qui parut « l'an Ier de la liberté » (1789), avec une couverture *tricolore* au milieu de laquelle sont gravés les emblèmes de la liberté.

Pourtant le *bleu,* le *rouge* & le *blanc* eurent quelque peine à triompher du *vert,* qui se fût peut-être imposé si un autre que Camille Desmoulins en eût fait un signe de ralliement.

« On ne me ravira pas du moins cet honneur, dit l'auteur des *Révolutions de France et de Brabant,* que c'est moi qui, au Palais-Royal, le dimanche 12 juillet, monté sur une table environnée de dix mille citoyens, & montrant un pistolet à ceux qui ne pouvaient pas m'entendre, appelant tout le monde aux armes; c'est moi qui proposai aux patriotes de prendre sur-le-champ des cocardes pour pouvoir se reconnaître & éviter la Saint-Barthélemy dont ils étaient menacés cette nuit même, & se défendre contre les assassins enrégimentés. Le peuple m'ayant dit de choisir les couleurs, je criai : Ou le vert, couleur de l'espérance, ou le ruban Cincinnatus, couleurs de la république; & comme on se fut décidé pour le vert, j'attachai à mon chapeau un ruban vert. »

Dans ses *Considérations sur la Révolution,* madame de Staël, dont le beau livre n'a que le tort d'être un panégyrique

de son père, dit : « La première cocarde que l'on porta fut verte, parce que c'était la couleur de la livrée de M. Necker. »

Les historiens n'ont pas admis jusqu'ici cette origine de couleur nationale empruntée à un habit de laquais, & la version de Desmoulins est restée seule populaire.

Mais l'humoriste Camille n'était pas de ceux qui imposent longtemps leur volonté au peuple. Enthousiastes, éloquents à leurs heures, les hommes de cette nature, variables & fantasques comme des femmes, restent des artistes en temps de révolution, à l'heure où il faut des natures imposantes, fortes, brutales, sans cesse en éruption : Mirabeau ou Danton.

La cocarde verte n'eut pas même la durée de la floraison des arbres auxquels elle empruntait sa couleur. Le bicolore (bleu-rouge) parut rallier le peuple & la bourgeoisie jusqu'au 26 juillet 1789, jour où la commune décréta l'adjonction du blanc.

Suivant M. Jal[1], quand Louis XVI reçut des mains de Bailly, à l'Hôtel de ville, la cocarde *bleu et rouge* qui représentait les couleurs de la ville, le roi ayant attaché cette cocarde à son chapeau, qui déjà en portait une blanche, ce fut ainsi que s'opéra le mariage de ces colorations nationales.

Dès lors la cocarde tricolore devint à la fois signe de patriotisme & de mode ; les femmes en portaient à leurs chapeaux. Surtout la cocarde devint inséparable du bonnet de la liberté ; même les enfants allaient à l'école avec cet insigne.

1. *Mémoire sur les trois couleurs nationales.* Paris, 1845. In-12.

En juillet 1789, un comité d'électeurs rassemblé à l'Hôtel de ville distribuait la cocarde tricolore à *quarante-huit mille* citoyens [1].

Malgré cette association des couleurs royales & révolutionnaires, à un an de là, Jean-Bon Saint-André, répondant à Mirabeau lors de la discussion des pavillons de la marine, se plaignait qu'on gardât pour fond du drapeau le blanc, « la livrée du tyran. »

Tous ces symboles du blason révolutionnaire sont mal connus, les historiens ne pouvant s'occuper de ces menus détails. M. Renouvier lui-même n'a pas fait mention d'un livre représentant les drapeaux des différentes sections de la garde nationale de Paris, au commencement de la Révolution [2].

Par les devises & emblèmes de ce bel ouvrage, on se rend compte de l'état des esprits dans les différents quartiers, depuis le drapeau du bataillon du district de Saint-Martin-des-Champs jusqu'à celui du district des Carmélites, de-

1. Cette cocarde, qui a donné lieu à tant de décrets, de motions, de discours & de discussions à la Convention, se trouve rarement représentée sur les céramiques. Je ne connais même qu'une assiette; si le lieu où elle fut trouvée pouvait prouver l'endroit de sa fabrication, elle vient de Rennes & sort peut-être de ces fabriques dont l'historique a été promis par deux érudits, MM. Aussant & André dans le *Compte rendu de l'exposition archéologique de Rennes en* 1863, p. 61 et 62.

2. *Description curieuse et intéressante des 60 drapeaux que l'amour patriotique a offerts aux districts de la ville et faubourgs de Paris, avec l'explication des allégories, devises, emblèmes et exergues dont ils sont ornés*, par M. Vieilh de Varennes. Paris, 1790, in-8°, avec atlas in-4°.

puis la bannière du Faubourg-Saint-Antoine jusqu'à celle de Saint-Germain-des-Prés.

Certains drapeaux prêchent la paix, comme la bannière du district de Saint-Victor, qui montre, sous une figure allégorique de la Liberté planant dans les airs, le laboureur ayant à ses pieds des chaînes brisées, avec l'inscription : *Concorde, Liberté.* Le drapeau du district de Saint-André-des-Arts est sous la protection d'une Renommée portant le bonnet rouge au bout d'une pique, avec ces mots : *Union, Force et Vertu;* au bas de l'étendard des canons, des haches, des boulets, des fusils annoncent que la *force* n'a pas été placée sans intention entre l'*union* & la *vertu* qu'elle est prête à détendre. Sur un autre drapeau le laboureur, armé de sa faux, lève une main irritée contre une forteresse qu'on aperçoit au loin. La devise est : *Mort ou liberté.*

Les dames & les demoiselles de la paroisse Saint-Médard ont donné au bataillon du Val-de-Grâce une bannière sur le fond fleurdelisé de laquelle, au centre de rayons éclatants, se détachent les armes de la ville de Paris avec le mot *liberté* & au-dessous : *Craindre Dieu, honorer son roi.* Tout ce quartier semble royaliste. Saint-Étienne-du-Mont marche sous un drapeau fleurdelisé aux quatre angles, portant pour symbole le char de l'Etat, avec la devise : *Il ne périra pas.*

Le quartier des Cordeliers n'a pas de devise. Une grande croix bleue sépare sa bannière en quatre : deux parties blanches, deux parties rouges. Il semble que le district des Cordeliers, pressentant le rôle de Robespierre, Danton, Desmoulins, qui vont s'agiter dans le fameux club, n'a pas voulu prendre de cocarde.

Bien d'autres devises pourraient être citées, si à son livre Vieilh de Varennes n'eût joint la signification exacte des *Devises et Emblèmes*, tels qu'on les comprenait en 1790.

« L'*Ancre* est le symbole de l'espérance.

« *Anneaux de chaînes* rompus & épars, symboles de la sortie de l'oppression & de l'esclavage.

« *Balances*, symbole de la justice.

« *Bonnet*, symbole de la liberté.

« *Caducée*, verge entourée d'un serpent, symbole de paix.

« *Charrue*, soc, bêche, râteaux, faux, faucilles, fourche, serpes, plantes, fruits, &c., symboles de l'agriculture & de l'abondance.

« *Chaîne rompue* & dont les anneaux sont épars, symbole de délivrance d'oppression & de tyrannie.

« *Chêne*, arbre, symbole de la valeur.

« *Coq*, symbole de la vigilance.

« *Colombe*, symbole de la douceur.

« *Couronne* étoilée, symbole de candeur.

« *Couronne* civique, branches de chêne.

« *Couronne de laurier*, symbole de la victoire, récompense de la vertu & de la valeur.

« *Croix* ou crosse, symbole du clergé ou de la religion catholique.

« *Épée*, symbole de la noblesse, qui ne doit servir que contre les ennemis de la patrie.

« *Épis de blé*, symbole de l'abondance & des richesses que l'agriculture procure à un État.

« *Étoile*, symbole de la vierge & de la pureté.

« *Faisceau*, paquet de baguettes & de lances liées ensemble, symbole de l'union & de l'accord.

« *Faisceau* est un paquet de plusieurs choses qui tiennent ensemble par des liens : piques, hallebardes, haches, enseignes, drapeaux, sabres, épées, canons, symbole de guerre.

« Le *Joug brisé* est représenté par une pièce de bois rompue, une baguette cassée, symbole des projets d'un ambitieux détruits, ou d'une conspiration découverte & anéantie.

« Le *Laurier* & le *Palmier* sont tous les deux le symbole de la victoire & la récompense de la vertu & de la valeur.

« Le *Léopard* & le *Lion* sont tous deux les symboles de la force & de la valeur.

« Le *Miroir*, symbole de la vérité.

« Un *Sauvage* armé, symbole du courage & de la force.

« *Serpent*, symbole de la prudence.

« *Triangle*, ou *Agneau immolé*, ou un *Phénix*, symbole de la Trinité.

« *Triangle équilatéral*, symbole de l'union & de l'accord le plus parfait. »

Tels sont les principaux signes héraldiques dont la Révolution se servit pour indiquer sa puissance; tel fut le blason, qui subit plus d'une modification, les différents emblèmes étant employés isolément ou entremêlés, seuls dans leur rigueur accentuée, ou se prêtant de la force par leur assemblage (fig. 62).

Les monuments de l'antiquité & la science héraldique fournirent, on l'a vu, quelques-uns de ces symboles.

Le chêne, dédié à Jupiter à cause de sa longue durée &

de son aspect majestueux, l'arbre dont les Romains employaient les feuilles pour tresser les couronnes civiques,



N° 62. *Assiette nivernaise.*

ne fut pas étranger, par ses racines antiques, au choix qu'en fit la Révolution pour l'arbre de la liberté. Il faisait

partie des arbres dont La Colombière, au chapitre des *plantes, fleurs et fruits et de ceux qui en portent dans leurs armes*, dit :

« Les plantes & les arbres en général sont comparés aux hommes bons & mauvais; car il y en a qui portent du fruit & d'autres non; quelques-uns sont salutaires & profitables au corps humain, quelques autres mortifères & vénéneux, & chacun, en particulier, a un sens mystique & symbolique caché sous son écorce[1]. »

Les faisceaux & haches que les licteurs portaient devant les consuls comme marque de distinction, étaient entrés depuis longtemps dans les armoiries; entre autres personnages qui les avaient adoptés, on cite le cardinal Mazarin, dont le blason était : d'azur à un faisceau de verges d'or, avec la hache consulaire d'argent posée en pal, à la fasce en devise de gueules, sur le tout chargé de trois étoiles d'or.

Au XVIIe siècle, le grand prévôt en titre portait comme emblème de sa charge deux faisceaux de verges d'or posés en sautoir, liés de cordons d'azur, avec la hache au milieu des faisceaux consulaires. Jean de Boucher, marquis de Boucher, grand prévôt en 1664, adopta également ces insignes.

Mais ce fut incidemment que La Colombière et le père Ménétrier fournirent à la Révolution des types symboliques nationaux.

La littérature, la poésie, l'éloquence, le journalisme de

1. *Le vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le Miroir héroïque de la noblesse*, par Marc de Vulson, sieur de La Colombière, 2 vol. in-4°. Paris, 1648.

l'époque, s'inspiraient de l'antiquité; de l'ancienne Rome on tira les haches & les faisceaux pour élever en l'air le bonnet de la liberté.

Toutefois les *cœurs* qui se voient, de 1789 à 1792, mélangés aux armoiries royales ou à celles du peuple, avaient été empruntés par la Révolution à l'ancien blason nobiliaire.

« Les cœurs de gueules, dit La Colombière[1], signifioient l'amour des peuples envers leurs princes; car le cœur a esté de tous temps pris pour le symbole d'amour & d'affection. »

Les faisceaux républicains sont quelquefois accompagnés de cœurs enflammés entrelacés & aussi de mains jointes en signe de force & d'union.

Quelquefois la Fraternité fut figurée par les faisceaux, des enfants, des seins nus, avec une couronne de chêne & une ceinture de cœurs.

La République emprunta aussi le symbole du coq à l'antiquité, comme elle lui prit la statue de la Liberté & le bonnet phrygien; mais ces emprunts ne forment qu'une mince partie du blason révolutionnaire. Certaines idées abstraites avaient besoin de signes nouveaux, clairs & précis qui pussent être compris de tous.

J'ai longtemps été frappé par ces symboles sans en trouver la véritable origine.

Cette origine, je crois l'indiquer pour la première fois; & si l'explication paraît longue, il ressortira pourtant quelques faits curieux tirés à grand'peine de fatras de toute sorte.

1. *La Science heroïque*, p. 372-373.

Déjà avant la Révolution, encyclopédistes, philosophes, mystiques, athées, utopistes & illuminés sont en communication directe, comme les néophytes que Mesmer fait asseoir autour du mystérieux baquet. De nombreux courants partent de tous les points de l'Europe qui agitent & enflamment les esprits les plus divers.

Voltaire, Diderot, Jean-Jacques, Saint-Martin, soutenus par des princes tels que Frédéric, Joseph II, Catherine, groupent autour d'eux la cour & la ville, le peuple & la bourgeoisie.

Le retour à la nature, l'abolition des distinctions & de l'esclavage, autant de questions qui font que se forment des associations philanthropiques, embryons des clubs de la Révolution.

Un physiologiste suisse, Tissot, homme timide, mais non pas sans valeur, dit dans une biographie consacrée à Zimmermann[1] :

« L'ordre secret des Illuminés renfermait dans ses mystères, aujourd'hui connus de tout le monde, toute la doctrine que les Jacobins de Paris ont mise en pratique, & il a été prouvé, par des documents irréfragables, que cet ordre avait déjà avec eux des relations intimes avant la Révolution. Détruire la religion chrétienne & renverser tous les trônes & tous les gouvernements, voilà ce qu'a été depuis 1776 le but de l'ordre secret des Illuminés. »

Je me défie de ceux qui trouvent aux grands événements des explications après coup, me rappelant combien d'écrivains & d'événements ont tour à tour été accusés

1. Lausanne, 1797.

d'avoir renversé le trône de Louis XVI; mais, en présence de documents recueillis de toute part, on ne peut nier la forte poussée que l'illuminisme, le magnétisme & la franc-maçonnerie donnèrent à la Révolution. Plusieurs acteurs du drame l'avouent, & dans les récriminations imprimées qu'ont laissées adversaires & défenseurs se trouvent d'incontestables preuves.

« J'étais alors lié (vers 1780), dit Brissot dans ses *Mémoires*, avec le comte Schmeteau, fils du maréchal Schmeteau, dont les services avaient été si utiles au roi de Prusse. C'était un vrai philosophe, quoique bien jeune encore; un vrai républicain, quoique homme de qualité. Il m'avait donné plusieurs fois d'utiles conseils: il avait même contribué à me faire recevoir dans une loge allemande de franc-maçonnerie. »

Alors que le ciel des événements était sombre & menaçant, il y eut entente entre l'esprit pratique français & le mysticisme d'outre-Rhin; & les hommes de la Convention s'en souvinrent, qui décernèrent spontanément à Schiller un brevet de citoyen français.

D'après Tissot, en 1788 Mirabeau exposait « comme un projet beau, noble & grand, les principes des Illuminés, qu'il avait adoptés à Berlin. »

Les adversaires de la franc-maçonnerie sont tous d'accord sur ce point. Leurs écrits sont misérables; pourtant ils offrent une telle concordance, que l'historien est tenu d'y prêter attention.

Un des plus violents, l'abbé Barruel, dit dans un livre dont chaque page est empreinte d'exagération :

« Sophistes & adeptes des arrière-loges, Rose-Croix,

Chevaliers du Soleil, disciples de Voltaire & de Jean-Jacques Rousseau, adeptes des Templiers, enfants de Swedenborg & de Saint-Martin, époptes de Weishaupt, tous travaillent de concert aux bouleversements révolutionnaires[1]. »

Sans doute les hommes appartenant à ces diverses sectes ne s'entendaient pas. Qu'importe que Jean-Jacques soit l'ennemi de Voltaire? Bailly, dans son rapport à l'Académie, a pu traiter Mesmer de charlatan. Quand la Révolution aura besoin des philosophes & des mystiques, des spiritualistes & des matérialistes, elle les réconciliera. Le magnétisme est un instrument, la Révolution se sert de l'instrument.

« Bergasse, dit Brissot, ne me cacha pas qu'en élevant un temple au magnétisme il n'avait en vue que d'en élever un à la Liberté. — Le temps est arrivé, me disait-il, où la France a besoin d'une révolution (vers 1787); mais vouloir l'opérer ouvertement, c'est vouloir échouer; il faut, pour réussir, s'envelopper de mystère; il faut réunir les hommes sous prétexte d'expériences physiques, mais, dans a vérité, pour renverser le despotisme.

« Ce fut dans la maison de Kornmann, où il demeurait, qu'il forma une société composée des hommes qui annonçaient leur goût pour les innovations politiques. De ce nombre étaient La Fayette, Dupreménil, Sabathier, etc. »

Et ailleurs : « On ne peut disconvenir que les efforts de Bergasse & ceux de la société qui se rassemblait chez

1. Barruel. *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme.* Londres, 1797.

lui avaient singulièrement contribué à accélérer la Révolution. »

Quelques historiens ont essayé de pénétrer les mystères de la franc-maçonnerie; mais si on excepte M. Louis Blanc qui, pressé par le récit de graves événements, n'a pu donner plus de développements à son chapitre des *Révolutionnaires mystiques*, la question n'a pas été étudiée bien profondément.

« Le cadre de l'institution franc-maçonnique s'élargissant, la démocratie courut y prendre place; &, à côté de beaucoup de frères dont la vie maçonnique ne servait qu'à charmer l'orgueil, à occuper les loisirs ou à mettre en action la bienfaisance, il y eut ceux qui se nourrissaient de pensées actives, ceux que l'esprit des révolutions agitait. »

Ainsi parle M. Louis Blanc dans un chapitre curieux où se meuvent déjà les principales figures de la Révolution

Le duc de Chartres, celui qui s'appellera Philippe-Égalité, était grand maître de la franc-maçonnerie en 1771. Son rôle fut aussi actif à Paris qu'en province, & pourtant plus tard il semble craindre la force de ce pouvoir occulte. Par une lettre adressée au *Journal de Paris*, le 22 février 1793, il déclare avoir formellement rompu avec l'ordre :

« Comme je ne connais pas la manière dont le G.·. O.·. est composé, & que, d'ailleurs, je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère ni aucune assemblée secrète dans une république, surtout au commencement de son établissement, je ne veux plus me mêler en rien du G.·. O.·., ni des assemblées des francs-maçons. »

Au début, il ne pensait pas ainsi, & quand un frère

demandait « la lumière, » le duc de Chartres & les initiés savaient que *la lumière*, c'était la Révolution.



N° 63. *Assiette de Nevers.*

Avec la *fraternité*, l'*égalité* est la loi suprême de la maçonnerie. Tous étaient d'accord sur ces principes, jusqu'aux grands seigneurs. L'Encyclopédie avait préparé le

terrain. On se fit d'abord un jeu des initiations, & les femmes de la cour elles-mêmes voulurent connaître le mystère. Suivant un historien détracteur de l'ordre, la marquise du Deffand, madame Geoffrin, mademoiselle de Lespinasse, madame Necker & madame de Staël furent « adeptes femelles. »

Mais l'association la plus considérable fut celle des *Amis des noirs*, qui, d'après l'abbé Barruel, ne comptait pas moins de *six cent mille* membres, chiffre au moins excessif. Parmi les membres du comité, on remarquait Condorcet, Mirabeau, Sieyès, Brissot, Carra, le duc de La Rochefoucauld, Clavière, Le Pelletier Saint-Fargeau, La Fayette & bien d'autres, auxquels il faut ajouter Gorsas & Bergasse.

Des grands seigneurs faisaient partie de cette association philanthropique; l'un d'eux, le marquis de Beaupoil, effrayé des doctrines du club, a motivé dans une lettre ses terreurs, craignant à la fois pour le renversement de la monarchie & pour sa vie les suites de sa démission.

« Je vis que tous les membres de la *Société des noirs* étaient aussi de toutes les loges maçonniques, & spécialement de l'assemblée dirigée par le même esprit sous le nom de *philanthropes*. On ne parlait dans ces repaires que d'une révolution infaillible & prochaine. »

Je me sers à dessein, pour étudier la question, de livres hostiles à la maçonnerie, qu'ils soient diffus ou grossiers; mais la vérité apparaît plus rayonnante encore à travers les invectives, & c'est dans les rancunes de l'abbé Barruel & de l'abbé Proyart que je la cherche, quoique toute croyance se rattachant aux doctrines philosophiques soit traitée sans sérénité par ces deux aimables écrivains.

Les loges maçonniques avaient déclaré *les hommes égaux et libres*. Elles admettaient que *le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation*, de même *la loi est l'expression de la volonté générale*, théories que bientôt la Constitution démocratique devait placer en tête de ses tables.

« Les Illuminés dans leurs tanières, dit l'abbé Barruel, faisaient de tous ces principes de l'orgueil & de la révolte le fondement de leurs mystères ; ainsi tous ces droits désorganisateurs n'ont fait que passer de leur école au frontispice du code révolutionnaire. »

On a le choix entre l'abbé Proyart & l'abbé Barruel. Ils semblent concourir pour le prix de l'injure & de la calomnie ; c'est ce qui caractérise habituellement les *modérés*.

« Ils auront tous été francs-maçons, ceux qui dans la suite se distingueront comme Jacobins. Il aura été le réviseur du code des francs-maçons français, ce Condorcet, un des monstres organisateurs du régime révolutionnaire & des clubs jacobins. »

En purgeant cette citation des aménités de l'abbé Proyart[1], et en supposant que Condorcet n'avait rien d'un *monstre*, de même que les Illuminés ne se réunissaient pas dans des *tanières*, on trouve quelques renseignements utiles sur les représentants du Tiers, les constituants, les conventionnels qui faisaient partie des loges maçonniques.

La loge des Neuf-Sœurs comptait parmi ses membres : Garat, Brissot, Bailly, Camille Desmoulins, Condorcet, Chamfort, Danton, dom Gerle, Rabaut-Saint-Étienne,

1. L'abbé Proyart. *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, 1800.

Pétion, Lacépède, Cerutti, Fourcroy, Millin, Lalande, Chénier, Mercier, La Mettrie.

L'abbé Proyart a raison, toute la Révolution est là. Ce sont, en effet, des hommes dangereux que ces philosophes, ces journalistes, ces savants, ces publicistes qui se rassemblent & apportent leurs forces au même faisceau.

Fauchet, plus tard évêque constitutionnel du Calvados, faisait partie de la loge de Caen, ayant été initié, en compagnie du journaliste Bonneville, à la loge de la Bouche-de-Fer, à Paris.

Les partisans de Philippe d'Orléans, La Clos, La Touche, Sillery, Custine, les deux Lameth, se réunissent à la loge de la Candeur & y retrouvent La Fayette, le marquis de Montesquieu, le duc d'Aiguillon, le marquis de Lusignan, Guillotin & le prince de Broglie.

Sieyès fait partie du comité organisateur appelé les Vingt-Deux.

A la même époque, Barrère & Collot-d'Herbois sont initiés en province.

Suivant Mounier, Amar, le membre du comité de salut public, était franc-maçon. Nécessairement Clootz est initié. Les Genevois Duroveray & Clavière, qui inspirèrent à Necker les idées qui firent triompher le Tiers-État, étaient initiés. Fox est initié en Angleterre.

Tous ces hommes sont d'accord sur certains principes, mais ils sont menés par l'enchaînement des événements, & il faut lire la réponse modérée faite au fanatique Robison par un homme de bonne foi, qui, quoiqu'il eût quitté la France après les premiers événements de 1789, se crut obligé de défendre les principes de la Révolution.

Dans son livre (*Preuves de conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements*, Londres, 1799), Robison avait parlé d'une lettre partie en 1789 de la loge du Grand-Orient, pour recommander à tous les francs-maçons de soutenir la Révolution.

« Je ne connais point cette circonstance, dit Mounier; mais, en supposant que M. Robison n'ait pas été trompé, je dis qu'il n'y a pas le moindre rapport entre adopter une révolution & la faire soi-même. Il n'y a point de preuve que les autres loges aient pensé comme le *Grand-Orient* & aucun crime d'avoir espéré en 1789 que la Révolution ferait le bonheur de la France[1]. »

Tout esprit curieux des aspirations de son temps, tout homme qui recherche les causes de la tourmente, tout grand seigneur qui s'intéresse aux souffrances du peuple est déjà convaincu de révolte & d'impiété, témoin le duc de La Rochefoucauld, à qui l'abbé Barruel prête des opinions subversives, par la raison qu'il fréquentait quelques philosophes :

« L'opinion révolutionnaire dominante aux *Neuf-Sœurs* peut s'apprécier plus spécialement par les ouvrages qui sortirent de la plume des Frères, au moment où la cour eut l'imprudence d'inviter les sophistes à donner au public leurs lumières sur la manière de composer les États généraux. On lisait un de ces ouvrages, celui de La Mettrie, chez M. le duc de La Rochefoucauld; un seigneur français

1. Mounier. *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la Révolution française.* Tubingen, 1800.

de qui je tiens cette anecdote, s'avisa d'observer que le projet était attentatoire à la religion & au droit du souverain : « Eh bien ! » lui répondit M. le duc, tout plein de ces sophistes ; « eh bien, la cour admettra nos projets & « nous aurons alors ce que nous voulons ; ou bien la cour n'en « voudra pas, & nous en serons quittes pour nous passer de « roi. »

Le propos est-il vrai? Avec des adversaires si prévenus il faut prendre garde. Le souvenir de la Révolution les excite, comme un morceau de drap rouge excite le taureau. Ils ne se connaissent plus, s'emportent, éclatent en injures.

« La franc-maçonnerie, suivant l'abbé Proyart, n'est pas la conception d'un seul, mais l'édifice que plusieurs architectes d'impiété ont successivement renforcé du contingent de leur scélératesse. »

Quand l'abbé Barruel parle d'une loge : « Consentons, dit-il, à entrer dans cet *antre.* »

Qu'on s'étonne, en lisant de tels adversaires, du ton des journaux révolutionnaires. La noblesse & le clergé avaient donné le diapason aigre & violent où, bien plus que les principes, les hommes étaient en jeu ; les révolutionnaires répondirent (ce fut un tort) par des pamphlets écrits avec la même encre.

De Condorcet, l'abbé Barruel dit :

« Cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres il ne pût plus sortir ni prêtre ni roi ; »

Du plus grand orateur de la Révolution :

« Mirabeau joint à l'impiété, à l'ambition, tous les

crimes d'un vrai Catilina, & ne laisse qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat. »

Si Barruel n'aime pas les hommes d'action, il ne ménage guère les esprits méditatifs :

« Quand l'histoire voudra peindre Sieyès, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jetant son venin que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. »

Suivant l'abbé Proyart, Choiseul, « ce conspirateur si prononcé contre les autels de son Dieu, conspirait également contre le trône de son roi. »

Turgot est accusé d'avoir été à Ferney, « où il a fait son abjuration du christianisme entre les mains du patriarche de l'impiété. »

Le prince de Broglie fait partie de la loge de la Candeur. C'en est assez, suivant le même Proyart, pour « flétrir un nom peu fait pour un outrage. »

Au chapitre *de l'Impiété et de l'Anarchie*, l'abbé Barruel s'écrie : « Que le lecteur observe bien de quels membres se composait la loge de la Sourdière ; nous aurons à y revenir pour expliquer de *grandes horreurs*. »

C'est, à entendre cet aimable écrivain, une horde de conjurés, de scélérats-régulateurs (*sic*), dont les moins coupables sont des énergumènes, des sophistes, des héros des halles, des blasphémateurs ; la majorité se compose de « brigands perfides & féroces, » de scélérats « échappés de très-près à la potence. »

Nécessairement, Barruel écrit *Roberspierre* avec l'*r* de rigueur, pour donner plus de dureté tranchante au nom ; et l'abbé fait, sans s'en douter, de l'étymologie rationnelle,

le nom de Robespierre étant sans doute l'agrégation de deux noms de baptême : *Robert*, *Pierre*, fondus en un & adoucis par l'usage.

Mauvais moyen que d'insulter les pères de la Révolution qui la plupart ont payé de leur sang la croyance à de grands principes !

Pourtant, presque tous ces livres sont d'une époque où la franc-maçonnerie, en tant qu'instrument politique, avait perdu une grande partie de sa puissance, & un écrivain moderne, M. Kauffmann, en a montré nettement le rôle :

« La Révolution éclate en France ; la nation peut faire entendre sa voix dans les conseils, se mêler activement au gouvernement du pays ; l'Assemblée constituante proclame du haut de sa tribune les principes philosophiques prêchés tous les jours, sans relâche, sans hésitation, avec l'ardeur de la vérité, dans les chaires de la franc-maçonnerie, & qui sont simplement les préceptes consignés dans l'Évangile, auxquels l'institution s'est toujours montrée profondément attachée & qui ont fait toute sa force. L'Assemblée constituante ne pourra, dans sa courte durée, les faire triompher tous, les appliquer, parce qu'elle est plus théorique que gouvernementale ; les résistances désespérées, les guerres extérieures, les luttes intestines, les orages qui, s'accumulant sous les pas de la Révolution, attardent sa marche, la font dévier, ne permettront pas aux assemblées qui lui succéderont de combler les espérances données par elle, de toucher au but qu'elle a fait entrevoir ; mais elle aura accompli les plus grandes conquêtes qu'un peuple ait jamais obtenues, changé la Constitution, jeté la nation & l'Europe dans une voie nouvelle, planté des jalons pour

l'avenir, élevé aux yeux du monde un drapeau qui ne sera plus abattu.

« L'immolation volontaire de ses titres & priviléges faite par la noblesse, dans la nuit fameuse du 4 août, était la réalisation d'une portion des doctrines maçonniques; la majorité de la France voulait la suppression des priviléges qui divisaient la nation en castes ennemies; mais l'admission de la noblesse dans les loges où l'on répétait chaque jour que tous les hommes étaient égaux, où l'on discutait cette égalité, où on l'établissait philosophiquement au nom de la religion & de la raison, où l'on montrait l'inégalité entre les citoyens comme le résultat de la tyrannie, comme la source de tous les maux qui avaient pesé sur le monde & affligeaient plus particulièrement la société française, la disposait admirablement au sacrifice de ses titres.

« Sous le rapport politique, l'action de la franc-maçonnerie, dans les années qui précédèrent la Révolution, ne saurait donc être douteuse; elle apparaît, au surplus, avec trop d'évidence pour que des hommes sérieux la puissent ou la veuillent nier[1]. »

Ainsi est prouvée par les adversaires & les défenseurs l'action de la maçonnerie au commencement de la Révolution; on la saisira d'une façon encore plus frappante par la similitude des emblèmes.

En 1790, Mirabeau avait produit une vive émotion parmi le peuple, en revendiquant les trois couleurs comme

1. Kauffmann et Cherpin. *Histoire philosophique de la franc-maçonnerie, ses principes, ses actes et ses tendances.* 1 vol. in-8° avec grav. 1856.



N° 64. *Analogie des emblèmes revolutionnaires et franc-maçonniques.*
Assiettes de diverses fabriques.

pavillon national. Ces trois couleurs, les francs-maçons les portaient déjà.

Le chevalier de Malet[1] dit qu'en 1784 une assemblée générale de la franc-maçonnerie ayant été tenue à Strasbourg, l'organisation de cette assemblée se fit de la même manière que celle des États-généraux; les couleurs nationales étaient depuis longtemps en usage chez les francs-maçons, ainsi que les écharpes dont quelques officiers civils furent décorés par la Révolution.

Emblèmes, devises, symboles révolutionnaires furent pour la plupart empruntés à la maçonnerie. En témoignage de l'influence des principes régénérateurs qu'ils avaient puisés dans les loges, les hommes de la Révolution, ne se contentant pas des principes, prenaient les habits, comme s'ils avaient hérité d'une doctrine morte.

Les principes de la Révolution établis par les esprits philosophiques, le rôle des mystiques dut cesser en face des graves événements qui allaient troubler la paix de l'Europe :

« La franc-maçonnerie, comme corps constitué, agissant, n'était plus nulle part, dit M. Kauffmann; les franc-maçons étaient partout, excepté dans leurs temples, où ils n'avaient que faire; l'épée dont ils sont armés ne pouvait plus être un glaive pacifique, une allégorie ingénieuse.... Le temps des orateurs était passé, celui des soldats était venu; la puissance de l'action remplaçait la puissance de la parole. Les francs-maçons étaient à la frontière, dans les villes

1. Malet. *Recherches politiques et historiques qui prouvent l'existence d'une secte révolutionnaire, son antique origine, son organisation, ses moyens, ainsi que son but, et dévoilent les causes de la Révolution française*. Paris, 1817.

assiégées, à la tribune nationale, dans l'administration, livrés aux graves préoccupations de la régénération d'un peuple en lutte au dedans & au dehors; il ne resta dans les sanctuaires que les invalides, comme au moment d'une invasion, alors que tous les citoyens sont debout sur les remparts, il ne reste dans les églises que les femmes & les vieillards, priant pour le succès, pour la victoire dont ils ne peuvent partager les dangers. »

L'esprit des maximes franc-maçonniques concordait trop pourtant avec la Révolution, pour que celle-ci ne profitât pas de leur nette concision.

L'Union fait la force, une maxime à la Tacite, est empruntée à une médaille frappée, en 1776, à l'occasion de la réunion des directoires écossais à Paris. Des faisceaux sont réunis avec la légende : *Juncti roborantur.*

La formule : *liberté, égalité, fraternité*, appartient aux mystiques. Longtemps avant la Révolution Saint-Martin avait dit :

« Je déclare que personne plus que moi ne respecte ce TERNAIRE SACRÉ. Je proteste que je crois qu'il a existé éternellement & qu'il existera à jamais..., & j'ose dire à mes semblables que, malgré toute la vénération qu'ils portent à ce ternaire, l'idée qu'ils en ont est encore au-dessous de celle qu'ils en devraient avoir. Je les engage à être très-réservés dans leurs jugements sur ces objets[1]. »

1. *Des Erreurs & de la Vérité*, 1775. M. Favre, dans ses *Documents maçonniques* (1 vol. in-8°, Teissier, 1866), dit qu'il faut se défier de ce fragment tronqué de Saint-Martin, tel que l'a donné avec toute bonne foi, d'ailleurs, M. Louis Blanc. — M. Favre ajoute : « Rien n'indique que Saint-Martin ait songé à la série : *liberté,*

Dans les moments de révolution, on voit apparaître au



N° 65. *Assiette des ateliers de Nevers.*

égalité, *fraternité*, en parlant du ternaire sacré & mystérieux... « J'annonce, dit-il dans un passage de son livre *des Erreurs et « de la Vérite*, j'annonce le nombre trois comme fragile & péris- « sable. » Alors que deviendra donc ce ternaire si universellement

grand jour les images symboliques de la franc-maçonnerie.

Qu'on se rappelle les six premiers mois de la République de 1848. Chez les marchands d'estampes, au coin des rues, étaient étalées de singulières planches dessinées le plus souvent par un artiste malhabile. Un temple en construction s'élève sur le mont Liban; près d'une colonne brisée se tient, semblable au Juif errant, Adomiram, l'architecte du temple de Salomon. Des colombes voltigent au-dessus d'un delta rayonnant; un Évangile ouvert, des outils de compagnons attirent les yeux d'une foule curieuse de ces mystères. Ces planches sont l'œuvre de francs-maçons enthousiastes qui ne s'inquiètent pas de la maladresse d'exécution, quand il s'agit de saluer l'aurore d'une révolution.

Il en fut de même en 1789.

Les deux mains serrées, *semper junctæ* (voir fig. 65),

Union et Force,

Le Triangle égalitaire,

In Concordiâ vis,

Liberté, Égalité, Union,

Les Cœurs enflammés,

La Ruche,

Le Coq tenant une balance dans son bec,

Le Lion se reposant au pied des emblèmes de la maçonnerie, avec cette devise : IN LABORE QUIES :

Autant de cris, d'emblèmes, de devises, dont la Révolution s'emparera & qu'elle fera siens, les répétant sans

révéré? Tout cela est très-obscur, & on ne se charge pas de l'expliquer; mais il paraît impossible d'en tirer une analogie, même indirecte, & d'y voir le moindre rapport avec la devise de la France républicaine & des loges maçonniques. »

cesse par la voix de ses orateurs appelant à leur aide les soldats & la victoire, en faisant des signes officiels, employant peintres, sculpteurs, graveurs à les propager, à en tracer une langue hiéroglyphique comprise de tous.

Quelques signes de cette langue avaient été empruntés par la franc-maçonnerie aux antiques sociétés de compagnons. Le *niveau*, l'*équerre*, l'*œil*, symbole de vigilance, sont des attributs qui appartiennent à l'histoire du compagnonnage.

Le *niveau* & l'*équerre* furent employés dès le moyen âge par des ouvriers qui, ne sachant pas écrire, signaient leurs reçus en dessinant sur les quittances les instruments de leur profession. Les historiens du compagnonnage revendiquent ces deux pièces mères de son blason & les font remonter à la plus haute antiquité.

Dans le compagnonnage, l'équerre représente aussi le triangle symbolique de la Trinité.

Une chanson de compagnon définit ainsi l'équerre :

« Notre art a puisé sa richesse
Dans les temples de l'Éternel.
Il a pris son droit de noblesse
En posant son sceau sur l'autel. »

Quelquefois un *œil* entouré d'un nimbe apparaît dans les nuages au-dessus de cette équerre.

A ces attributs de compagnonnage il faut joindre également le compas qui s'entrelace à la charrue, au canon, aux tables de la loi & à la pique pour varier le symbole de la liberté.

Voilà comment fut formé le blason de la Révolution, à quelles sources il alla prendre ses insignes pour les relier en un faisceau, & en faire des armoiries comme celles des seigneurs partant pour les croisades.

L'an 1789, une autre croisade se préparait. Le peuple voulut avoir son blason; il le fabriqua de pièces & de morçeaux. En tête de ce blason pacifique sont inscrits : Fraternité, Vigilance, Union, Concorde. Mais le symbole le plus imposant de tous, celui qui a subi des fortunes si diverses, qu'on gratte & qu'on grave, qu'on efface & qu'on remet en lumière, celui que tant de voix ont acclamé, acclameraient encore & acclameront toujours, celui en qui se résume la grandeur d'un État, c'est la Liberté.

APPENDICES

APPENDICES

I

LA GUILLOTINE.

On vendait, dit-on, en 1794, chez les bijoutiers du Palais-Égalité, des boucles d'oreilles à la guillotine.

Des boutons d'habits & des tabatières de la même époque contiennent sous verre des dessins de cet instrument de supplice.

La guillotine servit de modèle à des cachets, & un curieux prétend avoir retrouvé trace d'une enseigne de libraire parisien : *A Notre-Dame de la Guillotine.*

Ces enseignes, ces bijoux, ces emblèmes, sont des faits dont on s'est souvent armé contre la Révolution. J'y vois des questions de modes ou de réaction, comme, après le 9 thermidor, les femmes se coifferont de bonnets *à l'humanité*, serreront leur taille dans des corsets *à la justice*, & danseront au *bal des victimes*, les oreilles ornées de pendants en forme de guillotine.

Les grands acteurs du drame révolutionnaire ne jouent pas avec de si hideuses représentations. Ce sont les fous & les misérables qui abusent du mot. Robespierre, Saint-Just, protestent par le bon goût de leur tenue contre le débraillement théâtral de quelques sans-culottes & ils éloignent d'eux toute représentation d'un instrument de supplice que de graves événements forçaient d'employer.

Seuls, les peureux mettent en avant des emblèmes sinistres pour faire croire à leur civisme. Tel marchand qui fit mille démarches pour rehausser son enseigne du titre : *fournisseur du Roy*, fut le premier qui tenta de faire oublier ce patronage en plaçant son magasin sous la protection de la guillotine. Le bijoutier, qui fabriquait des cachets armoriés, fondit ses lingots d'or & d'argent pour les transformer en représentations de l'horrible machine.

Ces faits sont particuliers aux grandes villes. Je ne retrouve rien de semblable dans les ouvrages d'art fabriqués par le peuple. L'immense quantité de céramiques sorties des ateliers du Nivernais, de l'Artois & de la Normandie, ne contient aucune des maximes sans pitié que l'effervescence des événements enfanta dans quelques discours du moment.

J'ai réuni pendant vingt ans assez de types divers de faïences révolutionnaires, pour affirmer que le peuple n'entacha d'aucun caractère sanglant le journal patriotique qu'il imprimait sous émail.

Tous les marchands de curiosités ont *vu* des assiettes avec un dessin représentant la guillotine.

Les amateurs d'aujourd'hui en parlent comme d'une merveille, & ont donné commission à n'importe quel prix

pour entrer en possession de cette céramique introuvable.

Les marchands sont habiles pour allécher leurs naïfs clients. Ils parlent d'objets qui n'existent que dans leur imagination avec assez d'éloquence pour ouvrir aux collectionneurs des horizons qui sans cesse reculent. Toute rareté étant payée par l'amateur non en raison de sa valeur artistique, mais selon sa nature d'*introuvable,* de braves gens en sont arrivés à rêver toutes les nuits à l'assiette à la guillotine.

Toute opinion doit cependant trouver ici sa place. Ceux qui n'aiment pas la Révolution pourront trouver quelque joie à la lecture du passage suivant dans lequel un collectionneur de province, traitant des *Arts céramiques,* s'écrie :

« Obséquieuse & délicate flatterie au pouvoir régnant, la *guillotine* étale son image au fond d'une assiette. Pour manger dans cette symbolique & réjouissante vaisselle, quel appétit possédaient donc les hommes de ce temps-là [1] ? »

Comme si le paysan eût mangé son modeste repas dans une écuelle au fond de laquelle le symbole sanglant eût été représenté !

Chose singulière que la rancune bourgeoise, quand il s'agit de l'art sous la Révolution ! Ils sont deux ou trois mille archéologues qui se pâment devant un morceau de peigne d'une maîtresse de Henri II ou la pantoufle de la Dubarry, & se voilent la face devant des jetons révolutionnaires ou tout objet rappelant une époque *néfaste* (*néfaste* est le mot consacré).

1. Ernest de Toytot, *les Arts et les Peintures céramiques,* dans le *Correspondant* du 23 février 1864.

Pour réunir cinq cents céramiques révolutionnaires diverses, j'en ai remué plus de dix mille dont les sujets fréquemment répétés témoignent que des services complets étaient commandés aux potiers.

J'ai parcouru le nord, le midi, l'est & l'ouest de la France dans le même but, & je n'ai trouvé que des emblèmes patriotiques inspirés par les événements du moment.

D'autres collectionneurs ont compris également l'importance historique de ces monuments populaires & en ont recueilli un certain nombre. Pas un cri de révolte, de haine ni de vengeance n'apparaît sous l'émail [1].

La seule pièce qui prête à diverses interprétations est un plat à barbe au fond duquel est inscrit :

Icy demin on raze pour rien. 1793.

Il est peu de personnes qui, voyant cette pièce accrochée dans mon cabinet, n'aient cru à la facétie relative au fameux *rasoir national* dont les auteurs de ponts-neufs abusaient à l'époque de la Terreur.

Au risque de discréditer la pièce, je tiens l'inscription pour étrangère aux événements politiques.

1. Il est fâcheux qu'un ouvrage soigneusement exécuté (*Imagerie de la faïence. Assiettes à emblèmes patriotiques. Période révolutionnaire.* 1789 à 1795. 1 vol. in-4°. Beauvais, 1866) n'ait pas été mis dans le commerce. Le public eût pu se rendre compte, par d'exacts fac-simile, chromolithographiés avec le plus grand goût sous la direction de M. Mareschal, du caractère pacifique de cent vingt pièces relatives principalement au Tiers, tirées du cabinet de M. Delaherche.

Seule, la date de 1793 incrimine le plat à barbe; mais telle était la coutume alors de dater toute céramique.

Qu'on enlève cette date, il ne reste plus qu'une redite de la facétie consacrée par les barbiers de campagne qui, ne goûtant pas le crédit, exprimaient leur idée par de joyeux dictons [1].

Toute céramique *parlante* confirme sa légende par un symbole. Si le plat à barbe avait la signification qu'on lui prête, un triangle posé obliquement entre des piques & des faisceaux viendrait en aide au texte.

Ici rien que quelques fleurettes bleues sans signification s'enroulent autour des bords.

On riait sous la Terreur, à Paris, même dans les prisons. Le plat à barbe, quoique daté de 1793, n'est qu'une facétie fabriquée pour un frater de village.

Le peuple d'alors, qui employa la céramique comme un livre & la fit servir à la défense de ses droits en même temps qu'à l'expression de son patriotisme, le peuple n'eut à se reprocher nulle violence écrite.

Il acclame un système de rénovation, s'enquiert du mouvement de la capitale, & laisse les compositions sanguinaires aux graveurs des villes qui ne s'en font pas faute.

Je ne veux pas faire du paysan un héros de bergerades,

1. A l'exposition de Rennes, en 1864, était exposé un ancien plat à barbe des fabriques du pays, avec la légende :

Un barbier qui
raze bien ne doit
être jamais à
récompencer au
lendemain.

non plus lui prêter des subtilités sentimentales particulières à certains romanciers. Le paysan est homme ; il a sa part de vices ; mais, sous la Révolution, le paysan n'oublia pas que la bêche était l'instrument symbolique sur lequel s'appuyait la Nation. Le sang qu'il versa, c'était le sang de ses fils qu'il prodiguait pendant les guerres de la République.

La guillotine fut un instrument de ville & non de village.

Et si on retrouve un jour le hideux instrument peint sur quelque vaisselle, c'est qu'un *truqueur* l'aura fabriqué pour se jouer d'un collectionneur naïf.

II

FABRIQUES DIVERSES DE FAIENCES PATRIOTIQUES EN FRANCE.

A l'heure qu'il est, l'étude de la céramique ancienne est telle, qu'il se passe rarement un mois sans que quelque brochure n'élucide la question des fabriques françaises, & déjà s'est formée, à l'usage des céramophiles, une petite bibliothèque dans laquelle se comptent des *in-quarto*, tant la plus mince parcelle de savoir demande d'écriture.

En ce qui concerne l'étude de la faïence patriotique en France, j'ai dû suivre le même chemin, le longeant toutefois dans un plus étroit sentier. La céramique dont je tente l'histoire fut d'abord délaissée par les collectionneurs en raison de son origine politique. Préoccupés surtout d'art ornementatif, de décors, d'émaux & de forme, ceux qui écrivaient sur la matière négligèrent l'éclaircissement du symbolisme *historique*.

Là où la plupart cherchaient des centres de fabrication, j'étudiai le courant patriotique.

Ils disaient *marques* de potiers, je pensai aux marques nationales.

Affolés de riches colorations & de décors élégants

les amateurs témoignèrent à grands cris leur mépris pour



Nº 66. *Assiette de Nevers.*

un art qui mettait à jour les sentiments du peuple, — ce qui m'inquiéta médiocrement.

Depuis une vingtaine d'années, bien avant que la fièvre céramique se fût emparée d'un si grand nombre de personnes, je recueillais tout ce qui concordait avec un événement politique, tout ce qui peignait la nature facétieuse, bachique, amoureuse & nationale des paysans; peu à peu, grâce à de nombreuses trouvailles, il me fut permis d'affirmer l'état des esprits de certaines provinces par l'ensemble des faïences patriotiques qui y avaient été fabriquées.

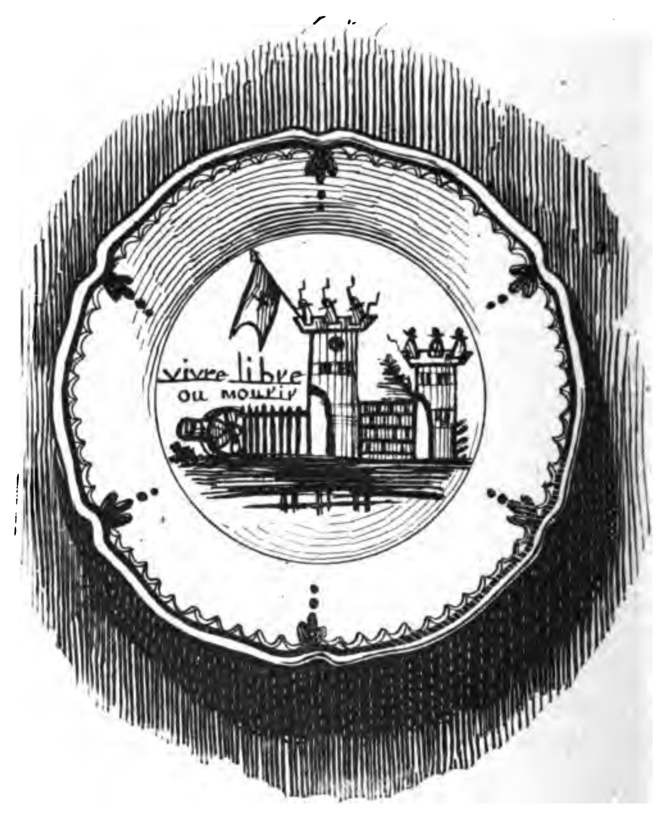
L'abondance de ces céramiques sur quelques territoires prouvait que là avait existé une flamme politique puissante. De nombreux ateliers avaient à la fois poussé & répondu à ces sentiments politiques. Nevers, par exemple, répandit sur tous les bords de la Loire des manifestes révolutionnaires sous émail dont il n'est pas possible de méconnaître la portée.

Une difficulté se présenta bientôt. Dans des pays où l'art de terre n'avait pas cessé de produire depuis le XVIe siècle, de nombreuses céramiques d'apparence nivernaise furent découvertes qui donnèrent lieu à différents systèmes, certains archéologues tenant pour une fabrication locale, d'autres la niant.

Ainsi le Beauvaisis rivalise avec le Nivernais par la quantité considérable de faïences patriotiques qui y ont été recueillies. Ce ne sont pas seulement des douzaines, mais des milliers de céramiques du même décor qu'on a trouvées dans le département de l'Oise, & il n'existe aucune variante sensible avec les émaux & les colorations des ateliers de la Nièvre. (Voir fig. 67.)

Les recherches faites à ce sujet n'ont pas encore tout à fait éclairé la question. On a seulement acquis la certitude que des ouvriers de Nevers & de Rouen portaient dans

des fabriques de second ordre, avec le secret de leurs manipulations, leur coloration & leur *tour de main*.



N° 67. *Assiette répandue à grand nombre dans la Nièvre et l'Oise.*

N'en faut-il pas conclure que, dans les campagnes de l'Oise et de la Nièvre, circula sous la Révolution un vif souffle patriotique ?

Des produits d'apparence normande furent trouvés en Picardie avec des preuves positives, des marques, des dates, des signatures qui, à cette heure encore, déroutent les plus habiles. *Sinceny*, petit village picard, fabriquant du *Rouen*, est un exemple de ces migrations de formes & de décors qui remplissent de trouble les nuits des collectionneurs.

Partout, aussitôt que la question fut posée, s'élevèrent des prétentions de fabrications originales qui se réduisaient à des imitations simiesques.

Certains pays donnèrent naissance à des produits qui ne sortirent pas de la contrée. Peu de pièces patriotiques y furent fabriquées; cependant quelques-unes d'entre elles offrent une caractéristique qui n'a pas été indiquée jusqu'ici.

D'autres contrées semblent manquer d'imagination, qui, trouvant un sujet national, l'ont répété à satiété sur les céramiques de formes diverses.

Un fait singulier ressort de certains grès ou terres de pipe, trouvés dans des centres dont l'ardeur patriotique médiocre a imploré le secours des fabriques anglaises.

Tels sont les points principaux qui, depuis vingt années, m'ont fait questionner fabricants & ouvriers, assaillir archéologues, archivistes & érudits de lettres ayant pour but la constatation du courant révolutionnaire par la céramique.

D'autres poursuivront ces recherches & les féconderont. Telles qu'elles sont, je les donne comme de niveau avec les connaissances actuelles.

PARIS.

Fabrique d'Ollivier, rue de la Roquette.

C'était une fabrique considérable à l'époque où les événements, en 1789, n'annonçaient pas encore la chute de la royauté.

Le morceau le plus important d'Ollivier fut un poêle représentant la Bastille, offert à la Convention par le riche manufacturier du faubourg Saint-Antoine. L'annonce dans les journaux d'alors était peu développée; Ollivier en comprit l'importance à en juger par un article des *Révolutions de France et de Brabant* de Camille Desmoulins, qui certainement a rédigé cette réclame, car elle est tout à fait dissemblable d'une autre publiée par les *Affiches, annonces et avis divers*, du 10 novembre 1790 [1].

« On n'a jamais contesté au peuple français la palme de l'industrie, pas plus que celle du courage. Quand nos voisins seront-ils donc

« Frustrés de ces tributs serviles
« Que payait à leur art le luxe de nos villes?

« Notre agriculture, nos arts & notre commerce demandent un ministre, & ce ministre, dans la constitution qui s'élève, devient bien plus nécessaire que les autres à la

1. Les curieux qui voudraient comparer les deux articles trouveront celui des *Affiches* dans un article *Variétés* de la *Presse* du 31 juillet 1864, où j'esquissais ces travaux.

splendeur & à la prospérité de l'État. N'est-il pas bien étrange qu'en 1788 nos importations aient monté à 302 millions, presque toutes en matières agricoles, & en exportations à 207 millions de même nature, perte de 95 millions?

« Que sert donc à la France cette richesse du sol, qui devrait plutôt en faire le grenier des peuples voisins? Mais il semble que le gouvernement, dans l'ancien régime, prît à tâche de décourager les arts : sa protection pour les manufactures étrangères allait jusqu'à leur donner le privilége exclusif d'être prônées dans les journaux. Espérons que bientôt on ne pourra pas plus vanter la supériorité des manufactures d'Angleterre sur celles de la France que celle de sa constitution sur la nôtre.

« J'ai lu déjà qu'on était parvenu, dans quelques-unes de nos manufactures, à finir les ouvrages d'acier même aussi bien que les Anglais.

« J'ignore les progrès de l'art dans leurs manufactures de faïences & de porcelaines; mais j'ai peine à croire que la perfection, en lui supposant des degrés, ait été portée aussi loin que dans la manufacture de M. Ollivier, rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine. En entrant dans les ateliers considérables de cet artiste précieux à la nation & à une multitude d'ouvriers qu'il fait subsister, il est impossible de ne pas rendre hommage aux talents avec lesquels il a su convertir des poêles en meubles pleins de goût, & nous venger, par le peu de combustible qu'ils consument & la chaleur qu'ils répandent dans les appartements, de la cherté des marchands de bois.

« Nous nous faisons un devoir de répéter ici l'éloge que le *Journal des Petites Affiches* a donné à M. Ollivier. On

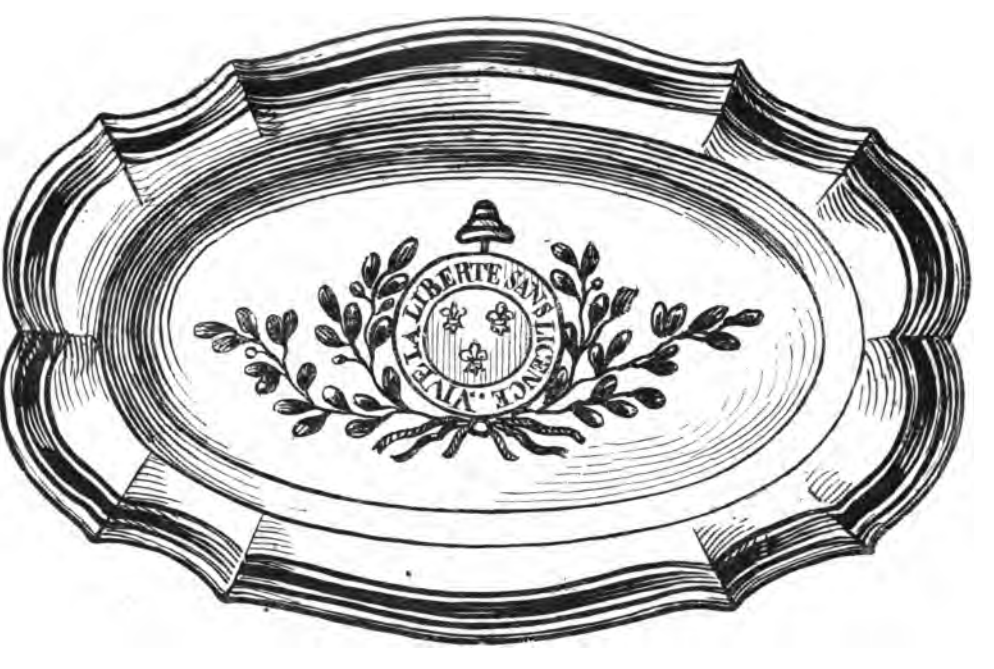
admire particulièrement les formes élégantes de ses poêles, les émaux précieux qui les couvrent & les camées & dessins agréables qu'il excelle à y imprimer. Si le luxe & la beauté de ses *poêles-meubles* lui attirent les compliments du riche, les procédés physiques & ingénieux qu'il y a adaptés, pour augmenter la chaleur en diminuant la consommation du bois, lui assurent encore la reconnaissance des citoyens pauvres.

« Ce qui a fait le plus de plaisir à tous les patriotes qui l'ont vu, c'est un poêle d'une forme absolument neuve, un poêle en forme de la Bastille. C'est exactement la Bastille avec ses huit tours, ses créneaux, ses portes, etc., colorée au naturel avec des teintes tirées des minéraux & fixées au feu. Sur la forteresse s'élève un canon, orné à la base des attributs de la liberté : bonnet, boulets, chaînes, coqs & bas-reliefs ; les couleurs de la fonte, du cuivre, du marbre, de l'airain, y sont parfaitement imitées & inaltérables.

« Les patriotes embrassent M. Ollivier, & les aristocrates eux-mêmes sont forcés de mêler des compliments à d'horribles grimaces. Ce poêle conviendrait parfaitement à l'Assemblée nationale, dont il est tout à fait digne, si on ne craignait que les noirs & tout le cul-de-sac ne vinssent, dans quelques-uns de leurs accès de rage, chabler sur ce poêle-Bastille, comme le ehantre & sa troupe sur le fameux lutrin. »

Ainsi parle Camille Desmoulins, qu'on ne s'attendait pas à voir figurer parmi les céramographes.

On connaît peu de pièces patriotiques de la manufacture d'Ollivier, qui fabriquait plus de poêles ornementés que de céramiques de table ; cependant, des plats de forme



N° 68. *Plat de la fabrique d'Ollivier, à Paris. Signe derrière en toutes lettres.*

34c de long.; 25c de larg.

epaisse sont sortis des fours de la rue de la Roquette. Un émail brun-marron recouvre presque toujours le dessous des plats, appelés vulgairement *faïence brune*, qu'on pouvait employer sur le feu. Ces céramiques sont faciles à reconnaître, ne fussent-elles pas signées, comme dans certains cas, à l'aide d'un poinçon imprimé dans la terre avant la cuisson, & qui porte pour légende : *Ollivier à Paris*. L'émail du dessus est bleuâtre, craquelé, & les dessins colorés, de même que les légendes, sont imprimés à l'aide d'une vignette à jour.

Mes recherches relatives à la fabrique de la rue de la Roquette n'ont abouti qu'à deux décors différents ; le premier : *Vive la liberté sans licence* (trophée composé de feuilles de chêne, de fleurs de lis, du bonnet rouge au bout d'une pique), plat qui peut trouver sa date aussi bien à la fin de 1789 qu'en 1792 ; le second représentant des balances surmontées d'un bonnet phrygien bleu avec : *liberté, égalité*, en exergue.

De ces deux plats, le premier fut très-répandu ; on en connaît de grandeurs & de formes diverses, quelques-uns ronds, d'autres ovales. Il est présumable qu'Ollivier, ayant prouvé son patriotisme par ces pièces & surtout par l'exécution de la Bastille, continua ses recherches pour la confection des poêles, dont les amateurs peuvent voir l'ornementation dans un rare cahier : *Collection de dessins de poêles de forme antique et moderne, de l'invention du sieur Ollivier*[1].

1. Voir dans la *Chronique des Beaux-Arts* du 20 octobre 1865 une note de M. Ph. Burty sur le brevet du faïencier Ollivier. Voir

NEVERS.

Des manufactures nivernaises sont parties la plupart des faïences patriotiques. Nevers est le berceau de la faïence nationale sous la Révolution. Ce qui s'imprimait à Paris de caricatures, de symboles, de placards fut immense. Nevers se servit de la faïence comme de l'imprimerie ; avec autant de spontanéité que la presse, les potiers firent circuler dans toute la France une imagerie émaillée, plus utile en enseignements que le livre, car combien de paysans savaient lire en 1789?

Ces céramiques se répandent dans de nombreux pays ; toutes les rives qu'arrose la Loire attendent les bateaux au passage pour écouler leur cargaison patriotique dans les villages de l'intérieur des terres.

« Les faïences de Nevers, arrivant par la Loire & le canal de Briare à Paris, étaient de là expédiées en Beauce, en Picardie, en Normandie, où elles fournissaient à la consommation considérable des colléges, des séminaires, des couvents, des monastères, des hôpitaux, des traiteurs, des guinguettes & des offices de riches. Elles avaient leur écou-

également l'arbre généalogique des Ollivier, maîtres faïenciers à Nevers en 1790, dressé par M. du Broc de Segange (page 115, *Faïence et Faïenciers de Nevers*). Cette famille exerça sa profession jusqu'en 1751 à Nevers ; divers membres portèrent leur industrie dans différentes villes, entre autres à Aprey jusqu'en 1752, & il ne serait pas impossible qu'Ollivier de Paris descendît des Ollivier de Nevers.

lement dans le Berry, l'Orléanais & particulièrement dans les départements de l'Ouest, qui n'en connaissaient pas d'autres. Elles affluaient à Nantes & se distribuaient à Rouen & à Bordeaux, d'où on les embarquait comme très-avantageuses pour les transporter sur les côtes d'Espagne, en Hollande & jusqu'en Russie. Les bénéfices de la fabrication étaient peu considérables, en raison du peu de valeur des objets fabriqués; mais ils devaient se multiplier à l'infini par l'immensité de la consommation[1]. »

Un des premiers qui ont donné le plus de développement à l'historique de l'art de terre, M. du Broc de Segange, dit : « La Révolution de 1789 devait porter un coup terrible à la fabrication nivernaise. »

Ce n'était pas la Révolution qui portait ce coup, mais le traité de commerce avec l'Angleterre, *en date du 26 septembre 1786*[2].

Un débordement de la Loire, — qu'il n'était pas au pouvoir de la Révolution d'empêcher, — détruisit les chantiers & par là diminua fortement les provisions de bois nécessaires à la cuisson des céramiques. Cependant en 1792 douze fabriques étaient en activité à Nevers. Ce ne fut qu'à partir de 1800 que ce nombre de fabriques fut restreint.

Sans doute les potiers nivernais, sous la Révolution, n'ont plus le faste de leurs riches devanciers qui s'étaient fabriqué des armoiries parlantes.

1. Duclos, *Art céramique. Manufacture de faïences de Nevers.* (Annuaire du département de la Nièvre pour 1844.)

2. Voir Appendice troisième : *Traité de commerce avec l'Angleterre.*

Custode, marchande faïencière, portait d'argent à une custode du Saint-Sacrement d'azur;



N° 69. *Assiette des ateliers de Nevers.*

Laurance Borne portait d'argent à une tasce d'azur accomdagnée de trois vases de même, deux en chef & un en pointe.

Henry de Salle, marchand faïencier à Nevers, portait de sinople à une selle de cheval d'argent.

En 1789, le blason des potiers se composait des emblèmes du Tiers : de la crosse, de la bêche & de l'épée; beau blason, mais qui appartient à tous.

Il est difficile de préciser les ateliers d'où sortirent tant de symboles de liberté, toute marque & toute signature étant étrangères aux céramiques patriotiques.

On retrouve pourtant, de 1791 à 1792, entre autres signatures, celle de Champrond, qui avait acheté la fabrique des Conrade & qui suspendit ses travaux en 1800.

A la même date, Mathurin Ollivier a signé également certaines pièces; également Perronny & l'abbé Mottret, un docteur en Sorbonne qui exerça le métier de céramiste pendant trente ans.

Ces signatures ne sont pas appliquées à l'art patriotique, les seules pièces populaires datées pendant la Révolution étant des vaisselles à l'usage des forgerons, des boulangers & des mariniers.

Pour ces corporations furent exécutées de grandes statues de saints, parmi lesquelles se retrouvent le plus souvent :

Saint Antoine, patron des faïenciers;

Saint Honoré, patron des boulangers;

Saint Éloi, patron des forgerons;

Saint Nicolas, patron des mariniers.

Quelquefois des particuliers s'offraient en cadeau l'image de leurs saints, comme il résulte de l'inscription appliquée à une statue de saint André que je possède & sur le socle de laquelle on lit :

St André 1742
A Nevers le premier juin 1742
Votre Voisint et Amis
Qui crois vous faire plaisire
Recevez ce S^t de la mint de Martint le Conte
André Grandmaisont.

Cette statuette (h. 58^{c}), qui représente saint André tenant sa croix de martyr, fut donc offerte par Martin Leconte à son voisin & ami André Grandmaison.

« Parfois aussi, m'écrit M. Roubet, juge de paix, l'inscription dédicatoire se traduisait en épigramme. Je sais une pièce de faïence sur laquelle est représentée l'image de saint Étienne. On y lit : « *A Estienne Blaguet, curé* « *d'Apre ment.* 1758. » A cette époque vivait en effet un curé d'*Apremont* qui avait nom Étienne *Blayet.* »

Ainsi les potiers gausseurs du Nivernais ne respectaient même pas leur curé. Il est vrai que le curé d'Apremont autorisait par un caractère facétieux ses paroissiens à lui renvoyer ses plaisanteries.

L'intelligent juge de paix de la Guerche qui, pour m'être agréable, a bien voulu s'occuper de ces questions de céramique & les suivre dans leurs enchaînements avec la vie des paysans de la contrée, a trouvé un registre de la paroisse où le gai curé d'Apremont a inscrit la facétie suivante, qui fait bien connaître un coin de son caractère :

« 1761. *Le 4 février j'ai ensépulturé Gilbert Perrin, charpentier en bateaux, jeune homme de 93 ans, décédé la veille du mardi gras.* »

Un curé qui rit de la mort jusque sur les registres de

l'état civil, voilà qui est tout à fait rabelaisien & qui explique le surnom de *blagueur* que les étymologistes croyaient moderne, & dont l'épigraphie céramique prouve l'existence en 1758 & sans doute antérieurement.

Rien qui fasse mieux connaître l'esprit du peuple que ces monuments populaires.

Les céramiques fabriquées à l'usage des mariniers sont surtout caractéristiques. Ces bateliers étaient gens vaillants, hardis en propos, grands inventeurs de sobriquets gaillards. Fiers de leur profession : — Si vilains sur terre, seigneurs sur eau nous sommes, disaient les mariniers qui, avant d'entreprendre une longue traversée, offraient des statuettes de faïence à l'église du prieuré Saint-Nicolas, suivant eux le plus grand saint après Dieu; mais M. Roubet, qui a dû plus d'une fois les appeler à son tribunal, avoue qu'à de certains moments les mariniers « eussent volontiers jeté saint Nicolas à l'*iau*[1]. » La religion pour les saints offre des particularités dans les pays vignobles.

M. le juge de paix de la Guerche (Cher), que j'ai assassiné de questions par lettres, voit dans la plupart des céramiques à l'usage de la marine un blason populaire particulier :

« Saladier *sommé* d'un soleil, *orlé* d'une Loire *ondée* & *ombrée* d'azur. Le fond est *chargé* d'un personnage ou pont. »

C'est ainsi que M. Roubet traduit ces scènes de rivières traversées par un grand pont sur lequel circulent de nom-

1. Roubet, *Droits féodaux sur la Loire*. Nevers, 1865, in-8°.

breux personnages dont j'ai déjà parlé (page 20). Quelquefois ces ponts sont représentés mi-pierre, mi-bois. Au mois de novembre 1790, le pont de pierre de Nevers ayant été à moitié emporté par les eaux, il ne resta que huit ou neuf arches, & un pont de bois fut ajouté qui disparut seulement en 1830.

Une porte à grillage de fer au milieu du pont représente la barrière du péage. On voit aussi le pavillon dans lequel se tient le *barreyeur* chargé de la perception & de la fermeture de la grille. Un poteau qui soutient la lanterne, placé au milieu du pont & au sommet d'une arche, sert à la fois de *balise* & de phare pour les mariniers.

On peut même deviner par les peintures de ces saladiers de quel côté souffle le vent, s'il vient de *Galerne* ou de *Soular*.

« Le vent pousse la lanterne du poteau du côté du pont de bois qui touchait à la ville ; donc c'est le vent de *Soular* qui règne dans mon saladier, » m'écrit M. Roubet, collectionneur lui-même.

Le grand soleil qui éclaire ces représentations familières est un hommage à l'astre qui fait mûrir les vignes, enrichit le pays & favorise le commerce de la marine.

On remarque quelquefois sur ces ponts la représentation d'un personnage visiblement plus gros que les autres. C'est le portrait de celui pour qui a été peint le saladier.

M. Roubet possède le saladier de *la veuve Rochar de Rochefort sur Loire 1817;* la veuve, sur le pont, est représentée énorme.

J'écris ces lignes ayant devant mes yeux la Nièvre chargée de bateaux avec le nom & la date de *François*

Michelle 1797. Le marinier pour qui fut fabriquée cette faïence est peint d'une grandeur exagérée, hélant du haut du pont les gens embarqués, tandis qu'à ses côtés circulent des piétons & des voyageurs traités en myrmidons.

Ces détails locaux doivent être laissés aux monographes futurs des céramiques du Nivernais, comme aussi il restera à étudier l'action pendant la période révolutionnaire des bateliers, batailleurs & violents, qui durent jouer un rôle dans une ville où Fouché fit abattre, dit-on, trente clochers.

A l'époque où j'écrivais ces lignes, je ne pus avoir communication de la collection Labédoyère achetée par le gouvernement. Le catalogue considérable, relatif au Nivernais, montre le grand mouvement révolutionnaire de cette province [1].

BEAUVAIS.

Après le Nivernais, les campagnes du Beauvaisis sont celles qui ont fourni aux curieux la plus grande quantité de faïences patriotiques.

Quoiqu'il semble singulier que cette province se fournît dans un rayon si éloigné, j'attribue ces céramiques aux fabriques de Nevers, & voici pourquoi. Avant la Révolution, il y a peu de traces dans le Beauvaisis de faïences populaires ; on n'en suit pas, comme à Nevers, l'enchaînement, c'est-à-dire les assiettes patronymiques, celles décorées des emblèmes de la monarchie, celles bachiques, facétieuses, celles portant des symboles franc-maçonniques. Aucun

1. Collection Labédoyère, Bibliothèque impériale.

décor n'existe qui se rattache à la Révolution ; la céramique dite *parlante* y est inconnue.

Au début de mes études, une des principales questions que je posai aux érudits de province était : — Quel rôle la Révolution a-t-elle joué dans votre contrée?

Sans doute, j'obtenais de bienveillants renseignements, mais qui ne pouvaient que m'égarer dans mes recherches.

Ainsi, les représentants du peuple en mission signalent Beauvais comme « empestée de royalisme ; » & ils ajoutent que « les patriotes tiennent le dernier rang[1]. »

L'état des esprits de la ville n'a rien de commun avec celui des paysans. Jusqu'ici le rôle du patriotisme dans les campagnes est inconnu pour l'historien, qui n'a pu recueillir ni traces écrites, ni archives de clubs, ni papiers officiels ; mais voici que des amas de faïences révolutionnaires, trouvées dans les campagnes, montrent ceux qui s'en servaient imbus des principes de 1789. Ces céramiques, qui forçait les gens à s'en servir, si elles ne répondaient pas à leurs sentiments? On les faisait venir de loin; donc les paysans s'y intéressaient. C'est par cargaisons énormes que Nevers répandait ses produits patriotiques dans l'Oise, si on en juge par un antiquaire intelligent, M. Mareschal, qui en a trouvé & rejeté dans le commerce plus de *six mille.*

Il existait aux environs de Beauvais une fabrique dite l'*Italienne*, dont les produits signés à l'aide d'un poinçon représentant la fleur de lis doivent être attribués à la Restauration; mais cette fabrique ne fut fondée qu'en 1795,

1. Lettre de M. Maton. Voir *Histoire de la ville de Beauvais*, par Doyen, 1842, 2 vol.

alors que le grand mouvement révolutionnaire tendait à se régulariser. La déclaration des principes formulés par la Constituante s'arrête, en céramique, en 1792. Tout a été dit, tout a été traduit par le pinceau. Et la fabrication inférieure de l'*Italienne* ne saurait faire renaître en 1795 la spontanéité patriotique de Nevers en 1789.

Beauvais a pu tirer ses céramiques de Sinceny, qui n'en est pas fort éloigné ; mais les recherches du docteur Warmont[1], sa collection, celles de la même contrée, ne témoignent pas d'un vif sentiment patriotique chez les faïenciers picards. A l'exception de certaines pièces, les ouvriers s'ingénient à imiter les décors de Rouen, & Rouen a joué un médiocre rôle sous la Révolution.

Sinceny reste en dehors du mouvement révolutionnaire ; ce n'est pas dans ses ateliers que Beauvais se fournit.

AUXERRE.

Aizy, Varzy, Ancy-le-Franc, etc.

A quelques lieues de Clamecy se trouve une petite cité nommée Varzy, qui possède un musée local curieux fondé par M. Grasset.

Là sont exposées des céramiques inconnues au musée de Nevers : je veux parler des faïences d'Auxerre & de divers petits pays bourguignons longeant la lisière nivernaise.

Il est à remarquer que le caractère principal des fabriques

1. *Recherches historiques sur les faïences de Sinceny*, par le docteur Warmont. Chauny, 1864.

de second ordre, celles de Rennes, celles de Sinceny, celles d'Arras & de Desvres, celles d'Auxerre & de Varzy, gît dans une imitation maladroite des produits des grands centres. Rien n'est plus difficile que de rendre par la description des tonalités qui perdent leur franchise en émigrant. Je cherche comment je donnerai une idée du *violet* à un aveugle de naissance. Pour les couleurs mères, le *rouge*, par exemple, on pourrait se faire comprendre par une analogie, le son de la *trompette;* mais le *violacé* sans précision, voilà un terme dont le lecteur qui n'a pas vu doit se contenter, la langue étant impuissante à rendre de telles tonalités.

Les fabriques de second ordre affaiblissent les colorations franches des fabriques mères comme des successions de moulages enlèvent arêtes & reliefs. Les colorations habituelles de Sinceny sont pauvres en face de celles de Rouen; Rennes reste loin en arrière des modèles du Midi; Auxerre représente du Nevers sale & bavocheux (fig. 70).

Ces fabriques n'en offrent pas moins d'intérêt. D'une certaine quantité de produits médiocres, il sort presque toujours quelques pièces importantes. Dans les fabriques de l'Auxerrois, par là j'entends Aizy, Varzy, Ancy-le-Franc & sans doute d'autres pays (car actuellement aucune monographie locale n'a planté de jalons), on remarque diverses céramiques instructives.

Le nº 159 du catalogue de la vente Grasset contient cette mention :

« Écritoire avec un tiroir sur lequel : *Guerre aux tyrans.* Une galerie supérieure est portée par vingt-six colonnes; quatre tambours en trophées sur la tablette supérieure. Sur le côté gauche : *Unité et indivisibilité de la République;*

de l'autre : *Paix aux chomières*. Sur le derrière, sept canonniers & deux pièces de canon [1]. »



N° 70. *Assiette des fabriques d'Auxerre.*

C'est, après le poêle de la Bastille, la plus grande piece

1. *Alliance des Arts. Catalogue des collections de M. Grasset aîné, propriétaire et maître de forges à la Charité. Faïences de Palissy, de Nevers, de Rouen. Vente à la Charité, le* 20 *juin* 1847.

patriotique connue (voir le dessin dans la Préface); elle offre surtout la caractéristique exacte de l'art auxerrois. Le bleu, le jaune, le violacé, sont la dominante inscrite sur le fond d'un blanc bleuâtre. Aucun de ces tons n'a son accent vierge; ils sont affaiblis, pauvres, & cependant concourent, dans leur humilité, à une harmonie particulière un peu primitive.

Les yeux exercés n'oublient pas ces combinaisons de terres grossières, d'émaux sans brillant, de colorations malingres.

Que les bibliophiles, pour se rendre compte des émaux & des tons des faïences d'Auxerre, regardent le papier qu'employaient les imprimeurs de Troyes pour l'impression de la *Bibliothèque bleue.*

De nombreuses assiettes patriotiques sortirent des fabriques d'Auxerre, la plupart d'un dessin barbare, avec des légendes d'une orthographe plus sauvage, s'il est possible, que le dessin; mais les billets des grands seigneurs & des grandes dames du temps sont-ils plus conformes aux lois de la grammaire que les légendes inscrites par le peuple sur les plats tels que celui du musée de Varzy, attribué aux fabriques du pays?

Mourir pour la
Patrie, c'est un sort
Plin d'appas.
L'an 4 de la liberté.

Un industriel nommé Rollin, acquéreur en 1793 de l'ancien château seigneurial, avait fondé à Varzy, en 1794,

une fabrique qui dura jusqu'en 1803 ; il est présumable que les ouvriers venaient des fabriques d'Auxerre, d'où M. Rollin tira son matériel.

Ces documents, que je communiquai au journal *l'Yonne*, par l'entremise de son rédacteur, eurent pour résultat de remuer la bile des Nivernais :

« Ni Auxerre, ni Varzy, disait *le Journal de la Nièvre*, ne figurent sur la liste des villes où ont existé des faïences, dans l'ouvrage si justement apprécié que M. du Broc de Segange vient de publier sur la faïence & les faïenciers. »

L'Yonne répliqua spirituellement qu'avant la découverte de l'Amérique Strabon & Ptolémée n'en avaient pas fait mention dans leurs livres.

Je dus étudier la question sur les lieux, avec la bonne fortune de rencontrer au musée de Varzy quelques pièces tout à fait particulières que, malgré l'enthousiasme de clocher des Nivernais, il est impossible de rattacher aux fabriques du chef-lieu [1].

ARTOIS.

Lille, Arras, Saint-Pol, Desvres, Saint-Omer, Hesdin.

Au nombre des fabriques peu connues, se trouvent celles du Nord, qui offrent d'intéressants spécimens.

La décoration des faïences de cette contrée se rapporte principalement au grand mouvement de 1789-1790. Le Tiers symbolisé par la réunion du prêtre, du noble & du

1. Voir page 81, dessin n° 15.

bourgeois, les cris de *Vive la Nation* sont les manifestations habituelles des potiers de l'Artois. (Voir fig. 29.)

Produits communs, même à côté des pièces populaires de Nevers.

Le rouge tire sur le jaune, le vert sale manque de franchise ; des fleurs d'un dessin abrupt, mi-parties violet sombre & vert, ornent les bords d'écuelles sans ondulations. Ou ce sont des guirlandes *carrées* insérées dans le creux de l'assiette, ou de grossiers quadrillés vert & violet qui s'étalent sur le marli des plats : pour dominante, un ton *violacé* s'appliquant à la fois aux fleurs, aux personnages & aux légendes.

On connaît toutefois des pièces exceptionnelles traitées avec un grand soin ; je signalerai entre autres un grand broc (h. 36[c], la panse large de 20[c]) représentant un haut dignitaire de l'Église entre un noble & un bourgeois. Les figures encadrées dans un cartouche de la panse, qui n'ont pas moins de 9[c] de haut, sont traitées par un pinceau habile non sans rapport avec le crayon de Watteau de Lille, un artiste qui prit à cœur de représenter les mœurs locales du Nord sous la Révolution. Au-dessus de la symbolisation du Tiers, dans un cordon tricolore, on lit : VIVE LA NATION, inscription surmontée d'une grande couronne royale. Guirlandes, feuillage & fleurettes se jouent autour du dessin & de l'inscription.

Le pot, d'une belle forme élancée (on en aura une idée par le léger croquis d'une des pièces groupées sur le haut du dressoir qui sert de frontispice au présent ouvrage), a dû être exécuté pour quelque personnage important. Sa dimension inaccoutumée, le soin avec lequel il

est traité, semblent l'annoncer. A quelle fabrique du Nord appartient-il? C'est ce que les connaissances actuelles empêchent de résoudre.

Outre les sujets patriotiques se voient des ballons au fond de grands plats; d'autres représentent des paysans dansant aux cris de *Vive la Ducasse.*

Un signe distinctif de la céramique du Nord est un émail *jaune* sous le fond des assiettes & des plats, ce qui, à l'exception des produits d'Ollivier, n'existe, je crois, dans nulle autre fabrique.

Les cabinets de M. Petit & du chanoine Derguesse, à Arras, renferment un certain nombre de ces faïences, dont quelques-unes sont simplement *parlantes* [1].

Un ami des arts, chercheur patient, esprit cultivé, M. de Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet de Cambrai en 1864, m'écrivait : « Il est probable que les premiers faïenciers de Desvres venaient de Hesdin, où existait une fabrique dont l'origine remontait aux premières années du XVIII[e] siècle. Les produits étaient d'une facture grossière, & c'est exceptionnellement qu'on fabriquait des pièces figuratives ou parlantes. »

Un moutardier de Desvres représente un homme assis sur une chaise percée. — *Ma moutarde est meilleure que celle de Dijon,* dit-il avec la pointe scatologique qui faisait les délices de nos pères.

Qu'on ne sourie pas trop vite de ces facéties, elles

1. Dans la collection du chanoine Derguesse je signalerai une pièce de l'Artois, qui porte pour légende : « *Que cette salade vous fasse plaisir, Monsieur Famelicq.* »

peuvent mettre l'érudit sur la piste de certaines découvertes.

M. Vervoitte, maître de chapelle de Saint-Roch, eut occasion de rectifier, grâce à un pot à boire, une erreur musicale d'un de ses confrères.

Ce pot des fabriques de l'Artois représente dans l'exercice de leurs fonctions les musiciens de chœur, avec leurs noms : *M. Hugue,* jouant de l'orgue ; *M. Bauquet,* accompagnant sur le serpent les chantres *Durant, Jouart, Petit, Delaire, Soupler, Dupuy,* & conduisant l'orchestre ; le maître de chapelle *Werquin,* à qui, sans doute, le chapitre offrit, par reconnaissance, le pot signé joyeusement sur un cahier de musique : *l'auteur est au cu.* En effet, sous le pot on trouve la signature *P. I. Delaire,* 1773.

M. Adrien de la Fage ayant attribué à l'évêque d'Évreux, Mgr Ollivier, l'invention du petit orgue d'accompagnement dans le chœur des églises, M. Vervoitte prouva, par les peintures de ce pot, qu'en 1773 cette méthode de soutenir les chanteurs par un petit orgue existait déjà.

Tels sont les services que peut rendre aux érudits la faïence parlante.

La céramique dans les pays du Nord, en Hollande, dans les Flandres, fut surtout appliquée à orner les boutiques des marchands de tabac. Les fabriques de l'Artois, dans l'ordre patriotique rarement appliqué aux vases contenant le tabac, ont laissé deux bustes (h. 25 c. sur 21 c. de large), ceux du premier consul & de Joséphine, dont les têtes, percées de nombreux trous, servaient de montre aux pipes de terre. Les yeux, la chemise, sont légèrement rehaussés de violet, les cheveux jaunes, l'habit bleu bordé d'une broderie d'or.

Ici se bornent les principales pièces de l'Artois que je possède ou que j'ai vues. Une monographie de ces fabriques amènera certainement, dans l'avenir, la description d'autres types intéressants.

ROUEN.

Il en est des faïences de Rouen comme de la littérature du grand siècle.

L'ornementation de l'époque a le même caractère, car tout est solidaire : la chaîne que tient un Le Brun va de Paris à Rouen, faisant circuler ces rayonnements & ces pompes dont subissent l'influence les potiers Poirel de Grandval & Poterat.

L'art rouennais s'inspire à la fois du Japon & de la Hollande. Les lettres patentes sont précises par lesquelles les potiers sollicitent de Colbert le privilége de fabriquer des faïences ou porcelaines à l'*imitation* de celles de Hollande; mais Poirel de Grandval s'inspire de la Hollande comme son compatriote Corneille s'inspirait du Cid. Ce qui vient de l'Espagne & du Japon, le poëte & le potier en font du normand. Quelque chose de grand, d'éloquent, de radieux, de calme & de majestueux.

Deux époques bien tranchées sont à distinguer dans l'art de Rouen. La première manière des potiers, d'un bleu grave monochrome, s'imprime dans de grands plats que l'austère Port-Royal n'eût pas repoussés.

La seconde période, qui commence aux premières années du XVIIIe siècle, est moins sévère; mais c'est toujours du

grand art. Le jaune, le bleu, le rouge, y jouent des trios de coloration pleins d'allégresse & de sérénité.

Nulle part en France la couleur n'a été employée avec tant de maîtrise. Peu de variations en apparence dans l'ornementation ; c'est la fameuse corne d'abondance d'où s'échappent des gerbes de fleurs ; tantôt des oiseaux, tantôt des papillons se jouent sur des fleurs ; quelques dragons fabuleux se mêlent à des mandarins ; ici, des saints & des saintes apparaissent calmes dans de riants paysages normands ; moins de variantes encore dans la coloration où entre les quadrillés des marlis se jouent trois ou quatre tons. Mais quel charme pour les yeux que ce rouge d'œillet emprunté aux Hollandais, qui prend un nouvel éclat sous les pinceaux des potiers normands !

La faïence de Rouen éveille à la fois le sentiment du solennel & du robuste ; elle a de l'analogie avec la race des chevaux normands.

Ceux qui ne sont frappés ni par le dessin, ni par la couleur, doivent l'être par la taille de ces belles pièces & l'harmonie que laisse dans les yeux le bleuâtre émaillé de la terre.

Si Rouen était entré franchement dans la céramique patriotique, on en aurait des types particuliers, accusés par le *rouge* qui, comme il a été dit, fait défaut à Nevers pour la coloration du blason révolutionnaire.

Cette question de l'art patriotique, à Rouen, ne sera du reste vidée que plus tard, les chercheurs de la contrée ayant pris à tâche de recueillir d'abord les splendeurs de l'art normand. Pourtant, M. Paul Baudry posait dernièrement la question, donnant l'espérance que le riche musée

de Rouen ne se contenterait plus de recueillir seulement l'art ornementatif.

M. Baudry signale au commencement de la Révolution, provenant de fabriques rouennaises, « des assiettes à sujets contemporains, comme celle qui porte au fond le *globe de MM. Montgolfier*, des pièces à relief, des médaillons de Louis XVI encore dauphin, & de Marie-Antoinette. »

Puis, il aborde la question de la céramique révolutionnaire :

« La période néfaste (?) de la Révolution ferme nos établissements[1], dont les uns ne se rouvriront plus, tandis que les autres produiront encore quelques types aux armes parlantés & surtout aux insignes & sentences démocratiques, qui remplacent provisoirement les nobles devises & les blasons armoriés. S'il ressort de leur examen peu de profit pour les arts, il n'en est pas de même au point de vue de l'étude des mœurs & de l'histoire, qui se grave de la sorte en caractères pittoresques & saisissants. Mais les Rouennais, dont la sagesse & la modération ne se démentirent, dit-on, jamais pendant le régime de la Terreur, se laissèrent peu entraîner sur cette pente scabreuse. Le rouge, qu'ils paraissent avoir seuls employé, concurremment avec la Hollande, ne peut pas les exclure de quelques tentatives semblables ; cependant, la plus large part en revient, sans aucun doute, aux ouvriers de Nevers & surtout à ceux du faubourg Saint-Antoine de Paris, placés pour ainsi dire sur le théâtre des événements ; & il n'y a par conséquent pas sujet de s'étonner que le musée céramique offre ici des

1. Préjugé. Voir l'Appendice troisième.

lacunes qui seront d'ailleurs ultérieurement comblées[1]. »

A cette question de *rouge* employé plus volontiers par les Rouennais que par d'autres, je répondrai qu'il est impossible de confondre les rares pièces patriotiques parisiennes avec les céramiques normandes de la même époque, le procédé précis de décalquage à l'aide de la vignette à jour des ateliers de la rue de la Roquette étant tout à fait particulier.

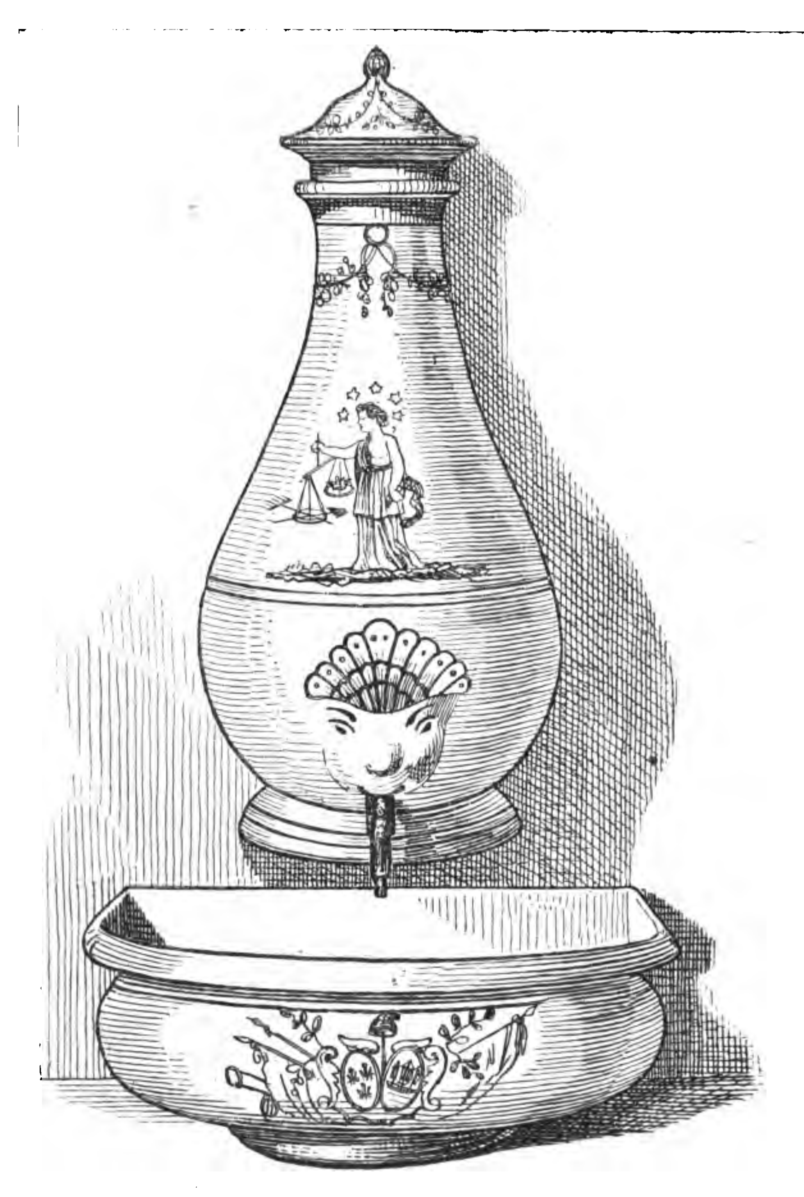
J'attribuai de prime abord aux fabriques de Rouen une pièce curieuse, trouvée dans la ville, une fontaine aux armes de Paris, d'une exécution délicate.

Sur la face principale de la fontaine, une figure symbolique de l'Égalité, couronnée d'un nimbe d'étoiles, tient d'une main une épée, de l'autre une balance dans un des plateaux de laquelle sont un râteau & une bêche; des décorations & une croix remplissent le plateau opposé.

La panse du bassin est décorée de drapeaux, de canons, de trompettes & de lauriers entourant un cartouche, dans l'intérieur duquel sont peintes les armes de la ville de Paris. Le vaisseau, au-dessus duquel brille une fleur de lis, occupe un des médaillons du cartouche; les fleurs de lis sur fond azur garnissent l'autre médaillon, tous deux séparés par une épée dont la pointe supporte un bonnet rouge.

Fontaine & bassin sont ornementés de guirlandes légères, de fleurettes de riches couleurs. Trois mascarons en relief, l'un d'où sort le robinet, les deux autres formant anses au

1. Paul Baudry. *Collection céramique du musée des antiquités de Rouen.* — *Faïences.* — Rouen, Lapierre, 1864, broch. in-8°.



N° 71. *Fontaine offrant certaines analogies avec les fabriques de Rouen.*

Haut. de la fontaine, 37ᶜ; larg. de la panse, 17ᶜ; larg. du bassin, 31ᶜ.

bassin, complètent la décoration de cette pièce élégante où se marient délicatement le rouge, le jaune, le bleu, le vert.

Rouges & bleus appartiennent à l'école de Rouen; cependant le dessin général des ornements est plus délicat que d'habitude, & je n'y retrouve pas la mâle puissance décorative des céramiques normandes. La gentillesse du décor fait penser à la fois aux fabriques de Saint-Cloud ou de Chantilly.

Avoir trouvé une de ces fontaines en Normandie n'est pas une preuve de son origine, d'autres produits de la même famille ayant été découverts dans le Beauvaisis.

« J'ai recueilli, m'écrit M. Delaherche, une fontaine fond blanc, très-légèrement décorée de guirlandes de fleurs & feuilles style Louis XVI, mais portant au centre pour décoration principale une grande fleur de lis en bleu, accostée d'une crosse & d'une épée. Une banderole avec l'inscription *l'union fait la force* se développe autour & au-dessous de la fleur de lis, qui est surmontée de la couronne royale, supportée par le manche de la bêche.

« Au robinet est appliquée une coquille en relief, décorée de vert & de rouge. »

Ces fontaines, ornées à la fois des emblèmes royaux & révolutionnaires, se rattachent pour moi à d'autres céramiques du même style qui durent précéder la République, car celles-ci sont privées de symboles patriotiques. On les reconnaît à une guirlande légère de fleurettes traversées par de minces cordes, terminées par des glands jaunes. Trois lignes de *vert* qui bordent le bassin, le haut de la fontaine & coupent la panse par la moitié, sont un détail qui me fait hésiter à attribuer ces faïences aux ateliers de Rouen.

Pourtant, en Normandie, se voient des brocs à cidre traités un peu grossièrement : des drapeaux tricolores ombragent un faisceau consulaire qui supporte un bonnet rouge avec la cocarde; des feuilles de chêne entourent ces symboles. Ces brocs sortaient des fabriques inférieures de Rouen, à propos desquelles le savant M. Potier donnera prochainement, il faut l'espérer, les études si consciencieuses qu'il amasse depuis de longues années.

VENDÉE.

Dans le livre de *l'Art de terre chez les Poitevins*, M. Benjamin Fillon a donné des renseignements sur les faïences patriotiques de cette contrée. Suivant l'érudit, la fabrique de Saint-Porchaire mit au jour un certain nombre de produits révolutionnaires.

« Avant de s'éteindre, dit M. Fillon, les faïenceries poitevines prirent, à tour de rôle, la livrée que leur imposèrent les événements politiques accomplis à la fin du siècle. »

Et il dresse un catalogue de quelques pièces nationales :

« 1° Assiette à bords dentelés. Au centre, trois fleurs de lis sous une couronne de laurier & deux drapeaux en sautoir; au-dessous : *W le roi ;*

« 2° Saladier à côtes, dont les bords sont couleur chocolat violacé pâle. Sur le fond est écrit en noir, au milieu de guirlandes de feuillage : *Le despotisme est confondu. 1792.* — Fabrique de Saint-Porchaire;

« 3° Assiette. Couronne de laurier verte pour bordure;

au centre, le bonnet de la liberté ; au-dessous : *Le patriote Moulin de la Vineuse*[1] ;

« 4° Assiettes à bords dentelés. Au centre, un cartouche portant : *A la Montagne*. Même fabrication que le n° 1er ;

« 5° Écritoire octogone de la Société populaire de Fontenay. Bonnet de la liberté sur les quatre faces principales ; au-dessous : *Société populaire de Fontenay-le-Peuple ; — Vivre libre ou mourir*. — Ces inscriptions rappellent celles d'un jeton de présence des membres de la même association patriotique ;

« 6° Assiette à fond blanc, avec cordeau de fleurs. Au centre, trophée composé d'un bonnet rouge au bout d'une pique & de deux sabres en croix. En lettres brun-noir : *P. Monet, sergent au bataillon des deux Sèvres*. 1793 ;

« 7° Tasse blanche munie d'une anse, appelée *moque* dans la Vendée. Sur le devant, les armes de France peintes en jaune sur un trait noir violacé, & entourées de palmettes vertes. De chaque côté : *François Guéry. — Vive le Roy*. Au-dessous : 1794. La date est curieuse & indique que cette tasse a été faite pour un soldat de l'armée catholique ;

1. Charles-Élie-Isidore de Moulin se faisait appeler, avant la Révolution, le comte de Rochefort. Ses vassaux l'avaient surnommé *Tête-de-fer*, à cause de ses mauvais procédés envers eux. Sa conversion politique & les discours excentriques qu'il prononça, comme président de la société ambulante des *Amis de la Constitution*, ne servirent qu'à le couvrir de ridicule aux yeux des véritables patriotes. Mercier du Rocher trace, dans ses Mémoires, un assez curieux portrait de ce personnage, qui avait fait graver la *Déclaration des droits de l'homme* sur la façade de son château de la Vineuse.

« 8° Assiettes avec l'inscription catholique : *Vive le Roy et la Religion;*

« 9° Gourde de faïence. Fleurs bleues jetées sur fond blanc. Sur la panse : *J. Robin de Poiroux.* 1794;

« 10° Sur une autre assiette, l'Amour perce le cœur d'un matelot qui s'écrie : *Il est à Jeanne la Sablaise!* L'année 1798 permet de constater que ce galant échantillon a été façonné sous le Directoire.

« Mais ce sont les *pichets* qui ont surtout porté l'estampille des opinions du temps. On a toujours aimé, en Poitou, à politiquer à table. Il suffit de relever les inscriptions de ceux répandus dans nos compagnes.

« *Vive l'Assemblée nationale! — La Nation, la Loy, le Roy. — Vive la nation! — La liberté ou la mort.* — Audessous d'un fusil avec sa baïonnette : *La clef du cœur des aristocrates ennemis de la liberté.*

« Telles furent les légendes, tant que dura la guerre civile. Les devises amoureuses & goguenardes reparurent ensuite. Sous l'Empire, on lut : *Vive l'Empereur!* sous un aigle armé de la foudre, cri remplacé par celui de : *Vivent les Bourbons!* Après 1830, enfin, on répandit à profusion sur nos marchés des *pichets* ayant le ventre décoré de la Charte entourée de rayons & de la légende transitoire : *Vive la liberté!* On les dirait sortis de l'Anjou. »

J'ai voyagé dans ce pays, & je n'ai pas rencontré, comme ailleurs, de collections indiquant que ces faïences fussent très-répandues. Un amateur, qui habite près de Fontenay-le-Comte, en possède quelques rares spécimens qui sont de fabrique nivernaise. Je citerai particulièrement les numéros 1 & 4 désignés plus haut par M. Fillon : la

première assiette en l'honneur du roi, la seconde en l'honneur de la Montagne.

Toutes deux sortent incontestablement des ateliers de Nevers.

Sans doute, les numéros 3, 5 & 6 décrits par M. Fillon sont dans le sens révolutionnaire de 1792 & 1793 ; mais un excentrique comme *le patriote Moulin de la Vineuse*, un sergent du bataillon des Deux-Sèvres, une société populaire, qui commandent à des potiers d'inscrire leurs noms, leurs titres, leurs droits, les emblèmes nationaux du moment, représentent des exceptions plutôt que l'état des esprits d'une province.

De Poitiers à la Rochelle, en passant par diverses villes, je me suis inquiété de ces céramiques ; j'ai questionné, pendant un congrès à Fontenay-le-Comte, nombre de personnes vouées aux recherches archéologiques, & j'ai acquis la certitude que les quelques pièces décrites par M. Fillon étaient jusqu'alors les seules trouvées dans le pays.

Pour que de tels monuments annoncent un violent mouvement révolutionnaire, il faut les trouver à de nombreux exemplaires comme dans le Nivernais, la Normandie, les campagnes de l'Orléanais & du Beauvaisis. M. Fillon reconnaît, du reste, que les fabriques de Nevers avaient de nombreux débouchés en Vendée.

La Vendée est divisée en trois parties : la Plaine, le Marais, le Bocage. Sous la Révolution, la Plaine était patriote ; une partie du Marais, celle qui touche à l'Aunis, l'était aussi. Le Bocage se montrait absolument réfractaire, « affaire de recrutement bien plutôt qu'amour du Roi & de

la religion, » m'écrit un jeune érudit du pays, qui a étudié les sentiments populaires à la source[1].

M. Bujeaud a bien voulu, pendant son séjour à Paris, faire une battue dans ses souvenirs pour ajouter encore plus de précision aux renseignements de son compatriote M. Fillon.

Suivant M. Bujeaud, on ne trouve aucune faïence républicaine dans le Bocage. Dans la Plaine, au contraire, & le Marais, le Marais de Luçon surtout, une grande quantité de pièces de cette époque seraient étalées sur les dressoirs des paysans.

Les types principaux sont, d'après l'historien des chants populaires de l'Ouest, des pichets & des assiettes représentant des canons en croix, le bonnet phrygien & la légende : *W la Convention!* On trouve également des céramiques avec « *le Livre des Droits de l'homme* ouvert & deux mains unies au-dessous. »

M. Jérôme Bujeaud ajoute : « Ces faïences sortent des fabriques de la Rochelle, de Marans, de Niort & de Civray (haut Poitou). »

Malheureusement je n'ai pas les monuments sous les yeux, & le « brun particulier des fabriques de Marans » signalé par le jeune archéologue en même temps que les « rouges & les jaunes clairs de Niort » ne me suffit pas.

Quelques pièces patriotiques attribuées aux fabriques de

1. Voir l'excellente publication : *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, recueillis et annotés* par Jérôme Bujeaud. Niort, 1866, 2 vol. grand in-8°.

Marans ne se distinguent en rien des fabriques de Nevers.

Il faut bien remarquer qu'à la page 331, Duclos, le statisticien nivernais, dit que les faïences de Nevers s'écoulaient particulièrement « dans les provinces de l'Ouest, qui n'en connaissaient pas d'autres. » M. Fillon a prouvé que certaines pièces avaient été fabriquées dans l'Ouest; mais jusqu'à ce que des travaux exacts aient été publiés sur les fabriques de la Rochelle, de Marans, de Niort & de Civray pendant la période républicaine, il sera difficile de préciser nettement la question.

FABRIQUES D'ALSACE ET DE LORRAINE.

Il existe dans une armoire de la bibliothèque de Strasbourg un monument curieux relatif à la Révolution.

Il ne s'agit que d'un encrier; mais sa taille, le soin avec lequel ont été traités les décors, & surtout le personnage pour lequel il a été fabriqué, donnent à cet objet une importance qu'essayera de faire comprendre le descripteur.

Sur un large plateau de faïence se détachent deux encriers, deux sabliers, quatre longs tuyaux ayant la forme de faisceaux de licteur; sur les couvercles des encriers, une statuette de la République, un coq; tous objets rehaussés d'une bordure tricolore, à laquelle se joignent quelques notes de vert destinées à rendre les couronnes civiques de chêne, mêlées aux trophées d'armes, de tambours, de piques & de bonnets phrygiens se détachant en relief.

Autour de ces emblèmes sont entrelacées les inscriptions :

Droits de l'homme;
Notre union fait notre force;
Liberté, égalité ou la mort;
Tout pour la liberté.

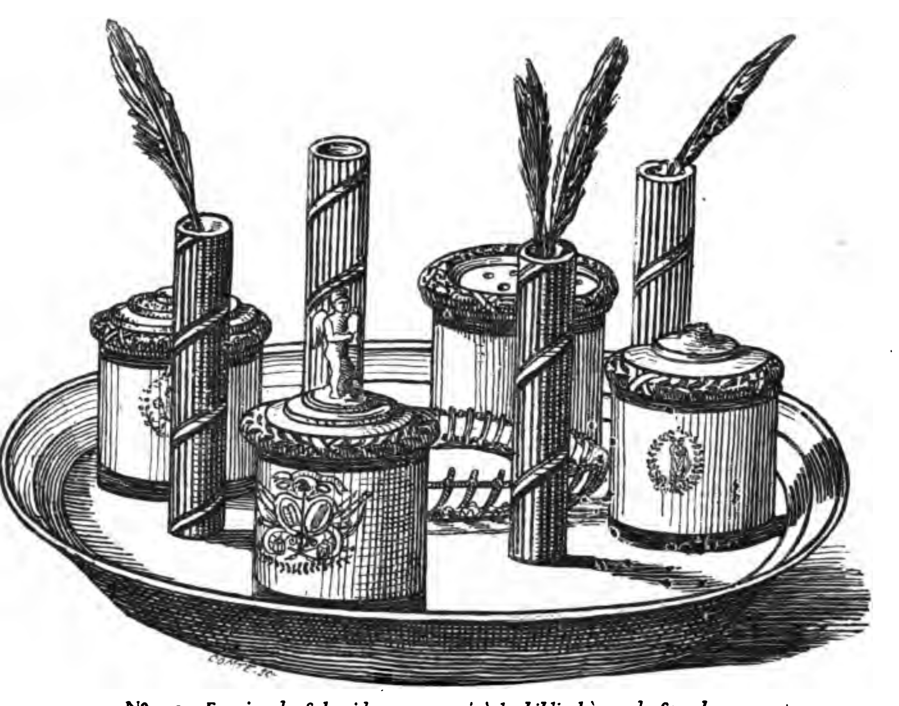
L'aspect général du monument fait penser au style grêle des dernières années du règne de Louis XVI que la Révolution n'aura pas le temps d'étoffer. Ces aspirations malheureuses vers le grec ne réussissent qu'à appauvrir le monument, quoique son auteur ait fait évidemment de vifs efforts.

L'encrier est celui dont se servait le fameux Euloge Schneider pendant ses fonctions d'accusateur public.

De l'encrier sortit plus d'une sentence de mort; la plume hâtive, qui signait les ordres d'arrestation, se reposa quelquefois dans les faisceaux de licteur. Cette pièce historique, il est regrettable que l'administration strasbourgeoise ne la mette pas en évidence.

Je vais cependant montrer (& cela sans imagination) l'importance de cette céramique, & quel parti on peut en tirer pour éclairer la chute d'un homme dont le rôle sanguinaire, sous la Révolution, prête encore aujourd'hui à de nombreux commentaires.

En regardant les excellents dessins d'un monument que M. Alfred Kampmann a bien voulu reproduire sous toutes ses faces à mon intention, je pense à la mise en scène que l'accusateur public devait apporter dans l'exercice de ses fonctions. L'encrier, c'est l'emblème du pouvoir. Un seul mot fait tomber une tête; une signature peut rendre la liberté à un prisonnier. Un mot, c'est un ordre; d'un trait de plume



N° 72. *Encrier de Schneider, conservé à la bibliothèque de Strasbourg.*
Dessin de M. Alfred Kampmann.

on met en marche des armées, on remue des populations, on décrète, on absout, on condamne.

Le peuple vit dans l'encrier le blason de l'accusateur public; & Schneider, qui, en sa qualité de poëte, lisait dans les secrets sentiments du peuple, entreprit de frapper les esprits naïfs par une sorte d'apparat dont cette terre émaillée est la preuve.

Saint-Just accusa Schneider, alors commissaire civil des armées, d'un *faste insolent*.

L'encrier donne presque raison à l'accusation portée au tribunal révolutionnaire par Saint-Just.

Le peuple, qui aime la force, la puissance, s'enthousiasmait pour ces personnages consulaires, dont la plupart sortaient de son sein. Schneider commanda donc à un potier de lui pétrir un objet témoignant de ses pouvoirs extraordinaires, qui appelât l'attention sur la plume, de la plume à la main, de la main à l'homme.

« On sait par tradition, m'écrit M. Charles Mehl, l'intelligent directeur du *Bibliographe alsacien*, que cet encrier était posé sur le bureau du comité de salut public, & comme Schneider a exercé les fonctions d'accusateur public, on l'a désigné *encrier de Schneider*.

« On ignore depuis quand il se trouve à la bibliothèque; les anciens inventaires n'en font pas mention. »

Une autre céramique de la même manufacture prouve que l'encrier fut fabriqué pour Schneider. C'est un buste de l'accusateur public signalé par M. A. Tainturier qui, depuis plus d'un an déjà, ébauche, dans une revue strasbourgeoise, l'histoire des manufactures de porcelaine & de faïence du pays.

Les personnages marquants du mouvement révolutionnaire parisien étaient représentés sous mille formes. Schneider voulut avoir son buste, & le même potier qui avait sculpté les figurines du fameux encrier s'ingénia à rendre les traits de l'accusateur public. Je n'ai pas vu le buste, mais M. Tainturier, très-expert en ce qui touche l'art de terre, n'hésite pas à attribuer la même origine aux deux céramiques.

Ce buste, cet encrier colossal ont-ils été modelés spontanément par un ouvrier enthousiaste des écrits de l'accusateur public?

Un potier, soupçonné de modérantisme, a-t-il mis ses biens & sa vie à couvert en flattant la vanité du tribun journaliste, dont le pouvoir était considérable?

Le courant patriotique qu'on constate dans les fabriques de faïence du Nivernais, de la Normandie & de l'Artois, avait-il gagné l'Alsace?

Telles sont les questions qui, pendant ce travail, se pressaient à chaque ligne; mais Strasbourg ne répondit pas par des faïences nationales à l'entraînement patriotique des ateliers du centre de la France, & c'est exceptionnellement que furent fabriquées en Alsace des céramiques révolutionnaires.

La vanité de l'homme appelé tout à coup à jouer un rôle politique a poussé Schneider à laisser son image (en cela il eut raison, car son portrait est rare, & le cabinet des estampes n'en possède pas d'exemplaires). Schneider, appelé à figurer dans la Révolution, avait une grande idée de sa mission. Un ouvrier habile était seul capable de rendre ses traits & de témoigner, par un monument

symbolique, de l'emploi qu'il exerçait au tribunal révolutionnaire.

La vie intime des hommes d'alors fut si courte & leur rôle politique si rapide, qu'ils n'ont pas trouvé de biographes allant au fond de leur existence.

Qu'à défaut de biographes, les objets fabriqués à l'usage des acteurs de la Révolution parlent pour eux.

LES ILETTES.

Aux environs de Verdun se trouve une fabrique sur laquelle aucun renseignement n'a été publié. Ses produits offrent pourtant des colorations & des sujets singuliers. Par extraordinaire, la fabrique des Ilettes ne semble avoir lancé dans le commerce que des plats, au fond desquels le rose, le vert, le jaune & le bleu sont opposés avec la crudité particulière aux imagiers d'Épinal.

Chose à remarquer que la diverse interprétation de la gamme des couleurs suivant les contrées. Les yeux des gens de l'Est ne sont pas choqués de ce qui froisse les gens de l'Ouest. Le Midi fabrique des émaux laiteux dont ne s'inquiètent pas les faïenciers du centre de la France. Ce qui est harmonieux ici devient discordant là; anomalies déterminées par l'action du soleil ou les brouillards de la température.

Les paysans de la Lorraine, de tout temps, ont sans sourciller croqué les pommes vertes de la coloration des Ilettes.

D'une province d'essence militaire, ils aiment surtout la représentation de soldats, & un fait dans l'ordre céramique démontre jusqu'où fut poussé dans cette province l'enthousiasme pour l'habit à parements rouges.

Une femme en cornette, habillée d'une légère batiste, traverse un vert paysage. Aux pieds de la femme se tient un galant berger qui lui offre un oiseau. Ce sujet a un pendant. La bergère laisse tomber ses voiles pour se rafraîchir dans une source vive, & derrière elle apparaît l'indiscret berger qui ne semble pas reculer devant ce qu'on appelait jadis un « *larcin.* »

Composition à la manière de Beaudouin, transportée sous émail & peinte en tons aussi vifs que le sujet.

Les faïenciers des Ilettes se sont d'abord contentés de cette bergerade; puis ils l'ont modifiée, remplaçant le berger par un grenadier du premier Empire. Je laisse à penser quel effet singulier produit un soldat de la garde, équipé comme pour une revue, se jetant aux pieds d'une belle si court vêtue pour lui offrir un oiseau rose qu'il tire d'une cage, & dans un autre sujet surprenant au bord d'un torrent la dame habillée d'une simple cornette!

On voit, dans la collection de céramiques de M. Desnoyers, grand vicaire de l'évêque d'Orléans, un plat représentant un personnage en habit militaire avec la légende en exergue : *Le philosophe républicain français.*

C'est le portrait de La Fayette que les gens des Ilettes appelaient, on ne sait trop pourquoi, *philosophe.* Le plat ne peut dépasser la date de 1792, époque à laquelle, en effet, La Fayette eut besoin de philosophie pour ne pas regretter le piédestal du haut duquel l'opinion l'avait précipité.

Il existe d'autres pièces patriotiques de la même fabrique. Quelques-unes représentent des costumes de femmes du Directoire & de la Restauration; mais par-dessus tout

l'emporte l'amour du costume militaire, & je ne trouve plus trace de sentiments nationaux dans le pays lorrain que dans certains plats relatifs à l'avénement de Louis-Philippe.

La charte, l'ordre public, le coq, la liberté, les trois couleurs, sont mélangés avec les attributs du roi-citoyen. L'enthousiasme des premiers mois de 1830 éclate en vivat au fond des saladiers.

Nevers fut le berceau de la faïence nationale, les Ilettes en sont le tombeau.

FAIENCES DU MIDI.

Lyon, Marseille, Montpellier.

Peu de patriotisme céramique dans le Midi, peu d'invention dans les quelques décors attribués aux fabriques lyonnaises.

Sur un encrier, un pot, des vases de cheminée, des assiettes, je trouve en costumes de mariniers du Rhône deux éternels *bonshommes*, dont l'un tient un fusil & l'autre un drapeau avec la légende : *Vive la Nation.* Quand le sujet est redoublé sur les deux faces de la céramique, le second drapeau porte : *Vive le Roy.* (Fig. 73.)

Il est singulier qu'à Lyon, où la fièvre révolutionnaire fit éclore tant de brochures & d'estampes, la céramique patriotique ne soit représentée que par ces spécimens.

— Ce sont des assiettes *bressandes*, me dit un paysan dont les indications valent mieux quelquefois que celles des érudits.

Il a pu se trouver dans la Bresse de petites fabriques fonctionnant de 1789 à 1791 (les sujets décrits plus haut, relatifs à la royauté & à la nation, portent ces dates); de là sont sorties les céramiques que j'appelle *lyonnaises*, à défaut d'autres renseignements[1].

Ces céramiques nationales se font remarquer par leurs émaux laiteux, caractère spécial aux faïences du Midi; si la forme n'a rien de particulièrement remarquable, le dessin & la coloration sont tout à fait enfantins. Le peintre, qui les a répétés à l'infini, n'a pas l'adresse de main des potiers nivernais.

Les fabriques du Midi employaient habituellement le *poncif*[2] pour la décoration des céramiques. Aux ouvriers on ne demandait ni invention, ni imagination, ni décors nouveaux. Ducerceau, Bérain, par leurs ouvrages décoratifs, fournissaient la plupart des ornementations de Moustiers. Lambrequins, mascarons, grotesques, se répètent sans cesse identiquement sur ces faïences. Aussi la mode a-t-elle abandonné des produits qui, pendant quelques années, furent cotés à des prix exagérés.

Toute chose obtenue mécaniquement fatigue, l'invention de l'homme ne s'y faisant pas sentir.

Ces émaux laiteux, si doux à l'œil, d'un dessin si froid, font penser aux chanteurs doués de voix admirables, qui

1. Alors existait à Lyon l'importante fabrique Revol, à laquelle on peut attribuer des assiettes représentant Louis XVI & Marie-Antoinette.

2. A l'époque on appelait plus justement *poncis* un dessin percé de nombreux trous d'épingles au travers desquels une poussière de fusain décalquait sur émail le sujet à colorier.

N° 73. *Pot de fabrique méridionale.*

ne savent pas jouer la comédie. Les dons naturels ont besoin d'être enchâssés dans les ciselures de l'art.

Pour s'être appuyés trop longtemps sur les béquilles du *poncif*, les méridionaux perdirent l'usage de leurs jambes.

J'ai cependant trouvé à Lyon un *poncif* qui montrerait que des essais nationaux furent tentés : il s'agit d'une femme



N° 74.

conduisant à l'exercice de jeunes patriotes. Les céramiques décorées à l'aide de ce *poncif*, je ne les ai pas vues.

Quand il fallut montrer quelque imagination pour répondre aux exigences d'un nouveau public, les potiers du Midi se trouvèrent embarrassés. On en a la preuve par les pauvres emblèmes patriotiques que je citais plus haut.

A Montpellier, on rencontre fréquemment des bouquetières, des tasses, des vases avec l'aigle impérial en camaïeu jaune; tels sont les rares spécimens de la faïence patriotique du Midi.

FAIENCES PATRIOTIQUES FRANÇAISES

décorées en Angleterre ou par un procédé anglais.

M. Ferdinand de Lasteyrie a rendu compte, dans la *Correspondance littéraire* (25 avril 1863), du musée d'un orfévre de Liverpool, M. Mayer, qui, lui aussi, s'inquiéta des sentiments nationaux conservés sous émail. L'érudit français mentionne, chez M. Mayer, « une charmante collection de poteries anglaises du dernier siècle, où se voit particulièrement une suite très-complète de toutes les sortes de faïences fabriquées dans le Lancashire. Beaucoup de ces faïences datent de l'époque de la guerre de l'indépendance américaine, & tirent un véritable intérêt historique des dessins ou des inscriptions de circonstance dont elles sont ornées. »

Quoique M. de Lasteyrie ne s'explique pas sur ce point, ces céramiques sont décorées par le procédé de l'*impression*.

Déjà, à Chelsea, en 1750, la porcelaine fut ornée par le même système, & les curieux peuvent voir sur une tasse

du musée de Sèvres un Amour coiffé d'un bonnet de la liberté, qui, étendu sur un canon, porte un drapeau sur lequel est écrit : *Liberty*. La face opposée de la tasse reproduit les traits de Georges Ier.

Ce procédé trouva des imitateurs, même dans les pays voués à la faïence. En Hollande, où les potiers avaient vulgarisé le grand art ornementatif du Japon, furent fabriquées par système d'impression des faïences patriotiques, dont il faut citer un dessin très-répandu. Une figure symbolique de la Hollande représentée par une femme, les cheveux dénoués, les pieds nus, s'appuie sur une lance surmontée du chapeau de la liberté. Un sabre, un tambour, un fusil, un second chapeau de la liberté sont à ses côtés : du fût d'une colonne entourée de feuilles de chêne, elle tire une couronne, & à ses pieds se tient le lion néerlandais. Autour du dessin, on lit : *Voor Vryheid en Vaderland*.

Cette vulgaire ornementation ne s'arrêta pas à la Hollande & pénétra en France[1]. Tel était le découragement des faïenciers, abattus par le traité de commerce, que les Anglais, profitant de ce moment d'abattement, fabriquèrent eux-mêmes en Angleterre des produits à bas prix, les décorant non suivant leur fantaisie, mais suivant les besoins des pays voisins.

Une terre de pipe par impression représente le blason national des premières années de la Révolution. Deux

1. En 1777 la manufacture de Sèvres fait des essais. Voir Brongniart, *Traité des arts céramiques*, t. II, p. 648 à 658. Paris, 1864, 2 vol. in-8°.

femmes nues, tenant en main une pique surmontée du bonnet de la liberté, soutiennent un cartouche fleurdelisé, au-dessus duquel apparaît une énorme couronne. A des guirlandes de feuillage pend la croix du Saint-Esprit & trois inscriptions sont ainsi disposées dans le décor :

Vivre libre ou mourir
La Constitution ou la mort
La nation, la loi et le roi.

Le dessin est aussi singulier que la légende : *La Constitution ou la mort*, dont on ne trouve pas trace dans les monuments de la Révolution. *La liberté ou la mort* est un cri populaire, de même que *Vivre libre ou mourir;* mais la Constitution ne fut jamais réclamée avec une telle énergie.

Cette assiette, d'un décor unique, répandue à un certain nombre d'exemplaires dans le Bordelais, m'avait donné à penser d'abord que le dessin était hollandais par la lourdeur des deux figures symboliques de femmes, aussi communes que le trophée qu'elles soutiennent.

M. Charroppin, président de la Société académique de Bordeaux, qui voulut bien faire pour moi des recherches à ce sujet, me démontra par une série de preuves que l'assiette était d'origine anglaise. « La période révolutionnaire, me dit-il, ne semble avoir inspiré dans notre ville aucune création d'art industriel. Les fabriques d'Hustin & Mensau n'ont laissé que des faïences communes dans le style de l'ancienne fabrication française, bien qu'avec une densité de pâte qui tend parfois à la faire passer à la terre cuite. »

En outre, la *forme* des fleurs de lis s'éloigne sensiblement de celle employée à cette époque. Couronne royale, décorations du Saint-Esprit prennent également une tournure bizarre sous le pinceau des potiers étrangers. Pour employer un mot de fabrique, ces ouvriers n'ont pas le décor *dans la main.*

A cette assiette de fabrication anglaise, j'ajouterai une autre inscription en bistre imprimée sur une terre de pipe bordée de rouge & de bleu : *Vivent les Tiers-États.* On ne criait pas, en 1789 : Vivent *les* Tiers-États, mais Vive *le* Tiers-État.

Ce ne sont pas là tout à fait des minuties. L'étude de la fabrication conduit à l'histoire, l'histoire approfondie ramène à la fabrication.

Ainsi, l'Angleterre, préoccupée du mouvement national en France, essayait de répondre au courant patriotique & lançait peut-être comme prospectus cette assiette à de nombreux exemplaires, à Bordeaux; mais il faut croire que la fortune n'en fut pas rapide. Tout était triste, déplaisant, *demi-deuil*, dans la forme, le dessin & la couleur.

Avec le portrait de M. Necker, imprimé sur un pot à lait (voir fig. nº 12), tels sont les principaux spécimens de la faïence patriotique par impression, laquelle fabrication fut peut-être exécutée par l'Anglais Potter, qui avait fondé en 1789, dans la rue de Crussol, une manufacture de céramiques dite du *Prince de Galles.* Le 8 mars 1790, Bailly s'entremit auprès du président de l'Assemblée nationale pour faire obtenir à Potter un privilége de sept ans.

En effet, un rapport de Bertholet & Desmarets, du 22 juillet 1789, reconnaissait l'utilité de cette invention

anglaise, la jugeant susceptible d'être appliquée à la faïence, à la porcelaine comme à la terre de pipe[1].

Elle fut reprise & devint de mode sous la Restauration; alors les fabriques de Creil répandirent partout victoires, conquêtes, monuments de Paris, portraits de souverains, rébus, dont la mode heureusement est passée.

1. Jacquemart & Edmond Le Blant. *Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine*, 1 vol. in-4°. Paris, Techener, 1862.

III

ÉPIGRAPHIE CÉRAMIQUE.

Un jour on poussera plus loin l'étude de l'épigraphie céramique, quand l'histoire de la Révolution sera rendue visible par la reproduction des monuments.

Je crois avoir montré par différents exemples les enseignements que les érudits peuvent puiser dans ces légendes naïves.

Les frais considérables d'une publication de la nature de celle que je tente en compagnie d'un éditeur qui a le sentiment de l'art, n'ont pas permis de graver plus de spécimens. Aussi en reste-t-il un certain nombre au milieu desquels je choisis les plus intéressants, ceux surtout où le *parlé* joue un rôle aussi considérable que celui de la peinture.

W le Roi et toute la famille Roiale.

Saladier orné de filets de couleurs entourant l'inscription. Aucun emblème.

Au bon laboureur. François Simonin, l'an 4e de la liberté.

Grande gamelle à anses destinée à porter la soupe aux

paysans. Le sujet représente une charrue attelée de deux bœufs, conduite par un laboureur (30^{c} de larg., 17^{c} de haut).

Louis Lebrun. Catherine Billard. L'an 12 de la République. Pierre Roblin.

Grand broc de Nevers (h. 30^{c}, 22^{c} de panse). Trois décors différents ornent la panse séparée par des filets de couleur : un grand coq perché sur le toit d'une maison; un paysan coupant les branches mortes d'un arbre ; un bouquet de roses. En l'an XII il n'est plus question d'emblèmes républicains.

W la fedara. Saladier. Un paysan assis sur un tambour entre des canons & des boulets tient à la main un drapeau bleu dont la hampe est terminée par une fleur de lis.

Grand saladier représentant la statue de l'Amour avec cette inscription :

Qui que tu soi
Voici ton maître.

Une bergère en costume Louis XVI, poursuivie par un berger, va porter une couronne à l'autel de l'Amour. A une autre bergère qui l'implore l'Amour donne une torche enflammée.

De chaque côté des personnages sont inscrits deux couplets, avec le timbre des opéras-comiques en vogue :

Air : *Toi que mon cœur adore*
Du cadi dupé.

Maître de la nature
Daigne je ten conjure
De mes soupire
Exaucer les descirs
Jignore encor la flame
Source de la félicité
Mais si jamais ce
Feu triomphe de
Name (*sic*) que ce
Sois un bien fait
De la divinité.

L'autre couplet, sur l'air : *Lise chantoit dans la prairie*, de *Lise et Babet*, est applicable au premier sujet :

Berger reprend cette couronne
Ah : j'aime mieux ma liberté
Sois content que je te pardonne
Lexcès de ta témérité
Cesse une inutile poursuite
Dont je crains la fatalité.
Et permets qu'une
Prompte fuite de ses
Lieux de ses lieux
M'éloigne bien vite.

Au-dessus des couplets sont des guirlandes de fleurs & un oiseau tenant une branche dans son bec. Au-dessous, en

manière de cul-de-lampe, un chasseur bourre son fusil pendant qu'un chien poursuit un lièvre.

Ce saladier, dont le sujet est emprunté à un dessin d'éventail du règne précédent, est signé : *A Nevers lan 4 de la République français* (sic).

O crux ave Spes unica. 1792. Bénitier de Nevers (30 c. de haut., 18c de larg.) dont on peut voir un dessin dans un article de l'*Illustrated London* du 6 août 1864 : « *M. Champfleury's collection of pottery illustrative of the french revolution.* »

Pied de crucifix avec l'inscription : *Fait en l'année 1791 de la liberté.* Peut-être cette pièce sort-elle des ateliers de Rouen, ville où je l'ai trouvée. L'ornementation est tout à fait de l'époque de Louis XVI; sur la face principale du piédestal sont représentés en relief les instruments de la passion (27c de larg., 18c de haut.).

Que la paix règne ici, est une légende inscrite au fond d'une assiette, dans un cartouche au-dessus duquel flotte un étendard qui abrite une sorte de génie.

Saladier avec l'inscription : *W l'utilité,* 1792. D'une gerbe de blé sortent une crosse & une épée.

Le mot entouré de ces emblèmes s'applique à l'agriculture. En 1793 on n'entendait plus le mot de la même manière. Une médaille frappée avec l'airain d'une cloche fondue porte sur une face : « Métal de la cloche Georges d'Amboise, faite en 1501, détruite en 1793, à Rouen. » Sur le revers : « Monument de vanité détruit par *l'utilité*, l'an deux de l'égalité. »

A conscript. Une petite statuette de faïence, finement exécutée (haut. 15^{c}), représente un Amour nu, brandissant une épée & portant sur l'épaule gauche un énorme chapeau à cornes orné d'une cocarde tricolore.

Cette céramique, exécutée en Angleterre, comme l'indique la légende inscrite sur le socle, est une satire des jeunes recrues, presque enfants, que la conscription envoyait sur les champs de bataille des dernières guerres de l'Empire.

Mon ami Robert Mitchell a trouvé le sens satirique de la statuette, qui gît seulement dans la représentation du grand chapeau à cornes.

IV

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE.

M. du Broc de Segange, conservateur en chef des musées de Nevers, a trouvé aux archives de la préfecture de Nevers un document trop important sur l'état des manufactures de faïence en 1789, pour que je ne le reproduise pas dans son entier.

C'est le cahier des doléances des maîtres potiers réclamant à l'Assemblée nationale contre le traité de commerce avec l'Angleterre, traité, comme on l'a vu par l'article de Camille Desmoulins (page 324), qui causait la ruine de diverses industries.

La pièce manuscrite a pour titre : « État des manufactures de faïence & de porcelaine établies dans le royaume, non comprises les poteries de terre. »

Par ce document on a un tableau exact des divers centres de céramique française & du nombre de fabriques établies dans chaque ville, que j'ai classées suivant leur importance.

	Fabriques.
Rouen possédait en 1789.	16
Paris	14
Nevers	12
Marseille	11
Bordeaux	8
Moustiers	5
Clemont & Margonne	5
Lyon	3
Varages	3
Besançon	3
Lunéville	3
Montereau	2
Le Havre	2
Lille	2
Douai	2
Dijon	2
Mâcon	2
Orléans	2
Grenoble	2
Montpellier	2
Nîmes	2
Saintes	2
Toulouse	2
Marthe	2
Quimper	2
Marinial	2
Epinal	2
Haguenau	2
Mont-Louis	2
Bergerac	2
Sceaux	1
Bourg-la-Reine	1
Chantilly	1
Melun	1
Bourvalles	1
Tours	1
Saint-Omer	1
Aire	1

	Fabriques.
Valenciennes	1
Apray *(sic)*	1
Limoges	1
Dieu-le-Fils	1
Saint-Vallier	1
Rennes	1
Nantes	1
Rénac	1
Mones	1
Bazas	1
Angoulême	1
Bourg-en-Bresse	1
Rouanne	1
Poitiers	1
La Rochelle	1
Langres	1
Saint-Cenis (*pour Sinceny*)	1
Saint-Clément	1
Moyat	1
Rambervillier	1
Saint-Guyé	1
Toul	1
Dannière	1
Bechaume	1
Bois-Dépause	1
Montaigu	1
Vaucouleur	1
Verneuil	1
Nidreville (*pour Niederwilher*)	1
Thionville	1
Ancy-le-Franc	1
Boulogne	1
Laplume	1
Montauban	1
Hardes	1
Espédel	1

Ainsi il existait en 1789 cent soixante-cinq manufactures de faïence en activité.

Les fabricants se plaignaient ainsi :

« On n'a porté ici, disaient les auteurs de la pétition, que les manufactures qui ont de la réputation ; mais on peut en compter plus de soixante ou quatre-vingts connues, qui doivent occuper beaucoup d'ouvriers dans leur activité, mais qui ressentent, ainsi que les poteries de terre, les malheureuses suites du traité d'Angleterre. Il faut donc compter dans le royaume près de deux cent trente ou quarante établissements dont la situation actuelle a donné lieu à l'énumération d'ouvriers sans ouvrage portée au résultat du présent mémoire.

RÉSULTAT.

« Par l'état joint au présent mémoire, il résulte qu'il existe dans le royaume plus de deux cent soixante fabricants, tant en porcelaine qu'en faïences fines & communes, non compris les établissements de potiers de terre. Nombre de ces fabricants ont fait leur réclamation contre le traité d'Angleterre.

« Chacun de ces établissements ne pouvait employer moins de cinquante ouvriers, ce qui fait un nombre de treize mille deux cents, dont on peut supposer la moitié célibataires ; il restera donc six mille six cents hommes avec femme & au moins deux enfants, alors on aura quatre têtes par famille, ce qui donnera vingt-six mille quatre cents individus, auxquels ajoutant six mille six cents céli-

bataires, on trouve que le traité d'Angleterre prive trente-deux mille cinq cents hommes des moyens de subsister que leur offraient les manufactures, & dont la nation est surchargée ; & par une suite toute naturelle, on jugera facilement que ces trente-deux mille cinq cents hommes résidant habituellement dans les lieux où étaient fixées les diverses manufactures, y répandaient le produit de leurs travaux, qui en faisait souvent toute la richesse.

« Si l'on ajoute à cet effrayant tableau ceux que peuvent mettre sous les yeux des représentants de la nation, la quantité innombrable de fabricants de tous genres, l'Assemblée nationale, jugeant de l'immensité des maux occasionnés par le traité de commerce fait avec l'Angleterre, ne pourra, sans douleur, suspendre d'aviser aux moyens les plus prompts pour arrêter le cours ou les effets d'un traité si destructeur du commerce français, & si peu respecté par la nation anglaise[1].

« Pour copie de l'original & adhésions des fabricants de différentes provinces du royaume, présentées par nous, soussigné, fondé de pouvoirs desdits fabricants.

« GLOT, *maire du bourg de Sceaux et propriétaire de la manufacture de porcelaine et fayence dudit lieu.* »

1. « Sans examiner particulièrement toutes les violations faites au traité par les Anglais, dans les divers genres de commerce, il suffira d'exposer aux yeux des représentants de la nation, que la parfumerie, qui n'avait été assujettie, par le traité, qu'à vingt-cinq pour cent d'entrée en Angleterre, y paie depuis longtemps au moins qua-

Ce document est la seule réponse à faire à ceux qui s'obstinent à représenter la Révolution comme ayant paralysé le commerce en France.

Le traité de commerce entre la France et l'Angleterre fut signé à Versailles le 26 septembre 1786.

Pour ne parler que de céramique, il était dit à l'article 12 : « La porcelaine, la faïence & la poterie paieront mutuellement douze pour cent de leur valeur. » Or jusque-là les porcelaines, poteries & terres vernissées d'Angleterre avaient été *prohibées absolument* par les arrêts successifs de 1740, 1749, 1770 & 1785.

Les produits des divers arts de terre des autres pays étant soumis à des droits exorbitants, aucune poterie ne pouvait donc lutter avec les fabriques françaises avant 1786; mais quand à cette date fut levée la prohibition, naturellement les Anglais introduisirent leurs céramiques qu'ils fabriquaient à un excessif bon marché devant lequel les manufactures de faïence française ne pouvaient lutter C'est ce qui explique les doléances des maîtres faïenciers, prévoyant en 1789 la fermeture prochaine de leurs ateliers

Rouen y succomba; peu à peu seize fabriques de faïence de cette ville disparurent. Nevers seul tint bon. Quant à Paris, il est présumable que les quatorze fabriques de céramiques occupaient peu d'ouvriers en 1791, car on ne les trouve pas mentionnés sur le placard que Santerre, com-

rante-cinq pour cent, sous peine de saisie pour les contrevenans. Une telle extension autorisera sans doute l'Assemblée nationale à imposer un pareil droit sur les faïences anglaises, dont l'introduction en France réduit à la mendicité plus de trente mille hommes, ainsi qu'il est prouvé au résultat ci-devant. »

mandant du faubourg Saint-Antoine, apporta aux Jacobins le 24 janvier 1791 :

« *L'on prie les ouvriers de se trouver lundi prochain, 24 du courant, pour faire une révolution sur toutes les marchandises anglaises. Charrons, menuisiers, selliers, carrossiers, bonnetiers, bijoutiers, boutonniers sont priés, ainsi que les esclaves des travaux publics, de se rendre au rendez-vous qui sera au Marché-Neuf, rue de Beauveau.* »

Ces placards furent affichés pendant le combat de la Chapelle, à propos de captures faites par la troupe de marchandises soumises au droit. Les ouvriers soulevés par le *Club des Monarchiens* devaient investir l'Assemblée nationale. Ce fut un complot de contre-révolutionnaires voulant casser le traité de commerce avec l'Angleterre pour lui faire déclarer la guerre à la France.

Mais qu'on ne parle plus de période *néfaste* à propos de la Révolution.

1789 ne peut être complice du traité de commerce de 1786.

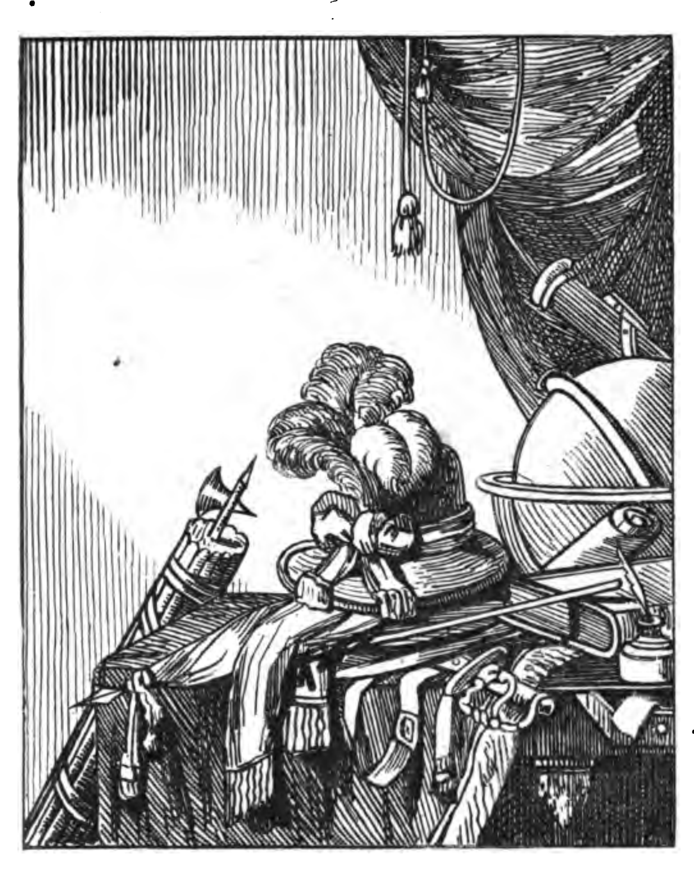
V

PORCELAINES NATIONALES DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES.

Quoique cet ouvrage soit consacré exclusivement à l'historique de la faïence patriotique, je crois cependant nécessaire de mettre en regard un aperçu des produits de Sèvres sous le gouvernement républicain, nulle notice n'existant jusqu'ici qui traite de la manufacture nationale pendant cette période.

Les fabriques de faïences des provinces agissaient spontanément, Sèvres par ordre. Aussi me prononcerai-je pour les produits populaires, quand je devrais passer pour un homme d'un goût médiocre aux yeux de ceux qui professent une religion pour la pâte tendre.

Quoique les peintres de Sèvres soient rompus à la connaissance de tous les motifs décoratifs, leurs allégories républicaines offrent moins de variété que celles des potiers de campagne. Il est vrai que ces artistes sont assujettis encore à l'ornementation Louis XVI & que leur esprit manque d'initiative; mais sur les porcelaines déco-



Nº 75. *G. Renard del., d'après un dessin conservé au musée de Sèvres.*

(Dans un coin du dessin est écrit : *Pour remplir l'angle du plateau.*)

rées par leurs pinceaux se remarque surtout l'inanité de la commande.

Si on excepte une composition (*fig.* n° 75) qui dut orner une pièce de luxe offerte sans doute à un personnage politique important, je ne retrouve pas trace des ingénieux arrangements symboliques qui se remarquent sur la plupart des céramiques patriotiques du centre & du nord de la France.

Les encouragements artistiques ne manquaient pas, même en 1793. On connaît deux ou trois cents Mémoires imprimés [1] tant par le gouvernement que par les particuliers, qui constatent que les rénovateurs politiques s'efforçaient de donner naissance à une rénovation artistique.

Le ministre de l'intérieur Benezech, dont les belles paroles en faveur de l'art ont été citées (voir page 43), eut pendant son ministère la manufacture de Sèvres dans ses attributions; il appela à la diriger Battelier, représentant du peuple. Par certaines pièces patriotiques qui furent exécutées pour le service du conservateur, on voit qu'il s'intéressait à cet art & cherchait à en diriger le symbolisme.

A travers les registres de livraison des peintres de la manufacture, tenus malheureusement d'une façon trop sommaire pour qu'on puisse suivre l'ornementation républicaine dans ses détails, on lit au compte du citoyen Pfeiffer, peintre, en l'année 1793 :

« Une boule (?) pour le citoyen Battelier. Couleurs nationales. »

1. M. Eugène Piot a bien voulu me communiquer ces Mémoires, dont il a une riche collection.

Un autre artiste, Asselin, peint la même année :

« Un gobelet sans couvercle, sujet en camaïeu, allégorie pour le citoyen Battelier, député. »

D'autres pièces patriotiques furent également exécutées dans la manufacture pour le même conservateur ; mais les artistes de Sèvres avaient peine à abandonner la tradition. La matière première était trop délicate, trop princière, pour une république dont les orateurs invoquaient les mœurs spartiates.

Les terres épaisses des fabriques de Paris, de Nevers & de Lille s'harmonisent davantage avec les tendances démocratiques.

Des gobelets, des plateaux, des seaux de table, des tasses à thé, des burettes, d'élégants pots à lait, ornements de salons, de boudoirs & d'offices sur lesquels s'étalait la représentation de symboles républicains, étaient décorés d'arabesques, d'allégories patriotiques, de frises, d'attributs, de guirlandes aux couleurs nationales & d'armoiries (l'employé se sert encore en 1793 du mot *armoiries*).

De timides rubans tricolores se mêlent aux feuilles de chêne ou aux fleurs de barbeaux ; mais les compositions symboliques sont rares de 1789 à 1792. La représentation des événements du jour n'y trouve aucune place. La manufacture étant dans les attributions de la Maison du Roi, Louis XVI ne commandait certainement pas de services en souvenir du Tiers-État non plus qu'en mémoire de la prise de la Bastille.

La pâte tendre se refusa également à la représentation des grands citoyens de la Révolution ; j'ai dit (pages 59-60) quel singulier emploi fut réservé à l'image de Franklin.

Pourtant, à la date du 2 janvier 1790, fait unique dans ceux des registres qu'il m'a été permis de feuilleter, je lis la mention suivante :

« Deux gobelets fond azur. Portraits Bailly & La Fayette en grisaille. »

Ces portraits furent exécutés par le peintre Pithou jeune, lequel se faisait remarquer, me dit le savant conservateur actuel du musée, M. Riocreux, qui l'a connu, par des sentiments républicains exaltés.

Les autres peintres s'appellent : Commelin, Dodin, Drouet, Didier, Gérard, Godin, de La Roche, Le Guay, Pfeiffer, Sinnson, Asselin, Bauquerre, Bouillat père & fils, Choisy, Chulot, la demoiselle Chanoux.

Ils mélangent quelques emblèmes républicains à des oiseaux, à des fleurs, à des feuillages; mais ils peignent ces symboles comme jadis ils peignaient des couronnes royales, des blasons & des fleurs de lis, c'est-à-dire froidement, petitement & presque mécaniquement.

Les potiers du Nivernais et de l'Artois avaient de grands espaces à remplir, des écuelles profondes, les vastes flancs de brocs; à Sèvres, ce sont de petites tasses qui appellent de méticuleux pinceaux.

C'est un fait exceptionnel de trouver dans les registres de la manufacture une désignation qui permette de se rendre compte de la décoration d'objets si rares aujourd'hui toutefois on lit au compte du peintre Asselin, en 1793:

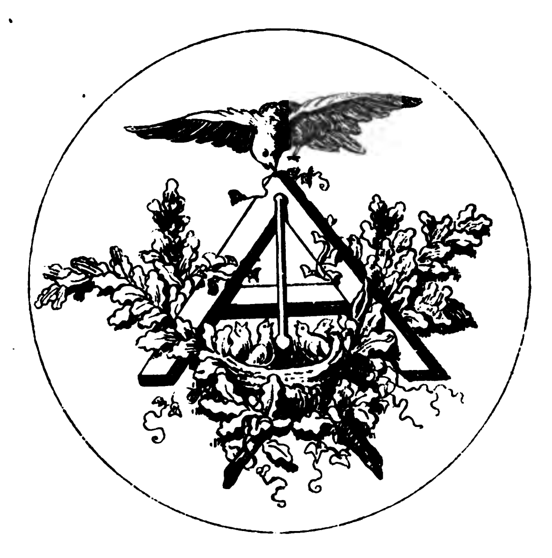
« Petit couvercle ; figure de la liberté ; »

Ou à la même date, au feuillet relatif à Dodin :

« Soldats, armoiries, allégorie républicaine; gobelet & soucoupe litron. »

M. Riocreux, parent du peintre Pithou, a recueilli quelques dessins de l'artiste le plus révolutionnaire de la manufacture.

Dessins de tasses exacts, ingénieux, un peu froids, entre lesquels on remarque un bonnet de la liberté nimbé entouré de six colombes tenant dans leur bec une branche d'olivier.



N° 76. *Dessin de M. G. Renard, d'après une pâte tendre conservée au musée de Sèvres.*

Sur une autre tasse on voit (*fig.* n° 76) une colombe perchée sur un niveau au bas duquel s'agitent dans un nid de petits oiseaux criant après la becquée.

Un dessin représente un ange tenant un bonnet de la liberté & un niveau avec la légende : *Rien au delà*

J'en ai noté un quatrième, curieux en ce sens que Pithou fait corps avec les conventionnels qui votèrent la mort du roi. Singulier dessin & singulière légende appliqués à une tasse en pâte tendre. Un ange tient une banderole sur laquelle est écrit : « *Je vote la mort du tyran. Vive la République!* »

Jamais les potiers de village n'employèrent de formules si menaçantes.

Le mouvement révolutionnaire se fit sentir surtout, à Sèvres, dans l'atelier des sculpteurs qui exécutaient des figurines & de petits groupes pour être moulés en biscuit. De la manufacture sortirent de nombreux exemplaires des bustes en biscuit de Viala, de Barra, de Le Pelletier, de Robespierre, de Marat, &c.

Le sculpteur Boizot[1] fournissait nombre de maquettes : la *Renommée distribuant des couronnes civiques*, l'*Équité républicaine* & autres sujets symboliques dont quelques spécimens sont conservés au musée de la manufacture.

J'en reviens aux services de porcelaine. Il en est un d'une grande valeur commerciale donné récemment au musée. C'est de l'art somptueux, & les amateurs ne s'y trompent pas qui achètent à de gros prix ces pâtes tendres, quoique décorées de bonnets phrygiens qui les font frissonner.

Ces emblèmes ont donné naissance à des légendes dont l'historien de l'*Art de terre chez les Poitevins*, M. Fillon, a fait justice :

« Un spécimen rare est un thé fabriqué sous la Répu-

1. Voir Renouvier, déjà cité, p. 48, 49 & suiv.

blique, dont la décoration consiste en rubans tricolores, branches de chêne, niveaux & bonnets rouges. Il serait injuste de reprocher à la Révolution la pauvreté des formes employées, car elles sont identiques à celles en usage, plusieurs années avant, sous la monarchie. En ceci, comme en beaucoup d'autres choses plus sérieuses, elle a suivi le chemin tracé par sa devancière. Ce thé a eu, quelques instants, les honneurs d'une origine quasi historique. On l'a prétendu sorti du mobilier de Carrier. Intéressé d'autant plus à la question qu'il m'appartient, j'ai procédé à une enquête, & j'ai constaté qu'il n'avait été apporté à Nantes qu'en 1796. Rien ne prouve même qu'il n'ait pas été fabriqué quelques années après la mort de l'ami d'Hébert. »

VI

EMPIRE. — RESTAURATION. — RÉVOLUTION DE 1830.

A l'avénement du Consulat disparaissent tous les symboles révolutionnaires de la céramique. Un grand capitaine est à la tête du pouvoir; le peuple sent que la dernière heure de son règne a sonné. Aussi les potiers abandonnent-ils tout symbole, sauf l'aigle dont les serres reposent sur la foudre.

Dans sa fierté apparaît l'aigle, seul, sans légende. Aigle & foudre, c'est assez. Dès lors fabriques du Nord & du Midi travaillent à répandre cet oiseau symbolique.

Le profil napoléonien n'apparaît pas au début sous l'émail de la faïence populaire. Plus tard seulement, après le martyre de Sainte-Hélène, la figure du héros sera popularisée par l'imagerie & la poterie au fond des chaumières.

Napoléon devient alors une machine d'opposition. Son nom sans cesse est mis en regard de Restauration. Alors les presses d'Épinal suffisent à peine à imprimer portraits

& conquêtes de l'homme qui préoccupe poëtes, peuple & gouvernants.

Si, au fond de chaque chaumière, chaque soldat revenu de la guerre veut se réveiller en face du portrait de *son* empereur, dans les pays les plus lointains, au delà des mers, se répand la personnification du dernier grand conquérant.

Les pères en ont tellement parlé à leurs fils, que la légende traverse quatre règnes, puisant de nouveaux rayonnements dans chaque gouvernement renversé & aboutissant au régime actuel.

Tout ce qui tient plume, pinceau, ciseau, devient complice : poëtes, romanciers, historiens, peintres, sculpteurs, graveurs.

Plus l'art est naïf, plus il devient enthousiaste. Chansons, complaintes, vaudevilles, gravures crûment enluminées, grossières poteries, forment une iconographie, la plus considérable qu'on connaisse relative à un souverain.

Napoléon abdique.

La Restauration est alors saluée par *un* potier. Je ne connais qu'un seul plat portant l'inscription : « Les lis ramènent la paix. »

Avant-dernier cri de la faïence patriotique expirante. Ce sont de pauvres colorations & un malingreux dessin que le ressouvenir de la corne de Rouen si fameuse jadis, d'où s'échappaient tant de fleurs & de fruits.

L'ouvrier qui a exécuté ce plat a perdu le secret de l'ancien art, la conviction politique lui fait défaut. Sa corne d'abondance, triste & chétive, a les pâles couleurs.

Les lis ramènent la paix, dit la légende. Le peuple ne le croit pas.

Avec la Révolution de Juillet apparaît un dernier rayonnement patriotique.

J'ai sous les yeux de singulières assiettes peintes, au fond desquelles un cénotaphe porte pour unique légende : *27, 28, 29 juillet 1830*.

Louis-Philippe excite d'abord de vifs enthousiasmes parmi le peuple. L'art parlant, qui se tait depuis la fin de la République, retrouve sa voix.

Les faïenciers des Ilettes entassent dans de grands plats tous les symboles du nouveau gouvernement : liberté, ordre public, charte, tables de la loi, coq, canons, feuilles de chêne, cocarde tricolore. L'exécution de ces céramiques est traitée avec patience; mais le dessin est froid, l'art sec comme l'imagerie coloriée de la rue Saint-Jacques.

Des soupières sont consacrées également à la représentation du système constitutionnel.

Le drapeau tricolore flotte au fond de nombreuses assiettes, & je possède un immense broc sur lequel est écrit :

Une Charte sera désormais
Une vérité.
Buvons à la santé
De Louis Philippe Ier, roi citoyen,
Proclamé le 7 août 1830.

Cet enthousiasme dura peu. Il s'arrête à la première année du nouveau règne, & le dernier témoignage se lit au fond d'assiettes octogones.

Des assiettes *octogones!*

Ainsi finit l'art populaire par une abominable forme en harmonie avec le goût bourgeois qui n'invente plus, se traîne sur les béquilles du souvenir, dénonce comme un criminel tout artiste soupçonné d'individualité, souffle pour l'éteindre sur toute flamme créatrice & prend le plus méchant lumignon pour un rayon du soleil de l'art.

L'art de ville, s'il est permis d'appeler ainsi le surmoulage & l'effacement des produits des plus pauvres écoles, s'est répandu dans les villages. Toute naïveté semble baroque, tout sentiment devient discordant dans ce concert de fausses tonalités. Le paysan lui-même se pervertit. Corrompu par l'art de ville, il abandonne ses habits comme il oublie chansons populaires, légendes, traditions, pour lire des aventures dans le goût des *Mousquetaires* & préférer d'horribles lithographies aux tailles des naïfs imagiers.

C'en est fait des accents de campagne qui se réfugient dans le cabinet des érudits & de la critique.

Pourtant ces évolutions de l'esprit français ne doivent pas être vues seulement en noir.

Ceux qui accablent le présent à l'aide du passé ne peuvent rien comprendre à l'avenir.

L'instruction a pénétré peu à peu dans les campagnes.

Des écoles nouvelles sont ouvertes.

Le paysan rougit de n'avoir épelé jusque-là que des symboles peints.

Le livre, le journal, la brochure, font naître dans ces esprits l'idée de droits plus significatifs que les emblèmes.

Une génération s'élève qui lentement procède à son in-

struction, & c'est pourquoi, malgré mon enthousiasme pour le symbolisme patriotique, j'estime qu'il faut le laisser aux peuples enfants & remplacer l'écriture sous émail par l'encre d'imprimerie.



N° 77. *Faïences de l'Empire, de la Restauration et de Louis-Philippe.*

FIN.

TABLE

APPENDICES.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

